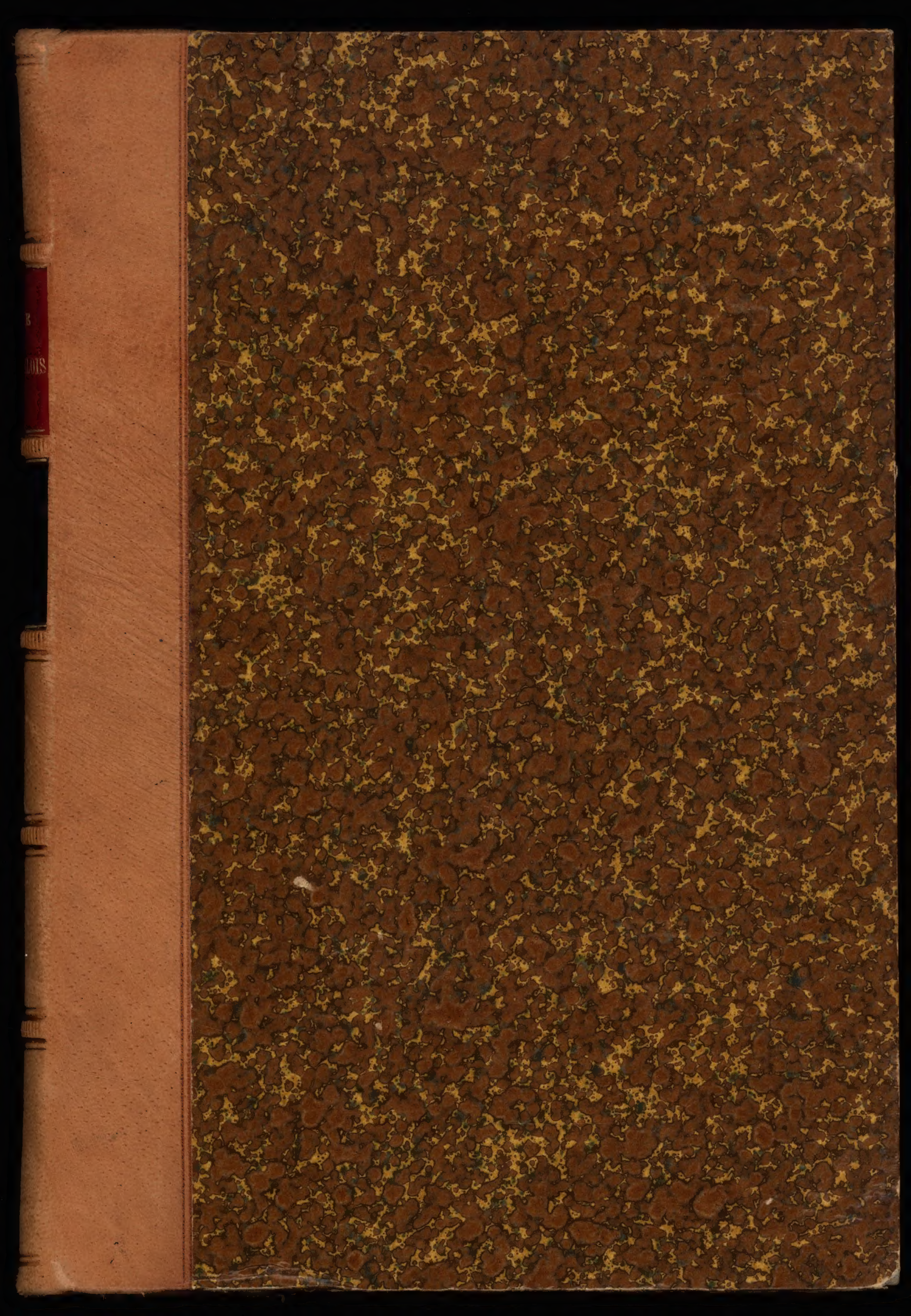
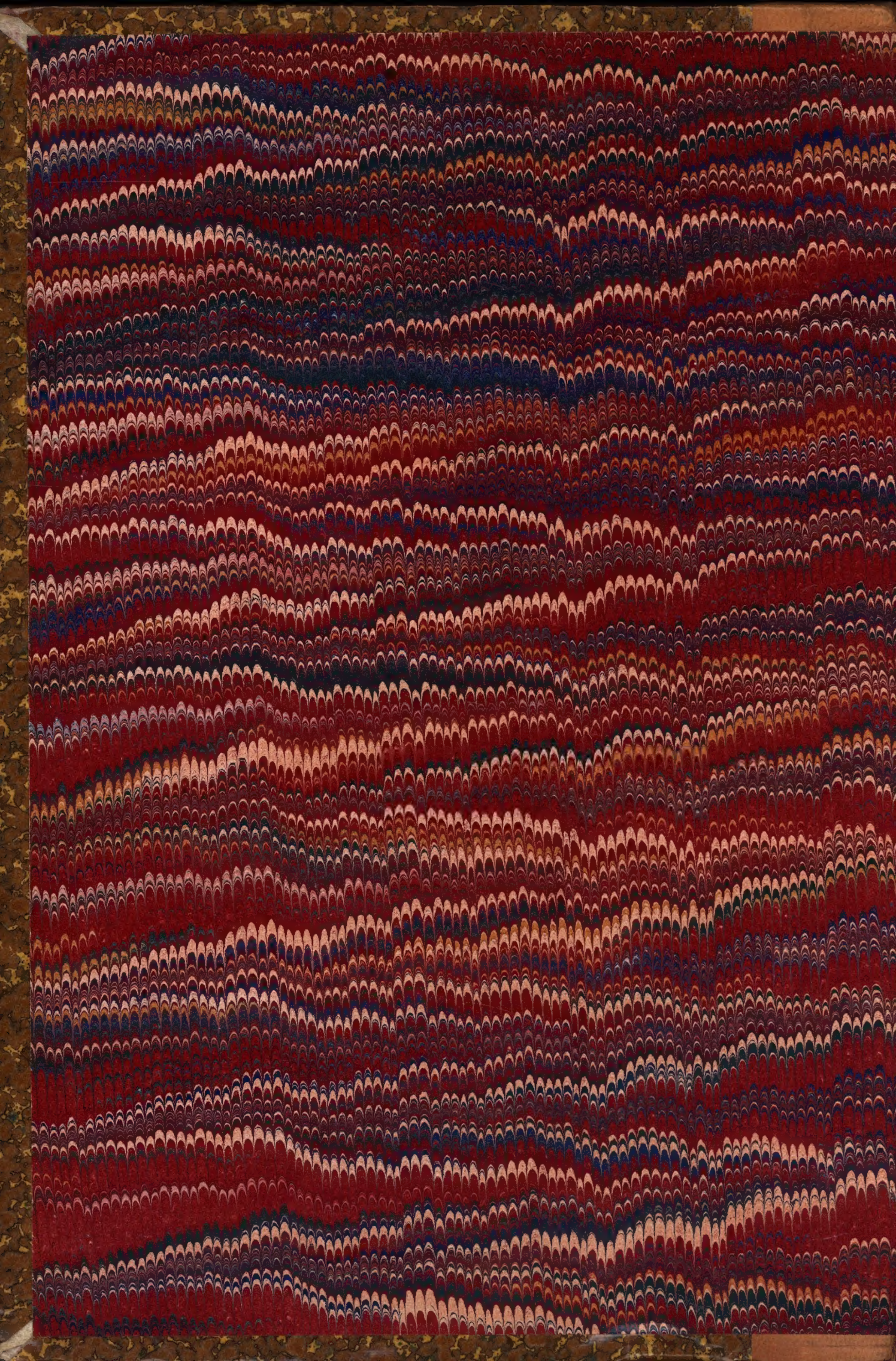
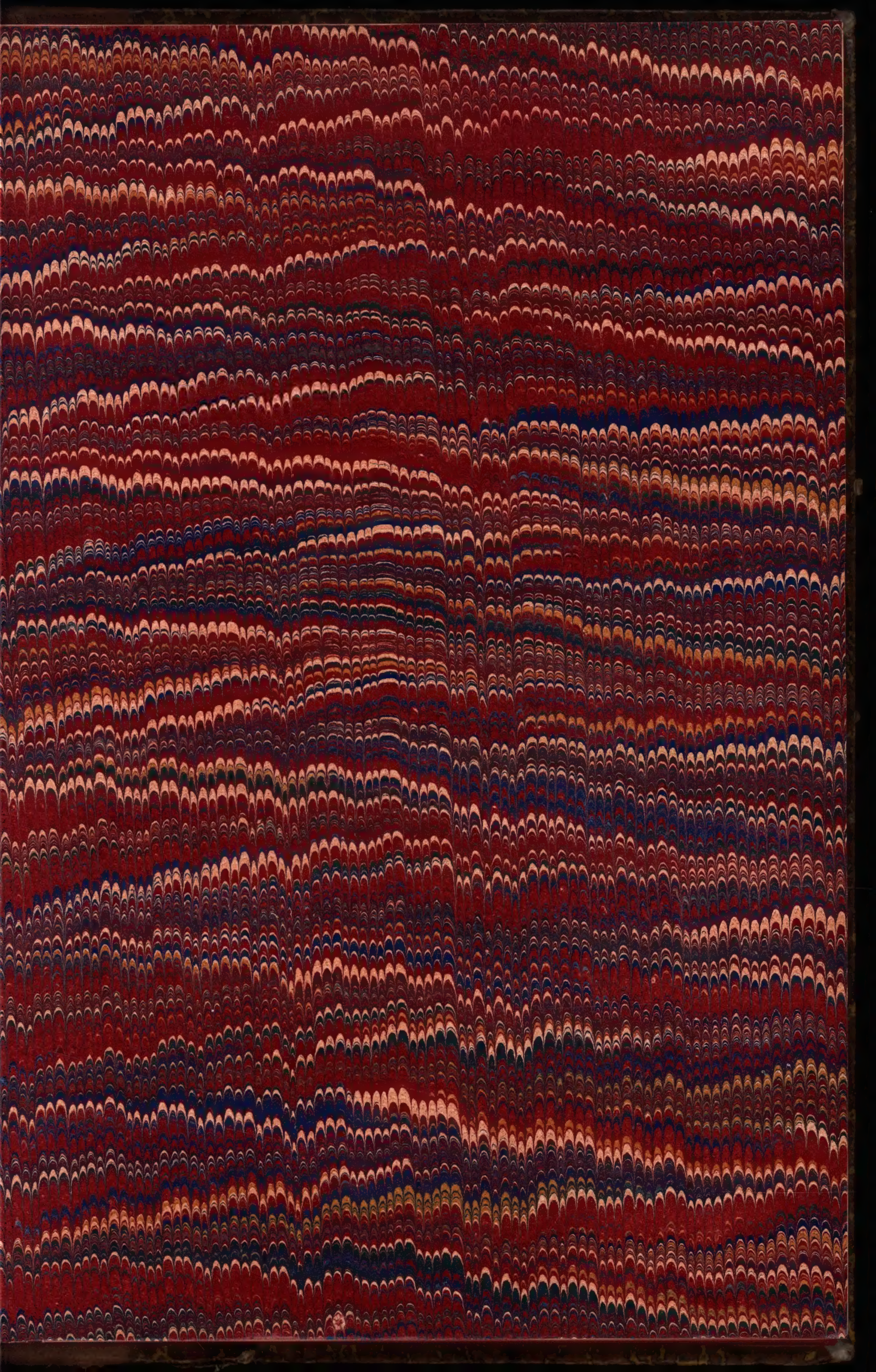






MUSÉE NEUCHATELOIS

MUSÉE

NEUCHATELOIS

RECUEIL

D'HISTOIRE NATIONALE ET D'ARCHÉOLOGIE

Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel

XXIXme ANNÉE

NEUCHATEL

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH & Cie

1892

A NOS LECTEURS

Le Comité du *Musée neuchâtelois,* en s'adressant, au début de l'année 1892, aux lecteurs de cette publication si éminemment nationale, n'a pas seulement l'intention de s'acquitter d'un devoir de courtoisie élémentaire envers ceux qui l'ont soutenu dans son œuvre et qu'il remercie cordialement; il voudrait, à cette occasion, réveiller, si cela était nécessaire, le zèle des Neuchâtelois pour des recherches qui ont toutes trait à un passé, lequel n'est pas sans grandeur, et entretenir, dans la mesure de ses forces, la flamme du vrai patriotisme, de celui qui s'élève au-dessus des partis, de leurs luttes et de leurs inévitables injustices, pour ne plus contempler que la grande et calme image de la patrie, notre mère à tous.

Il reste encore bien des archives communales, de corporations ou de familles à fouiller, à explorer, à étudier pour éclaircir des points obscurs de notre histoire.

Les peuples qui ont mérité une place d'honneur dans les annales de l'humanité, se sont distingués par leur attachement intelligent à leurs origines toujours plus ou moins mystérieuses, à leur passé, au développement progressif de leurs institutions politiques et de leur vie nationale, et cet attachement a peut-être été, si nous y regardons de près, le secret de leur force.

Si les petites nations ne doivent pas avoir la prétention déplacée d'égaler ces grands corps politiques qui furent, chacun à son tour, les régulateurs de la vie européenne, elles ont le devoir de les imiter dans ce que leurs puissants voisins ont eu de plus noble: l'attachement à la patrie.

C'est guidés par ces pensées et animés de cette noble ambition, que des hommes dévoués fondaient, il y a vingt-neuf ans, le *Musée neuchâtelois,* et si dès lors le Comité s'est adjoint des forces nouvelles, nous avons le bonheur de compter encore parmi nous quelques-uns des membres fondateurs: MM. Louis Favre, professeur, Bonhôte, bibliothécaire, Alexis Roulet, Guillaume, directeur du bureau de statistique, à Berne, Cornaz, D^r^.

Un court aperçu des principaux travaux publiés en 1891 dira si leurs successeurs ont été fidèles au programme qui leur avait été tracé par nos devanciers.

A tout seigneur, tout honneur.

Notre président, M. L. Favre, a fait revivre devant nos yeux, dans une biographie où l'on sentait percer les regrets de l'amitié, la physionomie si originale de Célestin Nicolet, un des hommes qui, dans notre canton, ont le plus fait pour le développement des études historiques, nationales, et des sciences naturelles.

Tout récemment encore, M. Favre a découvert certains détails ignorés et importants concernant la famille Marat.

M. J. Courvoisier, pasteur, a retracé avec autant de finesse que d'exactitude et de talent les principaux moments de la carrière d'un Neuchâtelois, chez lequel une intelligence ouverte à tout s'alliait à une aménité bien rare, Fritz Berthoud.

L'accès à des archives de famille a permis à M. V. Humbert de faire connaître aux lecteurs du *Musée* la vie et les idées politiques du chef du parti contiste à Neuchâtel, Samuel de Pury, le plus grand homme d'Etat que nous ayons eu après le chancelier de Montmollin.

Un roman inédit d'Auguste Bachelin, confié aux soins de M. Philippe Godet, a ravivé, nous n'en doutons pas, chez nos lecteurs les regrets de la perte irréparable que nous avons faite.

Nous devons à M. le Dr Châtelain la piquante odyssée d'un Neuchâtelois, François Berthoud, en pleine Terreur.

MM. Châtelain, pasteur, A. Godet, J. Grellet, W. Wavre, Aug. DuBois, M. Tripet et Léon Juillerat, pasteur, nous ont communiqué de précieux documents qui, groupés, serviront utilement un jour à l'histoire de notre pays.

Nous n'avons garde d'oublier les artistes qui veulent bien nous offrir leur concours pour les planches du *Musée* et qui rivalisent de complaisance : MM. Alfred Godet, l'infatigable conservateur du Musée historique, Oscar Huguenin, l'aimable conteur, et F. Huguenin-Lassauguette, toujours à la brèche lorsqu'il s'agit d'obliger, enfin Edouard Jeanmaire et Gustave Jeanneret. Chose digne de remarque, toutes les parties de notre petit pays sont venues apporter leur pierre à l'édifice national qui a nom *Musée neuchâtelois*.

Ami lecteur, notre tâche est finie et la tienne commence ; il ne nous reste plus qu'à te répéter, en te tendant le *Musée neuchâtelois*, ce qui fut dit à saint Augustin : Prends et lis.

AU NOM DU COMITÉ :

Décembre 1891. V. HUMBERT.



Intérieur de l'atelier d'Auguste BACHELIN.

d'après le tableau peint par l'artiste, figure par Alb. ANKER.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

AVEC PLANCHES

La mort d'Auguste Bachelin a été un deuil ressenti par tous les cœurs neuchâtelois. Son éloge funèbre a paru encadré de noir dans tous nos journaux politiques, sans distinction de partis. Cette unanimité dans les hommages et dans les regrets est un phénomène rare, presque unique dans notre pays. Qu'était donc cet homme qui n'a eu que des amis? Nous voulons essayer de le montrer en retraçant l'histoire de sa vie. Deux mots la *résument : travail et dévouement. Les talents nombreux* que Bachelin avait reçus, il les a fait valoir pour son pays, pour nous tous, avec une ardeur, une activité que la maladie la plus cruelle n'avait point diminuées, et que la mort seule a pu lasser.

I

Auguste Bachelin — l'aîné de six enfants — est né le 30 septembre [1] 1830, à Neuchâtel, où son père était maître menuisier. Sa mère, Susanne-Françoise Virchaux, était de Saint-Blaise, et ce village, où il séjourna fréquemment dès ses jeunes années, a tenu une place immense dans sa vie et dans ses affections. Il suivit les écoles de Neuchâtel. Un de ses plus anciens camarades m'a fourni sur cette période de sa vie des renseignements dont je vais largement profiter.

A son entrée en classe, Bachelin était un petit garçon très doux, timide, un peu gauche; mais dès le début il se fit des amis. Ceux-ci

[1] Le registre de l'état civil de Neuchâtel indique le *27* septembre comme date de naissance de Bachelin. Nous avons eu sous les yeux une lettre à son ami, M. Alf. Bovet, où Bachelin dit être né le *30* septembre. La date exacte demeure incertaine pour nous.

considéraient comme un grand privilège de pouvoir aller, le jeudi après midi et le dimanche, passer leur temps chez lui, car la maison était l'Eldorado des gamins; elle était située sur l'emplacement actuel du collège des Terreaux, et entourée de chantiers, de hangars, où se trouvaient entassés des bois de construction. Puis il y avait, au-dessus des appartements, un vaste galetas — un de ces galetas comme on n'en fait plus — où étaient accumulés pêle-mêle les objets les plus disparates, meubles, outils, etc. Dans un bahut, qui plus tard prit place dans l'atelier du peintre, il y avait des moulages en plâtre de médailles et de camées, qu'on vend en Italie. Les camarades de Bachelin, qui n'avaient encore rien vu de si beau, admiraient ces objets d'art et le trouvaient heureux de vivre parmi tant de merveilles.

Mais ce qui leur plaisait surtout, c'était un grand carton qu'il avait confectionné, couvert de beau papier peint et portant ce titre ambitieux : *Passe-temps des salons*. Le petit écolier faisait ses débuts comme collectionneur : il recueillait dans ce carton les portraits lithographiés et coloriés des souverains de l'Europe, des gravures à l'aqua-teinte de Hurlimann représentant les villes de Suisse et des sites alpestres, des estampes du siècle dernier, dont plusieurs, qui ne manquaient pas de mérite, figuraient encore dans la belle collection (Iconographie suisse) laissée par Auguste Bachelin.

D'où tirait-il tous ces trésors? — En sortant de l'école, il allait régulièrement voir les vitrines du bazar Jeanneret, à la Croix-du-Marché, et du magasin Baumann-Peter, rue de l'Hôpital. Il achetait pour un batz une vue du pays, quelque scène militaire qui faisait battre son cœur d'enfant. Il se réjouissait à l'avance du moment où Baumann, de quinzaine en quinzaine, changeait son étalage. Rentré à la maison, il racontait à sa mère ce qu'il avait vu et gardait dans sa mémoire, non seulement le sujet de la planche, mais — ceci est caractéristique — le nom du peintre et du graveur.

Sa mère a exercé sur lui une immense influence. Il aimait à répéter que c'était elle qui lui avait fait aimer les livres et l'étude. Le soir, elle lui faisait des lectures qu'il écoutait charmé; c'est ainsi qu'il commença de connaître Corneille, Molière, Racine.

Le propriétaire du bazar entendit parler du goût de ce petit bonhomme pour les gravures et, l'ayant fait venir dans son magasin, lui permit de contempler tout à son aise les estampes, même les livres illustrés et un journal pour rire, où il fit connaissance avec les dessins de Daumier et d'Henri Monnier.

A l'école, Bachelin faisait des échanges de gravures avec ses camarades. Parfois, pour faciliter les transactions, il prenait des pommes à la maison : sa mère s'aperçut un jour que la provision d'hiver diminuait trop vite :

— Dis-moi la vérité, Auguste : c'est toi qui mange les pommes?

Il put répondre sans mentir absolument :

— Non, maman, je ne les *mange* pas.

Les pommes, d'ailleurs, ne manquaient jamais pour lui et ses amis : quand ils s'étaient bien démenés par les chantiers et les galetas, on leur donnait les *quatre heures*, des pommes, du pain — car la bonté a existé de tout temps dans la maison.

Auguste était un élève studieux : tout l'intéressait — sauf l'arithmétique. Les chiffres devaient faire son cauchemar toute sa vie. Rien n'était plus drôle que de le voir s'escrimer sur une multiplication ; et, devenu président de la Commission d'éducation de Marin, il repassait gravement son livret avant d'aller assister à l'examen d'arithmétique de la petite classe.

A mesure qu'il avançait dans ses études, ses goûts particuliers se prononçaient. Il se passionnait pour l'histoire et la géographie et se distinguait dans les exercices de français.



Ma bonne tante Suzette.

Quand venaient les vacances, il allait en séjour à Saint-Blaise, chez ses grands-parents Virchaux, ou chez sa bonne tante Suzette (Mlle Suzette Gallandre). Cette sœur de sa grand'mère, qu'il affectionnait beaucoup, tenait une petite boutique d'épicerie avec le débit de sel. L'enfant y a passé de longues heures, observant tout, la physionomie des objets et des gens, les allées et venues des pratiques, les expressions pittoresques dont s'émaillait leur langage. Tout cela se retrouve dans *Jean-Louis :* la boutique de la mère Tissot, bien que l'emplacement soit différent, c'est la boutique de la

tante Suzette. Il l'avait vue, et bien vue, celui qui l'a décrite avec un réalisme si amusant :

« Louise retrouva avec bonheur la boutique, avec le bruit particulier de sa porte et de sa sonnette, l'odeur des épices, les inscriptions des tiroirs, où elle se rappelait avoir appris à lire les noms qu'elle retrouvait aujourd'hui: Café, — Amidon, — Vermicelles; le bocal de verre, qui laissait voir à travers sa transparence douteuse des « tablettes » enveloppées dans des papiers rouges, jaunes et bleus, ternis par la lumière et le temps; tout était là, jusqu'aux paquets de ficelle et aux couvercles de pipes en cuivre jaune accrochés à l'embrasure de la fenêtre et qui servaient d'enseigne. »

Quelles bonnes vacances l'enfant passait à Saint-Blaise ! Non content de précéder fièrement avec son tambour les gamins du village, il affichait des gravures dans la cour du grand-père Virchaux et en donnait l'explication à ses camarades attentifs : ce furent ses débuts comme conférencier. Ces jours d'été passés à la campagne étaient le point lumineux de sa vie d'enfant, et ils ont eu une influence considérable sur son âme d'artiste. Il passait des journées entières au bord du lac : l'eau l'attirait irrésistiblement; il a été l'un de ces gamins décrits dans *Jean-Louis,* qui, « nu-tête sous le soleil, le pantalon retroussé au-dessus du genou, barbotaient dans l'eau, où ils attrapaient des poissons en soulevant les galets ». Devenu homme, ayant atteint la cinquantaine, il se reportait à ces anciens souvenirs et s'écriait : « Je suis resté le même *crapaud :* il m'est aussi nécessaire de rôder au bord du lac que de manger et de boire. Si j'avais mérité le ciel, je demanderais à Dieu de pouvoir vivre éternellement au bord d'un lac qui ressemble à celui de Neuchâtel. » Et le peintre, posant sa palette, se reprenait à faire ricocher des pierres sur l'eau limpide, pétrissait le sable de la grève, se roulait dans les galets avec son petit chien blanc; puis tous deux rentraient avec des habits impossibles : « Que veux-tu, disait-il à sa femme pour s'excuser, je suis un *rural* et je tiens du *lacustre !* »

Sa tante Suzette l'entourait de soins; elle lui réservait, au haut de la maison, une petite chambre, où il lisait et dessinait par les jours de pluie. Vers les années 1843 à 1845, il remplit de dessins plusieurs albums; les motifs ne lui manquaient pas : c'étaient les moulins, les antiques voûtes du haut du village, les toits en saillie, les vieilles cours avec leur « entrain » rustique, tous ces sujets si pittoresques, qu'il se plut à peindre jusqu'à la fin de sa vie.

Le maître de dessin du collège était M. Moritz, aquarelliste délicat, homme excellent, chez qui la bonté était assaisonnée d'humour. C'est

de lui que Bachelin a reçu ses premières leçons, et plus tard la reconnaissance l'engagea à raconter ici la biographie de son vieux maître [1]. Moritz éveilla chez son jeune élève le goût de l'histoire du costume : il possédait une collection de planches que Bachelin étudia attentivement; plus tard, à Paris, notre artiste devait se lier avec Raphaël Jacquemin et collaborer à sa belle *Iconographie du costume.*

Il y avait alors à Neuchâtel un autre maître de dessin, le père Wallinger, un original à qui Bachelin eût bien dû consacrer quelques pages. Wallinger était un élève du peintre français Monvoisin; il avait du mérite, mais Calame et les Girardet en étaient à leur brillant début, et Wallinger fut un peu éclipsé par eux. Ses tableaux, d'ailleurs, étaient parfois bizarres : tel son « Néron pendant l'incendie de Rome ». Le cruel empereur est debout au sommet d'une tour ronde à créneaux ; il tient une lyre à la main, son manteau flotte au vent, tandis qu'au-dessous, trois Furies, tenant au poing des torches allumées, se précipitent sur la ville. A Neuchâtel, on reprochait à cette étrange vision de montrer la monarchie sous son côté le plus sombre. Ce n'était sans doute là que le moindre défaut de l'œuvre.

Wallinger donnait des leçons de dessin : on allait chez lui tous les jours, de 1 à 2 heures après midi, pour le prix de... 3 francs par mois ! Outre le dessin, le brave homme enseignait à ses élèves l'histoire des peintres, leur faisait part de ce que lui avaient appris ses nombreuses lectures, ses séjours à Paris, et leur communiquait l'étincelle divine de l'enthousiasme. Un beau jour, après leurs vacances d'été, les élèves de Wallinger, Bachelin, Albert Anker, frappant à sa porte, apprirent non sans chagrin qu'il était parti pour Saint-Imier. C'est là qu'il vécut dès lors et qu'il mourut il y a peu d'années, après une vieillesse heureuse et tranquille. Il était maître de dessin au collège de Saint-Imier et travaillait avec goût à la décoration des boîtes de montre. Mais tous ses tableaux, peintures et études de Paris, qui avaient longtemps orné les parois de son atelier de Neuchâtel, disparurent petit à petit : il en était venu à considérer tout cela comme païen, ou tout au moins comme inutile au salut et au bonheur éternel de l'homme. Son enthousiasme de jeunesse, sans rien perdre de sa vivacité et de son ardeur, s'était porté sur d'autres espérances.

Bachelin et son ami Anker fréquentaient aussi, à l'âge d'écolier, un autre original dont Wallinger avait fait le portrait et qui accueillait volontiers chez lui les garçons polis et tranquilles : c'était un M. Meuron,

[1] *Musée neuchâtelois* de novembre 1884.

ancien *canari*, qui avait perdu une jambe en Espagne; il était toujours assis dans son lit, en veste de chasse verte à boutons jaunes, et aimait à recevoir des visites, car le vieux brave vivait absolument seul. Il avait sur sa table une belle grande Bible, et il fallait, sitôt entré, lui lire un chapitre; puis on causait : il interrogeait ses petits amis sur leurs études, leur racontait des histoires de batailles, et l'animation de sa figure expressive ajoutait à la saveur de ses récits. Bachelin aurait pu sans doute nous en dire davantage sur ce personnage, qui dut captiver vivement son imagination d'enfant.

Mais les évènements allaient fournir à sa curiosité un aliment nouveau. En 1847, il fit son instruction religieuse. Cette année fut mémorable pour lui et ses camarades : ce fut l'époque du Sonderbund et de la garde soldée, — temps peu propice au recueillement du catéchuménat. L'instruction durait six à huit semaines : à la cloche du matin, les élèves allaient à la prière au Temple-du-Bas, et de là se rendaient à la Maison des Orphelins, où le vénérable M. Droz leur donnait sa leçon de 9 à 11 heures; tel auditeur, au lieu de prendre des notes, dessinait dans son cahier, témoin le profil ci-contre de l'élève Bachelin, croqué à la date du jeudi 10 novembre 1847, par son ami Albert Anker.



Le gouvernement de Neuchâtel avait recruté une garde soldée de 300 hommes, commandée par le major Junod, et qui faisait l'exercice derrière le Gymnase ou sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Quel remue-ménage, quelle animation tous les jours! Le dimanche, c'était la garde urbaine qui manœuvrait : les enfants y voyaient figurer leurs pères; les étudiants avaient reçu deux canons et faisaient l'école d'artillerie. Le moyen que les écoliers, même les catéchumènes, ne parlassent pas politique! Auguste Bachelin manifestait des opinions avancées, et dessinait sur un de ses cahiers une tête de soldat, avec cette légende : *Vivat Ochsenbein! Vivat Horace Vernet!*

Ici se place le séjour de Bachelin dans les Auditoires (on dirait aujourd'hui l'Académie). Il fut un élève très studieux, comme en témoignait récemment encore un de ses anciens professeurs, M. Charles Berthoud, qui écrivait le 1er août 1890 à Bachelin, au moment où celui-ci venait de subir son opération :

« Recevez les meilleurs vœux de votre vieux professeur, qui est toujours resté votre ami, et qui voit disparaître successivement tous ses contemporains, ce qui ne fait que l'attacher davantage aux jeunes qui lui sont restés. Vous apparteniez à ma première *volée* d'étudiants, quand je suis revenu de Londres à Neuchâtel; il y avait plusieurs étudiants distingués dans cette volée, l'une des meilleures qui se sont succédé pendant les douze ans qu'a duré mon enseignement, et vous étiez parmi les meilleurs de vos condisciples. Vous étiez déjà, bien jeune encore, très préoccupé de peinture; mais les belles-lettres vous attiraient également; je l'ai reconnu bien souvent en lisant vos écrits. »

Auguste Bachelin fit successivement partie des deux sociétés d'étudiants de Neuchâtel, celle de Belles-Lettres d'abord, où il composa souvent des vers, puis, après les évènements politiques qui divisèrent ses condisciples, la société de Zofingue, dont il fut, comme nous le montreront quelques passages de ses lettres, un des membres les plus actifs et les plus fervents. Parmi ses camarades des Auditoires, se trouvaient M. Paul Ceresole, qui devait devenir un jour président de la Confédération ; M. Edouard Perrochet, de la Chaux-de-Fonds, avec qui il demeura toute sa vie lié de la plus étroite amitié ; M. Albert Anker, avec qui il s'entretenait surtout de peinture.

Les lettres qu'il lui adressait en 1849, à Berne, où Anker séjournait alors, sont signées plaisamment : *Ton vieux Bachelin, croûtiste.* Le 6 mars, il annonce à son ami, comme un évènement important, que l'exposition des Amis des Arts va s'ouvrir au collège. Il ajoute que, grâce à une faveur que lui a faite « le père Philippin » (l'ancien concierge du Gymnase, que beaucoup d'entre nous se rappellent), il a pu jeter un coup d'œil furtif dans le sanctuaire : il y a vu un Calame, des Girardet, deux Fritz Berthoud, *Avant* et *Après la bataille de Morat* — « grand travail, ajoute Bachelin, mais non pas tout ce qu'il y a de mieux », — des Moritz père et fils, un Léon Berthoud, un Aurèle Robert, un Duval... Les lettres suivantes roulent sur les mêmes sujets : le jeune artiste disserte gravement sur l'état actuel de la peinture et déplore qu'on ne fasse que du chic : « Au lieu de s'encroûter dans les ténèbres d'un atelier, le peintre devrait se retremper au milieu des champs... C'est ce que je compte faire. »

Quand notre étudiant aborde ces sujets, c'est avec un singulier accent de jeune enthousiasme : « Les beaux-arts ! ce mot me fait tressaillir. Je me sens *elatus ad sublimia*... J'ai commencé la critique des tableaux de l'exposition ; mais c'est un peu vaste. N'importe, je tâcherai d'arriver jusqu'au bout. » — Ainsi s'annonçait le critique en même temps que le peintre; cette préoccupation d'art primait toutes les autres, si j'en juge par certaine lettre semée de considérations esthétiques et datée du *3 Pluviôse 1849, salle de M. Prince, leçon de philologie.*

Bientôt, Bachelin se mit à peindre sous la direction de M. Moritz, qui conseilla à ses parents de l'envoyer à Paris : « Ayez confiance, disait-il à la mère, un peu inquiète : c'est un bon garçon, il travaillera bien. »

Il partit en effet, en avril 1850, pour entrer dans l'atelier Gleyre.

(A suivre.) Philippe GODET.

TRAVERS

NOTICE HISTORIQUE

lue dans la XXVIIIme réunion annuelle de la Société d'histoire, à Travers, le 7 septembre 1891

PAR M. LÉON JUILLERAT, PRÉSIDENT

(Suite — Voir la livraison de décembre 1891, page 289)

Ce ne fut que vers 1569 que la division paroissiale de Môtiers-Travers s'opéra, et que *Olivier Mérienne*, venu de France, fut élu pasteur de Travers, mais avec un traitement dérisoire. Aussi l'histoire nous rapporte-t-elle que le premier pasteur de Travers ne reculait devant aucun moyen pour vivre; il allait jusqu'à faucher l'herbe d'un pré qui ne lui appartenait pas. Découragé par la misère, il voulut quitter sa paroisse; c'est alors seulement que les Traversins se décidèrent à augmenter un peu son salaire; il se laissa fléchir et resta ici jusqu'en 1588.

Son successeur fut *Antoine Clément,* qui paraît avoir eu assez de ressources personnelles pour vivre sans se plaindre.

La chronique ne mentionne rien de spécial; de temps à autre, il se produit des contestations entre le pasteur et les paroissiens; mais comme on ne pouvait pas le mettre à la porte comme le régent, attendu qu'il était nommé par la Classe, on lui suscitait des ennuis de toute sorte et, de guerre las, le pasteur se retirait.

Nous lisons dans les registres du pasteur de Gélieu que, le 4 janvier 1676, il a épousé, c'est-à-dire béni le mariage d'un veuf et d'une veuve, et qu'il a uni dans la même cérémonie les trois fils du veuf avec les trois filles de la veuve, et il ajoute comme réflexion après l'acte: « Prodige de mariage! »

De 1569 à nos jours, trente-six pasteurs se sont succédé dans cette paroisse : Olivier Mérienne, Antoine Clément, Jonas Favargier, Isaac Girard, Jean Debelly, Jacques de Gélieu, Emer Rosselet, François-Antoine Rougemont, Samuel Hory, Abram Boyve, Jacob Petitpierre, Samuel Fabry, Jeanjaques Chaillet, Pierre Prudent, Urs Lardy, Elie Bugnot, Rodolphe Marquis, Samuel Rognon, Abram Deluze, Louis Osterwald, Ferdinand Sibelin, Jonas-Daniel Montandon, David Dardel, Jaques-Ferdinand Gallot, Emer-Elie Peters, Alphonse de Perrot, Alphonse Franel, Ch.-Ed. Courvoisier, Fr.-H. Borel, André-Louis-H. Blanchard, Fr. Jacottet, Henri DuBois, François Kœune, Fr. Röthlisberger, Ed. Quartier-la-Tente et Léon Juillerat.

En 1873, lors de la scission ecclésiastique, Travers resta uni; il l'est encore aujourd'hui et chacun s'en trouve bien.

Disons maintenant quelques mots du temple.

Il date de la Réformation; la chapelle de Saint-Côme, tombant en ruines, fut transformée et agrandie en 1562. La tour, réédifiée en 1632, a toujours été un objet d'admiration, car une chronique dit qu'elle élance dans les airs une des flèches les plus hardies et les mieux proportionnées du pays. En 1865, elle brûla et fut reconstruite avec moins d'art que la précédente; toutefois elle se dresse encore majestueuse. Elle possède trois cloches qui ont été refondues après l'incendie par François Humbert, à Morteau. (Voir *Musée neuchâtelois* 1881, article de M. Ch.-Eug. Tissot.)

La vie intellectuelle et sociale ne s'est développée à Travers qu'après 1848; avant cette époque on ne connaît aucune association. Cependant comme les hommes ont besoin de communiquer entre eux, ils se réunissent dans les salles enfumées de la « Tête noire »; c'est là que

l'on discutait sur le produit des terres, sur la vente des bestiaux et sur les droits et franchises du peuple.

La vie intellectuelle fut le plus intense dans les années qui précédèrent et suivirent 1865. La Société d'instruction mutuelle, à laquelle on doit la bibliothèque populaire, travailla avec un zèle louable. Les garçons de l'école supérieure avaient aussi fondé une association qui dura dix ans et qui, sous l'habile direction de l'instituteur actuel, favorisa le développement intellectuel de beaucoup de jeunes gens qui sont devenus des citoyens utiles.

Le grand développement de l'industrie effaça peu à peu ces sociétés, et les idées de mutualité et de bienfaisance prenant le dessus, amenèrent la fondation de sociétés nombreuses; Travers en compte une trentaine.

Deux bibliothèques, l'une populaire, l'autre scolaire, offrent au public des lectures saines et instructives.

Travers compte un certain nombre d'hommes illustres; les plus connus sont : Jonas Jeanneret, anobli en 1695; Samuel Jeanneret, mathématicien et astronome; Fr.-Alexandre Jeanneret, mort à 28 ans, après avoir publié cinq ou six volumes d'histoire et de sciences. Plusieurs de Sandoz, entre autres Jules de Sandoz-Travers, poëte, dessinateur, musicien, causeur aimable et spirituel; c'est à lui que nous devons le *Cabaret de Brot;* il écrivit plusieurs ouvrages d'histoire nationale. Aimé-Constant Delachaux, prédicateur de grand talent. Louis-Constant Grisel, docteur en philosophie, auteur d'ouvrages français et italiens, etc.

Au point de vue *agricole*, Travers a joui, jusque vers 1850, d'une réputation incontestée. Dans la première moitié du siècle, l'agriculture était la principale source de bien-être et d'aisance dans la juridiction de Travers. « Aussi, dit un chroniqueur de cette époque, l'œil de l'habitant des campagnes est-il réjoui en voyant partout des terres cultivées avec soin, de belles prairies, de vastes champs d'esparcette, de froment et d'avoine se succéder dans toute la partie qui s'étend au midi et au nord de Travers. Si l'on aime à voir l'industrie s'établir dans un endroit et y apporter de nouvelles idées, on remarque avec plaisir les signes d'une agriculture florissante et prospère, comme elle l'a toujours été dans cette partie du pays. »

Aujourd'hui l'agriculture est en souffrance; beaucoup de terres ne sont pas fumées convenablement; l'assolement n'est pas toujours bien compris; la culture des arbres fruitiers est trop négligée. Cependant

quelques agriculteurs intelligents luttent contre l'esprit de routine et il est à désirer que leurs efforts soient couronnés de succès.

L'industrie est de date récente à Travers; une des plus prospères et qui aujourd'hui a disparu, était la fabrication des dentelles. Le Val-de-Travers était le centre de ce genre de travail; des milliers de *coussins* et de fuseaux y étaient en activité du matin au soir. Les voisines se réunissaient volontiers, en été devant les maisons, et en hiver, pendant la veillée, autour des lampes à suif, placées sur de grossiers trépieds en bois, entourées de globes de verre brillant, qui, remplis d'une eau pure et souvent renouvelée, projetaient leur lumière sur le *coussin* et les mains de l'agile ouvrière. Le bruit incessant et étourdissant des fuseaux n'empêchait pas celui tout aussi accentué et non moins animé des voix. Tout le village était passé en revue et les veilleuses ne se séparaient pas volontiers sans prendre le fameux *poussenion*.

Les enfants étaient mis si jeunes à cette profession, qu'un observateur fit cette remarque: « que les jeunes filles ne sachant ni coudre, ni tricoter, ni filer, ni raccommoder, elles perdaient ainsi, une fois mariées, la presque totalité de leurs profits. »

C'est en 1817 que le nombre des dentellières atteint le chiffre le plus élevé, et c'est aussi à cette époque que l'industrie de la dentelle périclite, grâce à l'établissement de grandes fabriques de dentelles par les moyens mécaniques en Angteterre et dans les pays voisins.

A la fin du XVIIIme siècle, il y avait à Travers quelques ateliers de monteurs de boîtes pour les montres et plusieurs petits fabricants d'horlogerie, dont le dernier, un nommé Grisel, fabriquait encore au temps du Consulat. Sa fortune fut compromise dans l'insurrection des nègres de l'île de Saint-Domingue; il en voulut sauver les débris et partit pour cette colonie d'où il ne revint plus.

Dès le départ du dernier atelier de monteurs de boîtes pour Besançon, au commencement de ce siècle, et la disparition du fabricant Grisel, il n'y a plus d'horlogers à Travers jusqu'en 1816 ou 1817. — Un particulier revenant de Londres, le capitaine des milices neuchâteloises Elie Jeanrenaud, créa alors dans le village la branche d'horlogerie qui consiste à percer les pierres et les rubis, et contribua avec plusieurs jeunes gens à introduire la fabrication des balanciers, des échappements, etc.

En 1843, on comptait quelques horlogers, un certain nombre de mécaniciens et une douzaine de cloutiers. Vingt ans plus tard, il y avait 300 horlogers et 19 mécaniciens. Vingt ans avaient suffi pour faire de

Travers un village industriel; ce développement de l'horlogerie est dû surtout à l'établissement de la fabrique d'ébauches et finissages de M. Jaccottet, dont le propriétaire actuel est M. Paul Ducommun.

Depuis une trentaine d'années, l'industrie de l'absinthe et des liqueurs fines s'est ajoutée à l'horlogerie.

Une autre industrie, qui occupe un certain nombre d'ouvriers, est la fabrication du mastic d'asphalte.

Nous ne referons pas l'histoire des mines d'asphalte qui est connue (cf. : Allamand); qu'il nous suffise de dire que la mine d'asphalte du Val-de-Travers est la première qui a été trouvée en Europe, et que M. de la Sablonnière lui acquit, en France surtout, une sorte de célébrité qui semblait lui assurer des résultats lucratifs durables. — Au commencement, on distillait le roc d'asphalte pour obtenir une huile grasse qui était surtout employée à graisser les chars.

« La médecine, dit le Dr Allamand, pleine de foi pour les propriétés des agents peu connus, paya également son tribut de louanges à l'asphalte: ainsi toute espèce de plaies et d'ulcères anciens ou récents disparaissaient devant l'efficacité de cette nouvelle panacée. On alla même jusqu'à lui attribuer une influence bénigne sur le tempérament des habitants de cette localité. »

J.-J. Rousseau écrivait en 1763 au maréchal de Luxembourg : « A une petite lieue de Môtiers, dans la seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sous tout le pays ; les habitants lui attribuent modestement la gaîté dont ils se vantent et qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral. »

L'emploi de l'asphalte comme mastic date de la fin de l'année 1837 ; la mine était alors exploitée par des Français.

Aujourd'hui, l'exploitation est faite par une société anglaise qui paie une redevance annuelle de 150,000 francs *à l'Etat*. L'exportation des pains d'asphalte est très-forte à certaines époques de l'année. Travers n'a jamais profité directement de cette richesse minérale ; avant l'établissement du chemin de fer du Régional Val-de-Travers, plusieurs habitants du village vivaient du produit du voiturage de l'asphalte de la mine à la gare.

Outre l'asphalte, il y a encore à Travers une carrière de pierre blanche, qui est utilisée surtout pour les corniches et cheminées des maisons ; cette pierre blanche n'est autre chose que l'asphalte moins le bitume et les huiles.

Au point de vue *judiciaire*, Travers fut soumis jusqu'en 1413, date de la fondation de la seigneurie, aux mêmes coutumes que les autres parties du pays. Pendant l'époque seigneuriale, soit de 1413 à notre siècle, le seigneur de Travers jugeait les causes devant des représentants du Comté. Ces délégués étaient au nombre de douze : quatre bourgeois de la ville de Neuchâtel, deux de Boudry, quatre jurés de la justice de Môtiers et deux justiciers de Rochefort. Tous venaient à Travers, et de leur sentence rendue, on ne pouvait en appeler qu'au gouvernement de Neuchâtel.

Une note apposée à l'acte d'inféodation de la seigneurie de Travers, fixe comme suit le cérémonial à observer dans les cas de condamnation à mort : « Le jour pour l'exécution étant fixé par la seigneurie, le châtelain du Vauxtravers se rend avec la justice au château. Le maire de Travers, accompagné de quelques justiciers, vient ensuite à la porte du château avec les sergents qui amènent le criminel, lié, corde au col et procédure en main ; le maire ayant frappé à la porte qui est fermée, le châtelain avec la justice sur le derrière de la cour, vis-à-vis de la salle de Diesse, envoie le concierge à la dite porte pour demander : Qui va là? Et le maire de Travers s'étant fait connaître et lui ayant répondu qu'il désirait de parler, au nom du seigneur, son maître, à Monsieur le châtelain, soit à son lieutenant en cas d'absence, le concierge lui vient faire le rapport de cette réponse. Ce qu'on fait ainsi jusqu'à la troisième fois après laquelle le châtelain, suivi de la justice, étant allé à la porte qui doit être alors toute ouverte, le maire de Travers lui adresse un discours, selon son génie, pour lui faire connaître le sujet de son arrivée ; le châtelain ayant répondu selon le sien, il ordonne à ses sergents de se saisir du criminel. Après quoi ceux de Travers reprennent leurs cordes et se retirent.

« Cette formalité ainsi observée, le châtelain et ses justiciers se rendent devant les halles, dans un parquet où le criminel étant amené, et lecture faite de sa procédure, aussi bien que des ordres de la seigneurie, le châtelain demande par connaissance que le criminel soit mis et rendu à l'exécuteur de la haute justice pour subir la peine que son crime mérite. Ce qu'ayant publiquement été rapporté, l'officier en ordonne l'exécution, en faisant remettre le criminel entre les mains de l'exécuteur. Après quoi le criminel est conduit et mené au lieu du supplice, où l'officier et la justice doivent aussi se rencontrer. Car, comme un criminel est en droit de revenir de sa confession jusqu'à l'extrémité de sa vie, en disant qu'il s'est fait tort, il faut en ce cas suspendre l'exécution

et le remettre en prison jusqu'à ce qu'il ait confirmé sa confession ou qu'il se soit justifié. »

Les condamnations à mort étaient assez nombreuses au début, mais elles diminuèrent peu à peu.

Depuis 1827, alors que la seigneurie de Travers fut réunie à la directe, la cour de justice de Travers se composa d'un maire, de douze juges ordinaires et de douze suppléants. Elle ne jugeait que les causes civiles, la juridiction criminelle pour le vallon étant à Môtiers.

Aujourd'hui, la cour de justice de Travers se compose d'un juge de paix, d'un greffier, d'un huissier et de deux assesseurs qui siègent chaque vendredi au château ; elle est très-peu occupée par les habitants du village. Espérons qu'il en sera toujours ainsi.

Nous terminerons ce travail, Messieurs, en donnant quelques détails sur les *coutumes* et les *mœurs* des Traversins.

Les mariages et les baptêmes étaient l'occasion de grandes réjouissances. — Une ordonnance de 1539 exigeait que les époux eussent un âge convenable. « Si deux personnes, dit le mandement, se prennent l'une l'autre et qui ne soient en tutelle de nul, iceux se doivent avoir l'un l'autre ; toutefois la fille doit être âgée outre 14 ans et le fils non moins de 16. En outre, pour éviter suspicion, blâme ou déception, un chacun mariage qui sera accordé, les dits mariés devront faire incontinent et publiquement 3 bans dans l'église, puis le mariage célébré dans la paroisse même. »

Les fêtes commençaient le second dimanche des annonces, qu'on appelait le dimanche du second ban ; c'était déjà l'occasion de repas et de danses. La veille du jour des noces, le trousseau était conduit en grande pompe chez l'époux ; les plus beaux meubles étaient mis en évidence sur le char.

Le jour des noces, il y avait des repas, des danses et des *tiraillements* qui duraient parfois plusieurs jours. Ces fêtes avaient pris un tel développement, qu'un mandement du gouverneur mentionne l'interdiction aux époux et épouses d'inviter plus de douze personnes de chaque sexe à leurs repas.

Aujourd'hui, les choses se passent beaucoup plus simplement dans la plupart des cas.

Les baptêmes aussi étaient fêtés par de grands repas, et les parents avaient soin de choisir pour leur enfant plusieurs parrains et marraines, ce qui ressort d'un édit de 1703 qui interdit de donner aux enfants plus d'un parrain et d'une marraine.

Les repas d'enterrements, qui étaient souvent l'occasion de scènes regrettables, tendent heureusement à disparaître.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les confréries de garçons qui existaient à Travers comme dans les autres villages, et qui se distinguaient par les mêmes exploits. Ces sociétés, qui ne faisaient rien pour élever l'esprit et le cœur de leurs membres, furent dissoutes en 1801, à la suite d'un mandement de la seigneurie.

M. Fritz Berthoud, en parlant des villages du Val-de-Travers, dit que « quoique semblables par leur développement, ils ont pourtant des caractères distincts et des traits individuels très prononcés. Chacun d'eux est un petit monde à part, très séparé d'habitudes, de goûts, de mœurs et d'allures; leurs habitants se distinguent à première vue et aux premiers mots. Personne ne s'y trompe, sans qu'il soit facile de dire pourquoi; ce ne sont que des nuances, mais elles existent et ne se confondent jamais : l'accent, le regard, la démarche, tout a un cachet local déterminé. Autrefois, ces différences étaient une cause d'inimitiés et de querelles; maintenant ce n'est qu'un lien de plus. On ne se bat plus, on trinque et l'on se recherche précisément parce qu'on ne se ressemble pas. »

Les anciennes chroniques nous prouvent déjà que les habitants du Val-de-Travers ne se sont jamais ressemblés.

Monseigneur le gouverneur de Mollondin raconte, dans une notice du XVII[me] siècle, qu'il avait appris à connaître par le menu les habitants du comté. Il en était venu à discerner les particuliers rien qu'en les voyant et en les entendant parler. Voici quelques peintures pas très flatteuses :

« Rochefort : gens simples et rustiques.

« Couvet et Fleurier : prompts, colères, mais sociables et dépensiers.

« Verrières : gens de procès, difficiles à les désopiniâtrer et rigides.

« Travers : brusques et inconstants.

« Ce n'est pas, dit l'auteur, qu'il n'y ait partout des honnêtes gens! Les temps et les choses n'ont pas tellement changé qu'on ne puisse encore remarquer bien des traits qui ont persisté. »

Un autre chroniqueur dépeint ainsi le caractère traversin : « La population de la principauté, enclavée entre deux nations complétement différentes, a dû nécessairement se ressentir de ce double contact, et elle semble avoir reçu également l'empreinte du caractère des Allemands et celui des Français. Ce singulier alliage se retrouve d'une manière assez marquée au Val-de-Travers, dont les habitants nous semblent tenir

davantage du caractère des Français, plus rapprochés d'eux et avec lesquels ils ont aussi plus de relations. Ainsi que ces derniers, ils sont prompts à s'enthousiasmer comme à se désenchanter, faciles à s'irriter comme à se calmer... On a pu remarquer ce fait à Travers.

« Comme les Français, les gens de Travers sont, en général, actifs, laborieux et très intelligents; mais la vie ordinaire y est tranquille, simple et même monotone; comme chez la plupart des Germains, il règne dans les relations de parenté et de bon voisinage une espèce de retenue et de gravité. »

« Topographiquement, dit le Dr Allamand, il y a entre Travers et les autres villages une identité parfaite, puisque la même enceinte embrasse ces localités; mais moralement, on remarque entre elles d'assez grandes différences. Là plus de mouvement, de luxe, de dépenses, de superfluités, d'airs de supériorité; à Travers, moins de fortune et plus d'uniformité dans le genre de vie, ennobli cependant par un travail journalier et consciencieux. L'aisance crée une foule de besoins factices que ne connaissent pas le cultivateur et l'homme de métier. Ici, comme en tant d'autres choses, une foule de compensations nivellent bien plus qu'on ne le pense communément la différence qui existe entre les conditions; et en y regardant avec un peu plus d'attention, on trouve que le bonheur est plus également réparti qu'on ne le croyait d'abord. »

En résumé, Messieurs, Travers possède des avantages que beaucoup de ses voisins ambitionnent: absence de luttes politiques et religieuses; absence de castes et de classes; gens pratiques, dévoués, courageux, laborieux. Est-ce à dire que les habitants de l'ancienne seigneurie sont parfaits? Non; mais s'ils ont leurs défauts — qui n'en a pas? — ils ne méritent pas la réputation que des envieux leur ont faite, et nous formons les meilleurs vœux pour que le village de Travers continue à marcher uni, sous le regard de Dieu, dans la voie du progrès moral, intellectuel et religieux, pour le bien de la Patrie.

L. JUILLERAT.

LA CHAPELLE DE WAVRE

On a découvert, pendant l'été de 1890, dans la propriété de Mme Carbonnier, à Wavre, en démolissant un mur, deux pierres taillées, richement ornementées. Cette trouvaille a rappelé à ceux qui ont vu ces pierres le souvenir de l'ancienne église ou chapelle de ce lieu. Il semble en effet naturel, à première vue, de rapporter à cet édifice les deux pierres, dont nous donnons ci-joint une reproduction. Elles sont en pierre jaune et bien conservées, et ont été sorties d'un mur situé à l'est de la maison Carbonnier et tourné du côté du verger. La famille Carbonnier les a données au Musée historique.



La première mention de Wavre se trouve dans un acte latin de 1146, par lequel Egelolfus d'Opelingen offre à Dieu et à Marie son alleu situé à Nugelols, appelé Champ royal, et un autre appelé *Vafron*, pour le salut de son âme et pour le repos de ses parents [1].

Trente-six ans plus tard, Ulrich, seigneur de Neuchâtel, et Berthe, sa femme, donnent à Fontaine-André la forêt de Vavra pour la défricher,

[1] Acte dont l'original sur parchemin est aux archives de la ville de Berne. — Neugart, *Cod. dipl. alam.*, N° 859. — Reproduit par Matile, *Monuments de l'Histoire de Neuchâtel.* Regeste XIII, p. 1167.

ainsi qu'une métairie entre Anet et Champion[1]. C'était une belle forêt de chênes dont les bois du Boisrond et du Buisson sont probablement les restes.

« Nous avons aussi, dit Ulrich, permis aux frères qui feront leur demeure dans ce lieu-là, d'avoir leur usage dans le bois qui est proche d'eux en la montagne, pour construire charrues, chariots et pour bâtir les logements qui seront nécessaires aux dits frères. »

Boyve ajoute[2]: « L'abbé de Fontaine-André fit, après cette donation, bâtir une chapelle à Wavre à l'honneur de saint Théodule, où les femmes enceintes allaient en dévotion et en pèlerinage pour obtenir un heureux accouchement, et les femmes stériles pour devenir fertiles. Cette chapelle devint riche dans la suite par des donations qui lui furent faites. Ce Théodule était évêque de Sion et vivait l'an 805. »

Un autre seigneur de Neuchâtel, Berthold, donne, à la date du 26 juin 1248, à l'abbaye de Saint-Jean, en compensation de tous les maux et dommages qu'il a causés, la poissine de Wavre avec le droit de pêche[3].

Le bois de Wavre est encore mentionné en 1308 dans le testament de Jean de Neuchâtel, prévôt de l'église de ce lieu[4]:

« Comme le lieu où le village de Wavre est situé contenait en ce temps, dit Boyve[5] en parlant des événements de 1335, une grande forêt de chênes, il y eut plusieurs personnes qui s'associèrent pour la défricher et pour y bâtir des maisons; ils demandèrent pour cet effet le fond que cette forêt occupait au comte Rollin, qui la leur accorda par un acte qu'il leur en passa le 23 octobre 1335. »

La chapelle s'enrichit et s'augmenta si bien, que dans les testaments du comte Louis, dont nous allons parler, elle est nommée *église* et dotée par le comte au même titre que celles de Cornaux, Cressier, Landeron, etc.

[1] . . . . . *quoniam pro salute animarum nostrarum et predecessorum nostrorum, ecclesie sancti Michælis fontis Andree silvam que a circummanentibus Vavra nuncupatur excollendam et meam grangiam construendam que est inter Anes et Champion . . . in perpetuum contulimus.* — Matile, *Monuments*, XXIX, p. 21.

[2] *Annales*, p. 149, livre II, à la date de 1179.

[3] Matile, CXXXI, p. 108. — *Dedi et concessi piscynam sive piscariam que dicitur piscina de Wavra et locum piscyne.*

[4] *Lego predicte ecclesie Novi Castri decimam meam de Culnau, a loco qui dicitur Pontel versus Culnau et a* memore de Wavra *superius, in toto confinio de Culnau.* — Matile, *Monuments*, CCCXVIII, p. 295.

[5] *Annales*, II, 286.

Par son premier testament, en date du 14 avril 1354 [1], Louis s'exprime ainsi : « Je doune et outroye eis eglieses cy desobs escriptes pour faire mon anniversaire, chacun an, en chascune dycelles eglieses, doune je et outroye dus souls balois censauls, cest assavoir à ligliese de Saint Muris pres dou Landeron, eis eglieses de Saint Martin de Crissier, de Saint Pierre de Cornaul, de Saint Théodule de Wawra, de Saint Blaise, de Dombresson, de Saint Martin des Espines, de Serrieres, de Corsales... »

En 1371, soit deux ans avant son dernier testament, « Louis reprit en fief d'Aimon de Cossonay, évêque de Lausanne, les patronages, dîmes et autres droits des églises paroissiales de Cornaux, de Wavre, où il y avait une chapelle dédiée à St-Théodule qui était très fréquentée et bien rentée, de Martel au diocèse de Lausanne, comme aussi des Verrières au milieu de la Joux, ensemble les dîmes de tous les novales de toute la terre du comté de Neuchâtel, c'est-à-dire de toutes les terres qu'on y défrichait, desquelles choses Louis rendit hommage à l'évêque [2]. »

Le 10 mai 1373, le comte Louis faisait son troisième testament — le second, qui est de 1359, ne mentionne pas Saint-Théodule de Wavre. — Le passage qui concerne les églises est une reproduction du premier, sauf que les « dus souls balois » sont remplacés par « dos sols lousenois censauls » et que l'église de Wavre, par une erreur qui ne peut provenir que du copiste et qu'explique la ressemblance des noms, est appelée « Saint Odile de Vuavra ».

Depuis lors, cette église ne figure plus dans les documents historiques. En tout cas, elle ne devait plus exister en 1453, puisque dans la relation de la visite diocésaine qui eut lieu à cette date des vingt-six églises du pays, elle n'est plus mentionnée, tandis qu'on y parle en détail de celles du Landeron, de Cressier, de Cornaux, de Saint-Blaise [3].

C'est donc entre 1373 et 1453 que dut avoir lieu la destruction de cette église.

Or quels événements importants se sont-ils passés pendant ce temps? A côté des causes de destruction naturelle, comme incendie ou tremblements de terre fréquents alors, nous trouvons deux invasions de hordes dévastatrices. La première, celle des bandes d'Enguerrand de Coucy, en 1375, la seconde, celle des Armagnacs, en 1444.

[1] Matile, *Monuments*, DLIII, p. 690.

[2] Boyve, *Annales*, II, p. 357.

[3] Pour la visite diocésaine, voir Matile, *Musée neuchâtelois*, 1841, p. 84, et *Musée neuchâtelois*, 1870, p. 219.

Boyve, qui n'oublie ni un incendie important, ni un tremblement de terre — il en indique sept de 1406 à 1450 — ne mentionne pas la ruine de l'église de Wavre. D'autre part, les bandes des Armagnacs furent arrêtées à Saint-Jacques (1444) et ne pénétrèrent pas dans notre pays.

Restent les bandes d'Enguerrand de Coucy; or nous savons que ces bandes s'étaient partagées en quatre corps, dont l'un avait établi son camp à Anet.

Nous voyons dans Boyve[1] que ces pillards avaient du goût pour les maisons ecclésiastiques : « Ils se campaient presque ordinairement dans quelque abbaye, dans laquelle les principaux officiers logeaient.

« Le second camp d'Anglais, qui était à Anet, forma un détachement qui passa le pont de Thielle et entra dans le comté de Neuchâtel. Après avoir campé quelques jours *assez près de ce pont*, il fit de là une course dans le comté et y brûla Fontaine-André la veille de Noël 1375. »

Mais la punition ne se fit pas attendre; le lendemain, les paysans des environs de Neuchâtel, ceux d'Arberg, de Nidau et des environs d'Anet vinrent fondre sur le camp des Anglais, en tuèrent trois cents et chassèrent les autres.

Est-il téméraire d'admettre que c'est à Wavre, assez près du pont de Thielle, que ces Gugglers ont campé quelques jours, et qu'à cette occasion ils ont brûlé l'église? Constatons que ce village était précisément sur la route qui mène de Thielle à Cornaux et de là, par la route du haut et Hauterive, à l'abbaye de Fontaine-André.

Quoi qu'il en soit, et malgré l'effroi général, à ce moment où la terreur régnait si bien parmi nos populations qu'on n'eut pas le loisir de vendanger — la vendange eut lieu au mois de janvier, après la destruction des bandes de Coucy — il est surprenant que la ruine de cette église n'ait pas été consignée quelque part.

Le souvenir même de cette chapelle a si complètement disparu, qu'il faut avoir recours aux vieux plans cadastraux pour en retrouver mention. Un plan du commencement du siècle passé, conservé au Château, indique, à l'embranchement des routes de Marin à Wavre et de Saint-Blaise, par le Buisson, à la même localité, près d'une maison isolée avant d'entrer dans le village, l'emplacement et le nom de la chapelle; les champs qui l'entourent s'appellent « Devant la Chapelle » du côté du sud, « Vers le chemin de la Chapelle » à l'ouest et « Derrière la Chapelle » au nord.

En outre, une reconnaissance de 1686, qui remonte à des dates

[1] *Annales*, II. p. 372.

antérieures, nous fait voir que le gouverneur J.-J. de Bonstetten a misé à la communauté de Vuavre, le 8 janvier 1574, la place de la Chapelle, possédée anciennement, soit le 6 aoust 1434, par Jeannin, fils de feu Rolet, bourgeois de Vuavre, la pose et demi qui joûte le cimetière de la Chapelle dessus bize Vers la Chapelle de Vuavre et la place de la Chapelle de Saint-Théodule.

Les champs du voisinage portent également les noms de « Cimetière », « Cimetière de la Chapelle », « Place du Cimetière », « Place où soulait être la Chapelle de Sainct Theodolle ».

Avec les indications du plan qui fixait l'endroit où s'élevait la chapelle, il semblait que l'on pouvait s'attendre à en retrouver des vestiges, et, grâce à l'obligeance de Mme Carbonnier, des fouilles furent pratiquées sur cet emplacement; malheureusement le résultat a été très défavorable. — Les Gugglers ont tout enlevé.

W. Wavre.

VARIÉTÉS

FIGURE D'AUTREFOIS

Depuis longtemps, le *Musée neuchâtelois* souhaite de donner à ses lecteurs des renseignements sur l'ancien service postal dans notre pays. Le temps des diligences est passé; les pataches appartiennent à l'histoire, et pour la génération nouvelle, l'évocation de ces choses d'autrefois aurait déjà une forte saveur archaïque. Que de scènes pittoresques, qui ne s'offriront plus aux yeux de nos enfants! Que de détails curieux, qu'ils ignorent, sur la façon de voyager avant l'invention des chemins de fer! Que de types amusants et caractéristiques à faire revivre dans une peinture de cet « ancien régime » des transports! Et que de choses cette peinture aurait à nous apprendre sur la vie de nos pères, leurs mœurs, leur activité, leurs besoins, moins grands que les nôtres, leur faculté d'endu-

rance et de patience, que nous ne possédons plus, nous qui nous plaignons des lenteurs de nos trains-omnibus!

L'histoire des postes dans le pays de Neuchâtel offrirait à divers points de vue un intérêt particulier. Pendant de longues années, cet important service a été concentré dans les mains de la même famille, où se sont établies et conservées certaines traditions, en même temps que se transmettaient de père en fils des documents et des souvenirs qui ont leur prix. Les dépositaires de ces précieux renseignements deviennent rares. L'un d'entre eux nous fait heureusement espérer qu'il pourra nous en communiquer quelques-uns, et c'est à cet ami du *Musée* que nous devons les simples mais piquants détails consignés dans les pages qu'on va lire.

* * *

Le héros de ces lignes n'est qu'un obscur brave homme, de ceux dont l'histoire ne s'occupe guère, parce qu'ils n'ont pas fait assez de mal, ou qu'ils ont fait trop discrètement le bien; mais une vie de travail et de probité sans éclat, dans la condition la plus humble, mérite cependant d'être contée, même ici, dès qu'elle peut nous fournir quelques détails instructifs sur le passé et quelques traits touchant à l'histoire de notre pays.



Tel est le cas, comme on va le voir, de l'honnête Jean-Pierre Bucher, qui, né en 1811 et mort en 1886, a servi 62 ans dans l'administration postale. C'est là — ou je n'y connais rien — ce qui s'appelle être « fidèle aux postes ».

Entré à leur service en 1820, à l'âge de neuf ans, Jean-Pierre y demeura — sauf un engagement de quatre années dans le bataillon des tirailleurs de la Garde à Berlin — jusqu'à son dernier jour. Il occupa constamment — au début avec son père, puis seul — la place d'homme de confiance de la poste à Neuchâtel. Ce qui suit va nous ouvrir une échappée amusante sur les habitudes d'autrefois.

Au début de sa carrière postale et durant un très grand nombre

d'années, Jean-Pierre, travailleur infatigable, cumulait — oh! cumul bien innocent — les fonctions de concierge, de chargeur, de garçon de bureau, de *réveilleur* (nous allons y revenir), de remplaçant conducteur ou de facteur suppléant. Un employé quelconque faisait-il défaut : il y avait Jean-Pierre; c'était « la ressource ».

A mesure que les postes prirent un plus grand développement et que Jean-Pierre, lui, prit des années, les besognes diverses qu'il avait longtemps accomplies seul furent réparties entre plusieurs, de sorte qu'il put terminer sa longue et honorable carrière dans des conditions moins pénibles. Ce qui l'a caractérisée, c'est la confiance sans bornes que le brave homme inspirait : non seulement rien, à la poste, n'était fermé pour lui, mais si quelque chose disparaissait dans les bureaux ou les magasins où l'appelait son service, et qu'il fallût ouvrir une enquête, on commençait par mettre Jean-Pierre hors de cause.

Cette absolue confiance en lui était partagée par MM. les maîtres d'hôtels, ainsi que par les voyageurs et — fait plus significatif encore — par les *voyageuses*. Croirait-on que Jean-Pierre était en possession des clefs des hôtels de notre ville et qu'il allait, avant le jour, faire sa tournée et réveiller dans leur chambre les voyageurs annoncés pour les diligences du matin?

Parfois Jean-Pierre rentrait un peu tardivement de sa tournée de *réveilleur*, et quand on lui en demandait la cause, il répondait : « Une dame m'a prié de l'aider à lacer son corset. »

Pour de la confiance, en voilà!

*
* *

Avant de terminer sa carrière, le brave homme eut une grande satisfaction d'amour-propre.

Une de ses filles, épouse d'un photographe, habitait Metz, et Jean-Pierre éprouvait un vif désir de la revoir avant de mourir. Et, comme il n'avait pas de fortune à lui léguer, il cherchait dans son passé un moyen de lui être utile à l'occasion de sa visite. En y réfléchissant, il trouva. « Metz, se dit-il, est maintenant une ville allemande, et mon gendre est photographe. Je sais comment je vais m'y prendre pour le recommander et le faire bien venir des autorités. »

Comment? Ce fut son secret jusqu'après son retour. Laissons-le raconter son voyage, accompli dans sa soixante-quatorzième année.

« C'était, disait Jean-Pierre, le moment où j'allais recevoir mon uniforme neuf, et je mis le tout à l'unisson, y compris le cornet de ma

casquette d'ordonnance. Equipé de toutes pièces, bien astiqué et mon bournous sur le bras, je monte en 2me classe... M. le colonel Jules Grandjean, directeur du Jura-Berne, qui me connaissait bien, m'avait fait l'honneur d'un permis de 2me classe jusqu'à Delle, et retour... Passé la frontière, tout le monde me regardait et demandait ce que pouvait bien être cet uniforme. A Metz, surtout, on m'examina beaucoup, et des soldats me rendirent même l'honneur militaire... Ça vous étonne? — Je vais vous expliquer l'affaire.

« Quand j'étais, à Berlin, dans le bataillon des tirailleurs de la Garde, j'avais compris la valeur des décorations et des médailles; de sorte qu'en partant pour Metz, je me suis souvenu de ma médaille de 31, et je n'ai pas manqué de la prendre avec moi. Je me pensais : « Voilà qui va bien poser tes enfants. » Vous comprenez maintenant pourquoi on m'a rendu les honneurs militaires.

« Mais cela avait si fort attiré l'attention, qu'un jour se présente poliment chez mon gendre un commissaire de police pour demander qui était cet étranger médaillé. Je me présente à mon tour, et il lit sur ma médaille : F. G. III. Et comme il avait l'air de mettre en doute mon droit de la porter, voilà que j'exhibe mon diplôme, que j'avais eu soin de mettre en poche en quittant Neuchâtel!... Je vous promets bien qu'il ne l'a pas lu jusqu'au bout : il avait à peine vu : *Nous, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, Prince souverain, etc., etc., etc.*, que mon commissaire change de couleur, me fait un superbe salut militaire, et se retire. Dès ce moment, grâce à ma médaille, mes enfants étaient bien posés et héritiers de tout ce que je pouvais leur léguer. »

— Eh bien, Jean-Pierre, lui dit son interlocuteur, celle-là, tu feras bien de l'emmagasiner; nous la déballerons quand tu seras parti pour l'éternité.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite — Voir la livraison de janvier 1892, page 7)

II

Bachelin arriva à Paris en avril 1850. Nous allons lui laisser la parole. Ses lettres à ses parents vont nous mettre dans la confidence de ses premières impressions et nous raconter ses débuts dans la vie d'atelier.

Paris, avril 1850.— « Nous voici donc dans les lettres, mes chers parents. Hélas! oui, me voilà devant une misérable feuille de papier où je dois tracer tout ce que j'ai vu, tout ce qui a passé devant moi, tout ce qui s'est agité dans mon cœur depuis les quelques jours que je vous ai quittés. J'ai vu bien des choses depuis ce temps, je les ai vues sans émotion, sans étonnement, parce que j'étais seul peut-être, je les ai vues froides et sans intérêt parce que, si les yeux étaient aux colonnades de la Madeleine, du Panthéon, le cœur était aux rives de notre lac...

Hélas! chère maman, le matin où tu m'accompagnais à la poste avec Adèle, Emile et Louis, le présent s'étendait devant moi tout brillant, tout semé de fleurs... Je ne pensais pas à tout ce que je laissais derrière moi. »

Il raconte ensuite son voyage, qui se fit en diligence jusqu'à Tonnerre : là, il prit le chemin de fer, mais — chose qui paraît aujourd'hui bien étrange — sans quitter la diligence :

« Je n'entrai pas dans les wagons : on place les diligences sans roues sur des trains de wagons, ce qui fait que l'on ne sort pas de la voiture. Le premier quart d'heure fut singulier; je ne sais dire quel tissu d'émotions passèrent en moi; c'était un assemblage de crainte, d'étonnement et de curiosité. D'abord, la machine roula avec peine; mais petit à petit elle augmenta de vitesse et arriva enfin à un tel degré que, quoique l'air fût très calme, le vent nous

frappait la figure comme dans les jours de bise, au point que nous dûmes fermer toutes les ouvertures... On peut juste compter *une, deux,* pour qu'un homme placé à dix pas dans votre rayon visuel paraisse et disparaisse... Quand l'on passe les tunnels, il se produit un sifflement sourd, semblable au bruit du vent dans la forêt... Nous passâmes ainsi les jolies villes de Montereau, Sens, Fontainebleau, Melun... Après ces dernières, *j'ouvris les yeux comme l'aigle qui cherche sa proie;* je regardai si bien, si bien, que je fus le premier de la voiture qui m'écriai : « Le Panthéon! Le Panthéon! » Je venais de voir une coupole saillir dans l'horizon brumeux. Effectivement, c'était le Panthéon, puis les Invalides, les tours de Notre-Dame, Saint-Sulpice, puis Paris, *couché dans la plaine comme un impur reptile.* »

Il s'installe chez lui :

« Certes, si l'on appelle bijou tout ce qui est petit, ma chambre est un bijou; elle est d'une exiguité microscopique. Un lit, une table, deux chaises, un chandelier et moi y trouvent leur place à peu près comme un cent d'allumettes chimiques dans une boîte... J'ai le quartier du Marais presque tout entier, depuis les Buttes de Montmartre jusqu'au Père Lachaise, pour horizon. C'est une infinité de toits et de cheminées dont la vue ne dit rien à mon esprit. Cela ne vaut pas le plus misérable paysage de Suisse. »

Il décrit ses premières excursions à l'aventure, dans la grand'ville, à travers la foule affairée : « C'était une fourmilière d'individus, et cependant il me semblait être dans un désert. » Puis il traduit dans une forme naïve ses premières impressions artistiques :

« L'exécution de leurs tableaux est magnifique; mais la pensée, le sentiment, le cœur ne sont rien, et cependant ils ont la fureur de faire des sujets religieux. Comment l'idéal de Jésus-Christ et de la Vierge peut-il se trouver au milieu du bruit des rues? Comment ce qui est pur peut-il sortir de ce qui est impur? J'ai vu le *Sermon sur la Montagne,* par Dubufe. L'exécution en est belle; mais les auditeurs sont de véritables ouvriers du faubourg Saint-Antoine, avec des moustaches retroussées et des poses républicaines. Quelle différence avec la manière dont Robert envisageait la peinture! Voici ce que je lisais dernièrement dans une de ses lettres : « Pour inspirer une religieuse « vénération, ce qui est assurément une grande difficulté de l'art, il faut avoir « l'esprit et le cœur pénétrés... »

«...J'allai au Louvre... Je parcourus rapidement toutes les galeries... Chaque tableau détruisait l'effet de celui que je venais de voir. Mais tout à coup j'arrivai à un que rien n'a pu effacer. Je suis sorti du Louvre, et c'est le seul dont je me souviens. Il est beau, parce qu'il est peint avec le cœur; il est beau, parce qu'il parle à mon âme. O ma mère, si tu eusses été là avec moi, nous l'eussions admiré tous les deux; sans doute ton cœur aurait aussi palpité d'émotion devant les *Moissonneurs* de Léopold Robert! Que te dire de plus? C'est la nature dans la force de sa beauté. Tout est beau. La femme qui

tient son enfant est une vraie madone. Le vieillard est heureux de voir la fin d'un beau jour, et les fils, et les filles, et les moissons abondantes. Le blé a cru sans que la sueur ait coulé de son front, et la récolte est mûre. Et toi, pauvre Robert, tu as semé dans les larmes, et tu n'as pu, comme tes paysans, chanter dans la moisson ! »

Le jeune étudiant avait conservé à Paris sa casquette blanche et refusait de changer de coiffure, sous le prétexte qu'il n'était pas venu dans la capitale pour se distinguer. C'est avec le plus grand sérieux qu'il explique la chose à sa mère :

« On voudrait à toute force que j'achète un chapeau. Pourquoi faire ? Confondu au milieu de cent mille flâneurs, serai-je plus estimé en chapeau qu'en casquette ? Suis-je venu à Paris pour me faire voir ? On préfèrerait volontiers que j'eusse un chapeau sale plutôt qu'une casquette propre, que je n'eusse pas de chemise et un habit taillé à la mode. C'est cette hypocrisie, cette forme extérieure, que je combats tous les jours... »

Il ne quittera pas sa fameuse casquette pour se rendre chez Gleyre. Voici comment il raconte sa première visite chez le maître :

« Je m'étais revêtu des insignes zofingiens. Nous frappâmes à la porte de son atelier ; il vint ouvrir. Je fus frappé de la majesté de sa taille, des cheveux noirs, une barbe longue et non frisée, des traits réguliers, un air timide, mal assuré, mais doux, plein de bonté :

— C'est vous, Monsieur, qui êtes décidé à entrer dans la carrière des arts ? me dit-il.

— Oui, Monsieur.

Il s'arrêta longtemps, comme pour savoir s'il n'y avait pas d'arrière-pensée.

— Oui, Monsieur, continuai-je, j'y suis décidé depuis bien longtemps.

— Vous êtes Suisse ?

— Oui, Monsieur.

— C'est vous qui êtes le jeune homme qui connaissez M. Berthoud ?

— Oui.

— Eh bien, vous pouvez entrer lundi chez moi.

Je lui fis remarquer que je désirais reculer ce moment, afin de copier les statues antiques du Louvre.

— Non, Monsieur, non, me dit-il, à l'œuvre, à l'œuvre ! Copiez la nature, et puis l'antique après. Ne travaillez pas trop dans les commencements : de 7 heures à midi à l'atelier ; ensuite au Louvre jusqu'à 4 heures. Il ne faut pas vivre exclusivement de couleur ; il faut cultiver l'esprit, il faut lire, Monsieur, il faut lire ; il faut travailler l'imagination ; il faut s'inspirer d'autre chose que du pavé des rues de Paris, si le jeune homme ne veut pas tomber dans la débauche, s'il veut garder des inspirations nobles... A revoir, Monsieur, me dit-il, à lundi. Bon courage, et nous arriverons à quelque chose...

Son peu de paroles m'a donné un courage qui ne faiblira pas, je l'espère... Je vais commencer d'entrer en lice, et une fois dans l'arène, nous combattrons jusqu'au bout. »

Dans l'avant-dernière année de sa vie, Bachelin a eu l'occasion de noter ses souvenirs sur l'atelier de Gleyre, tel qu'il l'a connu vers 1850; il les a consignés dans les articles qu'il écrivit pour la *Bibliothèque universelle*[1] sur son camarade et ami Frédéric Simon. Ces pages consacrées à l'artiste bernois nous fournissent quelques détails caractéristiques. L'atelier où Bachelin allait débuter succédait à celui de Paul Delaroche; il était installé dans le quartier du Luxembourg, au nº 36 de la rue de l'Ouest.

Cet atelier ressemblait à tous ceux de Paris: un modèle y posait la matinée; les frais de location et autres étaient payés par la cotisation des élèves, remise chaque mois à un *massier* (caissier). Gleyre ne recevait rien et ne voulut jamais rien accepter pour son enseignement. La réputation du peintre du *Soir*, de la *Séparation des apôtres*, de la *Danse des Bacchantes* avait attiré de jeunes artistes de divers pays, en particulier des Suisses. Parmi ses camarades, Bachelin cite Alfred LePère, un sculpteur qui faisait de la peinture pour varier ses études; Morel, connu plus tard comme caricaturiste sous le nom de Stop; Toulmouche, qui devait se faire une place brillante comme peintre des élégances parisiennes; Heilbuth, un des aimables peintres du Paris contemporain; il fut plus particulièrement lié avec un jeune Anglais, Ph. Larbalestrier, de Jersey, avec le Hongrois Louis Schuller, que nous retrouverons tout à l'heure, et Jacot-Guillarmod, de la Chaux-de-Fonds, qui devait prendre une place distinguée comme peintre d'animaux.

Gleyre était vénéré de ses élèves; il s'imposait par son talent et son noble caractère. A l'atelier, on parlait de tout sans ménagement, excepté du maître.

« Dès le matin du jour où il était attendu, la tranquillité régnait... Il arrivait toujours doucement, procédait à la correction individuelle avec lenteur, parlant bas; il n'avait pas l'expansion facile, ne réveillait point les élèves, comme d'autres maîtres, par les accents émus de l'admiration pour le modèle, par le mot vibrant qui excite les plus froids. Tout était calme et contenu en lui... Il laissait les élèves se débrouiller comme ils pouvaient, se bornant à les corriger sur les défauts d'ensemble, le manque de ressemblance, les inexactitudes du dessin. Pour la peinture, il était encore plus vague, aussi ne pouvait-on reconnaître un élève de Gleyre comme on distinguait ceux d'Yvon ou

[1] Septembre et octobre 1889.

de Couture, auxquels ces maîtres imposaient une manière précisée par des règles, des procédés, que les écoles rivales appelaient des recettes... On eût dit que la couleur ne devait jouer qu'un rôle subordonné dans la peinture; aussi les élèves en atténuaient-ils l'éclat, éteignant la lumière et supprimant la vigueur des ombres... Si le maître ne haïssait pas la couleur, il n'avait pour elle qu'une estime tempérée; elle lui semblait une recherche dangereuse: dans aucun cas elle ne devait s'imposer. Il atterra un jour certains élèves par ce mot: « Cette satanée couleur! »

Le passage que nous venons de citer explique pourquoi Bachelin, épris de couleur, quitta au bout de deux ans son premier maître. — Il raconte, dans une lettre à sa mère, du 23 mai 1850, son entrée à l'atelier Gleyre; nous lui laissons encore la parole:

« Il pleuvait beaucoup le premier jour. Je tremblais bien fort... C'était là, là où j'allais chercher... la gloire, direz-vous: oh! jamais. Quand enfant je barbouillais les pages de mes livres ou de mes cahiers, était-ce de la gloire que je cherchais là-dedans, ou bien n'était-ce pas plutôt un sentiment naturel, une passion? Oui, assurément. C'était là, dans cette maison, que j'allais tout sacrifier à cette passion, que j'allais chercher à réaliser le rêve de ma vie.

J'ouvre la porte (l'atelier est au plain-pied); une grande toile me sépare encore des élèves; cette toile est agrafée dans le haut et un des côtés est cloué à la muraille; l'autre est libre; il n'y a qu'à l'écarter pour entrer. Dans mon trouble, je soulève la toile du côté cloué: elle résiste, je m'obstine, et me voilà au milieu d'un groupe auquel j'arrive presque à quatre. Ces messieurs n'étaient que cinq ou six: je les salue; l'un d'eux me répond, les autres se détournent, et je me mets à flâner de droite à gauche avec un aplomb royal. Il y eut bientôt quinze à vingt élèves dans la salle.

— Par qui êtes-vous présenté? me dit l'un d'eux.

— Par M. Gleyre, répondis-je.

— En ce cas-là, nous voulons bien vous recevoir.

Je m'étais mis à travailler dans un coin. Il y avait un bel homme à barbe noire pour modèle.

— Nouveau! cria-t-on d'une extrémité, de quel pays êtes-vous?

— Suisse.

— De quelle partie de la Suisse?

— Neuchâtel.

— Etes-vous *rouge* ou êtes-vous *blanc?*... Alors, vous êtes un modéré?

Je ne répondis pas.

— Il y a de bons fromages en Suisse, n'est-ce pas?

— Possible.

Ce dernier mot m'avait décontenancé; cependant, j'étais résolu à ne plus rien répondre, quand, décidé à me faire parler à toute force:

— Moi aussi, je suis Suisse, dit un élève. — Je levai les yeux sur mon interlocuteur. C'était un grand jeune homme blond, à moustaches, et qui me regardait fixement d'un air moqueur. Je pensai qu'il fallait être Genevois

pour ne regretter de la Suisse que les fromages. — Je suis de Lavaux, continua-t-il. — Cela m'étonnait. Ces jours derniers, j'ai appris que le prétendu Suisse était Belge. — Comment vous appelez-vous? D'où êtes-vous? me criait-on. Mais je ne répondis pas et me cachai le plus possible derrière mon portefeuille, comme derrière un bouclier, pour éviter leurs traits. Voyant mon silence, personne ne me dit un seul mot le reste de la séance ni les jours suivants...

Ah! que te dire, chère maman, de ce qui se passait alors en moi! J'étais découragé, effrayé même; il n'y a pas de discours dégoûtant qui n'ait été prononcé, pas de blasphème, pas d'infamie que je n'aie entendu. — Je me demandais si c'était à cela que l'art conduisait, si au bout de deux ans de séjour à l'atelier, mon oreille ne s'offenserait plus du mépris de tout ce qui est sacré. Je croyais que l'art était un abîme dans lequel je courais la tête baissée. J'étais en proie à un doute. Je lisais alors la vie de Robert, qu'Edouard Perrochet m'a donnée, et là je voyais que l'art, pour l'âme pure, est un chant qui s'élève vers le ciel, un besoin du cœur que le poète exprime dans ses vers et le peintre sur la toile. Ici je crois que beaucoup n'en font qu'un métier...

Aussitôt que le repos commence, je sors et vais me promener sous les allées du Luxembourg... Les repos sont d'un quart d'heure; je lis pendant ce temps un livre latin de Cicéron, ou bien je me promène en examinant les statues, les arbres, les fleurs. Ma pensée va alors vous chercher où je suppose que vous êtes: les enfants à l'école, toi au ménage, le papa à l'Ecluse, à l'Evole, au Mail; tante Suzette de la chambre à la boutique, de la boutique à la chambre; le grand-papa à son jardin, la grand'maman Bachelin dans son fauteuil. Ces moments sont bien doux et bien amers à la fois. Penser que j'ai laissé tant de choses derrière moi, tant d'êtres qui m'étaient chers, et tomber dans un vide si affreux!... N'importe, avançons dans cette route que j'ai cherchée si longtemps, travaillons vaillamment, acquérons ici le métier, et ensuite nous irons chercher la pensée dans l'Helvétie, cette terre des montagnes!

Jeune Helvétie, à toi notre espérance,
A toi nos vœux, notre amour et nos bras [1].

Oui, le sentiment de la patrie est toujours là, fort et inébranlable, comme aux beaux jours des fêtes de Zofingue, alors que les Rambert, les Friedrich, les Dupraz, venaient l'enflammer par leurs paroles. »

La journée du jeune artiste était distribuée comme suit: parti du logis à cinq heures et demie du matin, il arrivait un des premiers à l'atelier, où il travaillait jusqu'à midi; il déjeunait de deux sous de pain, qu'il mangeait en se rendant au Louvre. Bientôt il sentit le besoin d'un régime plus substantiel, et alla déjeuner à six sous chez un traiteur, en compagnie de maçons, de charpentiers et de manœuvres; puis il dessi-

[1] Juste Olivier.

nait au Louvre jusqu'à quatre heures, rentrait chez lui pour écrire ou dessiner encore, et, après son dîner de six heures, allait modeler à l'école de sculpture jusqu'à neuf heures. Il achevait sa journée dans le recueillement :

« La prière! Tu me dis de ne pas l'oublier. Ah! nous serions bien malheureux si nous n'avions pas la prière. Ne crains pas, chère maman, je ne sors jamais sans prier. On ne peut assez avoir l'idée de Dieu présente, ici où tout contribue à l'effacer. »

Quelques mois plus tard, il écrira à l'aînée de ses sœurs :

« Tu me rappelles notre séparation à la poste. Hélas! oui, elle était triste; mais il n'était pas nécessaire de m'en faire souvenir, non plus que des paroles de la maman : *N'oublie jamais le Seigneur!*... Elles sont toujours écrites au fond de mon cœur... Lorsque l'on est seul, triste, dans une ville où tout vous est étranger, c'est alors que l'idée de Dieu vient à vous, qu'elle vous étreint, qu'elle vous presse; ou bien aussi c'est alors qu'elle vous fuit, parce que vous la tuez. Heureusement, cette idée a toujours été l'ancre de mon salut. Qu'aurais-je fait sans cela? »

Avec la pensée de Dieu, celle de son cher village ne le quitte pas :

« Tante Suzette me voyait partir avec peine, parce qu'elle croyait que j'allais m'attacher à ce luxe, à ce faste des cités, et mépriser les lieux que j'avais tant aimés. Elle me connaît encore peu. Comment! je pourrais ne plus songer à ce village dont le clocher s'élance vers le ciel, à ces bois où j'aimais à m'égarer, à tous ces lieux où je ne puis faire un pas par la pensée sans y trouver un souvenir! Je pourrais ne plus songer à cette petite chambre d'en haut, où elle eût préféré me voir faire je ne sais quoi plutôt que de la peinture!... Oh! jamais! »

Dans son mal du pays, il recherchait les compatriotes :

« J'ai été chez M. Fritz Berthoud, le peintre de la *Bataille de Morat,* et chez M. Léon, frère du professeur[1]. Je vois ce dernier au Louvre tous les jours. C'est un bon Neuchâtelois, qui comprend facilement ma position à l'atelier, vis-à-vis de mes condisciples; il m'engage à continuer à ne pas me décourager, à mépriser ce qui doit être méprisé. C'est à Paris la seule personne à qui je puisse faire part de ce que j'éprouve. »

A ce moment, il appelle encore Paris la « ville de boue », la « ville impie », et paraît souffrir passablement à l'atelier des charges de ses camarades. Et, voyant l'inexpérience de cet élève qui n'avait encore

[1] M. Charles Berthoud, dont Bachelin avait suivi les cours à Neuchâtel avec un zèle particulier.

jamais dessiné d'après le modèle vivant, Gleyre le recommanda à l'un de ses aînés, M. LePère, sculpteur, qui enseigna à Bachelin la manière de mettre une figure en place.

« Je ne sais, écrit Bachelin le 14 juillet 1850, si je vous ai dit qu'il y avait un Neuchâtelois entré en même temps que moi : c'est M. Jacot-Guillarmod, de la Chaux-de-Fonds. » — Le jeune artiste allait, en effet, trouver des amis après un pénible noviciat. Le *massier* de l'atelier Gleyre était un jeune Transylvanien nommé Louis Schuller, neveu du graveur et photographe Martens, et fils d'un pasteur luthérien. Il avait conservé parmi ses camarades de Paris un sérieux et une tenue qui le faisaient respecter. « Il s'en allait chaque dimanche, raconte Bachelin, au culte allemand de l'église des Billettes, où il était moniteur d'une classe enfantine. » Tout le monde aimait cet excellent garçon, paisible, égal d'humeur, et qui faisait un peu de morale à l'occasion, mais sans pédanterie, sans nulle affectation. Le *massier* prit en affection le petit nouveau. Avec Simon, de Berne, et Jacot-Guillarmod, qui s'étaient liés à Genève, dans l'atelier de B. Menn, Schuller et Bachelin formèrent un petit cercle intime, où régnaient les simples et honnêtes traditions du pays natal. Nous trouvons dans une lettre adressée le 20 octobre 1890 par Schuller à Albert Anker et que ce dernier a bien voulu nous communiquer avec beaucoup d'autres documents, le souvenir de cette époque heureuse. Après avoir rendu un hommage ému à Frédéric Simon, « cet artiste par la grâce de Dieu si jamais il y en a eu », Schuller s'exprime ainsi sur Bachelin :

« Je l'ai aimé et estimé avec toute la ferveur qu'on peut mettre dans ces sentiments... Dans l'atelier Gleyre, voyant le jeune Suisse timide lire un auteur grec pendant le repos du modèle, je me sentis touché de sympathie et l'engageai à venir me voir dans mon grenier au sixième de la rue Bonaparte... L'accueil cordial qu'il y trouvait rassurait le jeune homme effarouché par les fanfaronnades de l'atelier et le dédommageait de ses illusions perdues. »

Les deux amis prirent un logis ensemble rue de Vaugirard, à deux pas de l'atelier : « Comme moi, écrit Bachelin tout heureux (novembre 1850), il aime une patrie de montagnes et de vallées... De plus, je suis voisin des Suisses, Guillarmod, Vouga et Clément, qui étudie la médecine. » — Et Schuller écrit de son côté : « En petit savant qu'il était, Bachelin m'initiait à la littérature française et me fit apprécier les beautés de ses auteurs favoris, de Tœpffer en première ligne. » En retour, Schuller enseignait à son camarade l'allemand et l'italien. Ils se partageaient les vils soins domestiques : « Nous avons chacun un dicastère dans le

ménage, écrit Bachelin: mon Hongrois fait le feu, moi le thé, du thé suisse que tu m'as donné et qui est excellent. Je vais chercher l'eau, et lui balaie. » — Ils faisaient de longues promenades aux environs de Paris : « Il me révéla, dit Schuller, la poésie du paysage dans les sujets les plus simples. De ce que j'entends de l'art, je lui dois la plus grande partie. Bien que j'aie quitté le drapeau pour devenir bourgeois, photographe, mon cher compagnon de chambre m'a conservé fidèlement son amitié. » Schuller, en effet, après un séjour assez long à Paris, où il s'occupa de lithographie, retourna en Transylvanie et y devint professeur de dessin. Jacot-Guillarmod alla le voir lors de son voyage de Hongrie et exécuta chez lui plusieurs tableaux remarquables que nos lecteurs connaissent. En apprenant la mort de Bachelin, Schuller écrivait à Albert Anker :

« J'ose dire que comme camarade un peu plus âgé que moi, Bachelin a exercé sur ma vie une influence si profonde et si bienfaisante, que je me suis toujours souvenu et me souviendrai toujours de lui avec la plus vive reconnaissance, jusqu'à ce que ce soit à mon tour de rejoindre la grande armée où tant des compagnons de mes jeunes années m'ont déjà précédé.[1] »

[1] On a pu voir à l'exposition Bachelin un portrait au crayon de Schuller lisant : nous donnons ci-dessous un croquis fait par M. F. Huguenin, d'après l'original.

(A suivre.) Philippe Godet.



PÈRE ET FILS

CONTE DE NOËL

A mon père.

— J'ai un fils... C'est un fils! oui! un fils!!

Celui qui poussait ces exclamations avait dans la voix un accent de joie et de triomphe; c'était un homme dans la force de l'âge, il se nommait Frédéric-Ulysse Perrenoud. Les Perrenoud, de père en fils, avaient toujours habité la Sagne, et le héros de mon histoire était attaché, d'un attachement de montagnard, au sol qui l'avait vu naître, et sur lequel avaient vécu ses aïeux. Tourbier et planteur d'échappements à ancre tout à la fois, il était également habile dans ses deux métiers et se reposait de l'un par l'autre.

Il avait eu déjà cinq filles, et les aimait toutes assurément; les trois aînées, Lydie, Isaline et Eulalie, aussi bien qu'Olympe et Cydalise, les cadettes; mais il trouvait qu'autour de la table de famille il manquait un fils; cela lui déplaisait, l'idée de céder à des gendres qui ne porteraient pas son nom, son nom sans tache, son nom de Perrenoud, dont il était si fier, toutes ses terres, réputées bien loin à la ronde, pour l'excellente tourbe qu'elles produisaient.

Il pensait à ce fils tant désiré, tout en plantant ses échappements. Quand ce regret l'empoignait à l'établi, la roue du burin fixe tournait plus vite, son front se plissait, il devenait silencieux, et était parfois si plongé dans ses réflexions, qu'il fallait lui adresser la parole à plusieurs reprises pour qu'il consentît à répondre. Il y songeait aussi en conduisant *ses bauches* à la Chaux-de-Fonds, alors le fouet claquait plus impérieux, et c'étaient des : « hué Fritz! hué Lizzie! » qui faisaient prendre aux pauvres bêtes, ordinairement traitées avec beaucoup de douceur, une allure plus rapide, tout en montant la Corbatière.

..... Et maintenant il avait un fils! il ne se possédait plus de joie! Son rêve longuement caressé, son rêve était enfin devenu une réalité.

Pendant plusieurs jours, ce fut là le grand sujet des conversations des Sagnards; Frédéric-Ulysse était, cela se voyait et se sentait, au comble du bonheur; il portait sa joie sur sa personne, partout avec lui; sa tête était plus droite, et ses yeux plus brillants; il allait, maintenant qu'il avait un héritier mâle, travailler avec plus de courage et plus d'entrain encore; la vie se parait pour lui de couleurs nouvelles: l'azur du ciel était d'un bleu plus intense, le sol — recouvert d'une épaisse couche de neige — on était en hiver, en décembre — d'une plus éclatante blancheur.

L'enfant, d'une vigoureuse constitution, était venu au monde un dimanche, ce qui évidemment présageait un enfant pieux. On le baptiserait bientôt et il recevrait solennellement les prénoms de son père, ce serait un Frédéric-Ulysse... et un Perrenoud encore.

C'est un fait étrange au premier abord, mais pourtant mainte fois constaté que, chez les natures les plus robustes, on rencontre à côté de la fermeté du caractère et de la droiture de la volonté, un penchant aux visions et une imagination très active qu'on ne s'attendrait point à trouver en elles; il n'y a pas que les êtres fluets et pâles et les blondes demoiselles pour être rêveuses et prendre des airs penchés. Il arrive aussi aux tourbiers de rêver tout éveillés et d'avoir des visions, témoin ce qui arriva à Frédéric-Ulysse.

* * *

Or, un soir, le poupon avait atteint ses sept jours; tout reposait dans la maison; Frédéric-Ulysse père (on est bien obligé de s'exprimer ainsi, depuis qu'il y a, dans le même coin de terre, deux personnes du même nom) avait veillé assez tard pour achever un carton d'échappements. Avant d'aller se livrer au repos, il se mit à faire ce qu'il appelait *la tournée*, c'est-à-dire l'inspection des chambres, de la cuisine, du grenier, de la grange, de l'écurie, afin de se rendre compte de l'état des choses. Tout ne devait-il pas être bien en ordre?

Il le répétait toujours à son entourage, qui se plaignait de ses longues, fastidieuses et bruyantes promenades, car il avait la démarche lourde: ...L'œil du maître! l'œil du maître!... et les rôdeurs *donaues,* et les *wandergsell;* à même que j'en ai vu un de loin, et la greffière, qui m'a dit qu'elle en avait trouvé un qui se cachait *dernier le boiton.*

Ce soir-là, la promenade fut faite comme d'habitude, avec une seule modification au programme ordinaire: elle eut lieu à pas de loup. Depuis qu'il était père d'un fils, il marchait sans bruit, dans la crainte de le réveiller; jamais, pour ses filles, il n'avait eu tant d'égards, mais pour son fils, son fils unique!...

Parvenu dans la chambre où dormait le poupon, il s'assit un instant, ayant eu bien soin de laisser son *quinquet* encore allumé dans la pièce à côté; il voulait seulement écouter la respiration du petit enfant; oh! quelle musique, quelle douce musique pour l'oreille d'un père; la maman dormait bien, et le bébé aussi.

Tout à coup, au milieu de l'épaisse obscurité qui remplissait la chambre, il lui sembla qu'une douce lumière apparaissait; elle grandit et bientôt, aux clartés de ce soleil étrange, le père put distinguer le berceau dont il s'approcha à la hâte, et là il put voir clairement son enfant qui le regardait fixement. Il lui parut qu'il voulait lui parler, et vraiment, ô merveille, entre le poupon et le père s'engagea un dialogue que je vais vous raconter.

Celui-ci disait :

— *Freidery*-Ulysse, qu'es-tu venu faire sur la terre?

Et le petit, laissant errer sur ses lèvres un doux sourire, lui répondit, tandis que ses prunelles brillaient d'un éclat très vif :

— Danser !

Alors le père, rendant sa voix aussi douce que possible, en lui donnant pourtant une teinte d'affectueux reproche, presque de sévérité :

— T'es venu pour danser? mais y penses-tu? toi, mon fils, toi? Les Perrenoud de ma race n'ont point été des amis du plaisir et des fêtes, et tu sais : « Bon sang ne peut mentir », dit-on. Ah! sans doute, à l'occasion, ils ont tous su boire un bon coup de vin du pays et danser un menuet, voire même que ta défunte grand'mère le dansait si bien qu'elle en était réputée dans tout le vallon. Mais cela ne doit arriver que rarement, cela n'est pas pour remplir la vie, pas question de faire le lundi; un Perrenoud,... c'est cela qui serait une horreur!!...

Qu'es-tu venu faire ici-bas, qu'es-tu venu faire?

Et le poupon, à cette seconde interpellation, répondit, en poussant un soupir, presque un sanglot :

— Pleurer!

— Mais, *Freidery*-Ulysse, c'était pas la peine du voyage. Oui! oui! on pleure dans ce monde; ah! j'ai bien pleuré quelquefois, moi qui te parle; ainsi, quand ma jument de dix ans, (quelle bête c'était!) a crevé du charbon, un mardi, j'en ai répandu de chaudes larmes, à croire que je ne pourrais plus jamais me ravoir. Je ne pensais plus me consoler de ce gros chagrin. J'ai aussi pleuré quand mon père est mort pour s'être tourné *les sangs* et avoir eu les *sicopes*. Mais, tu ne seras pas un pleurnicheur, de ces gens qui font des longues mines et qui poussent toujours

des soupirs! — Et regardant sa main virile et la montrant au petit enfant, il ajouta : Vois, ce n'est pas la patte d'un pleurard, et tu feras comme moi, *qué oui?*

Qu'es-tu venu faire sur la terre, *Freidery*-Ulysse? dis-le moi.

Le poupon, cessant ses sanglots, mais avec quelque chose de sérieux sur son petit minois, murmura d'un air bien décidé, qui ressemblait à celui de son papa quand il concluait un bon marché :

— Travailler!

— Ah! quel bon mouvement! s'écria le père, quelle bonne parole! *Le mâtin,* il chasse de race, tu seras un vrai Perrenoud, de bonne heure sur ses jambes et le dernier à l'ouvrage. Tu me fais plaisir, j'aime ça, *t'es du crû,* ça se voit; mais rien d'étonnant, fit le père, en redressant sa taille avec un légitime orgueil. Mais, mon petit, la terre est basse, la tourbe est lourde, les gens à la mauvaise foi, et vois-tu, les échappements sont peu payés, l'ouvrage va mal et je travaille pour la Russie. Bah! je t'apprendrai toutes les ficelles du métier, et à nous deux, tu verras quelle besogne! Je vois déjà ces tas de cartons qu'à nous deux nous allons faire. Mon fils, tu seras un bon horloger, pas un gâte-métier, mais un artiste. Ah! les échappements à ancre, si tu savais, c'est du sublime, c'est de l'art! mais tu auras de la peine, prends garde.

Qu'es-tu venu faire sur la terre? dit le père d'une voix qui allait s'attendrissant.

A cette dernière question le poupon répondit encore, cette fois plus longuement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici :

— T'aimer, oui, t'aimer, papa. C'est pour cela que je suis venu ici-bas, pour toi viendra la vieillesse, ta taille se courbera, tu auras besoin d'un appui, ton cœur aura soif de tendresse; en vieillissant, on redevient enfant, et l'enfant ne vit guère sans caresse! je serai ton soutien, ta joie et ta couronne, je viens t'aimer.

Et pendant qu'il parlait ainsi, la lumière brillait plus intense, de blanche elle devenait rose, pour prendre ensuite les teintes si séduisantes de l'azur; alors elle parut s'évanouir doucement, et elle avait disparu depuis longtemps, que Frédéric-Ulysse, père, la voyait encore, tant elle avait été éblouissante, tant elle avait rempli ses yeux, tandis que sur ses joues basanées coulaient deux grosses larmes, aussi grosses que celles qu'il avait dû verser quand la jument Lizzie avait péri du charbon. Et la vision disparut avec la lumière, l'on n'entendit plus que la respiration régulière et cadencée du poupon, qui ferma les yeux et reprit son sommeil, un moment interrompu.

C'était une vision, car, j'aime bien à vous le dire, cela ne s'est vraiment pas passé ainsi; les poupons ne parlent pas à sept jours, non, pas même à la Sagne, et les lumières surnaturelles sont rares de notre temps.

Mais Frédéric-Ulysse n'en voulut pas démordre; il prétendait que c'était arrivé — on le traita de fou, de prophète; pendant un temps, on l'appelait même le nouveau Daniel; mais tout s'oublia bientôt, et l'on n'en causa plus, surtout quand on vit que rien dans ses habitudes n'était changé, qu'il vendait sa tourbe avec le même aplomb, donnant toujours bonne mesure et bonne marchandise, et que la roue de son burin fixe tournait comme ci-devant jusque bien avant dans la nuit.

Je n'aurais jamais pu vous narrer cette histoire, si je n'avais pas été *à la cure* avec Eulalie; nous étions de la même *volée*, il y a déjà bien des lunes de cela; nous demeurions près l'un de l'autre et nous revenions ensemble après la leçon. Elle m'a conté le fait elle-même pour me montrer qu'on n'était pas des incrédules dans sa famille. Bien que tourbiers, souvent penchés vers la terre, on sait pourtant, de temps à autre, disait-elle, *guigner* aussi, *quoique ça*, du côté du Ciel — où c'est là seulement que les poupons, encore tout petits, savent déjà parler et dire de ces choses qu'on n'oublie plus, quand on les a entendues!

PIERRE DE L'ARVOUX.

TARIF DE PÉAGES EN 1749 ET EN 1891

En ce moment où tous les Etats s'entourent de hautes barrières douanières et où la Suisse, elle aussi, entre résolument dans le grand courant protectionniste, il peut être intéressant de comparer les droits dont étaient grevées, il y a un siècle et demi, les marchandises entrant dans le pays de Neuchâtel, avec ceux qui viennent de nous être imposés.

Nous avons sous les yeux le tarif des péages qui fut appliqué à toute marchandise passant au pont de Thielle, dès le 11 janvier 1749: « Tarif des péages dus au Roi à cause du Pont de Thielle, auquel le Commis de S. M. devra se conformer et exiger le Péage, suivant ce qui est marqué ci-après en chaque article, à commencer le 11 janvier 1749. » La comparaison entre ce tarif et celui des douanes fédérales du 10 avril 1891 est instructive ; on ne dira pas que, dans ce domaine-là au moins, nous n'ayons pas progressé.

Voici quelques-uns des droits de péages à ces deux dates :

	1749	*1891*
	Par pièce	Par pièce
Bœuf	Fr. 0 035	Fr. 30 —
Taureau, vache	» 0 035	» 25 —
Mouton, brebis, chèvre . . .	» 0 015	» 2 —
Porc gras	» 0 07	» 8 —
	Par quintal métrique	Par quintal métrique
Riz	Fr. 0 035	Fr. 2 50
Céréales	» 0 035	» 2 50
Fromage	» 0 28	» 6 —
Beurre	» 0 42	» 8 —
Lard	» 0 42	» 8 —
Vin	» 0 02	» 6 —
Vinaigre	» 0 03	» 40 —
Thé	» 0 56	» 40 —
Chocolat	» 0 56	» 30 —
Café	» 0 42	» 3 50
Sucre	» 0 42	» 9 —

	1749 Par quintal métrique	1891 Par quintal métrique
Huile	Fr. 0 28	Fr. 20 —
Miel	» 0 28	» 15 —
Raisins secs	» 0 28	» 20 —
Tabac	» 0 28	» 25 à 150
Etoffes de soie	» 0 56	» 16 —
Etoffes mi-soie	» 0 42	» 100 —
Rubans de soie	» 0 56	» 100 —
Dentelles	» 0 56	» 150 —
Etoffes de laine	» 0 42	» 100 —
Toile de coton	» 0 28	» 10 à 50
Chapeaux	» 0 42	» 200 —
Pelleterie fine	» 0 56	» 250 —
Pelleterie commune	» 0 42	» 250 —
Souliers, bottes	» 0 28	» 60 à 130
Pendules, montres, glaces, etc.	» 0 56	» 20 à 100
Epingles, aiguilles	» 0 42	» 35 —
Papier	» 0 28	» 10 —
Cartes à jouer	» 0 28	» 120 —
Livres	» 0 28	» 1 —

La charge de receveur des péages au pont de Thielle ne devait pas être une sinécure cependant, quelque minimes que fussent les droits qu'il avait à percevoir, car il avait à surveiller non seulement ce qui passait sur le pont, mais encore ce qui passait dessous, parfois la nuit et sans bruit; il devait en outre avoir le regard singulièrement perspicace, car comme tous gens, à pied ou à cheval, utilisant le dit pont pour franchir la Thielle, étaient tenus à un droit de passage, il avait à discerner à première vue quelle religion ils professaient, quelle vocation ils exerçaient, quels liens de parenté les unissaient. Aux gens d'église, aux docteurs et aux écoliers, il ne devait rien réclamer, mais à toute autre personne à cheval, 1 crutzer; à pied, $^1/_2$ crutzer; à un juif à cheval, 4 crutzers; à un juif à pied, 2 crutzers; à l'époux et à l'épouse, à chacun 2 crutzers. A quoi distinguait-il un juif d'un chrétien, un savant d'un ignorant, un époux et une épouse d'un frère et d'une sœur? Le tarif des péages dus au Roi ne nous le dit pas; sans doute, lorsqu'il était dans l'incertitude, le commis de S. M., comme le tarif des douanes fédérales, appliquait le droit le plus élevé.

C. Chatelain.

NOUVEAU RÉCIT

DE LA

MORT DE L'AVOCAT GAUDOT

TIRÉ DU JOURNAL DE LARDY, D'AUVERNIER, 1768

La première partie de ce journal-manuscrit a été rédigée par J. Lardy, d'Auvernier (1565-1587); la seconde partie, reprise à l'année 1694, est rédigée par P. Lardy (voyez fin, page 2 de l'année 1710). Il semble avoir été poursuivi dès 1750 par une autre personne de la famille.

Quoique le récit que nous transcrivons ici ait été tracé par la main d'un homme plus habile dans l'art de cultiver la vigne que dans celui de tenir la plume, il ne manque ni d'un certain pittoresque, ni d'un certain intérêt. L'ortographe en est très incorrecte, les ponctuations font souvent défaut ou sont inexactes, certaines phrases manquent de clarté, certains détails sont transposés ou repris après coup.

Au point de vue de la composition, le récit est donc très imparfait; il est aussi très incomplet, puisque l'auteur ne retrace que ce qu'il a vu ou entendu raconter; il renferme néanmoins plusieurs détails nouveaux et intéressants sur ce drame monstrueux qui eut pour catastrophe l'assassinat de Gaudot, opéré sous les yeux des autorités presque passives. Bref, c'est le récit rapide d'une personne qui, encore sous l'émotion des faits, en retrace les grandes lignes avec une certaine vigueur de plume.

*
* *

M. l'avocat-général Gaudot revint de Berne le 24 (mars) au soir, arriva avec Son Excellence M. de Derchaud et devoit être installé Lieutenant-Gouverneur, le 27. Il avoit gagné à Berne deux procès contre (les bourgeois de)[1] la ville de Neuchâtel, (procès) qui leur otoient bien de

[1] Les mots entre parenthèse ne se trouvent pas dans le manuscrit; nous les avons ajoutés.

leurs droits et même des franchises. Les frais alloient pour Neuchâtel à 40/m (40,000) francs environ; la ville s'étoit laissée condamner par contumace, parce qu'il y avoit des articles qui regardoient tout le pays. Elle fut obligée de se soumettre à tout pour éviter une exécution de la part de LL. EE. de Berne qui avoient déjà accordé à S. E. Monseigneur de Lentulus[1], désigné gouverneur de Neuchâtel, 9000 hommes (et) du canon à proportion. Tout cela avoit occasionné une fermentation extraordinaire à Neuchâtel, (fermentation) qui se manifesta à l'arrivée de M. Gaudot, qui fut environ les 7 heures du soir.

Dès qu'il fut dans sa maison, il y eut de la part des enfants un bacchanal qui dura fort longtemps, quoique le magistrat crut y apporter ses soins et mettre des livrées de la ville devant sa porte. Ce ne fut cependant rien auprès du lendemain 25, qu'il y eut tout le jour un vacarme et un bruit affreux, jusqu'à environ les 7 heures du soir, quoique les grenadiers fussent commandés pour empêcher le désordre.

Le magistrat fit trouver une voiture pour sauver M. Gaudot, mais la populace la renversa, coupa les rênes des chevaux, et on avait aussi barricadé les chemins avec des chars, des tas d'échalas et autres denrées trouvées là, pour qu'(elle) (mot illisible) ne pût pas passer. Vers les 8 heures que les pierres jetées aux fenêtres et (les) huées continuèrent, on enfonça sa porte, les portes de la cave (et du) bouteiller, dès que M. Gaudot se mit à tirer des coups de pistolet par les fenêtres, lesquels coups ne blessèrent heureusement personne; cela causa un acharnement terrible; on monta dans ses appartements et on jeta tout par les fenêtres. Cependant cette multitude étoit sans armes. Comme on montait au second étage, un nommé Droz, menuisier, âgé d'une vingtaine d'années, marié à la fille de Jaquet, *boutonnier* de Corcelles, entrant dans l'antichambre, reçut un coup de pistolet[2] de M. Gaudot au col, qui sortit par l'épaule. Malgré sa blessure mortelle il se lutta avec lui (Gaudot) et son neveu Favarger[3]; il le colleta longtemps, ce qui se faisoit voir par les marques de sang, empreintes de tous côtés dans cette antichambre. Enfin l'avocat et son neveu le poussèrent à la porte (d'autres disent dans une sorte de placard) et le laissèrent cy (si) bien là, qu'il fallut une hache pour l'enfoncer et tâcher de lui donner du secours, s'il vivait

[1] Le général baron Robert, seigneur de Lentulus, né en 1714, d'une famille bernoise au service d'Autriche.

[2] Selon d'autres, un coup d'épée.

[3] Josué Favarger, neveu de Gaudot.

encore. Ce coup arrêta longtemps le tumulte. Ce fut pendant cet intervalle qu'ils (que les gens du peuple) coururent s'armer. Les coups de pistolet lâchés par les fenêtres firent revenir cette populace et ce fut alors qu'on enfonça la dite porte et qu'on tira depuis le premier étage dans celui du second une quantité de coups de fusil. Enfin environ les 10 heures, on entra depuis l'antichambre dans le poêle (salon) où il (Gaudot) s'étoit réfugié, et il avoit déjà reçu plusieurs coups de feu. Lorsqu'on entra il cria qu'il se rendoit, qu'on eût pitié de lui et qu'on le conduisît prisonnier au Château. La populace était trop animée pour le faire. Il reçut encore plusieurs coups qui l'étendirent mort. Le Magistrat et les quatre ministraux ont fait tout leur possible pour pouvoir le sauver, mais l'acharnement était trop grand, pour qu'ils pussent y réussir [1]. Le dimanche soir, un officier berlinois, nommé de Ziethen, voulut, en frappant à tort et à travers, mettre le holà! mais il fut maltraité et ayant voulu mettre l'épée à la main, il risqua d'être tué: il fallut le faire escorter chez lui par des grenadiers. On laissoit entrer et sortir ses servantes (celles de Gaudot) aussi bien que M[me] son épouse, laquelle on fit sauver par les fenêtres. Environ les 7 heures, M. Favarger se sauva aussi par dessus le toit, après avoir laissé son ceinturon sur des *sarments* (c'est-à-dire sur un tas de sarments déposés là) (et) ses bottes sur le toit. Il étoit, à ce qu'on dit, caché dans la cheminée, et en descendit après et se sauva. On dit que jamais on a vu un pareil bacchanal et acharnement et qu'il y a eu encore deux personnes de blessées par l'avocat et son neveu. Si on n'avoit pas pu le trouver, la populace démolissait la maison pour qu'il n'échappa pas. On l'ensevelit le mercredi à 6 heures du soir. Personne ne l'accompagna que M. le conseiller Rougemont son cousin germain, son beau-frère, M. le ministre de Saint-Blaise et un fils de ce dernier. La populace crioit d'un air tranquille et sombre le lundi: « Nous voulons l'avoir mort ou vif! » On dit qu'ils ressemblaient à tous de forcenés. Cette mort a occasionné que nous avons eu des troupes ici de la part des Bernois, auxquelles S. E. M. de Derchaux s'adressa de la part du Roi pour 800 hommes. Ils (MM. de Berne) n'osèrent pas cependant y venir seuls; ils conduisaient (avec eux) MM. de Lucerne, (de) Fribourg et (de) Soleure, comme alliés du Souverain, lesquels arrivèrent ici le 20 mai, avec un attirail d'artillerie, composé de chacune de ces troupes (et) de deux pièces de campagne, et les Bernois qui outre ce nombre, y joignirent deux hobitz

[1] Ceci est contredit par les faits.

(obusiers) avec munitions proportionnées à pareil attirail; on plaça ces deux derniers sur la terrasse (du château?) prêts à foudroyer la ville.

Au premier mouvement, le reste fut distribué à la porte de l'hôpital (2), au Château (1), sur la place, et au bord du lac (2)[1]; tout cet appareil a été pour pendre quatre personnes et un roué en effigie. Ils sont partis le 10 août à $4\,^1/_2$ heures du matin. Il y avait (en) outre les officiers qui commandoient ces troupes, dont le commandant bernois, lieutenant-colonel lucernois, major fribourgeois, représentants. Nous avons dans tout le pays les plus grandes obligations à MM. de Fribourg et principalement à Lucerne et Soleure; car sans ces messieurs, nous aurions été à plaindre. Les représentants étoient: Berne, M. Fischer; Lucerne, M. Möor; Fribourg, M. de Forel; Soleure, M. d'Aiguicher, le colonel de Watvil, lieutenant-colonel M. Schnidre, major M. de Castela, qui avait avec lui son frère, et M. Gady, son beau-frère; commandant de Soleure, M. Grimm. La conférence pour le rétablissement de toute chose dans ce pays se tint à Morat. LL. EE. sont pour Berne, MM. (?); Lucerne, MM. (?); Fribourg, MM. Werdt et Montenac; Soleure, MM. Gloutz et Bise.

*
* *

Voir, pour plus de détail et pour la rectification de certains faits, la belle étude de M. Georges de Pury sur Gaudot, *Musée neuchâtelois*, année 1875, et l'étude de M. A. Bachelin, sur le baron de Lentulus, *Musée neuchâtelois*, année 1887.

[1] Ces chiffres indiquent vraisemblablement les compagnies.

A. Godet.

LES ANCIENNES MONNAIES DU CANTON DE NEUCHATEL

On peut dire que c'est par un heureux hasard que les procès-verbaux de la fonte de nos anciennes monnaies me sont tombés sous les yeux, au moment où ils allaient rejoindre une partie de maculature destinée au pilon de Serrières. Ces procès-verbaux sont sauvés et, sous la forme d'un dossier, ils prendront place dans les nouvelles archives de l'Etat.

Le *Musée neuchâtelois*, organe de la Société d'histoire, est le recueil tout désigné pour recevoir communication de ces documents, qui ont une certaine valeur historique, car, pendant des siècles, nos ancêtres, qui n'avaient aucune idée des coupons commerciaux, payaient au comptant, sans escompte, le pain, la viande, les légumes, les étoffes, etc., avec de belles et bonnes pièces de 21, 14, 10 $^1/_2$, 7, 5 et 1 *batz,* et, comme appoints, des *demi-batz* et des *crutz.*

Y a-t-il encore debout un dixième de la population de notre canton qui se souvienne de cette époque? nous ne le croyons pas. Il est donc utile de mettre sous les yeux des générations futures les moyens dont nos pères disposaient pour leurs relations commerciales de tous les jours.

La loi fédérale sur la réforme monétaire est du 7 mai 1850.

L'arrêté fédéral concernant le retrait des monnaies est daté du 8 septembre 1851.

L'arrêté du Conseil d'Etat de Neuchâtel pour la mise à exécution de l'arrêté précité est du 12 septembre 1851; il est ainsi conçu:

« La caisse centrale du retrait des monnaies, au château de Neuchâtel, sera ouverte tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures, dès le 15 septembre courant au 15 novembre inclusivement. »

Le premier envoi dirigé sur l'hôtel des monnaies, à Berne, pour être fondu, consistait en 5 sacs de 8,000 pièces de 1 batz, soit 40,000 batz, d'un poids de 121 kilos.

Le procès-verbal de fonte est ainsi conçu:

« *Procès-verbal*

d'une fonte d'anciennes monnaies du Canton de Neuchâtel faite à Berne, à l'Hôtel de la monnaie le 4 novembre 1851, en exécution de la loi

fédérale du 7 mai 1850 sur la réforme monétaire et d'après les prescriptions de la commission fédérale des monnaies.

« Le susdit jour à 6 1/2 heures avant midi et dans le local sus mentionné à Berne, il a été présenté aux commissaires fédéraux pour les fontes :

MM. J.-B. Sidler, conseiller d'Etat de Lucerne,
Chs Bel, graveur à Lausanne,

par M. le Dr Custer, chef des fontes, agissant au nom et par les ordres de la commission des monnaies, les quantités suivantes de monnaies du Canton de Neuchâtel, contenues dans 5 sacs, savoir :

« 5 sacs de 8000 pièces Batz de Neuchâtel, 40,000 Batz, pesant 121 kil. 828 gr. Après qu'en leur présence les sacs eurent été vidés de leur contenu, les commissaires se sont assurés par une inspection générale ainsi que par la révision spéciale d'une portion prise au hasard du contenu de chaque sac, de l'identité des sortes et de l'origine des monnaies à eux présentées avec la déclaration du tableau ci-dessus; et particulièrement ils se sont convaincus de ce qu'il ne s'y trouvait mêlées ni des monnaies d'un autre Canton, ni d'autres sortes que celles ci-dessus indiquées. »

Il a été adressé à l'hôtel des monnaies à Berne :

332,961	batz		représentant	une valeur	de fr.	19,292
333,652	demi-batz		»	»	»	8,812
67,387	crutz		»	»	»	536
18,831	pièces de	21 batz	»	»	»	50,908
862	»	14 »				
3,030	»	7 »	»	»	»	3,467
9	»	5 »				
3,500	»	10 1/2 batz	»	»	»	4,495
				Valeur totale	fr.	87,510

Le retrait des monnaies s'est fait en deux mois, d'une manière complète, car les pièces de cette époque sont devenues bien rares. Il en existe cependant de nombreuses collections dans les communes et chez des particuliers. L'Etat en possède une. Quarante années se sont écoulées depuis le retrait des monnaies. A cette époque, le pain se vendait 3 crutz, soit 16 centimes la livre (1/2 kilo); le vin blanc 7 crutz, soit 37 centimes le pot (1 1/2 litre); la viande de bœuf 2 batz, soit 42 centimes la livre (1/2 kilo).

PETITPIERRE-STEIGER,
Conseiller d'Etat.

MISCELLANÉES

Mémoyres de plusieurs choses remarquées par moi Abraham CHAILLIET, dempuis l'an 1614.

(Suite. — Voir la livraison de décembre 1889, page 296.)

Au mois d'octobre passé plusieurs tant hommes que femmes du Canthon de Schwritz, convertis à la vraye religion réformée, se retirèrent à Zurich bien à la haste. D'aulcuns fusrent appréhendés et mis en estroycte pryson et cruellement tourmentés et aulcuns menés à l'Inquisition à Milan qui y ont estés cruellement mis à mort. Il en eschappa ung des prisonniers qui se retira aulcy à Zurich. Ils en firent aussy à mourir au dict Schwitz trois ou quatre qui ne voulurent jamais révolter de la foy, mesme ung qui estoit beau fils du Landtaman. Ceux de Schwitz ne leur voulurent laisser leurs biens ains leur confisquèrent tout.

Ceux de Zurich les reçurent fort humainement et leur firent de grands biens et mesme Messieurs de Berne leur firent aussy bien du bien. Il se tint plusieurs journées à ce sujet entre les Canthons.

On croyoit assurément que la guerre seroit évitée; Messieurs de Zurich avec aussy les aultres Canthons de la Religion se portoient fort pour ces pauvres gens. Il avoient choisi l'Advoyer Graffenried de Berne et l'Advoyer de Lutzern avec quatre aultres de ceux de la Religion et deux Papistes, mais ne firent rien; on se préparoit partout deux armées. Il se tint encore une journée à Bade qui ne réussit point.

Ceux de Zurich et de Berne firent imprimer un manifeste et publier partout contre les Canthons papistes qui disoit que dans Lutzern il y avoit une lettre, comme ceux du dict Zurich avoient confessé, qui estoit la lettre dans la Tour de l'Eau, qu'ils tenoient une Religion héréticque faulse et méchante. Ceux de Lutzern nioient l'avoir dict.

La difficulté d'entre Messieurs de Zurich et de Schwitz n'ayant pu estre terminée tous les petits Canthons et Lutzern prindrent les armes comme aulcy ceux de Zurich, n'ayant Schwitz voullu acquiesser à la justice des Canthons arbitres. Ceux de Zurich mirent le siège devant Rapperswil sous la condhuyte du général Werdtmuller, mais ayant esté quelques semaines devant, levèrent le siège.

(A suivre.)

VUE DES BRENETS, PAR AB. GIRARDET

(AVEC PLANCHE)

La vue ci-contre du village des Brenets, dont nous avons reproduit la partie centrale, a été gravée par Abram Girardet à la même époque que celles du Locle et de la Chaux-de-Fonds, soit de 1792 à 1794.

Nous pouvons ainsi, comme pour les deux grands centres industriels de nos montagnes, constater quelle transformation totale les Brenets ont subie depuis un siècle. Sans doute, la marche du temps et les progrès de l'industrie n'auraient pas à eux seuls modifié aussi profondément la physionomie du plus pittoresque de nos villages montagnards, sans le concours du terrible incendie du 19 septembre 1848, qui consuma vingt-trois maisons et endommagea considérablement le temple, dont les cloches furent fondues. Cet ancien édifice, bien qu'affecté à une autre destination, subsiste encore à peu près tel qu'il figure dans la gravure de Girardet. Son clocher, cependant, a perdu sa flèche depuis l'incendie.

Ici, comme dans ses vues du Locle et de la Chaux-de-Fonds, l'artiste a animé son premier plan de figures intéressantes et prises sur le vif. Les dimensions du journal ne nous ont permis de reproduire de ce premier plan que le Doubs, traversé par un bac en forme de radeau.

Girardet avait pris son point de vue de la rive française, où il avait dessiné à ses pieds une vieille masure des bords du Doubs, entourée de quelques arbustes malingres et d'une de ces barrières de pâtures particulières au Jura. Sur le chemin descendant à la rivière circulent des voyageurs dont l'un, conduisant son cheval par la bride, s'en va prendre le bac. Plusieurs bateaux sillonnent les eaux tranquilles du « lac », transportant, qui des voyageurs, qui des planches, prises au dépôt figurant dans notre dessin.

Les costumes de ces personnages, leurs tricornes et leurs cadenettes, leurs culottes et leurs bottes à revers, serviraient, à défaut d'autres renseignements, de date certaine à cette belle planche de l'illustre graveur neuchâtelois.

O. HUGUENIN.



FRAGMENT D'UNE VUE DES BRENETS

Par Ab. GIRARDET, dessin de O. HUGUENIN, 1792-1794

TYP. H. WOLFRATH & Cie, NEUCHATEL.


Diam 0,65
FAIENCES
du Val-de-Travers
XVIII Siècle

LES FAÏENCES DU VAL-DE-TRAVERS

AVEC PLANCHE

Si nous n'avons aucune incertitude sur l'existence de *poêliers-terriniers* au Val-de-Travers, et particulièrement à Couvet, dans les siècles passés, nous éprouvons quelques difficultés au sujet des *faïenciers* proprement dits.

Y a-t-il eu autrefois de véritables fabricants de poterie au Vallon? Telle est la question qui se pose.

Après avoir été longtemps combattus et hésitants, nous en sommes arrivés, à la suite d'études longues et sérieuses, à nous convaincre que le Val-de-Travers, et en particulier le village de Couvet, a vu fleurir au siècle passé, à côté de l'industrie des poêles peints, celle DES FAÏENCES, *décorées de sujets peints en camaïeu ou en polychromie.* Sans doute, bien des objections peuvent nous être présentées : en premier lieu, les pièces sorties des mains des artistes de Couvet ont une analogie si frappante avec celles des fabriques d'Alsace, de Delft ou de Marseille, qu'il est difficile de les distinguer; en second lieu, à part quelques rares pièces signées d'un C, elles ne portent aucune marque qui les rende reconnaissables; en troisième lieu, la terre et les produits employés sont pour ainsi dire identiques à ceux des fabriques ci-dessus mentionnées[1].

D'autre part, si nous tenons compte des témoignages écrits de MM. de Chambrier et Allamand[2], des souvenirs personnels des vieillards[3] de la localité descendants des anciens potiers, des traditions

[1] La Vaisselle de terre était déjà d'un usage commun chez nous au milieu du XVIIIme siècle, comme le prouve le Tarif des Péages de 1749, page 12. Elle remplaçait peu à peu les ustensiles de bois et d'étain.

[2] Dans la statistique de la Châtellenie du Val-de-Travers, par M. Allamand fils, on lit, page 66: «Ainsi, on y trouve (à Couvet) des fondeurs, etc., des mécaniciens, etc., des *potiers* en grand nombre.

[3] L'un d'eux, J.-N.-Henry Petitpierre, mort en janvier 1848, à l'âge de 85 ans, disait à M. Gust. Petitpierre que les terriniers actuels n'étaient plus que des *barbouilleurs,* tandis qu'autrefois les terriniers étaient riches comme des communes!

locales conservées religieusement de père en fils, enfin de l'existence aux Champs Girard, sur Couvet, d'une dernière fabrique de poteries encore en activité, nous serons, pour ainsi dire, contraints d'admettre que la faïencerie proprement dite a été cultivée dans les siècles passés, conjointement avec la poêlerie, au Vallon et en particulier à Couvet.

Que toutes les pièces qui vous sont présentées comme originaires du Val-de-Travers y aient été fabriquées et soient authentiques, nous en doutons. Les souvenirs trompent, les traditions sont parfois erronées, certaines pièces données comme véritables proviennent manifestement de manufactures étrangères. Il y a là tout un chaos à débrouiller.

Il ne s'agit donc pas, dans le cas présent, d'un art original, ayant un caractère bien déterminé, mais plutôt d'imitations fort bien faites et dépassant parfois, au point de vue du décor et de la couleur, les modèles qui ont inspiré le copiste. En outre, nous avons retrouvé chez M. G. P. P., à Couvet, *des copies de groupes de fleurs*, peints en couleurs sur papier (roses, tulipes, myosotis, renoncules), par une dame de la localité, au commencement de ce siècle, et ces fleurs ont une analogie frappante avec celles que l'on retrouve sur les pièces de faïences qui semblent certaines, comme si ces peintures de fleurs eussent dû servir de modèles ou d'exercices décoratifs aux peintres-faïenciers du Vallon. Un très joli poêle de Neuchâtel, actuellement à Cressier, peint en camaïeu par Simon Jeanrenaud, du Val-de-Travers, offre le même décor (tulipes, roses, chrysanthèmes, papillons, etc.)

Quels sont donc alors les caractères de la faïence de Couvet? Voici, à notre avis, comme on peut la définir.

La terre employée est une argile peu homogène qu'on trouve en abondance près de Couvet. Mélangée avec du sable, elle prend, après la cuisson, un aspect jaunâtre, à cassure terreuse, qui disparaît sous une couche épaisse d'émail blanc à l'aspect laiteux. Les matériaux employés n'étant pas toujours broyés assez finement, et le mélange des matières étant souvent fait dans de mauvaises proportions, il en résulte que fréquemment l'émail n'a pas mordu partout également et qu'il s'est produit des creux ou cuvettes que le décorateur a cherché à cacher en les recouvrant d'une feuille, d'une fleur ou d'un insecte, jeté là comme au hasard. Ceci suppose nécessairement une seconde cuisson; aussi un grand nombre de pièces ont-elles six pernettes[1] au lieu de trois. Le

[1] On nomme pernettes les traces laissées sous la pièce par le trépied de fer, sur lequel elle est posée, lors de la cuisson.

bord des pièces laisse fréquemment à désirer, il est assez souvent éraillé ou entamé.

Cette préparation défectueuse, unie au peu d'homogénéité de la terre employée, a été, croyons-nous, pour une bonne part dans la disparition de l'industrie de la faïence au Vallon, ce qui ne veut pas dire que l'on ne trouve par-ci par-là des pièces de choix bien conservées et d'un aspect décoratif très caractérisé.

Le décor qu'on retrouve le plus fréquemment est celui de Strasbourg; il est peint sur couverte au feu de moufle et se compose de bouquets de fleurs *chatironnées*, c'est-à-dire cernées d'un filet noir, bouquets dans lesquels dominent la rose et la tulipe[1]. Ce décor, qui était en vogue au siècle passé, a été copié avec plus ou moins de bonheur dans plus de vingt fabriques de différents pays, parmi lesquelles nous citerons celles de Zurich, de Nancy, de Frankenthal, de Niederwiller, d'Aprey, de Marieberg en Suède, etc. Quelques belles pièces en possession de divers particuliers du Vallon (MM. G. P. P., à Couvet, C. G., à Plancemont, et B. J., à l'Auge-Belin), rappellent ce décor d'une manière frappante, et, par leur belle allure, méritent d'être placées à côté des originaux; le dessin en est soigné et le rouge d'or a une intensité particulière. (Voy. la planche.)

A côté de ces pièces exceptionnelles, il s'en trouve d'autres d'un décor analogue, mais traitées avec moins de finesse; la peinture présente souvent des boursouflures, les tons manquent en général de franchise et rappellent à s'y méprendre les produits secondaires des usines lorraines des Islettes et de Vaucouleurs.

Les couleurs employées sont le rouge de fer, rarement le rouge d'or, le bleu de cobalt, le vert de cuivre et parfois le vert de chrome, le jaune et le manganèse plus ou moins foncé.

Le décor polychrome est le plus fréquent; il existe cependant des pièces traitées en camaïeu bleu ou violet-brun de manganèse. M. Alb. B[l], à Couvet, nous a fait voir une petite salière (voy. la planche), marquée d'un C, à fleurs bleues cernées de noir et qui provient des Champs Girard, et M. Ed. D[d], un service à café décoré de fines fleurs bleues, fait par un des Dubied, poêliers à Couvet. Le Musée historique de Neuchâtel possède une assiette à dessert à émail blanc, avec le bord ondulé et perlé en bleu, le fond semé de fleurettes bleues; des assiettes pareilles

[1] Citons ici le beau service de table (soupière, assiettes, etc.) exposé à la *Brévine* lors de la fête d'histoire de 1884, et la soupière de M[lle] Cécile Morel, à Fleurier, achetée aux Sagnettes sur Plancemont, et qui peut provenir aussi bien du Vallon que de l'Alsace.

existent encore à Couvet. On les attribue à un potier du nom de L. Petitpierre (fin du XVIII[me] siècle).

Les pièces en camaïeu brun ou violet de manganèse ont été traitées assez grossièrement; M[me] D[l], à Couvet, nous a fait voir un pot couvert (voy. la planche), orné d'un bouquet et de guirlandes d'un dessin assez sommaire; des pièces semblables existent encore çà et là au Vallon. Le Musée de Neuchâtel possède un petit moutardier du même genre.

Enfin, M. C. G., à Plancemont, conserve une assiette en faïence blanche, dont le décor, très grossier, se compose d'une cigogne en jaune ocreux à ailes bleues, tenant dans une patte une grenade bleue et reposant sur un terrain indiqué par quelques traits en brun d'où s'échappent deux arbres verts peu dessinés, œuvre d'un petit ouvrier. Nous avons retrouvé ce genre d'assiette chez d'autres particuliers du Vallon.

Exceptionnellement, les potiers de Couvet ont modelé des boutons de couvercles en forme de fruits, des anses, pieds ou autres appendices décoratifs, et même de petits animaux, à la façon de ceux du Simmenthal, M. J. Petitpierre, aux Champs Girard, a orné de cette façon des tire-lire et autres petits ustensiles de ménage.

Faut-il admettre qu'il y ait eu au Val-de-Travers des potiers proprement dits? Oui et non.

Nous pensons que si, depuis le siècle passé, il y a eu quelques potiers qui se sont uniquement consacrés à la production des faïences, la plupart des faïenciers du Vallon n'ont été que les poêliers eux-mêmes, qui, dans leurs moments perdus, fabriquaient des objets qu'ils peignaient ou qu'ils faisaient peindre par des ouvriers habiles; ils travaillaient, nous assure-t-on, le soir, en compagnie des dentelières, alors très nombreuses au Vallon.

Parmi les *peintres faïenciers* nous avons retrouvé les suivants :

Jean-Jacques Berthoud, dont le *Musée neuchâtelois* a publié plusieurs dessins à la plume fort bien faits (vue de Valangin, portrait d'Abram Borel-Jaquet) et qui est l'auteur d'un plan de Couvet à la fin du siècle passé, entre les mains de M. Gustave Petitpierre.

Simon Jeanrenaud, qui peignit principalement des poêles dont il existe un grand nombre de spécimens soit à Neuchâtel, soit au Val-de-Ruz.

Le major Dubied, dont le four existait au Bourgeau sur Couvet; il avait la réputation d'un joli modeleur et d'un élégant décorateur. Homme de goût, esprit cultivé, il soignait et variait ses types, se tenant au courant des formes des fabriques étrangères. Ayant abandonné la

faïencerie, il fonda à Couvet, avec l'aide de ses fils, la première fabrique d'absinthe, puis il fabriqua la dentelle. Nous avons vu de lui un joli service appartenant à M. Ed. D., à Couvet, en camaïeu bleu, imitant les faïences de Boch, à Luxembourg.

Le lieutenant Henriod, et enfin *Pellaton*, de Travers, arpenteur et peintre en faïences, dont nous ne connaissons que des peintures de poêles.

Parmi les *poêliers proprement dits*, qui ont probablement aussi cultivé la faïencerie, nous citerons la dynastie des Petitpierre, dont le premier passe pour avoir introduit l'industrie de la poêlerie au Vallon. L'un d'eux, Louis Petitpierre, faisait, à la fin du siècle dernier, des assiettes à marli perlé, dont nous avons parlé.

La dynastie des *Borel*, qui compte de nombreux représentants :

Daniel-François Borel et son frère Auguste Borel, *Auguste Borel-Bonzon;* Borel dit le *Dégraissé,* parce qu'il était long et maigre; Borel *Tschambi,* nommé ainsi, dit-on, parce qu'il avait les jambes longues et grêles; il avait son four près de l'emplacement actuel de la gare du Régional; *Henri-Auguste Borel* dit le *Tuilier*, qui avait son four au-dessus du viaduc; *Henri-Louis Borel-Vaucher*, frère de Aug. Borel-Bonzon, établi aux Champs Girard à la fin du siècle passé; son gendre, *Paul Petitpierre*, menuisier, et enfin ses deux petits-fils, *James* et *Jules* Petitpierre. Ce dernier, qui est de son état agriculteur, est le dernier faïencier du Vallon. *Henri-David Borel,* frère de Henri-Louis, et *Auguste Borel-Bonzon* étaient de véritables potiers, ainsi que *Henri-Ferdinand Borel.*

Louis Dubied et son fils Henri *Dubied* dit l'*Econome*, les *Dubois*, *François Duvanel*, qui travailla de 1827 à 1850 environ, et un certain *Imgold*, dont on retrouve le nom sur plusieurs poêles de Fleurier, étaient plutôt poêliers.

Actuellement, la poêlerie n'existe plus au Vallon, mais la poterie y compte encore un représentant, *Jules Petitpierre*, aux Champs Girard, qui fabrique, dans ses moments perdus, de la poterie rouge grossièrement décorée, dans le genre de celle de Porrentruy. La terre dont il se sert est une marne jaunâtre qu'on broie dans un cylindre, les pièces sont fabriquées à la tournette et séchées; après quoi on applique, au moyen d'une bouillie argileuse, les anses et autres appendices; il ne reste plus qu'à peindre et à vernir les pièces; puis on les passe au four. La cuisson exige de 18 à 24 heures, suivant l'état atmosphérique de la température.

Jules Petitpierre suit les mêmes procédés que son grand-père, Henri-Louis Borel-Vaucher.

Les couleurs employées sont des engobes argileux ou des oxydes métalliques mélangés avec de la litharge: le jaune est obtenu au moyen de la paille de fer, le vert par les cendres de cuivre, le bleu par le cobalt, le noir et le violet par le manganèse, le blanc est une terre de pipe venant du Bas-Rhin, le rouge est une terre spéciale des environs de Sainte-Croix[1].

La peinture est appliquée, comme à Heimberg, au moyen d'un *barolet,* espèce de petite tasse terminée par un tuyau de plume, d'où s'échappe la couleur liquide et que le peintre promène sur la surface des objets à décorer. C'est le procédé employé par les pâtissiers pour orner les tourtes, et par les dames javanaises pour décorer leurs étoffes.

Quant à l'origine de la poterie au Val-de-Travers, on ne sait rien de précis. Mais il est certain qu'au XVIme siècle déjà nombre de fours étaient en activité à Couvet[2]. On fabriqua d'abord des espèces de braseros ou réchauds, appelés *Covets,* qui ont probablement donné leur nom au village de Couvet et figurent dans ses armoiries. Des covets on passa aux poêles peints en polychromie ou en camaïeu. Quant aux poêles verts ou polychromes à figures en relief, ils n'ont laissé aucune trace au Vallon; les seuls poêles que nous y connaissions sont les poêles peints, sans figures en relief, tous datant de la fin du XVIIme et du

[1] Autrefois on la tirait de Fleurier. Dans le livre du Dr Allamand, p. 39, nous trouvons ce qui suit: « La marne la plus imprégnée de fer se trouve à Fleurier, d'où on en conduit à Couvet pour *colorer* une partie de la poterie qui s'y fabrique. »

[2] Voici, à ce sujet, les notes que nous communique M. Gust. Petitpierre, de Couvet, et que nous résumons :

Deux dates marquent un développement important dans l'histoire du village de Couvet. En 1291, trente familles *genevoises* viennent se fixer au Val-de-Travers, parmi lesquelles les Dubied, les Coulin (Colin), les Andrié (André), les Roy, les Favre. C'est à ces familles que l'on fait remonter l'origine ou le nom du quartier *Saint-Gervais* (à Couvet) donné à la partie du village située au sud de l'Areuse.

En 1450, après le grand incendie de Neuchâtel, nouvelle émigration d'artisans et d'industriels. Ce sont: les Petitpierre, une partie des Borel, le Jeanjaquet, les Henriod, etc. La plupart de ces familles vinrent se grouper autour du *tertre,* qui forme le centre du quartier Saint-Gervais et qui fut produit, à une époque indéterminée, par un éboulement du pied de la montagne, dans le voisinage du Burcle. Pourquoi autour de ce tertre? Parce qu'en cet endroit se trouvent d'énormes amoncellements de marne, qui pouvait être employée pour la fabrication des poteries. Utilisée peut-être, et très probablement, par les familles genevoises dont nous avons parlé, elle fut le point de départ d'une industrie qui a été très florissante et très appréciée pendant plusieurs siècles.

C'est en 1522 que la communauté de Couvet prend corps par l'acquisition de forêts communales et que peu à peu le village se détache de l'ancienne commune-mère de Môtiers. Les Covassons travaillent dès lors à augmenter leurs *droits* locaux et leur indépendance. Le 15 septembre 1574, la Commune achetait de « Noble Baltasard Baillod les droits que celui-ci avait acquis d'Olivier de Diesse, sur le Gros Tarde ». Quels étaient ces droits? La quittance ne le dit pas. Mais n'est-il pas raisonnable de penser qu'il s'agit ici de l'exploitation de la marne à potier, qui forme le *tertre,* autour duquel existaient, dans le temps, de nombreux fours de *terriniers* (c'est le nom qu'on donnait jadis au poêliers), et le fait qu'Olivier de Diesse, Balthasard Baillod et d'autres se seraient intéressés à la fabrication des *covets* et de la poterie en général, n'expliquerait-il pas l'essor et l'importance de cette ancienne industrie à Couvet?

XVIIIme siècles. Le plus ancien est un poêle à tour, à corniche et base polychrome du château de Travers; il est daté de 1693 et porte les armes des Sandoz-Travers et des Bonstetten. De là on passa accidentellement aux poteries proprement dites.

Un fait curieux à signaler, c'est que, dans la plupart des branches de l'industrie, les fabricants du Vallon n'ont pas signé leurs œuvres. Etait-ce par modestie, par indifférence ou pour toute autre raison? nous l'ignorons, mais très rares sont les pièces signées. De là les difficultés qu'on éprouve à déterminer sûrement ce qui est de l'industrie locale ou de toute autre fabrique. Nous n'en devons pas moins au Vallon hospitalier, que chacun de nous connaît, de relever ce côté de son activité industrielle et de mettre en garde les collectionneurs et les conservateurs de Musées contre les erreurs qu'ils peuvent commettre en faisant rentrer dans l'art étranger les produits d'une de nos industries nationales.

Du reste, ce n'est point seulement au Val-de-Travers qu'on a fait chez nous de la poterie. Le Val-de-Ruz a eu, lui aussi, ses potiers. Villiers, où vivait au siècle passé un Villeumier, potier et poêlier, Fenin, où se trouve encore un champ nommé *La Caquelerie*, ont vu fleurir la poterie ordinaire, offrant parfois un côté artistique très prononcé.

A. Michel & A. Godet.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite — Voir la livraison de février 1892, page 31)

III

Bachelin était venu passer quelque temps au pays pendant l'été 1851. Au mois de novembre, il était rentré à l'atelier, avait retrouvé le petit groupe de ses amis et s'était remis à l'œuvre :

« Pendant que je travaillais hier au Louvre, j'ai vu M. Maximilien de Meuron, qui a été très content de me voir à l'ouvrage; nous nous sommes promenés dans les galeries, il m'a parlé longtemps de Léopold Robert surtout; puis je l'ai accompagné du côté de son hôtel. Il m'a dit qu'il reviendrait plusieurs fois encore au Louvre. Il est venu conduire son fils, qui étudiera à l'Ecole centrale. Il espère que les Neuchâtelois feront quelque chose de soigné pour la prochaine exposition. Je lui ai dit que j'en avais l'intention, sinon les moyens. »

Quelques semaines plus tard, le coup d'Etat du 2 décembre changeait brusquement le cours des pensées du jeune artiste. Ses lettres de cette époque trahissent déjà le peintre militaire, épris surtout de spectacles pittoresques :

Paris, 6 décembre 1851. — « Je ne veux pas vous faire des histoires sur le coup d'Etat du Président; vous le connaissez déjà. Mais vous saurez que mardi au matin, alors que chacun, en sortant de chez lui, apprit par les proclamations du Président que l'Assemblée nationale était dissoute, que le suffrage universel était rétabli, que Paris était en état de siège, et que lui, Bonaparte demandait la présidence pour dix ans, chacun se regardait, lisait et n'en croyait pas ses yeux. Jusqu'à 9 ou 10 heures, il y eut un hébétement général dans la capitale du monde civilisé; à 11 heures, on avait réfléchi, et à midi, les rues étaient remplies de monde, le boulevard était littéralement comble.



PORTRAIT DE A. BACHELIN

D'APRÈS LOUIS SCHULLER

Dessin de M. F. Huguenin-Lassauguette

TYP. H. WOLFRATH & Cie, NEUCHATEL.

Le Président apparut alors, suivi de quelques officiers et d'un faible détachement de carabiniers et de lanciers; il fut accueilli par les cris contradictoires de : Vive le Président! Vive la Constitution! Vive la République! — ce qui prouvait que pour le quart d'heure ils ne savaient pas encore trop à quel saint se vouer.

L'atelier s'est aussitôt fermé et nous sommes courus au boulevard et aux Champs-Elysées; c'était l'instinct militaire qui nous y poussait. Rien n'était en effet plus beau que de voir les pantalons rouges apprêter leur repas du soir au feu des bivouacs, et cela dans Paris, avec un horizon de maisons somptueuses; ajoutez à cela le tambour, le galop de la cavalerie qui dissipait les rassemblements, le piétinement des chevaux de l'artillerie qui n'attendaient qu'un mot pour se porter à toute vitesse là où l'insurrection recommencerait. »

Il décrit les scènes de répression sanglante dont il a été témoin pendant les jours suivants, la fusillade dans Paris, les barricades, la guerre des rues :

« Je tremble encore en vous écrivant; j'ai encore aux oreilles ce bruit affreux. Nous étions sur les quais, cinq élèves de l'atelier. Le Pont-Neuf était barré et le Pont-des-Arts encore libre; de ce côté refluait du monde. Nous nous dirigeâmes du côté du Palais de Justice, le long des quais... A peine avions-nous fait cent pas qu'une décharge se fit entendre. Un nuage de fumée s'éleva dans l'air; je ne vis rien dans le moment, mais mon cœur bondissait comme s'il eût voulu rompre ma poitrine. C'était la garde républicaine qui ouvrait le feu sur le peuple de Paris... Il y eut une terreur générale, chacun courut, ce fut un désordre, une presse, une retraite en cadence et au pas de course... A 10 heures du soir, la canonnade recommença. On entendait parfaitement le tambour, la fusillade et même le commandement, quoique le lieu du combat fût à un quart d'heure de chez nous. »

Mais le 23 décembre déjà, il écrit sur un ton tout différent :

« Paris est très gai maintenant. Le Président est réélu à une immense majorité; le crédit remonte beaucoup; les fonds haussent considérablement. Après le nouvel-an et le carnaval, on ne songera plus au sang répandu le 3 et le 4 décembre. »

Il ne prophétisait que trop juste.

Cependant Bachelin s'était mis peu à peu à profiter des ressources intellectuelles de toute sorte que lui offrait Paris. Il faisait dans sa vie une large part aux lettres. Et c'est ici le lieu de remarquer que la littérature et la peinture ont occupé dès sa jeunesse une place égale dans ses affections :

« Quoique je sois dans la peinture, écrit-il, j'en reviens toujours aux lettres. C'est que pour moi ces deux choses ne vont jamais séparées... J'ai

commencé à suivre le cours de M. Saint-Marc-Girardin à la Sorbonne : le programme de son cours est la littérature dramatique jusqu'à Corneille... Il n'y a pas de séance qu'il ne dise de ces mots que salue un tonnerre d'applaudissements de 3 à 400 personnes... Il y a bien d'autres cours encore que je voudrais suivre, si je ne craignais de déroger à mon étude principale... Je ne laisse rien échapper qui puisse m'être utile... Je cours les bibliothèques, les musées, les théâtres; enfin, grâce à vos soins, je puis m'instruire, je puis donner libre cours à cette passion de connaître et de savoir qui me possède si fort. »

Peu à peu il s'enhardit, secoue sa timidité naturelle, et le désir de voir et d'apprendre du nouveau l'aide à en triompher, témoin le récit suivant :

Paris, 31 mars 1852. — « M. Ingres vient de terminer le portrait d'une dame de la noblesse de France, Mme Moitessier, auquel il a travaillé plusieurs années. Les journaux disaient que les amateurs de peinture consciencieuse l'admiraient dans son atelier. Comme je me pique d'être amateur de peinture consciencieuse, je me rendis chez M. Ingres, en compagnie de Guillarmod; nous nous trouvâmes dans les comtes, les comtesses, les marquis. Le grand homme était là auprès de son œuvre; il nous reçut avec affabilité. Ce portrait, grandeur naturelle, est une chose effrayante comme pureté de lignes, comme caractère individuel même. Tout y est fait au dernier point de rendu où l'homme puisse arriver. Aucune chose, pas la moindre parcelle de diamants dont la dame est couverte n'est ce que l'on appelle entre artistes escamotée. Mais, — il a et il y aura toujours des *mais,* — une harmonie de couleur cherchée avec du gris. Pour unir deux couleurs violentes, M. Ingres semble les couvrir d'un voile qui les affadit toutes deux et fait nécessairement perdre ce brillant, cette lumière, cet éclat de la nature que l'on appelle d'un seul mot *couleur.* »

Bachelin aime à rapporter ce qu'il voit à son cher pays, à sa ville natale. Il écrit, par exemple, en sortant de visiter la riche collection de tableaux de M. de Pourtalès-Gorgier : « Je ne désire qu'une chose, c'est qu'il la lègue à la ville de Neuchâtel. » Une visite à M. Zuberbühler lui inspire les réflexions que voici : « Je crois qu'il compte rester à Paris; il était fort étonné que *j'amassasse tant de science* (ce sont ses paroles) *pour Neuchâtel.* Et moi je m'étonne (je ne le lui ai pas dit) qu'un Suisse amasse de la science (si science il y a) pour Paris. » Il écrit encore : « Si plus tard Neuchâtel venait à se dérouiller un peu, à aimer sérieusement les arts, son séjour serait un des plus agréables pour les artistes. Il ne faut désespérer de rien *et c'est à nous de le façonner ainsi.* »

Le 13 mars 1852, Bachelin écrit à sa mère : « Mon Hongrois a travaillé ces derniers temps à mon portrait : il est presque terminé. Les

artistes qui l'ont vu le trouvent bien ressemblant, mais c'est à vous, mes chers parents, de prononcer sur cela. » Ce portrait a figuré à la place d'honneur à l'exposition des œuvres de Bachelin (mai 1891) : le dessin que nous donnons plus haut en conservera le souvenir.

IV

Mais un fait important allait se produire dans la carrière du jeune peintre ; il l'annonce en ces termes à ses parents :

Paris, 3 avril 1852. — « Il y a un changement assez marquant dans mes études, mais qui me sera très profitable, j'aime à le croire. C'est que je quitte dans quelques jours l'atelier de M. Gleyre pour entrer dans celui de M. Couture, le peintre de la *Décadence des Romains.* Je passe ainsi de l'école du dessin à celle de la couleur et du pittoresque, que je préfère à toutes les autres. Je ne veux pas trop parler de l'un ni de l'autre atelier avant d'avoir obtenu quelque résultat dans celui de Couture; cependant je crois à une étoile, à un génie bienveillant qui m'y pousse. La fin justifiera les moyens. Un revers de médaille (car il y en a partout), c'est qu'il y a une sensible différence dans le prix de l'atelier; mais je crois que nulle part ailleurs je ne prendrai une aussi grande habileté pratique que celle qu'il donne à ses élèves, et c'est une chose à laquelle je tiens beaucoup pour aller vite; car *sitôt qu'il faut demeurer longtemps sur une chose et terminer, je m'y perds et cela m'ennuie.* »

Nous soulignons ces derniers mots ; ils sont significatifs, parce qu'ils nous laissent entrevoir le côté faible de l'organisation artistique de Bachelin : « *Je tiens beaucoup à aller vite* ». Il avait une surabondance de vie, d'idées, de rêves très divers, et, pressé par ses propres richesses, arriver à l'*exécution* était l'essentiel pour lui. Exprimer son sentiment, même par des moyens hâtifs, lui importait plus que d'en caresser longuement l'expression et la forme. La vigueur expansive de Couture répondait bien mieux à son tempérament que la correction plus sérieuse et plus distinguée de Gleyre. Il y avait là un grave écueil, que Bachelin n'a pas suffisamment évité. Peut-être faut-il aussi faire entrer en ligne de compte le caractère et la personnalité de son premier maître : quelques mois après son entrée à l'atelier de la rue de l'Ouest (novembre 1850), il écrivait à ses parents :

« M. Gleyre vient deux fois par semaine à l'atelier; il corrige votre dessin, il est vrai; mais il est d'une froideur extrême. Moi qui ai déjà peur avec les gens qui m'accueillent, je n'ose lui parler : il n'a pas de ces paroles d'encouragement qui vous animent, pas de cette amabilité qu'il devrait avoir, surtout avec les Suisses, très nombreux à l'atelier. »

Chez Gleyre, en effet, l'homme valait infiniment mieux que le professeur; il stimulait médiocrement ses élèves; les préoccupations de couleur, de hardiesse d'exécution, exaspéraient son goût délicat; une touche vive le chagrinait. Bachelin rêvait à la fois une peinture plus coloriste et un enseignement moins froid que celui de son premier patron. Tels étaient ses sentiments, lorsqu'un jour, travaillant au Musée du Luxembourg, il remarqua dans son voisinage un jeune homme coiffé d'une casquette de marin, qui copiait une toile de Rousseau. Il le vit dessiner, puis peindre dans une pâte abondante que Gleyre eût désapprouvée. Je voudrais peindre ainsi, se dit-il; ce doit être un élève de Couture. Il prit son courage et aborda l'inconnu : il s'appelait Tiremois, était en effet de l'atelier Couture et le présenta au maître. Il y eut dès l'abord rencontre de sympathies. Bachelin instruit ses parents du fait :

25 avril 1852. — « J'ai quitté subitement l'atelier Gleyre, où j'ai pris tout ce qu'il m'était possible de prendre pour le moment, et, illuminé par un éclair subit, je me suis fait présenter à M. Couture par un de ses élèves et me suis mis à travailler tout de suite. Pour l'étude, je crois que je ne pourrais pas trouver mieux; c'est chez lui que je pourrai prendre la dextérité, l'adresse du métier qui triomphe des difficultés, ou plutôt qui les supprime. »

Bachelin eut avec son nouveau maître des relations très agréables, et devint un de ses élèves préférés. L'atelier était installé dans un immense hangar de la rue Fontaine-Saint-Georges. Les nombreux élèves représentaient un monde assez mêlé : parmi eux, il y avait des jeunes gens du grand monde, du Paris élégant, attirés là par la mode et qui donnaient à l'atelier un certain cachet fashionable. Bachelin dut se faire dandy, pour ne pas être, selon son expression, comme un chien dans un jeu de quilles :

« J'ai été obligé d'acheter quelques objets de toilette, car je ne puis pas aller à l'atelier Couture comme j'allais à l'atelier Gleyre. Ce serait un contraste très drôle de me voir raccommoder mon pantalon, cirer mes bottes, aller chercher de l'eau à la fontaine, et une heure plus tard en habit noir et en gants blancs, en dandy, au milieu de la fashion de l'atelier... Je joue donc du grand seigneur malgré moi; je hurle avec les loups. Voilà à quel prix j'achète la science : c'est une comédie en grand costume de 7 à 4 heures du soir. »

Pourtant, Bachelin rencontra dans ce milieu nouveau de bons et excellents amis : il se lia d'amitié particulière avec Ludovic Baschet, devenu dès lors le chef d'une des plus importantes librairies artistiques de Paris, et avec Valton, aujourd'hui professeur de dessin dans une des écoles municipales de la capitale.

Dans un voyage à pied que nous fîmes avec Bachelin il y a quelques années, il nous conta avec une verve charmante ses souvenirs de l'atelier Couture. Que n'avons-nous pu les noter sous sa dictée! ou plutôt que ne les a-t-il lui-même rédigés! Nous nous rappelons entre autres, parmi les *charges* qu'il aimait à raconter, celle qu'on avait coutume de faire au nommé Cambronne, propre neveu du général qui s'est illustré à Waterloo. Ses camarades lui criaient en chœur : « Cambronne, qu'est-ce qu'il a dit, ton oncle, aux armées coalisées ? » — Or il faut savoir que ce Cambronne était sourd comme une pioche ; la question, qu'il n'avait pas entendue, se renouvelait plus pressante et sur un ton plus aigu : « Qu'est-ce qu'il a dit, ton oncle, aux armées coalisées? » Cambronne commençait à entendre, mais demeurait d'autant plus sourd. La scie continuait jusqu'au moment où le neveu du héros de Waterloo, poussé à bout, exaspéré, lâchait précisément, pour la plus grande joie de l'assistance, le mot qui a rendu son oncle immortel.

Couture n'avait que quelques parties d'un grand artiste. Il avait frappé un coup d'éclat en 1847 et était arrivé d'emblée à la gloire avec ses *Romains de la décadence*, tableau qui reste un chef-d'œuvre, mais isolé. Il n'y ajouta que peu d'ouvrages marquants. Comme homme, il laissait fort à désirer au point de vue de l'instruction, du caractère, des mœurs surtout... Très épris de son propre mérite, gâté par le succès des *Romains*, aussi avide de bruit que Courbet, mais sans la naïveté de Courbet, il influençait ses élèves par son ton d'imperturbable assurance. Quel contraste entre l'enseignement de Couture et celui de Gleyre! Couture était expansif, débordant, parlait haut, avec une rondeur joviale, distribuait en un langage d'une saveur toute gauloise l'éloge et la critique, la critique surtout, conseillait à celui qui peignait terne d'aller étudier Rubens, à celui qui ignorait les mystères du clair-obscur d'aller copier Rembrandt, et renvoyait à Raphaël le dessinateur incorrect ou vulgaire. Tout cela avec des *f*, et des *b*, et des éclats de voix, et des éclats de rire... Les élèves l'adoraient, parce que la jeunesse est surtout séduite par l'intensité de la vie. Bachelin, demeuré très naïf, fut ébloui ; il reçut le coup de foudre et devint un enthousiaste de Couture, qui lui voua en retour une amitié particulière.

C'est alors que commença pour Bachelin ce qu'on peut appeler la phase parisienne : Paris devint pour lui l'objet d'une admiration exclusive ; le *tout-Paris* fut à ses yeux le juge suprême en toute matière, « ce grand terme de comparaison, avec lequel on mesure chaque chose en ce monde. » La Suisse, — oui, la Suisse! — passa pour un temps à l'arrière-

plan; le jeune artiste, grisé par son entourage, en adopta le genre, l'accent, le langage, les idées mêmes.

Paris, 12 mai 1852. — « Je sens malheureusement que Paris m'a singulièrement modifié, malgré moi cependant; c'est une influence que l'on subit sans s'en douter; c'est comme une odeur désagréable au premier contact, et dont on finit par ne plus s'apercevoir après quelque temps. J'ai toujours haï le mal, parce qu'il est mal, mais l'entourage dans lequel je vis chaque jour m'a appris, non pas à l'aimer, mais à le supporter. Car il me serait impossible de faire chaque jour une profession de foi telle que je la sens, et si je me mêle aux conversations, il faut hurler avec les loups. C'est le moyen d'être tranquille... » — « ... C'est toujours vers vous, ajoute-t-il cependant, que je tourne mes pensées, vers la Suisse que je regarde lorsqu'il m'arrive de faire des projets d'avenir. »

Cet attachement au pays natal, bien qu'il ait paru s'affaiblir pendant un temps, demeura vivace au fond, et fut, on peut le dire, son ancre de salut.



V

En continuant de feuilleter les lettres de Bachelin à sa mère, nous en trouvons une datée de Granville, le 10 août 1852. Il fit, en effet, pendant cet été-là, le voyage des îles normandes et passa quelque temps chez son ami Larbalestier, dont le père, riche négociant, habitait Jersey [1]. Ce fut une heureuse diversion à la vie d'atelier; la vue de la mer impressionna

[1] Bachelin l'avait connu à l'atelier Gleyre, et il a parlé ainsi de cet ami dans son étude sur Fréd. Simon (*Bibliothèque Universelle,* septembre 1889) :

« L'élégance anglaise était parfaitement représentée par Ph. Larbalestier, de Jersey, élève du paysagiste anglais Le Capelain; correct et aimable à la fois, il était lié d'amitié avec Simon, qui l'amena en Suisse et en Savoie et avec qui il fit sa première campagne. Il peignait de souvenir et d'inspiration des esquisses de paysage du sentiment le plus tendre; mort jeune, il a laissé des vues de Jersey et de Bretagne d'un caractère original. »

vivement le jeune peintre, et sa correspondance prend alors l'accent du lyrisme :

« Jamais encore je ne me suis senti plus artiste que depuis ces quelques jours. Devant moi la mer, une immensité verte, bleue ou rouge ou noire, ou gaie ou sauvage. C'est de Granville que je la contemple à mon aise depuis ces immenses rochers qui descendent à pic dans son onde. Leurs parois sont nues, déchirées, crevassées; le sommet est couvert de gazon où paissent des moutons blancs de Normandie... C'est dans cette contemplation active (puisque je cherche continuellement à rendre un côté quelconque de cette nature) que je viens de passer huit jours remplis du matin au soir de tout ce que l'âme peut ressentir de plénitude à la vue d'une belle chose... Que de choses nouvelles, que d'impressions différentes chaque jour vous amène! que de variété dans la nature! quelles pages d'instruction pour qui veut en prendre!... Il y a déjà un mois que je voyage. Qu'en dira tante Suzette, elle qui n'aime pas trop qu'on se déplace? »

Saint-Hélier, Ile de Jersey, 8 septembre 1852. — « Je suis à Saint-Hélier, chez mon milord, au milieu de la plus charmante famille. Tous les jours, nous roulons en voiture, en fêtes, en soirées, dans la société la plus simplement anglaise; je suis reçu comme artiste avec un accueil qui m'écrase, moi, pauvre rapin. »

Lannion (Côtes-du-Nord), 29 septembre 1852. — « Tu me demandes quelques descriptions de mon île de Jersey; je dis *mon île,* car elle est une partie de moi-même maintenant. C'est un des séjours les plus enchanteurs que j'aie jamais vus, et si j'étais jamais exilé de la Suisse, ce serait là où j'irais demeurer. J'y ai passé deux mois... Le père de mon ami est un des riches négociants de Saint-Hélier... Il a deux filles charmantes, et Madame, bonne femme s'il en fût... J'ai passé plusieurs soirées, de ces soirées anglaises, calmes et pourtant pas froides, comme les Français le disent, en causant de voyages, de la Suisse surtout, dans ces salons et ces jardins de plaisance, dans ces cottages tant vantés à juste titre, au milieu du *confortable* anglais que rien ne peut égaler. Le matin, nous allions nous baigner, puis déjeûner, et l'on sortait en compagnie d'un autre artiste, de demoiselles et de dames de la ville. On se rendait à une baie formée par des coteaux de bruyères et de fleurs. On renvoyait la voiture à la ville; les trois artistes peignaient ou dessinaient, les dames causaient, puis on allait manger les provisions apportées dans quelque restaurant campagnard, et l'on attendait ainsi la nuit en devisant; puis l'on repartait en chantant, non sans avoir fait quelques heureux avec les enfants des pêcheurs, et l'on regagnait ainsi la ville en longeant la mer, d'où sortait la lune rouge, immense, la même qui se levait aussi derrière les Alpes, au-dessus du lac de Neuchâtel.

... Tous les soirs, nous prenions le thé, non pas dans la famille de mon ami, mais ailleurs, dans celle d'un artiste, et nous terminions ainsi nos journées en lisant, en rimant ou en dessinant dans les albums des demoiselles, à travers les jeux de mots ou les romances. On racontait les évènements du jour, les

promenades, les aventures, le tout dans une familiarité qu'une sympathie d'idées sans doute aurait bientôt amenée à une intimité complète. Les demoiselles anglaises ont généralement du goût pour les arts; il y a quelque chose de moins léger que chez les Françaises. Elles sympathisent avec le beau; puis il y a une éducation de famille, éducation maternelle qui ne fausse jamais le caractère, un accueil froid au premier abord, mais quelque chose d'assez sans façon quand on se connaît...

Enfin, je suis hors de Jersey, où l'on voulait me retenir encore; j'en suis hors, libre et célibataire, ce dont je ne me serais pas douté, ni mes amis non plus, il y a quelques jours encore. Mais on m'avait fait de telles avances que chacun croyait que j'allais faire l'offre de ma fortune et de ma main à une miss quelconque, — ou plutôt que j'allais donner ma main pour avoir la fortune. Mais en ayant la fortune, j'aurais peut-être perdu la main... d'artiste.

J'ai débarqué à Saint-Malo, où j'ai commencé d'accomplir le pèlerinage de Bretagne. Tu me parles de Chateaubriand, ma chère maman; effectivement, il est enterré à Saint-Malo, sur un roc en avant dans la mer, avec une croix de pierre sans inscription... J'ai fait comme chacun ma visite au tombeau, un matin, au soleil levant; j'en ai rapporté deux brins d'herbe, car il n'y croît pas de fleurs. »

Paris, le 9 octobre 1852. — « ... Après les baies d'eau bleue et les rochers couverts de fleurs rouges et jaunes, les murs de Paris; après la vaste campagne semée de fermes et de cottages, les bibliothèques, les toiles, les parchemins. Après les causeries avec des ladys, l'atelier où il faut hurler avec les loups; après l'Angleterre libre, le gendarme et le douanier; après la poésie, la prose; après Jersey, Paris... Jamais Paris ne m'a semblé si ennuyeux, si sale... On peut bien dire que l'on ne juge que par les contrastes. Pour maintenant, je suis Anglais, je respire cette liberté sauvegardée par la force morale de tout un peuple... Je vis de souvenirs. Mais il y a des poèmes, des tableaux et des romans dans ces souvenirs..., même des regrets... »

(A suivre.) Philippe GODET.



L'ASSISTANCE COMMUNALE A COUVET

Des recherches faites par M. Gustave Petitpierre, de Couvet, dans les archives de cette Commune, et dont il a eu l'obligeance de nous communiquer le résultat, nous fournissent d'intéressants renseignements sur l'assistance publique dans cette localité et nous permettent de nous rendre compte de ce qu'on faisait autrefois dans notre pays en faveur des nécessiteux.

Avant la Réformation et pendant les premières années qui la suivirent, les pauvres des quatre villages formant la paroisse de Môtiers étaient assistés, ou censés assistés, au moyen des revenus de la « Donne du Prieuré Saint-Pierre à Môtiers ». Nous n'avons d'autres renseignements sur cette fondation que ceux qui nous sont fournis par un acte du 17 juillet 1569. Par cet acte, Jean-Jaques Bonstetten, Gouverneur pour le duc de Longueville, déchargeait Môtiers, Boveresse, Couvet et Fleurier du paiement de l'émine de moisson due annuellement au pasteur de Môtiers, ainsi que des 3 sols faibles qui lui étaient dûs « par toutes les charrues et maistres d'icelles », et des 5 sols dûs « par tous autres n'ayant charrue »; en échange, les quatre villages abandonnaient leurs droits à cette donne, « jadis faite par les Prieurs ou bien par les fondateurs, gardiens et collateurs d'iceluy (le Prieuré) aux habitants et réseans, bourgeois et sujets de Son Excellence, rière les Quatre villages du dit Vauxtravers, Moustiers, Bouveresse, Covet et Fleurier, et du depuis par laps et malice du temps, même par l'iniquité des hommes, grandissime et évident abus en était arrivé et arrivait encore par un chacun an, ensorte que la plus grande partie d'icelle Donne et Aumosne était ostée aux Pauvres domestiques et autres nécessiteux et était prodigalement mangée par les riches et opulents et par ce moyen résultait icelle Donne et bien fait du pauvre nécessiteux au riche opulent, estant l'usage d'icelle sain et bon pour les causes dessus dites en mésus et pratique mauvaise et dangereuse pour l'avenir; mis ainsi devant les yeux, la petite pention et entretenement de Me Pierre (Barrelet), ministre de présent au dit Moustiers pour les 4 villages, lequel exerçant son ministère à l'Eglise du dit lieu et ressort d'icelle, qui est de fort grande étendue, travail et peine, était grandement occupé à recevoir les droits et revenus d'icelle, comme les Emines, les 5 sols, les 3 sols et autres droits accoustumés tellement lui étoit impossible de bien vaquer à ses études et à l'exercice et intendance de sa charge; pour obvier à toutes les choses ci devant déduites, nous et les Gens du Conseil avions amiablement remontré de la part de Son Excellence aux dits habitants et bourgeois qu'il serait expédient et de besoin que l'usage et pratique d'icelle Donne fut assoupi et abattu estant conféré et destiné à quelque augmentation de l'estat, pension et entre-

tenement tant de l'Eglise de Travers, dépendant de celle du dit Moustiers, que de celle du susdit Me Pierre. »

Si Couvet pourvoyait, ou aurait dû pourvoir, aux besoins des indigents domiciliés dans la localité au moyen des revenus de la Donne, il venait aussi en aide, à cette époque et plus tard encore, aux voyageurs pauvres et aux mendiants en les hébergeant dans un local, chauffé en hiver, situé au Quarre (ancienne maison Berger). M. Petitpierre croit que des asiles semblables étaient établis jadis sur la Montagne, au Couvent, à l'Abbaye, et au Bois-de-l'Halle dans la maison dite « Le Reloge ». Ce mode d'assistance fut conservé par la Commune jusqu'au commencement de ce siècle, avec une interruption momentanée, du 12 mars 1724 au 26 février 1726, ordonnée par le Conseil d'Etat et motivée par le grand nombre de mendiants qui parcouraient alors le pays.

Lorsque les quatre Communes eurent abandonné leurs droits aux revenus de « La Donne » pour parfaire la pension du pasteur de la paroisse, elles reconstituèrent peu à peu un Fonds des pauvres, qu'elles administrèrent en commun jusqu'en 1666. Cette année-là, elles s'en partagèrent le capital; Couvet eut pour sa part 982 livres faibles, et chacune d'elles géra son propre fonds. Les revenus de ces 900 livres ne suffisant naturellement pas à l'entretien des indigents de la localité et aux nombreuses assistances accordées aux pauvres en passage et surtout aux réfugiés pour cause religieuse, les particuliers vinrent en aide à la Commune par des dons volontaires; mais leur zèle s'étant peu à peu relâché, la Commune décida, en 1701, « que si les offrandes n'étaient pas suffisantes, les propriétaires seraient taxés, et que les contributions seraient fournies soit en espèces, soit en graine, celle-ci à raison de 8 batz l'émine ». La taxation ayant dû être établie, elle fut confiée à un comité spécial de six membres, qui prit le nom de Chambre de charité. La taxe subsista jusqu'au commencement de ce siècle et fut remplacée par une collecte faite annuellement chez les communiers seuls. Celle-ci fut supprimée à son tour en 1857.

Comme c'étaient essentiellement des produits du sol que fournissaient la taxe d'abord, puis la collecte que nous venons de mentionner, la Commune, désirant se procurer aussi quelques ressources en espèces, à cause des secours en argent qu'elle délivrait aux indigents en passage, crut en trouver dans l'établissement des « Sachets » aux quelques cultes célébrés à Couvet, à l'imitation de ce qui se pratiquait à Neuchâtel et avait été organisé en 1684 pour venir en aide aux réfugiés pour cause de religion [1]. Mais comme les habitants de Couvet étaient paroissiens de Môtiers, le pasteur, M. J.-J. Perrot, s'y opposa formellement, estimant que les offrandes des fidèles ne devaient être déposées que dans les sachets du temple paroissial.

Ce ne fut qu'en 1697 que Couvet en obtint enfin l'autorisation, du successeur de M. Perrot, M. Charles Tribolet. Est-ce à cause de cela que la Commune fit don à ce pasteur d'un vase en argent gravé à ses armes? Lorsque ce vase fut acheté, on l'apporta en séance générale pour

[1] *Actes de la Classe*, tome VII. — 1er May 1684. — Décidé que l'on cueillerait chaque Dimanche à la porte des Temples les charités que l'on fait volontairement (pour les réfugiés), comme cela a été établi depuis peu à Neuchâtel.

le faire voir aux communiers; après l'avoir bien admiré, ceux-ci décidèrent de l'étrenner. C'est ce qu'ils firent en buvant séance tenante, à la santé de M. Tribolet, 16 $^1/_2$ pots de vin aux frais de la Commune. Le registre des comptes porte en marge à côté de ce poste de dépenses: « Passé (adopté), pourveu que les absents en ayent chaque autant. — Que chacun en doit avoir sa part. »

A côté de l'assistance donnée, et donnée assez largement aux indigents de la localité, la Commune avait à subvenir aux besoins d'un grand nombre de malheureux en passage, surtout à l'époque où les Suédois guerroyaient en Franche-Comté, et pendant les persécutions religieuses en France et en Piémont. Les comptes de commune de ces années-là indiquent généralement les noms des réfugiés protestants qui reçurent des secours; tous étaient nourris, même logés, et les malades conduits en char jusqu'au village voisin. La plupart venaient du Dauphiné, du Val d'Angrogne, du Languedoc, du Vivarais, de la Picardie, etc. Outre ceux qui sont mentionnés spécialement, il y avait encore un nombre très considérable de simples passants, en grande partie aussi des réfugiés pour cause de religion, auxquels on donnait un petit secours fixe, la passade. On trouve indiqués, parmi les assistés, en 1686, après la révocation de l'Edit de Nantes, deux familles de Charenton, un maître d'école, trois ministres, « dont l'un a prêché à Môtiers »; en 1687, beaucoup de réfugiés des vallées du Piémont; en 1691, entre autres, trois ministres : MM. Dapilly, Graisse et Monnier; plus, 982 passants; etc. Ce sont les années 1705, 1709 et 1710 qui sont le plus chargées ; en 1709, 1056 passants; plus, 202 personnes qui reçurent des secours plus considérables et parmi lesquelles 60 enfants; en 1710, 1610 passants; plus, 20 familles originaires de la Provence, du Dauphiné, du Languedoc, etc.

Parmi ces réfugiés, plusieurs séjournèrent quelque temps à Couvet ou s'y établirent, ainsi les Rovier, les Perchetaz, les Lannel, les Bulliot, les Bon, les Joly-Jean, Marc-Antoine de la Corbière, le marquis de Savary de Saint-Hilaire, etc.; quelques-uns même furent reçus communiers, ainsi les Ordinaire, des Grandpierre, les Jean Goude, les Duval, des Favre[1], etc. En 1721, Marie Cair établit à Couvet une petite fabrique de savon et d'amidon; une autre réfugiée, Olympe Room, jeune fille orpheline (elle épousa un Petitpierre), qui possédait un petit capital, l'employa, détail touchant, à l'achat d'un domaine sur la montagne, près de Montbrenet, d'où elle pouvait voir « ses montagnes de France ». Ce domaine porte encore le nom de « Vers-chez-l'Olympe ».

A côté des assistances données à des réfugiés pour cause de religion, nous trouvons encore mentionnés, entre autres, dans les registres des comptes, des secours accordés à un très grand nombre d'incendiés, soit du pays, soit des cantons suisses, soit des pays étrangers, même les plus éloignés; ainsi, « pour l'église et 233 maisons brûlées à Steinbach, en Pologne », — « à des galériens portant leurs chaînes », — « à 20 Egyptiens (bohémiens?) qui ont passé par icy », — « à un homme député pour quêter le rachat de 500 esclaves pris par les Turcs », et — détail intéressant, à ce moment où la persécution sévissait au dehors contre les protestants —

[1] On trouve déjà au XVIme siècle, au Val-de-Travers, des Grandpierre et des Favre.

« à un religieux de Palerme », — « à deux Pères abbés de Parme en Sicile », — « à Louis Gavard, religieux du pays de Valais, pour un couvent ruiné par les eaux », — « au Père Ange Carrionnet ayant certificat et requête pour un couvent enfoncé en terre où il est demeuré 24 pères ».

En 1722, la Commune ajoute 30 livres à la collecte faite à Couvet pour racheter Jean-Jaques, fils de feu Daniel Petitpierre-Sulpy, « qui a le malheur d'être esclave chez les Turcs » et « dont ceux qui en sont les maîtres » demandent pour sa rançon 147 florins d'empire (294 fr. ?).

Chaque année, en décembre, la Chambre de charité établissait « le rôle des Brûlées », celui « des Traînées », celui « des Ensevelissements » et celui « des Graines ». Pendant bien des années, la Commune avait fait défricher certains terrains incultes. Ce sol était d'abord nettoyé, par le feu, des broussailles qui le couvraient ; de là le nom de *brûlées* donné à ces terres. On divisait ce terrain en lots, et chaque famille pauvre, admise sur le rôle, recevait gratuitement un de ces lots pour 9 ans, après lesquels le lot faisait retour à la Commune. Si la famille était très pauvre, elle recevait en outre, en don, le blé nécessaire à l'ensemencement de son terrain.

Le *rôle des Traînées* contenait la liste des pauvres qui pouvaient se procurer gratuitement dans les forêts communales, en tout ou en partie, le bois de chauffage nécessaire à leur entretien. Le bois que le pauvre avait ramassé, il l'amenait chez lui en le traînant à bras sur le sol, de là le nom de *traînées*.

La coutume de faire des dons aux pauvres à l'occasion d'un ensevelissement était assez générale autrefois dans nos villages. Quoique ces distributions d'aumônes fussent volontaires, cependant leur fréquence avait engagé certaines communes à établir le rôle des personnes qui avaient seules droit à cette répartition, du moins lorsqu'elle était fixée par des dispositions testamentaires. A Couvet, les vieillards inscrits au *rôle des ensevelissements* étaient enterrés aux frais de la Commune.

Le *rôle de la Graine* contenait la liste des personnes ou des familles qui recevaient, en hiver, une ou deux fois par mois, une quantité déterminée de blé, orge ou froment.

A côté de la Chambre de charité existaient encore quelques fondations pieuses, entre autres la *Chambre grise,* ou Donation Jeanjaquet, et la *Chambre bleue*, ou Fonds Borel. La première devait son origine à un don fait, le 13 mai 1713, par les héritiers de M. Pierre Jeanjaquet, Conseiller d'Etat, en faveur des communiers pauvres, et spécialement de ceux portant ce nom. Les revenus de la fondation devaient servir à habiller annuellement quatre pauvres ; on devait choisir pour ces vêtements une bonne étoffe de ratine *grise;* s'il y avait un excédent, il pouvait être employé à l'achat de souliers.

La *Chambre bleue* avait été fondée par une disposition testamentaire, en date du 18 février 1740, de M. Jean-Jaques Borel, de l'Envers, justicier, qui avait légué pour cela un domaine situé à Trémalmont, évalué à 7000 livres, plus 3000 livres en espèces (M. Borel de Bitche y ajouta, en 1782, 5000 livres), dont les revenus devaient être employés en faveur des communiers pauvres de la manière suivante : Pendant treize années consécutives, 150 livres devaient être consacrées à l'achat de cinq habillements

bleus de 30 livres chacun ; 150 livres distribuées en espèces, et 100 livres en blé. Chaque quatorzième et quinzième année, les deux premières sommes, soit 300 livres, devaient servir à acheter des livres de piété pour les familles pauvres et portant chacun le nom du donateur. On recommençait ensuite une nouvelle série de quinze années. Le capital de ces deux fondations fut réuni, en 1785, à celui que gérait la Chambre de charité, dont le règlement fut modifié de manière à tenir compte, dans la mesure du possible, des intentions des donateurs.

Ch. CHATELAIN.

LA PÊCHE ET LES PÊCHEURS DU LAC DE NEUCHATEL

AU COMMENCEMENT DU XIXme SIÈCLE

La Bibliothèque de la ville de Neuchâtel possède un intéressant manuscrit intitulé : *Informations sur les Poissons du lac de Neuchâtel prises par M. Louis Perrot-Jacquet-Droz en 1811.*

L'auteur de ce manuscrit, M. L. Perrot, était un des rares Neuchâtelois qui, il y a quelque cent ans, s'occupaient de l'étude de la nature. Il a laissé plusieurs travaux, dont quelques-uns ont été publiés, sur les insectes et la faune de notre pays. Il y avait chez lui mieux qu'un collectionneur. M. Perrot ne se bornait pas à la détermination ou à la description des animaux qu'il étudiait, son esprit généralisateur cherchait plus loin et plus haut. De ses observations il voulait déduire des faits généraux, des considérations plus étendues et d'un ordre plus élevé.

M. Perrot quitta Neuchâtel vers 1812 pour se fixer à peu près complètement à Genève. Dans ce milieu si favorable aux recherches scientifiques désintéressées, M. Perrot serait sans nul doute devenu un des premiers parmi nos naturalistes suisses, si d'autres préoccupations n'étaient venues le détourner de la science et donner un autre cours à son activité.

C'est au courant de ses investigations zoologiques que M. Perrot a dû concevoir le plan d'une étude générale des poissons de nos lacs jurassiens. Les notes, les observations devant servir de base à ce travail, qui ne fut jamais exécuté, forment le manuscrit de notre bibliothèque.

Pour réunir ces observations, M. Perrot avait noué des relations avec tous les pêcheurs du lac, les avait accompagnés maintes fois dans leur besogne et leur avait enfin remis un questionnaire circonstancié sur les différentes espèces de poissons, leur distribution géographique, leurs habitudes, l'époque de leur reproduction, etc.

Il va sans dire que nous n'avons pas l'intention de nous étendre ici sur la partie spécialement zoologique des informations réunies par M. Perrot; mais notre cahier contient de nombreuses indications sur la pêche elle-même, les pêcheurs et leurs engins. Ces indications nous ont paru dignes de figurer dans ce recueil à titre de documents concernant une industrie importante de notre pays.

Voici d'abord des renseignements généraux sur les pêcheurs des différentes localités :

« LA SAUGE. — *Millet*, pêcheur. Il a la pêche de la Broie et celle du lac, il pêche en toute saison et prend toute sorte de poisson, mais la pêche est meilleure en été, parce qu'il a un fond de beine[1]; dans les inondations, le lac s'élève à six pieds au-dessus des plus basses eaux.

« CUDREFIN. — Il n'y a point de bons pêcheurs. Ceux de Montillier, sous Morat, pêchent jusqu'à Port-Alban en payant 2 fr. par bateau à Millet de la Sauge.

« PORT-ALBAN. — *Cuani* est le meilleur pêcheur. C'est une plage bonne pour la pêche du brochet à l'hameçon. On y prend au bord du lac des palées blanches qui viennent y frayer à la Saint-Martin et plus tard, en décembre, sur la rive du Mont. Elles pèsent jusqu'à 2 $^1/_2$ livres. Les palées noires pèsent de 2 à 4 livres. Les bondelles se prennent à moitié lac sur un mont allongé qui, à son sommet, n'offre que 5 brasses d'eau, tandis qu'à 80 brasses de distance on trouve 80 brasses de profondeur. Elles frayent à Noël contre ce mont; devant Port-Alban on en prend avec des *étoles* à moitié lac de juin à octobre. On prend d'ailleurs toutes sortes de poissons à Port-Alban, particulièrement beaucoup de truites et beaucoup d'anguilles. Les joncs qui sont au-delà de Port-Alban et qu'on ne retrouve ailleurs qu'à Cheyres et devant Corcelles et qui sont fort différents des roseaux d'Auvernier, donnent retraite à un grand nombre de poissons, surtout aux carpes, platons noirs, rotelets, etc.

« CHEVROUX. — *Bonny* est le meilleur pêcheur. Il y en a de bien montés. La pêche y est abondante, il y a beaucoup de truites et de grands brochets. Ils prennent la bondelle dans les mêmes lieux que ceux de Port-Alban.

[1] La beine est le blanc-fond ou la marge peu profonde qui entoure la cuvette du lac.

« ESTAVAYER. — Entre Estavayer et Chevroux on peut aller jusqu'à moitié lac sans que la beine ait plus de 15 toises. Elle reste large jusqu'à Yvonand. Les *Borons* sont les meilleurs pêcheurs, *Bonny* et *Lambeli* sont aussi fort bons; ils prennent surtout des lottes au berfou pendant l'hiver à 80 toises de profondeur.

« CHEYRES. — Il n'y a pas de pêcheurs; on n'y prend la palée qu'au moment du frai.

« YVONAND. — Pêcheurs : *François Galandre* et *Jean-Pierre*, son neveu. Bonne pêcherie, parce qu'ainsi qu'aux environs de Neuchâtel il y a beaucoup d'herbes et que les amorces y sont abondantes. Les truites noires y remontent la Mantue pour frayer. C'est dans cette rivière que se trouve l'espèce particulière de poisson appelée l'*Iger*.

« YVERDON. — Les pêcheurs sont *Chervais* et *Richemann;* ils demeurent dans la ville; la pêcherie se divise en trois districts: l'un de la Tuilerie jusqu'à la Toile; le deuxième, de celle-ci à Clendy; le troisième, de Clendy à Yvonand. La pêche y est bonne en été, mais en hiver il n'y a pas assez de fond. On y place des torchons avec des amorces pour prendre le brochet et surtout la perche.

« GRANDSON a deux bateaux et de médiocres pêcheurs, qui n'entendent guère que le frai de la palée. La pèche y serait bonne, car il y a des herbes.

« POISSINE. — On y pêche la truite, la chevenne, le goujon, l'ombre de rivière. Les truites noires remontent la rivière en septembre et octobre et redescendent en novembre.

« ONNENS. — Près du bord du lac il y a deux pêcheurs. Ils pêchent de nuit en été pour les perches. Ils prennent aussi des palées. Ils manquent d'amorces et n'ont pas d'herbes.

« CONCISE. — *Betrix*, pêcheur. Il y a trois bateaux pour les palées. C'est avec Bevaix le meilleur endroit pour cette pêche, parce qu'il y a des graviers où elles frayent volontiers. Ils prennent aussi l'ombre-chevalier devant la Lance. La profondeur augmente tout à coup, de 11 toises à 90 toises.

« LA RAISSE. — Il y a un bateau pour le frai de la palée; une rivière y sort du rocher, mais les eaux sont trop froides pour attirer le poisson.

« VAUXMARCUS. — Pas de pêcheur que M. *de Buren*.

« SAINT-AUBIN. — Il y a un bateau pour la pêche de la palée. Les pêcheurs d'Estavayer viennent pêcher dans leurs herbes.

« CHEZ-LE-BART. — Un bateau pour la palée. Cette pêche y est bonne, mais pas les autres.

« CORTAILLOD. — M. *Vouga* a beaucoup de filets. La pêche y est bonne. La pêche de la Reuse est affermée; on y place des nasses. Les truites noires y remontent, mais pas les blanches. On en prend beaucoup [1].

« AUVERNIER a huit bateaux et de bons pêcheurs, mais les deux meilleurs sont morts. *Convert* est un des bons. Leur meilleure pêche est celle des perches, des lottes et de l'ombre-chevalier sur le Mont au milieu du lac, où il fraie en décembre. Ils prennent aussi beaucoup de bondelles sur le Mont. Ils vont les vendre en été jusqu'en Vully. Un bateau en lève jusqu'à 90 quarterons (25 bondelles) en une matinée, et ils aiment mieux les jeter à l'eau que de les vendre moins de 2 piécettes (55 centimes). Ils ont aussi des berfous.

« SERRIÈRES. — *Martenet*, pêcheur. Il ne prend guère que des palées et des bondelles. La pêche n'y est pas très bonne. Les poissons ne remontent pas la Serrière.

« NEUCHATEL. — *Favarger* est le meilleur pêcheur. Il pêche toute l'année et prend toute sorte de poissons. Il a toujours des amorces.

« SAINT-BLAISE. — Il y a deux ou trois pêcheurs qui se servent de l'*étole* et des hameçons; mais ne savent pas profiter de leur situation, qui est très bonne.

« MAISON-ROUGE. — *D'Epagnier*, pêcheur, n'est pas fort habile; il fait des battues dans les roseaux. »

Le lecteur reconnaîtra facilement qu'en 1811 les conditions de la pêche dans notre lac étaient notablement différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Le poisson devait être plus abondant, mais sa consommation moins considérable qu'elle ne l'est devenue avec l'augmentation de la population et les relations plus faciles et plus étendues.

(A suivre.) Pierre DE MEURON.

[1] Nous trouvons, dans le registre de pêche d'un fermier de la pêcherie de la Basse-Areuse, qu'en 1738, il fut pris 6000 livres de truite du lac (*Salmo trutta*). C'était l'état normal à cette époque; on la vendait de 40 à 60 centimes la livre, et comme on ne pouvait l'envoyer au loin à l'état frais, faute de communications rapides, on la salait et on l'expédiait en tonneaux, comme la palée, dans les cantons voisins.

De 1850 à 1855, on n'en prenait plus guère que 2500 livres par an; on la vendait 1 fr. 50 la livre. En 1855, le prof. Ch. Vouga estimait encore à plus de 80,000 fr. la production totale de la pêche dans notre lac.

Encore un détail qui a sa valeur: jadis, on prenait dans l'Areuse la truite du lac à la descente, quand elle avait frayé; mais vers 1850, et même après, on la prenait à la montée, avant et pendant le frai. Pareil vandalisme était pratiqué à l'Arnon; cette destruction exigeait nécessairement d'être réformée.

Nous espérons que cet article intéressant d'un nouveau collaborateur très autorisé nous attirera des communications de la part des personnes qui pourraient nous fournir des renseignements certains sur la pêche dans notre lac et dans nos cours d'eau, soit actuelle, soit des temps passés.

LA RÉDACTION.

MONTMIRAIL ET LA VÉNÉRABLE CLASSE

Lors des troubles causés dans une partie de notre pays par l'arrivée des malheureux Anabaptistes qui, expulsés brutalement par LL. EE. de Berne, avaient cherché un refuge sur les terres de l'Evêque de Bâle et sur celles du Prince de Neuchâtel, « rière les communes qui suivaient la bannière de Valangin », la Vénérable Classe avait fait preuve d'un esprit de tolérance qui, il faut le reconnaître, n'était pas toujours dans ses habitudes. Refusant de se joindre aux Communes du Val-de-Ruz et des Montagnes et à la Bourgeoisie de Valangin, qui réclamaient très vivement de la Seigneurie et de la Cour l'expulsion de ces pauvres sectaires, sous le prétexte qu'ils troublaient l'ordre établi dans l'Eglise, qu'ils étaient en scandale, qu'ils parlaient mal des ministres, etc., mais en réalité, tout simplement parce qu'ils étaient venus s'établir sur le territoire des Communes sans leur permission, qu'ils avaient un genre de vie à part et qu'ils cultivaient mieux leurs terres que les habitants indigènes, la Vénérable Classe avait préconisé ouvertement à leur égard les mesures de douceur et de charité. [1]

Fait étrange! deux ou trois ans après que la Classe avait manifesté envers les sectaires anabaptistes un esprit de vraie largeur chrétienne, elle en agissait d'une manière tout opposée avec une petite communauté évangélique qui était venue s'établir à l'autre extrémité du pays, sur les rives de la Thielle, communauté qui n'avait cependant rien de sectaire, qui se soumettait aux lois ecclésiastiques des pays protestants où elle dressait sa tente, qui assistait aux cultes publics de l'Eglise et ne demandait que la liberté d'avoir des réunions d'édification. L'explication de cette anomalie ne se trouve-t-elle pas dans le fait que la Vénérable Classe ne voyait aucun danger pour elle et pour les paroisses qu'elle administrait dans la présence aux frontières reculées du pays de ces Anabaptistes avec qui personne ne frayait et qui n'exerçaient et ne pouvaient exercer aucune influence autour d'eux; tandis qu'il n'en était pas de même des Moraves, dont la piété vivante, l'activité chrétienne,

[1] Les Anabaptistes au Val-de-Ruz. *Musée neuchâtelois,* 1883.

les cultes plus substantiels attiraient ceux que ne satisfaisait pas la sèche et morte orthodoxie de beaucoup de pasteurs de cette époque.

Si la Vénérable Classe craignait que la présence de cette petite communauté morave ne jetât le trouble et n'amenât de l'agitation dans les paroisses (fait curieux, ce fut à l'autre extrémité du pays, dans la petite paroisse de la Chaux-du-Milieu, que beaucoup de personnes se joignirent aux Moraves), elle eût certainement mieux fait d'engager quelques-uns des membres du clergé à imiter les Moraves dans ce qu'ils avaient de bon et à devenir des pasteurs plus zélés et plus vivants.

Un Abram Tribolet avait, vers 1620, fait construire non loin de la Thielle, entre Epagnier et Wavre, une maison de campagne qu'il entoura de jardins dans le goût du temps. François de Langes, baron de Lubières, fit, en 1716, l'acquisition de cette propriété, à laquelle il donna le nom de Montmirail et qui passa, en 1720, aux mains de la famille de Watteville. Plusieurs membres de cette famille appartenaient à l'Eglise morave, ou de «l'Unité des Frères», et étaient en relations très intimes de croyances et de parenté avec le comte de Zinzendorf, son réformateur.[1]

En 1736, Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse et prince de Neuchâtel, avait fait inviter Zinzendorf, dont le nom était déjà célèbre en Allemagne à cause de son activité religieuse, à venir lui rendre visite dans son château de Wusterhausen. Prévenu contre le comte, le roi désirait le voir et le juger en connaissance de cause. Au bout de trois jours d'entretiens toujours plus intimes, Frédéric-Guillaume déclara, en présence de la reine et de toute la cour, avoir été honteusement trompé au sujet du comte et assura celui-ci de toute sa bienveillance; il l'engagea même à accepter la charge d'évêque. Une correspondance qui se poursuivit jusqu'à la mort du roi, en 1740, entre lui et le comte, consolida leurs relations et prépara la reconnaissance de l'Eglise des Frères par la cour de Prusse, en 1742.[2]

Ce fut sans doute ce dernier fait qui engagea l'Eglise morave à venir établir une de ses communautés sur les terres du prince de Neuchâtel, et à acheter, cette même année déjà, le domaine de Montmirail, persuadée qu'elle serait là à l'abri de toute tracasserie, et dans le dessein, dit M. Senft dans ses «Esquisses historiques», d'offrir là un lieu de refuge aux protestants persécutés en France et dans les Vallées vaudoises du Piémont. Nous ne savons si ce projet a eu un commencement de réalisation; en tous cas, les noms des habitants de Montmirail, men-

[1] L'Eglise de l'Unité des Frères. Esquisses historiques, par A. Senft, page 234

[2] L'Eglise de l'Unité, par A. S., page 74.

tionnés soit dans les Actes de la Classe, soit dans les Manuels du Conseil d'Etat, sont des noms allemands.

Le 25 avril 1742, le doyen informa la Classe « qu'un nommé Guiller, de Saint-Gall, avait demandé au Roy la permission de s'établir dans ce pays avec une société de gens qu'on appelle Moraves, sous la seule autorité et dépendance de S. M., tant pour le temporel que le spirituel, et que S. M. paraissait disposée à lui octroyer sa demande. » Là-dessus la Classe décida que, « vu les suites fâcheuses que cette affaire pourrait avoir si on ne travaillait pas à les prévenir », il fallait en écrire au roi.

Le roi ne répondit pas ou répondit en termes vagues, en sorte que le sieur Guiller vint s'établir à Montmirail, où arriva bientôt après Frédéric de Watteville, « Evêque des Frères de la confession Bohême », et ami intime de Zinzendorf. Ceux-ci cherchèrent à faire revenir la Classe de son opposition, et s'adressèrent à elle par l'intermédiaire de l'un de ses membres, Jean-Jacques Stadler, pasteur allemand à Neuchâtel, qui partageait les idées religieuses des Moraves, et qui se présenta en Classe « avec un écrit en latin de plusieurs pages ». La Classe qui était déjà mécontente de Stadler à cause « d'assemblées religieuses nocturnes » qui avaient lieu régulièrement chez lui, renvoya, sans en prendre connaissance, l'écrit en latin à l'examen particulier du doyen. Celui-ci mit du temps à le lire, car trois ans après, la Classe reçoit une nouvelle lettre latine de Stadler, dans laquelle « celui-ci, dit le procès-verbal, paraît surpris (on l'eût été à moins) qu'on n'ait encore fait aucune réponse à sa lettre de novembre 1743, et insinue qu'il pourrait solliciter cette réponse ailleurs ». — « On a lu aussi, dit encore ce procès-verbal, un papier où le dit M. Stadler présente certaines plaintes de ce qu'on n'avait pas fait prêcher M. son fils dans le temps des Assemblées des Moraves comme auparavant. Sur quoy il a été dit : Que M. le Doyen luy insinuera que M. Stadler le fils étant mort, on regardait tout cela comme fini et qu'on n'avait pas bien compris ce qu'il y avait dans son écrit qui sentait la menace de solliciter une réponse ailleurs. »

La Classe n'ayant pas donné de réponse à M. Stadler, M. F. de Watteville écrivit lui-même, « sollicitant la Compagnie de ne pas s'opposer à l'établissement des Frères Moraves au dit Montmirail pour y vivre selon les règles de leur discipline particulière. » On lui répondit : « Nous avons l'honneur de vous dire que nous ne pouvons que nous en tenir à ce que nous avons pris la liberté de représenter, il y a quelque temps, à S. M. par rapport à l'établissement que vous projettez. » 4 février 1744.

Là-dessus, M. de Watteville s'adressa au Gouverneur qui en informa

la Classe. Celle-ci décida: « qu'il convenait de faire dès aujourd'hui une très sérieuse remontrance à M. le Gouverneur pour nous plaindre des entreprises des gens de Montmirail comme contraires aux constitutions de l'Etat et particulièrement aux Articles généraux et pour le prier d'arrêter incessamment l'exécution de leur projet. » En outre la Classe résolut de s'adresser de suite à MM. les Quatre-Ministraux et à MM. les Maîtres-Bourgeois de Valangin « pour les requérir de concourir avec nous à ce qu'il ne soit fait aucune innovation dans la religion et que les Articles généraux ne soient point enfreints. »

Peu de jours après, M. de Watteville, craignant que sa première lettre n'eût été peut-être mal comprise, écrivit de nouveau, de Berne, à la Classe, pour lui donner quelques explications. Il dit que « s'il avait insinué que les gens de Montmirail pourraient présenter leur ministre à la Classe, c'était simplement pour que celle-ci le confirmât comme tel, et non, comme il suppose qu'on l'a entendu, pour être employé à desservir les Eglises de l'Etat »; il déclare en outre que rien n'est plus faux que le bruit qui s'est répandu qu'on voulait bâtir un temple à Montmirail. La Classe décide que « vu que M. de W. est absent du pays, on ne fera aucune réponse à sa lettre ».

Sur ces entrefaites arriva un rescrit du roi déclarant, naturellement, qu'il ne permettrait pas qu'il fût donné aucune atteinte aux Constitutions de l'Etat, et en particulier qu'il se fît aucune innovation dans la religion. Mais ce rescrit ne tranquillisa pas la Classe, qui chargea les pasteurs de Cornaux et de Saint-Blaise, MM. Dardel et Gaudot, de se rendre à Montmirail pour voir ce qui s'y faisait. Ceux-ci rapportèrent que « s'étant rendus sur les lieux ils avaient remarqué que l'on y faisait un bâtiment vaste et spacieux qui pourra contenir un grand nombre d'appartements, et qu'il y a au dit Montmirail un ministre, savoir M. Cossart, qui y fait le service divin; qu'il y a là des exercices réglés pour le culte où on lit des chapitres de l'Ecriture, où l'on chante les cantiques des Moraves et où il se fait des exhortations ». Là-dessus, la Classe demande au Conseil d'Etat « qu'il ait la bonté de s'opposer au dessein que font paraître les gens de Montmirail d'y établir une espèce de communauté et d'Eglise en y attirant des étrangers et des gens du pays; car, ajoute-t-elle, il y a plusieurs de ceux-ci qui y ont un libre accès, entre lesquels il doit y avoir quelqu'un qui y a donné une partie de son bien; et que, comme le sieur Cossart fait là l'office de ministre, il lui soit ordonné de sortir du pays et qu'il soit défendu au sieur Guiller d'y faire venir aucun autre des pays étrangers. »

Le Conseil d'Etat décide d'envoyer à Montmirail deux de ses membres, MM. Brun, procureur général, et de Sandoz, châtelain de Thielle, fils du doyen; puis, comme ce qu'ils ont vu confirme les plaintes de la Classe, il donne l'ordre au sieur Guiller « de lui remettre un état exact des personnes qui sont chez lui à Montmirail et depuis quel temps elles y sont », et le somme « de lui déclarer si lui et ceux qui habitent à Montmirail adoptent les principes que le prétendu Evêque de Wattevil a manifesté à MM. de la Vénérable Classe par la lettre qu'il leur avait écrite, ou s'ils veulent se conformer à la discipline de l'Eglise qui s'exerce dans ce pays ». (Manuel du Conseil d'Etat, 6 mars 1745.)

Ceci ne satisfait pas encore la Classe qui décide de prier le gouverneur de faire discontinuer immédiatement les bâtiments en construction et en particulier de faire cesser l'exercice public du culte extérieur. « Sinon, ajoute-t-elle, on écrira à S. M. » Le Conseil d'Etat signifie en effet au sieur Guiller de ne plus recevoir aucune personne étrangère chez lui pour y habiter sous quel prétexte que ce puisse être sans la permission et l'autorisation du gouvernement. La Classe trouve que c'est insuffisant et réclame l'expulsion du sieur Cossart et de tous autres sans distinction qui célèbrent le service divin à Montmirail et y font office de ministres. Cette fois, le Conseil d'Etat commence à trouver que MM. les pasteurs deviennent bien exigeants. Le Manuel du 24 mai 1745 porte : « Après avoir délibéré, il a été dit : Que l'on trouve pour le coup les précautions que l'on a prises au sujet des Moraves suffisantes, et en conséquence on s'en tient aux Arrêts précédemment rendus. »

A ce moment, la Classe s'avisa pourtant d'une chose dont elle aurait dû, semble-t-il, s'informer tout d'abord, à savoir si les Moraves qu'elle repoussait si durement, étaient de ces sectaires fanatiques pour lesquels tout autre culte que le leur est une abomination, et s'ils étaient, à l'égard du culte public, en mauvais exemple à la paroisse au milieu de laquelle ils étaient venus s'établir. A l'assemblée générale du 16 juin 1745, le doyen demanda au pasteur de Cornaux si les gens de Montmirail fréquentaient le culte public. M. Dardel répondit que oui, et « qu'en général lorsqu'ils savaient que la Classe avait fait quelque représentation contre eux, ils étaient plus assidus qu'à l'ordinaire à venir au temple à Cornaux ; qu'en particulier, il y en avait eu 18 qui y avaient communié le dimanche de Pentecôte. »

Malgré ce fait, qui aurait dû prouver à la Classe que les Moraves étaient loin d'être des contempteurs et des adversaires de l'Eglise, elle n'en persista pas moins dans ses réclamations, d'autant plus qu'elle

venait de constater « qu'un nommé Moulther avait remplacé à Montmirail le sieur Cossart, rappelé en Allemagne, qu'un nommé Meyer et sa femme y étaient venus pour s'y établir; que l'on continuait à y célébrer le service divin comme cy-devant et mesme que l'on y admettoit les gens du pays, tant de la ville que des paroisses voisines, et que les assemblées s'y tenoient régulièrement tous les Dimanches à 4 h. ou à 6 h. après midy. »

C'était le moment, ou jamais, d'écrire au roi, puisque le Conseil d'Etat se montrait si tiède. Mais, chose étrange, au moment où les esprits semblaient le plus montés dans la Classe, celle-ci prend une décision tout opposée à celle que l'on aurait attendue. « La Compagnie, dit le procès-verbal du 6 juillet 1745, a pris la résolution suivante qui sera tenue secrète, tous les membres ayant été sommés par leur serment de garder le silence sur le party que l'on prend, qui est: Que dans l'état où sont les affaires des Moraves il ne convenoit pas, par de très fortes considérations, ni d'écrire encore au Roy, ni de recourir aux autres corps de l'Etat, et même qu'il n'est pas à propos de faire pour le coup aucune représentation à la Seigneurie, mais qu'il faut suspendre jusques au mois d'Aoust prochain à prendre une résolution sur cette affaire. »

Les mois s'écoulent; à chacune de ses assemblées mensuelles, la Classe constate: « Que l'Etablissement des Moraves demeure toujours sur le même pied »; « que les exercices de religion continuent »; mais, en même temps, elle décide qu'il n'est pas à propos de faire aucune représentation à la Seigneurie. Et depuis mai 1746, il n'est plus question des Moraves dans les procès-verbaux de la Classe. En 1757, le comte de Zinzendorf vient même faire un séjour de dix semaines à Montmirail, sans que la Vénérable Classe s'en émeuve, ou du moins paraisse s'en émouvoir.

Que s'était-il passé en 1745? Nous l'ignorons; mais il est probable que la Classe avait été avertie sous main, que les Moraves avaient de hautes protections à la Cour, et que Frédéric II n'était rien moins que disposé à céder aux exigences et aux réclamations de la Compagnie des pasteurs; aussi celle-ci jugea-t-elle plus sage de laisser Montmirail tranquille, et elle fit bien.

Le projet de faire de cet établissement un asile pour des protestants chassés de France et du Piémont, n'ayant pu se réaliser, le Synode de l'Eglise de l'Unité le transforma, en 1766, en une Maison d'Education qui a eu, comme on le sait, un assez grand renom.

Ch. CHATELAIN.

LA PÊCHE ET LES PÊCHEURS DU LAC DE NEUCHATEL

AU COMMENCEMENT DU XIXme SIÈCLE

(Suite et fin — Voir la livraison de mars 1892, page 75)

Voici maintenant la description des *Instruments de pêche en usage dans le lac de Neuchâtel :*

« Millet, amodiateur de la Broie, et Fassnacht, de Montillier, m'ont donné les renseignements suivants sur les filets du lac de Neuchâtel. On se sert de quatre filets à sac du genre des *trainasses* du lac de Genève :

« 1. *Le Gros-Pierre,* qui est le plus grand, a un sac qui a 700 mailles à sa gorge, dont il faut 11 pour une toise de 6 pieds, sa profondeur est de 9 toises le fond du sac à 900 mailles. Les bras ont 20 toises de longueur; on y emploie du fil à 3 bouts, à 2 bouts seulement pour le sac. Il faut 40 à 50 livres de rite pour établir ce filet, qu'on emploie sur la beine et jusqu'à une profondeur de 40 toises.

« 2. *La semelle,* même forme, mais seulement 500 mailles de 12 $^1/_2$ à la toise, pour la gorge. La longueur du sac est de 6 toises; les bras en ont 16. On l'emploie pour pêcher dans les joncs et pour prendre des amorces.

« 3. *Le revin.* On l'emploie pour pêcher sur les bords; ses mailles n'ont qu'un pouce de diamètre et celles du fond du sac sont « comme le doigt ». Les bras ont 22 toises de long, le sac 3 de profondeur. Il y a deux coins qui élargissent le sac et donnent à la bouche 2 toises de hauteur. Les bras ont eux-mêmes 2 toises de largeur. Ce filet est monté à mailles étendues et chargé de pierres placées à 6 pieds de distance. On forme un cercle avec ce filet; il ramasse tout ce qui se trouve devant lui, perches, brochets, poissons blancs, etc.

« 4. *La tragalle,* qui ressemble au *revin,* n'a pas de coins comme lui et a de plus grandes mailles. Le sac est plus petit et rond; on le charge beaucoup plus. Il est lesté de 8 livres de plomb et 80 livres de pierres.

« *Les étoles.* — Ce que l'on nomme étoles dans le lac de Neuchâtel, est un genre de filets différent des étoles du lac de Genève. Il n'a pas comme celles-ci un triple rang de mailles alternativement grandes et petites; celles-ci montées lâches entre les grandes fort étendues. Ce sont des filets à fil simple, non pierrés et très peu plombés, que l'on tend fort lâches pour que le poisson puisse les entraîner avec lui et par là s'embarrasser d'autant plus facilement dans ses circonvolutions. Les étoles diffèrent entre elles par la grandeur de leurs mailles : 1. *la retorse*, qui a la plus grande maille; 2. *la paleause*, qui sert à prendre les palées; 3. *la balarde* ou *chasseuse*, qui sert à entourer les joncs et avec laquelle on prend des poissons de $^3/_4$ de livre à 1 livre; 4. *l'étole de féra*, qui sert à la pêche de ce poisson dans le lac de Morat. Elle se fait avec un fil extrêmement fin et a la maille un peu plus petite que la goujonnière.

« Les pêcheurs de Neuchâtel n'emploient pas de filets qui ressemblent exactement aux *ménis* du lac de Genève. Les deux filets qui y ressemblent le plus sont la vengeronnière et la goujonnière, dont le nom indique l'emploi. Ils ne diffèrent que par la dimension de leurs mailles. Les pêcheurs disent que leurs étoles réunissent les avantages des étoles du lac de Genève et des ménis, et ils ont, je crois, raison.

« Ils ont de plus, comme les pêcheurs du lac de Genève, les *hameçons* simples et doubles; ceux-ci sont surtout utiles pour la pêche du brochet. On accroche l'amorce par le dos à l'un des hameçons de manière que sa direction croise à angle droit le plan des deux hameçons adossés. Le brochet saisit toujours sa proie latéralement par le ventre, puis, après l'avoir fatiguée, il la retourne et l'avale. Ici l'un des crochets de l'hameçon se présentant de chaque côté, le brochet se prend au premier bond.

« Les *nasses* tressées en bois. Je ne crois pas qu'ils en aient en fil de fer.

« Les *berfous* (que l'on n'emploie pas dans le lac de Genève, parce qu'ils y sont défendus), dont le diamètre n'est pas plus grand que celui d'une seille, se placent dans les herbes pour prendre des perches qui y entrent en foule pour frayer, et dans le profond pour les lottes.

« Le *grand berfou* se place à l'entrée des canaux qui communiquent du marais dans la Broie; il a 16 pieds de profondeur. Sa gorge 6 pieds de diamètre et deux ailes de 6 pieds de large.

« Millet m'a dit que c'était son père dans son enfance qui avait inventé les berfous; il avait construit le premier avec des lambeaux de vieux filets montés sur des cercles de seille. C'est encore en filets tendus sur des cercles que l'on construit actuellement les berfous. On n'y a ajouté

que les trois fils tendus du fond de la première gorge au fond du sac, fils que le poisson écarte naturellement en entrant dans le sac, mais qui le rejettent de côté lorsqu'il cherche à sortir. Les berfous se montent et se démontent au moyen de deux baguettes élastiques, dont les extrémités appuyent sur les cercles les plus éloignés. Elles maintiennent ainsi en les repoussant tout le berfou en état de tension.

« Millet a encore pour la pêche du marais deux instruments simples et commodes. Il nomme l'un *truble-courbe.* C'est une grande truble dont le manche est courbé de manière à ce qu'un homme, placé à l'extrémité d'un bateau, puisse facilement appliquer exactement le plan du cerceau sur le fond du marais. L'autre outil, qu'il appelle l'*outil* ou *couvre-carpe*, est une truble dont le manche, au lieu d'être placé dans le plan du cerceau ou dans une direction seulement inclinée, lui est perpendiculaire. Le sac, qui est fort allongé, se remonte le long du manche qu'il embrasse. On le tient ainsi relevé lorsqu'on se dispose à couvrir la carpe occupée à frayer, ou étonnée par le pot de feu allumé à l'une des extrémités du bateau qui se tient immobile; quand elle est couverte, on lâche le sac, qui se replie sur lui-même, et en même temps on fait glisser le cerceau (sur le fond) pour engager la carpe à s'élancer; elle s'embarrasse alors dans le filet, et quand on relève l'outil, elle est retenue par les plis que forme le sac en retombant de chaque côté du cerceau.

« Mais le plus remarquable de ces instruments est un grand filet circulaire, qu'il appelle *filet rond* ou *capé.* Il a 40 pieds de diamètre et est fort plombé tout autour. Ses bords sont repliés sur eux-mêmes de manière à former un sac ou boudin circulaire. On s'en sert pour la pêche en rivière. L'art du pêcheur consiste à le jeter à l'eau de manière qu'il se déploie entièrement, qu'il couvre au fond de la rivière le plus grand espace possible. Les cordes qui servent à le ramener sont attachées au centre. Le filet se replie donc sur lui-même à mesure qu'on le soulève. Les bords, qui sont très pesants, ramassent vers le centre tout ce qui était recouvert par le filet; tous les poissons gîtés dans la vase sont entraînés par eux ; ils font effort pour se frayer un passage et pénètrent dans le bourrelet circulaire, où on les trouve lorsque le filet sort de l'eau. Cette pêche, qui paraît n'être pratiquée que par Millet, demande de la force et de l'adresse, mais elle est très productive. »

Du temps de nos grands-pères, la pêche était, on le voit, bien plus variée et bien plus pittoresque que de nos jours. Les pêcheurs n'étaient pas limités comme aujourd'hui par les lois, règlements et ordonnances,

cantonales, fédérales, intercantonales et autres, nécessitées par les abus des pirates du lac. De là cette variété dans leurs engins, l'emploi des berfous aux grandes lignes courbes si gracieuses parmi les joncs, le lancement de l'épervier, qu'on aura sans doute reconnu dans le filet rond de Millet, et qui demande tant de sang-froid et d'adresse pour se déployer régulièrement sans entraîner avec lui le pêcheur maladroit qui pourrait devenir sa première victime.

Le temps marche, et tandis que les règlements succèdent aux règlements, le dessèchement des marais est venu jeter le trouble dans les habitudes de nos poissons. Les endroits, les époques même du frai sont modifiés. Nos malheureux poissons, dont on a bouleversé le régime, sont encore désorientés. Il faudra sans doute que bien des générations se succèdent pour qu'ils se fassent aux conditions nouvelles qui leur ont été faites. Ils retrouveront alors cette existence facile et cette régularité dans les mœurs qui distinguent les poissons dans l'eau.

Mais ce nouveau lac ne sera plus l'ancien, la pêche nouvelle s'éloignera sans doute encore davantage de celle de jadis, et c'est pourquoi les observations de M. Perrot, témoin consciencieux de ce passé disparu, nous ont semblé dignes d'être conservées et publiées.

Pierre DE MEURON.

BOURDONS ET CORBEAUX

EN 1834[1]

Litige entre les Communautés de Dombresson et du Pasquier.

I

« Dombresson, disait en 1693 Abraham Amiest, auteur d'un très petit livre imprimé à Besançon, et intitulé: *Description de la Principauté de Neuchâtel et de Vallengin*, Dombresson ressemble plutôt à un

[1] Lu à la séance générale de la Société d'histoire à Dombresson, le 21 juillet 1890.

bourg qu'à un village; cet aimable lieu est si agréable que s'il m'était permis de choisir un séjour propre à flatter mon exil, je choisirais celui-là. Il est situé au milieu d'un terroir fertile en toutes sortes de grains. Il y a une église et des hommes recommandables par leur courage et leur esprit. »

On pardonnera facilement aux communiers du dit village de conserver pieusement les souvenirs du passé, en disputant à Valangin l'honneur d'être une vieille commune neuchâteloise.

Les principales familles de Dombresson descendent, en effet, de serfs affranchis au cours des siècles par les seigneurs de Valangin, formant un noyau très uni, par un sentiment prononcé d'indépendance, et par les alliances continuelles de communiers à communiers.

Ce caractère de nos ancêtres les poussait aussi quelquefois à des contestations assez aigres avec les communes voisines et particulièrement avec la commune du Pasquier, que ses noires forêts avaient fait surnommer les Corbeaux, tandis que Dombresson, par son humeur piquante et batailleuse, était pour ses environnants un nid de Bourdons.

Avant de nous occuper d'un de ces litiges, je dois donner quelques indications concernant les familles du village dont nous retrouverons les noms dans les pièces du procès.

En 1418, nous trouvons parmi les taillables du Val-de-Ruz, à Dombresson, un Fallet et un Morthier (J. Mortié).

Un document très curieux de 1546 et 1547, intitulé ; « Le Registre des affranchissements et des accensements faits au sujets de la Seigneurie de Vallengin tant par mon redouté seigneur René de Challant, que par Monsieur le maistre Martine son maistre d'hostel et procureur aux années 1546 & 1547 », mentionne les affranchissements de Pierre Fallet, de Balthasard Monnier, d'Antoine-Jehan Fallet et d'Antoine Diacon, fils de Pierre, tous de Dombresson.

Il est à supposer que René de Challant avait forte urgence d'argent, car son procureur affranchissait les familles en grand nombre, et dans presque tous les villages du Vaulx-de-Ruz; ainsi les Soguel, les Dessoulavy, les Gaberel, les Ganguillet, les Berthoud-dit-Gallon, etc., moyennant redevances, naturellement.

Dans un rôle des bourgeois amodérés de 1620, il est fait mention de huit Fallet, deux Monnier, un Morthier, quatre Diacon et, comme bourgeois de communance, de trois autres Fallet.

Mais le rôle le plus complet et le plus intéressant des habitants de la Bourdonnière a été établi en 1712, à l'occasion des redevances à payer

à la Seigneurie; ce recensement financier constate que Dombresson possédait alors 335 âmes, Villiers 174 (Arch. de l'Etat, B 22, nº 16), Savagnier 437 âmes et le Pâquier 143 personnes (Arch. B 22, nº 15).

Il nous donne en outre quelques renseignements sur les chefs de famille de Dombresson à cette époque, avec des remarques naïves sur leur valeur au point de vue du rendement des tailles et corvées.

Jean Fallet, d'une grande taille, âgé d'environ 25 ans, ayant une femme et un enfant, assé commode.

Esaye Mortier, 70 ans, commode.

Jean Preud'homme, un peu commode.

Jean-Jaques Monnier, de grosse taille, environ 50 ans, une femme et deux fils au service de France, un peu commode.

Jean-Pierre Diacon, lieutenant de milice, très commode.

David Sandoz, assez commode.

Jean Sandoz, médecin, 60 ans, assez commode, — ce qui prouve que les Sandoz ont toujours aimé la médecine.

En résumé, Dombresson présentait alors, comme chefs de famille, huit Fallet, neuf Morthier, douze Sandoz, huit Monnier et dix Diacon, et le rôle se termine par ces mots : « Pour ce qui regarde les biens d'un chacun on n'a pu le marquer au juste à cause que la Commune n'en n'a pas eue entière connaissance. »

II

En 1807, sous Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel et Valangin, le droit des communautés et des particuliers d'envoyer paître leur bétail dans les forêts avait été aboli.

Cette suppression du droit de parcours eut pour effet de susciter une quantité de contestations dans presque tous les coins du pays, et en particulier entre Dombresson et ses voisins du Pâquier.

Le 16 juin 1834, la communauté bourdonnière adressa au Conseil d'Etat la réclamation suivante, qui établissait le fond du débat :

« Une difficulté qui s'est dernièrement élevée entre les communautés de Dombresson et du Pâquier, impose à la première l'obligation de la soumettre respectueusement et avec confiance au jugement de Vos Seigneuries.

« Avant le 28 septembre 1762, les deux Communes prénommées possédaient en commun deux quartiers de bois, l'un situé au Rumont

au-dessus du Pâquier, l'autre situé du côté de joran du Coti, appelé le petit bois. De cette indivision, il résultait sans doute des inconvénients ou des difficultés, auxquelles ces deux Communes voulurent mettre un terme, au moyen d'un partage, qui eut lieu le 28 septembre 1762, par lequel la Commune de Dombresson fit abandon à celle du Pâquier de la part qu'elle possédait à Rumont et d'une portion du jeune bois du Coti.

« Dans l'acte de partage qui fut souscrit à cette époque par les parties, la commune du Pâquier se réserva *qu'elle conservait et aurait toujours le champéage de la dite côte du Coti, tant sur la portion de côte qui lui reste que sur le toutage de celle qui est avenue à celle de Dombresson comme d'ancienneté.*

« Cette réserve, ainsi que l'acte même, sont depuis lors restés dans l'oubli tant de la part de la Commune de Dombresson, que de la part de celle du Pâquier, puisque le droit de champéage, réservé dans l'acte mentionné ci-dessus, n'a jamais été exercé par la Commune du Pâquier, au moins par le troupeau communal. Et celle de Dombresson en particulier connaissait si peu la servitude à laquelle son fond était assujetti, qu'elle n'a pu profiter de la faculté de rachat accordée par les décrets concernant la suppression du parcours des 19 janvier et 11 avril 1807, et auxquels elle se serait vraisemblablement conformée si elle eut eu connaissance de cette servitude.

« Depuis peu de tems, la Commune du Pâquier, ayant comme par hasard (le comme par hasard est joli !) retrouvé l'acte de 1762, a voulu exercer son prétendu droit, et sans en prévenir en aucune façon celle de Dombresson, elle a envoyé son bétail gros et menu, paître dans la portion de forêt appartenant à cette dernière et où celle-ci a fait et fait encore des coupes annuelles pour une partie de l'affocage de ses communiers.

« L'exercice de ce droit ignoré par la très humble exposante et qui nuit aussi essentiellement au repeuplement de cette forêt, l'a engagée à s'approcher de la Commune du Pâquier pour entrer dans un arrangement amiable au moyen d'une indemnité équitable afin que celle-ci en fît l'abandon.

« Mais dans une entrevue qui eut lieu au Pâquier, cette Commune déclara aux députés de Dombresson qu'elle n'entrerait dans aucun arrangement pour de l'argent, et fit la demande de la sixième partie de la totalité du fonds appartenant à celle de Dombresson.

« La Commune de Dombresson, après avoir entendu le rapport de ses députés, n'a pu acquiescer à une demande aussi exagérée, 1° parce

qu'elle possède trop peu de forêts comparativement au grand nombre de ses communiers, qui sont si gênés qu'ils ne peuvent faire aucun commerce de bois même entre eux de quelque manière que ce soit, et qu'au surplus ils ne peuvent en miser que jusqu'à une somme fixée et qui est très médiocre; 2° parce qu'elle ne pourrait d'ailleurs faire cession d'un immeuble quelconque sans une autorisation spéciale du Conseil d'Etat.

« ... Par le décret du 11 avril 1807, le parcours du menu bétail, c'est-à-dire des chèvres et moutons, est aboli dans toutes les forêts communales.

« La suppression du parcours a été confirmée d'abord par le rescrit du Roi du 10 août 1814. Elle l'a été ensuite par la Déclaration royale du 7 janvier 1818.

« A la date du 30 juillet 1831, M. le commissaire royal de Pfuel a positivement déclaré « qu'en réintégrant par sa déclaration du 2 juillet 1831 les Communes de l'Etat dans la libre administration de leurs forêts, il n'a entendu, ni pu infirmer en aucune manière l'abolition du parcours *dans les forêts appartenant à autrui*, déjà formellement maintenue par la déclaration royale du 7 janvier 1818.

« De tous ces actes et documents officiels il résulterait donc : 1° que le champéage réclamé par la Commune du Pâquier en vertu de l'acte du 28 septembre 1762, et qui n'est autre chose que le parcours, a été complètement aboli par l'ordonnance du 11 avril 1807; 2° que cette abolition a été maintenue et corroborée par toutes les ordonnances subséquentes et notamment par celle du 30 juillet 1831; 3° que la Commune de Dombresson ne doit plus à celle du Pâquier le pâturage et surtout celui du menu bétail, chèvres et moutons, sur la portion du bois qui fait le sujet de la présente difficulté, et cela d'autant plus que lorsque il s'agit de servitudes, elles sont du droit le plus étroit, et qu'il est dit dans le recueil des lois, us et coutumes de notre pays que l'humble exposante invoque à cet égard : « Le droit du pâturage qui a lieu lorsqu'un voisin a le droit de faire paître son bétail sur le fonds d'autrui » ; puis il ajoute : « Si ce droit a été accordé en général et sans limitation, on peut faire pâturer toutes les bêtes à quatre pieds, de quelque espèce qu'elles soient, *excepté les chèvres et moutons*, et celles qui seraient infectées. »

« D'après toutes ces considérations, il semblerait que la Commune de Dombresson ne devrait à celle du Pâquier aucune indemnité, mais elle est loin d'avoir cette pensée, elle pense que celle-ci serait indemnisée bien équitablement en recevant un rachat au taux et à l'évaluation de semblables terrains rachetés en 1807, rachat qui aurait eu lieu à cette

époque sans la parfaite ignorance par les deux Communes du droit que celle du Pâquier revendique aujourd'hui.

« Dombresson, le 16 juin 1834.

« (Signé) Ab.-D[d] Fallet, gouverneur de Commune;
Rodol. Monnier, secrétaire de Commune. »

III

La demande ainsi formulée par Dombresson, sur un ton modéré et ferme à la fois, fut suivie d'une réponse fort habile du Pâquier.

Le Conseil d'Etat avait renvoyé la requête des Bourdons au Département de Justice et de Police qui, le 23 juin 1834, entendit en évocation les Communautés; il en résulta que le litige fut soumis à la prononciation absolue et sans appel d'arbitres et d'un sur-arbitre.

C'est à ces juges arbitres que le Pâquier adressait la pièce suivante, que nous abrégeons :

« Pour répondre à la demande que la Communauté de Dombresson a intentée à celle du Pasquier sous la forme d'une plainte au Conseil d'Etat, il suffira à cette dernière de résumer brièvement les faits, de récapituler les actes qui y ont fondé ses droits sur la côte du Coti. Cet exposé établira la position légale des parties et démontrera que la prétention de la Communauté demanderesse repose sur l'idée erronée par laquelle elle confond un droit positif et réel, reposant sur des titres et des transactions que la Commune du Pasquier possède sous le nom de champéage, avec l'usage de la faculté du parcours, faculté qui s'étoit d'abord établie à bien-plaire dans les pays coutumiers, et qui ne reposoit ordinairement que sur un usage immémorial.

« Or voici les actes et les faits qui se rapportent à cette contestation dans leur ordre chronologique :

« *A*. Le 24 avril 1562, René comte de Challant, seigneur de Vallengin, vendait aux manans et habitants du Pasquier, et contre bonnes espèces sonnantes en or, la propriété de la côte du Coti.

« *B*. En 1567, il y eut une réclamation de la part de la Commune de Dombresson, dont les communiers prétendaient avoir eu de toute ancienneté le droit de bochoyer et prendre du bois pour leur usage dans la dite côte du Coti, et se plaignaient dès lors que ceux du Pasquier, en suite de l'acte d'achat de 1562, eussent mis à ban toute cette côte.

« J.-F. de Madrutz, comte de Challant et seigneur de Valangin, entendit les parties à son audience, et pour éviter toutes missions, délégua sur les lieux, le 7 novembre 1567, le commissaire Junod et les gens de son Conseil.

« Les commissaires, après avoir entendu les parties, délimitèrent un terrain (depuis le chemin appelé la Croix jusques et eng Coti et jusques au bois du ban de Chargeux de vers bise), duquel terrain ceux du Pasquier conservaient la propriété pleine et absolue dégagée de toute servitude de bochéage, et dans lequel ceux de Dombresson ne pourraient pénétrer sous peine d'amende.

« Le restant du terrain de la dite côte appartenant à Pasquier fut déclaré soumis à la servitude, d'après laquelle ceux de Dombresson et autres qui y auront droit furent admis à pouvoir y bochoyer concurremment avec ceux du Pasquier, propriétaires du sol à teneur de l'acte de 1562.

« Le préavis des commissaires délégués fut confirmé le 7 avril 1569 par le dit seigneur et comte.

« Le 28 septembre 1762, par une transaction, les parties avaient résolu de prévenir les contestations en ce sens, que la communauté de Dombresson d'un côté cédait à celle du Pasquier premièrement une partie du bois indivise à Rumont et de plus le demi-tiers, soit le $^1/_6$, de la côte du Coti, appelé le petit bois, partie dans laquelle Dombresson avait été reconnu, par la prononciation de 1569, avoir droit de bochéage. Par contre, la Communauté du Pasquier cédait à celle de Dombresson le bochéage exclusif du restant de la dite côte, soit $^5/_6$ de sa contenance, partie dans laquelle jusqu'alors les deux Communes avaient fait du bois concurremment.

« Mais cette transaction par elle-même ne pouvait enlever à Pasquier le droit de propriété sur le sol de la dite côte, droit qu'il avait à teneur des actes précités.

. . . .

« L'erreur principale dans laquelle paraît être tombée la Communauté de Dombresson dans tout le cours de cette requête, est celle par laquelle elle a confondu le droit de parcours ordinaire avec le droit de champéage, que réclame dans la spécialité la Communauté défenderesse.

« Le droit de parcours ou de vaine pâture ne peut s'exercer que dans une certaine époque de l'année, le droit de champéage ou de grasse pâture peut s'exercer en tout temps.

« Le parcours ne doit ordinairement son origine qu'à une pure faculté sans titre et sans concession, souvent à un abus, par l'usage immémorial il avait pu s'élever dans la classe des droits acquis par prescription, enfin dans certaines contrées, il était de droit commun, toutes terres étaient soumises au parcours... Et c'était aussi là un de ses caractères distinctifs, celui de la généralité : tous propriétaires l'avaient sur toutes terres de telle nature, d'un tel district.

« Le droit de champéage par contre que nous réclamons est spécial et déterminé, c'est un droit réel, il ne doit point son origine à une faculté, à un usage, à un abus, mais bien à une convention des parties, à une transaction dans laquelle elles ont fait des sacrifices et obtenu des avantages réciproques.

. . . .

« Tous les décrets du prince Berthier que la Communauté demanderesse paraît citer avec tant de plaisir, ne trouvent point leur application dans la question actuelle, ils tendaient à abolir un droit de parcours que l'on envisageait comme ne reposant que sur un abus nuisible en général au bien public, ils ne peuvent avoir porté atteinte à des conventions de particulier à particulier, et à des transactions irrévocables.

. . . .

« Le Pasquier a titre spécial et positif pour user de son droit, c'est lui qui est ancien propriétaire du sol de la forêt, dont il n'a concédé que le droit de bochéage à Dombresson, ce n'est donc point sur un terrain appartenant à autrui que le Pasquier envoye paître son troupeau, mais sur son propre terrain, sur lequel il a conservé un droit de propriété quant au champéage.

. . . .

« La Communauté envisage comme très équitable la proposition qu'elle avait faite d'abandonner son droit contre la cession du $^1/_6$ de la partie de la côte du Coty sur laquelle elle peut l'exercer, le sixième du terrain qu'elle demande est maintenant dégarni de bois, il a donc peu de valeur, ce n'est donc qu'un pâturage qu'elle réclameroit. Or si les forêts manquent à Dombresson, le Pasquier a besoin de pâturages, c'est cette sorte de propriété qui fait la vie et l'existence de cette Commune, son nom ne l'indique-t-il pas déjà suffisamment?

« Aussi est-ce avec pleine confiance dans les juges à la décision desquels elle s'est soumise, que la Commune du Pasquier, qui est toujours restée fidèle au principe sacré de notre Constitution, au respect des

droits acquis, conclut à ce qu'elle soit conservée dans la possession de sa jouissance et de sa propriété à teneur de l'acte de 1762 — sinon et si le Tribunal n'admettait plus la possibilité ou la convenance de conserver l'usage de ce droit, à ce qu'il lui soit alloué un dédommagement soit par l'abandon d'un terrain, soit par le payement d'une somme au moins de 1000 livres qui lui permette de remplacer par un achat le pâturage considérable qu'elle perdrait en cette occasion... »

IV

En présence de ces requêtes, les arbitres prononcèrent : Que la Communauté du Pasquier ne peut être maintenue dans l'exercice du droit de champéage par elle réclamé, mais qu'il y a lieu de la part de la Commune de Dombresson à indemniser cette première du droit de parcours qui fait l'objet du procès ; puis, sur la question de l'indemnité : 1° Qu'ils allouent, à titre d'indemnité et de rachat du droit de champéage, la somme de 50 louis d'or ou de livres 840 d'argent de ce pays que la Commune de Dombresson devra payer à la commune du Pasquier le 10 janvier 1835 ; 2° Que les frais de l'arbitrage, fixés à L. 32.16, seront acquittés par moitié entre les deux Communautés.

Et maintenant que Bourdons et Corbeaux sont d'accord, qu'il nous soit permis de conseiller à Dombresson de conserver soigneusement son bochéage, si tant est qu'il en reste, et surtout ses armoiries de Commune d'azur à la gerbe d'or liée, symbole vivant de la robustesse de ses paysans, sous le grand ciel, trop rarement azuré, de notre beau Val-de-Ruz.

Max DIACON.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite, avec planche — Voir la livraison de mars 1892, p. 62)



VI

A mesure que le temps s'écoule, le ton des lettres de Bachelin devient un peu sceptique, désabusé, parfois ironique : Paris déteint sur cette confiante nature, et, comme il dit simplement, « à force de vivre

avec des blagueurs, je finis par blaguer à mon tour. » — « J'en suis venu à regarder la vie comme une mauvaise plaisanterie, ou plutôt comme une simple plaisanterie... » Cela ne l'empêche pas, du moins, d'avoir toujours un mot affectueux pour « tante Suzette » et de songer avec mélancolie à l'approche du nouvel-an, à la famille réunie autour de la table, au grand-père de Saint-Blaise, qu'il revoit en pensée assis, le soir, sur le banc de la boucherie. Quel contraste entre la vie simple du pays et celle où il se voit lancé! Qu'il préfèrerait les douces fêtes de famille au banquet qui va avoir lieu :

« C'est l'atelier, écrit-il le 8 novembre 1852, qui donne une fête à son chef, à Couture. On cite bien des grands noms d'artistes, de poètes, d'écrivains. Th. Gautier, Raffet, nous dit-on, seront de l'orgie. C'est l'art qui s'abrutit, qui se soûle, qui s'avilit et se prostitue. M. Couture, qui s'est illustré en peignant la *Décadence des Romains,* aura sans doute trouvé cette inspiration dans la fin d'un de ces dîners d'artistes ou dans un bal de l'Opéra... Depuis si longtemps j'ai vécu dans la société de ces gens : il a fallu m'accoutumer à ce qui m'avait d'abord effrayé, de telle sorte que tout cela ne me semble plus anormal. Aussi je sens qu'en restant à Paris, je m'habituerai au mal, ne voyant que ça... Mais l'air de la Suisse me remettra, je l'espère. »

Car il compte bien revenir au pays chaque année et ne renonce pas à son rêve le plus intime : être le peintre national de la Suisse :

« J'ai, dit-il, plus que jamais l'assurance que son sol, que son histoire, présentent un champ immense, incalculable, à l'art et à la peinture en particulier, et que celui qui a la prétention d'en être le peintre doit y vivre. »

A ce moment (février 1853), il reçoit l'avis que l'exposition de Neuchâtel s'ouvrira le premier juin : « Il faut donc se fendre d'un ou deux paysages, car c'est tout ce que je puis faire pour le moment, vu que tout mon temps se passe en études à l'atelier Couture et au Louvre. » Bachelin avait débuté deux ans auparavant à l'exposition de Neuchâtel par l'envoi d'un dessin d'après un tableau d'Ary Scheffer ; il y exposa en 1853, selon son intention, deux paysages : *Soir (Jersey), Novembre (Environs de Paris)* et un dessin : *Cour d'une ferme (Jersey).* Il ne tarda pas à venir se retremper dans l'air natal ; et, sur le point de quitter Paris (29 avril 1853), il se livre au curieux examen de conscience que voici :

« Au moment d'aller vous revoir après une absence pendant laquelle j'ai beaucoup vécu, beaucoup appris, je ne puis m'empêcher de jeter un regard vers le passé pour le comparer à ce qui existe maintenant en moi. Je m'effraie en voyant le changement qui s'est fait en moi ; je ne me retrouve plus le même ;

j'ai appris à voir les choses sous un jour nouveau, peut-être faux. L'esprit parisien n'a relevé en moi que le côté plaisant des choses; je suis parti naïf, aimant la nature simplement; j'ai ballotté pendant trois ans dans un vague sentiment que je comparerai à celui d'un passager en mer. Et maintenant, je me sens redevenu naïf et aimant cette même nature, seulement avec une connaissance plus précise de ses beautés, avec un culte plus grand, un amour immense pour elle, qui me fait désirer de lui vouer ma peinture comme un hymne en son honneur... Je me retrouve prêt à rentrer auprès de vous; je n'ai que le faible désir de peindre la Suisse, de montrer une partie de ses beautés à ceux qui n'en voient pas, de leur montrer le beau à leurs pieds. »

Dès 1853, Bachelin devait revenir, chaque été, faire au pays des séjours toujours plus prolongés. A la fin de cette même année, ses parents se décidaient à construire ce vaste atelier de Marin, où il devait passer la dernière partie de sa vie laborieuse. De retour à Paris dès les premiers jours de novembre, il écrit :

« Il y a des moments où je me crois maître de faire ce que je désire en peinture, où j'ai des élans d'enthousiasme et de foi artistique qui me donnent un courage et un aplomb à tout oser. Vous comprenez donc l'impatience qu'il peut y avoir pour moi de me voir libre dans un atelier où je ferais ce que je voudrais, où je réaliserais tous mes rêves de peinture. Car, quoique au milieu de Paris, du Louvre et des Musées, je vois toujours mon petit chemin ombragé conduisant à la maisonnette de Marin, entourée d'arbres fruitiers, avec le lac, les montagnes et la grande ligne du marais pour horizon. »

Et il recommande à ses parents, qui vont quitter la vieille maison des Terreaux, de prendre grand soin de divers objets qui s'y trouvent et auxquels il tient :

« A quoi en est le vieux bâtiment de l'Ecole des filles? Si l'on a enlevé les peintures qui en décoraient la principale salle, serrez-les quelque part, au grenier, par exemple, surtout les deux batailles et l'armoirie du centre, plus la pendule, qui ne manque pas de pittoresque et *fera bien dans notre musée d'antiquités des Halles, auquel nous pensons souvent en voyant ceux de Paris.* »

Telle est la première idée de ce « musée historique », dont il devait, trente ans plus tard, réaliser la création à Neuchâtel et qui fut comme le couronnement de sa carrière d'artiste patriote. — Il donne ses instructions pour la bâtisse de Marin :

29 novembre 1853. — « ... Que je n'aie pas le terrain que je pensais, c'est-à-dire celui attenant à l'écurie de MM. Jeanhenry, cela m'est assez indifférent; pourvu que le verger derrière la pompe de Marin soit assez grand pour qu'une maison puisse s'y trouver commodément, c'est tout ce qu'il faut... Enfin l'acte est passé; le plus gros est fait... Je suis parfaitement bien orienté sur le plan

que le papa a bien voulu me tracer... Quant à la position de la maison, je ne puis la décider depuis ma chambre de la rue Jacob à Paris... Il faut ménager les arbres le plus possible, et moi je ne sais précisément où ils sont... Il serait agréable que l'on aperçût la maison depuis la route d'Epagnier, au milieu de la verdure; pourvu du reste que les conditions de l'atelier soient bien observées, que son jour soit bien au nord, c'est la chose principale... Pour le moment, mes chers parents, je n'ai qu'à vous remercier de toutes vos bontés à mon égard. Plaise à Dieu qu'une fois casé dans mon atelier de Marin, je puisse me suffire à moi-même et même davantage, si possible. »

15 décembre. — « ... Je n'eusse jamais cru que l'on en était déjà au creusage. S'il en est ainsi, il faut avouer que vous mettez plus d'intérêt à mes affaires qu'aux vôtres propres. Je ne veux pas ici vous remercier avec des mots: je tâcherai plus tard de le faire avec des œuvres qui prouveront que vos sacrifices n'ont pas été faits inutilement... J'examine avec Edouard (Perrochet) et M. Schuller les plans que le papa a eu l'extrême bonté de me tracer. M. Schuller a construit une petite maison en carton par laquelle je puis juger l'aspect général de l'ensemble... Je vous dirai que tout ce qui est appartement, cuisine, etc., peu m'importe que cela soit fait d'une façon plutôt que d'une autre. Le principal pour moi, c'est l'atelier. Je l'aurais beaucoup aimé au plain-pied;... je l'accepterai de grand cœur au premier, pourvu cependant qu'il soit de la grandeur que je demanderais et éclairé comme nous l'avons décidé. Nous en serons quittes pour faire les chevaux et les bœufs dans leurs écuries ou en plein air. »

Le jeune artiste nourrissait, on le voit, de vastes projets, qu'il espérait exécuter dans l'atelier de Marin; il se fait d'avance une fête de les soumettre à Couture :

28 décembre 1853. — « ... J'étais hier chez lui, et cet homme qui a peint l'orgie romaine me disait que depuis quelque temps seulement, il savait ce qu'était un tableau, ou plutôt ce qu'il devait être. Comme il est content de moi, je vais lui aider quelquefois, et j'apprends ainsi, en le voyant faire et en causant avec lui, ce que je ne verrais jamais à l'atelier. Plus j'avance et plus je vois que je suis presque sa créature, que je lui dois tout ce que je sais. Je voudrais lui prouver que je suis son digne élève, et je pense alors à l'atelier de Marin, où, seul, pendant quelque temps, livré à moi-même, j'aborderai quelque chose que j'oserai plus tard lui montrer. »

29 janvier 1854. — « Les heureuses modifications que le papa a eu l'extrême bonté d'exécuter au plan de l'atelier, me donnent l'espoir d'y atteindre le but que je me propose. Je pourrai donc y conduire des animaux et des chars, ce que je ne pourrais faire que difficilement à Paris [1]. Je pourrai donner tous les jeux de lumière possibles aux chevaux et aux vaches qui auront l'honneur de poser pour moi.

[1] Il voulait même qu'un canon pût entrer à l'atelier.

... Je sens que j'ai fait un grand pas. M. Couture, du reste, me l'a dit lui-même, et je ne puis pas manquer de croire ce que me dit ce grand maître. Seulement, les dépenses que je fais à l'atelier sont plus conséquentes que jamais. J'ai couvert en trois mois des monceaux de toile, me basant sur cette idée qu'il n'y a qu'un moyen d'arriver, c'est de travailler beaucoup, de s'asservir le métier, comme un esclave entièrement soumis, de façon que l'idée n'ait plus les craintes du métier. »

1er mars 1854. — « ... La peinture se décroche... M. Couture veut bien espérer en moi... Je n'ai jamais travaillé plus consciencieusement; assuré que je suis de l'appui et des conseils d'un homme tel que Couture, je me sens disposé à aborder de grandes choses... Plus j'avance, plus je vois qu'il serait difficile de faire des animaux à Paris, et pour le moment j'aurais besoin de beaucoup d'études de chevaux, si je veux réaliser plusieurs compositions que j'ai là en portefeuille... Je sens que tout ce que je sais, je le dois à Paris. Paris fait, sans s'en douter, ses créatures de tous les individus qui viennent y étudier, il se les assimile et les force à une reconnaissance éternelle à son égard. »

10 mai 1854. — « Quand je reviendrai, je rapporterai des graines de fleurs que nous sèmerons à Marin... Pour ma part, je demande des pivoines, des pavots, des tournesols, des roses de mai et des melons. Tante Susette soignera les cactus, les geraniums,... et les lauriers, s'il en pousse... Que disent les gens de Marin? Ils s'étonneront sans doute de la forme de l'atelier et de ses fenêtres; ils auront matière à jaser; grand bien leur fasse. Ils ne se doutent pas que l'on va parler de Raphaël et de Michel-Ange près de leurs écuries, que l'art va dresser une de ses tentes là où ils voulaient semer des choux. Singulière fatalité, que je vais m'extasier devant leur nature, qu'ils mesurent au pied carré, et admirer la couleur et la ligne de leur bétail, qu'ils engraissent pour vendre. Ils ignorent cet art, et n'en sont pas moins heureux pour cela. Ils aiment leur arbre parce qu'il donne du fruit; leur vache parce qu'elle leur donne du lait; cela se comprend; c'est bien plus vrai et plus naturel que notre amour d'artiste, qui méprise le sapin dont nous nous chauffons, parce qu'il est trop noir dans le ciel bleu, ou qui n'aime pas la vigne dont nous buvons le vin, parce que ses plans monotones ne font pas bien dans un tableau, tandis que nous allons aimer les ronces et les bruyères qui tapissent inutilement les roches, ou les saules du rivage dont on ne peut faire que des paniers, ou même le marais dont on ne peut tirer que de la litière...

Je travaille toujours courageusement... A force de semer, il faudra bien finir par recueillir. »

Nous avons donné en tête de cet article un croquis de Bachelin, *Ferme à Jersey,* extrait de son album autographié, *En voyageant.* Nous croyons faire plaisir aux amis de l'artiste et à nos lecteurs en général en donnant encore ici un dessin de M. F. Huguenin-Lassauguette, représentant la maison de Marin dont il vient d'être tant question dans

les pages qui précèdent. Notre planche hors texte, enfin, est un dessin de M. Oscar Huguenin d'après un tableau appartenant à Mme veuve S.-Th. Porret, à Boudry. L'étendue du marais, avec le Vully au fond, est un site que Bachelin a peint fort souvent et l'un des motifs qu'il affectionnait le plus.

(A suivre.) Philippe GODET.





PAYSAGE, PAR AUGUSTE BACHELIN

TYP. H. WOLFRATH & Cie, NEUCHATEL

DIX-NEUF PORTRAITS

OU

UNE VOCATION ARTISTIQUE A NEUCHATEL AVANT 1830

Une famille de notre ville possède un tableau dans lequel se trouvent réunis dix-neuf portraits d'hommes portant le costume de 1830 à 1832, caractérisé par l'habit étriqué à haut collet encadrant la tête, à épaulettes presque aussi prononcées que celles des robes actuelles des dames, cravate militaire, faux-col à pointes, les cheveux ramenés sur les tempes et relevés en toupet. La première fois que je vis cette toile, j'avoue que mon premier mouvement fut d'en rire, tant ces bonshommes en buste, alignés si singulièrement, me rappelaient ces cadres de silhouettes d'autrefois, où l'on disposait avec une candeur naïve les membres d'une famille ou d'une corporation. Cette impression était jusqu'à un certain point justifiée par la faiblesse de la peinture, par le dessin sans fermeté, le coloris terne, la timidité et la gaucherie de la touche. Pourtant ces figures plates, grises et mal venues ont un cachet de personnalité qui est un gage de ressemblance et provoque la curiosité. On se demande qui sont ces personnages, pourquoi ils sont là, quel incident de la vie sociale ou politique leur a servi de lien à cette époque tourmentée de 1830 à 1832, où tant de questions brûlantes agitaient les esprits, et où notre pays en particulier traversait une crise politique extrêmement grave. Mais lorsque j'y découvris des figures bien connues et qui me sont chères à plus d'un titre, des hommes de lettres, des artistes, des professeurs, un pharmacien, un banquier, des commerçants, ma curiosité devint de l'intérêt; il y avait là quelque chose à débrouiller, un problème qui méritait une étude d'où sortirait peut-être une lumière sur l'état de notre petite ville il y a soixante ans. J'ai consulté les rares contemporains qui existent encore, j'ai heurté à bien des portes; partout j'ai trouvé le meilleur accueil, et l'on m'a aidé avec une complaisance digne de la réputation de nos pères en fait de politesse et d'urbanité.

L'auteur du tableau est Jacob ou Jacques Burkhardt (ce nom est écrit de bien des manières dans les documents que j'ai consultés), dont les parents, originaires de Sumiswald (Berne) et habitant Neuchâtel au moins depuis 1811, étaient les tenanciers de l'auberge du *Poisson,* sur la place des Halles. En guise de signature, il s'est représenté lui-même au bas de la toile, assis devant son chevalet, tenant sa palette et ses pinceaux; il tourne le dos au spectateur et regarde à droite, ce qui découvre son profil. Mais, chose remarquable, ce profil est bien supérieur, comme peinture, aux autres figures du cadre; le dessin est plus savant, la touche plus fine et plus aisée, le coloris plus juste et mieux entendu. Décidément nous avons affaire à un autre pinceau, et si nous en croyons notre ami, M. Paul Robert, ce serait celui de son père, feu Aurèle Robert, qui est lui-même un des dix-neuf personnages du tableau.

Que fait donc là Aurèle Robert, le frère du peintre des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs de l'Adriatique?* Quelles relations pouvaient exister entre cet artiste et l'aîné des six fils de la veuve Burkhardt du *Poisson?* Comment celui-ci avait-il pu songer à étudier la peinture vers 1822, à une époque où l'art était chose à peine connue à Neuchâtel, et où la peinture en particulier jouissait d'une mince faveur. L'adage: « Gueux comme un peintre, menteur comme un arracheur de dents », était alors considéré généralement comme un axiome indiscutable.

Personne n'a pu me renseigner sur les motifs qui décidèrent le jeune Burkhardt à embrasser une carrière si peu en rapport avec les occupations de sa famille, et dont les gains étaient si aléatoires; ce qui est certain, c'est qu'il étudia pendant plusieurs années à Munich, où il fit la connaissance d'Agassiz, alors étudiant, et qu'il fréquentait avec succès la salle d'armes. De Munich, il passa à Rome pour donner le dernier lustre à son éducation dans ce suprême sanctuaire des beaux-arts, et en même temps pour gagner sa vie par le travail de son pinceau.

Hélas! il en fut de Burkhardt, à Rome, comme de tant de jeunes phénix de province qui courent à Paris chercher la gloire et la fortune, et n'y trouvent que la misère. Personne n'achetait ses peintures, et sa famille se lassant de faire des avances d'argent qui risquaient de n'être jamais remboursées, plusieurs amis bienveillants et des habitués du *Poisson,* émus à la lecture des lettres désespérées venant des bords du Tibre, se cotisèrent pour lui procurer des subsides.

On raconte qu'à son retour, voulant témoigner sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, et s'acquitter à sa façon, il imagina de les peindre sur la même toile et de mettre son tableau en loterie. Le sort favorisa

M. L. Humbert-Droz, son voisin le plus proche, et cette peinture est restée dans sa famille. Si j'osais émettre un vœu, je demanderais à la Direction du Musée historique de faire des démarches auprès de la famille Humbert pour obtenir que ce souvenir d'une époque intéressante et d'un mouvement généreux en faveur de l'art prenne place un jour dans cette collection.

Pendant qu'il était à Rome, Burkhardt eut la bonne fortune de faire la connaissance des deux frères Robert, Léopold et Aurèle, dont la réputation grandissait; ils eurent pitié de la détresse de leur compatriote, l'aidèrent de leur bourse, de leurs conseils, de leurs recommandations; enfin Léopold Robert lui-même s'adresse à son ami, M. Max. de Meuron, lui expose avec une sollicitude émue l'état de dénûment de leur jeune protégé et le conjure de lui venir en aide, ou d'engager la famille Burkhardt à rappeler au *Poisson* le jeune Jacob qui, à défaut de motifs à peindre et de commandes rémunératrices, aurait du moins le vivre et le couvert.

Grâce à l'obligeance de M. Albert de Meuron, nous pouvons offrir à nos lecteurs la correspondance intéressante échangée à ce sujet entre son père, M. Maximilien de Meuron, et Léopold Robert. Les lettres du premier, retrouvées dans les papiers de Léopold R., ont été placées à l'abri des vicissitudes du temps et mises au net avec un soin extrême par feu Louis Huguenin-Virchaux, dont notre Musée des beaux-arts a reçu des dons précieux. Un tableau de notre Musée, représentant l'atelier de Léopold R. à Rome, par son frère Aurèle, nous montre un personnage gravissant l'escalier qu'on devine à gauche et ne laissant voir que son chapeau gris et le bout de son nez. Nous savons, par Léon Berthoud, que ce visiteur est Burkhardt, et nous nous demandons par quelle malice Aurèle R. l'a représenté d'une façon si singulière.

La première mention de Burkhardt par Léopold Robert se trouve dans un billet placé dans un envoi de tableaux parmi lesquels était le *Grec aiguisant son poignard,* destiné à M. Fritz de Pourtalès. Il y en avait aussi deux petits de Burkhardt qui devaient donner à M. Max. de Meuron une idée des progrès du jeune peintre et l'engager à faire des démarches auprès de sa famille pour obtenir les subsides dont il avait le plus urgent besoin. Ce billet doit être de la fin de 1828, ou du commencement de 1829. « Si on ne veut pas lui fournir le nécessaire pour vivre, dit Léop. Robert, il faut qu'on le rappelle. On le lui promet toujours sans lui jamais rien envoyer. Mon frère qui est plus lié avec lui que moi lui a déjà avancé plus de 48 écus romains.

« Sans lui dire ce que l'on nous autorise de faire pour lui, on lui a envoyé 4 louis (100 francs) il y a plusieurs mois, et plusieurs mois auparavant, il avait reçu 5 ou 6 louis, avec lesquels il avait payé des dettes. Pour vous donner une idée de son dénûment, je vous dirai qu'il n'a pas même un habit à mettre; ce qui lui sert pour tous les jours est une simple veste d'été. »

L'envoi mit, à ce qu'il paraît, beaucoup de temps pour parvenir à Neuchâtel, car la lettre ci-après, du 18 avril 1829, écrite par M. Max. de Meuron, n'en fait nulle mention.

M. Max. de Meuron à Léopold Robert.

Neuchâtel, 18 avril 1829.

Il y a trois jours, j'eus la visite d'une jeune Bourcard (elle avait dix-sept ans), dont le frère étudie la peinture à Rome, et doit être connu de vous personnellement. Il paraît, d'après ce qu'il a écrit à ses parents, qu'il ne trouve pas à gagner encore avec son talent, et qu'il aurait besoin d'argent. D'un autre côté, la situation de fortune de la famille ne permet pas de faire des sacrifices. La jeune Bourcard me dit qu'elle voulait lui envoyer encore une vingtaine de louis et que c'était tout ce qu'elle pouvait faire dans ce moment. Mais elle désirerait beaucoup que ce fût quelqu'un de confiance qui les lui remît au fur et à mesure de ses besoins. Je lui offris de vous en écrire, présumant que vous ne vous refuseriez pas à rendre ce service à une famille dont la conduite est très réglée. J'observai à la jeune B. que son frère devrait tâcher de trouver de l'emploi dans un atelier, pour suffire au moins à ses premiers besoins; qu'étudier à Rome sans avoir un *talent distingué,* c'était s'exposer à faire beaucoup de sacrifices et d'avances de fonds sans espérance de les recouvrer. Là-dessus, elle me vanta le talent de son frère, me disant qu'il faisait des tableaux, etc., etc.

C'est sur ce point que j'aimerais avoir, entre nous, votre opinion, ainsi que sur la moralité et la capacité du jeune homme. S'il y a de l'étoffe et que sa famille puisse espérer qu'en lui facilitant les moyens d'étudier, il deviendra un appui pour elle, je ne doute point qu'on fasse tout ce qu'on pourra pour l'aider. Mais si ces sacrifices tombaient mal à propos, ce serait rendre le plus grand service à ces bonnes gens que de les arrêter dans ce qu'ils sont disposés à faire. Dans le premier cas, et supposant que le jeune B. jouisse de votre approbation et de votre estime, et comme homme et comme peintre en herbe, veuillez lui faire une avance pour ses premiers besoins, mais sans qu'il se doute que ce soit de la part de ses parents. Il faut qu'il croie qu'il est votre débiteur. Vous pourrez lui remettre quelques louis dont je vous tiendrais compte. Si c'est un aventurier et un talent qui n'offre aucune perspective de succès, sa famille verra, d'après votre lettre, ce qu'elle aura à faire. Dans tous les cas, soyez assuré de ma discrétion sur ce que vous me direz.

Léopold Robert à M. Max. de Meuron.

Rome, 12 septembre 1829.

Cher Monsieur et ami,

J'ai été un peu plus longtemps à la campagne que je ne pensais d'abord; j'en suis revenu indisposé pour avoir pris un bain de mer à Terracine, ayant chaud. A mon retour, Thorwaldsen[1] vint me voir et me demanda avec tant d'empressement une répétition plus petite que demi-nature de mon *Grec,* que je n'ai pu refuser, d'autant plus qu'il m'avait demandé un tableau depuis plus de trois ans, et que je n'avais pas eu le temps de le faire. Enfin, le dernier empêchement au départ de cette caisse, c'est que le jeune Bourcardt ayant presque terminé deux petits tableaux, j'ai eu l'envie de les mettre dans cette caisse pour que l'on juge de son talent à Neuchâtel. Je crois cependant pouvoir dire que je ne regarde pas ces deux petites choses comme une mesure positive de son talent, et je crois que ceux qu'il va faire seront mieux On peut voir, malgré cela, ses qualités et ses défauts. Je crois que, quant à la couleur, il y viendrait, mais il manque de goût, et n'a pas fait toutes les études qu'il faut à un artiste, par exemple, la perspective et un peu d'architecture.

Lorsque nous sommes partis pour la campagne, mon frère et moi, nous avons proposé à Bourcardt d'être des nôtres, ce qu'il a accepté d'autant plus volontiers, qu'il avait l'intention d'aller passer quelques semaines dans les montagnes, pendant les grandes chaleurs. Nous avons fait cette petite excursion avec beaucoup d'économie. Un de mes amis était venu nous rejoindre, et nous nous trouvâmes tous quatre à Terracine. Mon frère, qui n'avait pas encore été à Naples, fit la remarque que s'il ne profitait pas de cette occasion pour y aller, il ne connaîtrait pas cette ville remarquable, ni ses environs délicieux. Je fis, de mon côté, tout ce qu'il me fut possible pour l'engager à faire ce petit voyage avant son départ pour Paris. Bourcardt qui, peut-être, n'était pas dans le même cas, eut envie de l'accompagner, et de faire cette course à pied. Je ne lui fis pas de grandes observations, parce qu'il me semblait que de voir une nature différente, cela pouvait contribuer à lui former le goût, et puis il était quand même obligé de dépenser son argent pour vivre à Rome, ce qui, durant les grandes chaleurs, n'est pas sans danger et ne permet guère de peindre d'après nature. En somme, ils sont partis tous les deux pour passer six jours à Naples ; mais ils s'y sont arrêtés plus d'un mois, pour pouvoir en emporter quelques souvenirs. La beauté du pays les a tout à fait séduits; ils sont revenus avec un bon nombre de dessins et de croquis qui pourront leur servir, et une grande envie de travailler.

Bourcardt, auquel sa sœur avait annoncé, il y a déjà plusieurs mois, une lettre contenant un *effet,* l'attend toujours; sa situation est triste, parce que cette nécessité où il se trouve de contracter des dettes doit le disposer mal pour travailler. Ce n'est pas que d'un autre côté je ne comprenne tout ce que doivent éprouver les personnes qui seraient peut-être disposées à faire des

[1] Le célèbre sculpteur danois, auteur du Lion de Lucerne.

sacrifices pour lui, mais qui ne peuvent s'y décider, n'ayant pas assez d'espérance de le voir réussir. C'est encore cette considération qui m'a empêché de lui déconseiller le voyage de Naples. Il me paraît qu'à sa place je voudrais vaincre ou mourir; que pour vaincre, il devrait profiter de tous les moyens possibles pour le faire, et qu'un artiste, pour y arriver avec plus de sûreté, doit avoir la tête montée. Nous allons voir ce qu'il va faire à présent; s'il faisait quelques tableaux réussis, nous chercherions à les lui placer.

Rome, 26 septembre 1829.

Il n'y a que peu de jours que je vous ai écrit et pourtant je reviens encore vous parler du jeune Bourcardt qui se trouve réellement dans une situation bien fâcheuse; ne sachant quel conseil lui donner, j'ai recours à vous et à votre sagacité, pour nous aider à sortir d'embarras. Je vous ai dit que sa sœur lui avait promis une somme d'argent depuis bien longtemps; enfin, une lettre de change de 12 louis est arrivée; elle aurait suffi pour payer ses dettes, mais il ne l'a fait qu'en partie, afin de ne pas se dépouiller tout à fait. Le plus grave, c'est qu'on lui annonce dans la lettre qui renferme cet *effet,* qu'il ne peut plus avoir aucune espérance d'en recevoir d'autre. Toutes les personnes qui s'intéressaient à lui l'abandonnent. Le tuteur de sa famille, M. Louis Roy, qui lui écrit, lui dit que sa famille ne pouvant plus rien faire pour lui, il s'est décidé à faire un sacrifice en sa faveur, pour lui envoyer la somme dont j'ai parlé; il a engagé trois de ses connaissances à y participer; ils se sont cotisés chacun de 3 louis, ce qui fait les 12 louis, desquels on lui demande un reçu en règle, dont le modèle est dans la lettre d'envoi et qui stipule bien que, du jour où il recevra cet *effet,* il doit en payer l'intérêt au 4 $^0/_0$ l'an. J'ai la lettre de M. Roy sous les yeux, ainsi je ne puis me tromper en faisant cette citation. Je voudrais bien que la caisse des tableaux fût partie plus tôt; vous auriez déjà vu les deux petits tableaux qu'elle contient et vous pourriez me dire ce que vous pensez de ses progrès, et vous me donneriez des conseils et à sa famille aussi, pour chercher à continuer à faire quelques sacrifices pour lui, ou à l'arrêter. Je crois devoir ajouter que mon frère et moi nous le connaissons pour un jeune homme fort tranquille et qui a une vie très régulière. Ce qu'on pourrait désirer en lui serait un peu plus d'énergie; il travaille bien, mais il faudrait que ce fût avec plus de *rage,* si j'ose parler ainsi. Pour justifier cette espèce d'apathie, je la rejette sur sa situation si précaire qui doit l'affecter grandement. Ce qui est certain, c'est qu'il doit avoir bien peu d'espérance de venir à bout de vivre ici de son art; il y a tant d'artistes doués de talent qui se plaignent de ne pas pouvoir tourner, que c'est attristant pour un commençant. — Il a fait la connaissance à Naples de deux Suisses peintres à l'aquarelle, qui sont occupés à faire un ouvrage lithographié; il leur a écrit l'autre jour pour leur demander s'il ne pourrait pas leur être de quelque utilité pour cela, qu'il n'exigerait que bien peu de chose; nous verrons leur réponse. J'attendrai aussi la vôtre, très cher Monsieur et ami, si vous pensez, avant de le faire, d'attendre la caisse pour voir ses ouvrages; je vous dirai qu'elle doit arriver à Neuchâtel à la fin du mois prochain. Je vous en prie, ne

différez pas trop longtemps de me dire ce que vous nous conseillez. Nous lui donnerons, mon frère et moi, quelque habillement pour lui faire passer l'hiver convenablement; c'est une dépense dont il n'aura plus à se préoccuper.

On ne peut pas l'accuser d'avoir trop dépensé depuis qu'il est à Rome, il y a juste une année; il a reçu en tout 41 louis. M. Bosset, qui a passé l'hiver dernier avec lui, et que vous aurez vu à son retour en Suisse, nous a écrit qu'il avait combiné toutes ses espérances d'encouragement et de secours, et nous dit qu'elles lui paraissent si peu sûres, qu'à sa place il se déterminerait à entrer au service de Naples. Etant recommandé aux chefs et se faisant aimer d'eux, il pourrait espérer de travailler quelque peu de son art, et il n'aurait pas à se préoccuper de son entretien. Je ne sais jusqu'à quel point on doit lui donner le conseil. En résumé, il ne peut pas rester à Rome, faute de ressources; lui-même dit que retourner en Suisse serait le dernier parti qu'il prendrait, parce que probablement il n'y trouverait que peu de ressources; si on lui en indiquait, il s'empresserait de s'y rendre.

En ce moment, il fait un tableau du Campo-Vaccino qui peut réussir; je ferai toujours mon possible pour le lui placer.

Notre voyage dans les Marais-pontins a été fort agréable, et je suis fort aise de l'avoir fait; si je réussis un peu mon tableau [1], je le devrai aux choses que j'y ai vues, et qui sont bien autrement vierges que les environs de Rome.

M. Max. de Meuron à Léopold Robert.

Neuchâtel, le 1er décembre 1829.

...... Il est pénible de passer des sujets dont nous venons de parler aux tableaux de paysages du jeune Bourcardt. Je suis demeuré pétrifié en voyant ces ouvrages et le peu de progrès qu'ils accusent. Avoir étudié pendant quatre années à Munich, et une année à Rome, et n'en être que là!

Certes, cela ne donne guère d'espérances. Il me paraît que vous avez eu trop de scrupules et que vous auriez pu hardiment l'engager à renoncer à une carrière dans laquelle il me semble destiné à n'être jamais à même de vivre d'une manière indépendante; car dans le moment actuel, beaucoup de vrais talents luttent avec la misère; mais des talents médiocres ou malheureux, presque pas un n'y échappe.

M. Lory n'est pas aussi prononcé que moi dans son jugement; il trouve, et je le reconnais avec lui, qu'il y a dans le ton une sorte de vérité et de finesse. Mais l'exécution est enfantine, et je cherche vainement une seule petite place qui annonce de l'imagination et une disposition à avoir un mérite quelconque. L'examen des détails est décourageant. J'ai cru de mon devoir de dire franchement à sa mère et à sa sœur qu'elles ne pouvaient pas se flatter que ce jeune homme fût, de longtemps, à même de les indemniser de leurs avances et plus encore de venir à leur secours. Il est l'aîné de six garçons et il doit naturellement réfléchir mûrement s'il lui convient de per-

[1] Les Moissonneurs.

sister dans une carrière qui s'ouvre à lui avec tant de difficultés, ou s'il ne vaudrait pas mieux en entreprendre une autre. S'il persiste à suivre la peinture et qu'il n'ait pas une perspective prochaine de gagner sa vie sans le secours de ses parents, le conseil de M. de Bosset me paraîtrait le meilleur à suivre pour lui.

On le dit doué d'une assez belle figure; avec de la recommandation, le service de Naples lui offrirait une existence et l'occasion de travailler dans la peinture et sous un beau ciel. Comme militaire, ses ouvrages seraient jugés moins sévèrement et, avec la bonne conduite qui fait qu'on s'intéresse à lui, je ne doute pas qu'il n'échangeât avantageusement l'existence du peintre à Rome contre celle du soldat-peintre.

Tout ce que j'en dis ici résulte de l'intérêt bien naturel et bien vrai que je prends à ce jeune homme, et si vous le trouvez à propos vous pouvez le lui manifester avec les ménagements convenables.

M. de Pourtalès a jugé ces tableaux encore plus sévèrement que moi et il pense qu'il faut le dissuader de suivre la carrière. Toutefois, il a le projet de faire dans son intérêt une exposition de ses tableaux et de ceux d'autres amateurs d'ici, dont le produit serait au bénéfice du jeune Bourcardt.

J'espère que cela donnera quelque chose, tout en regrettant, entre nous, que cela ne soit pas employé pour un talent plus marquant.

Léopold Robert à M. Max. de Meuron.

Ce pauvre Bourcardt n'a pas eu un grand succès avec ses premiers tableaux; vous l'avez jugé comme il doit l'être sans doute. Si je ne l'ai pas fait comme vous, c'est que son âge m'a fait penser qu'il avait besoin d'indulgence, et puis, encore une chose, il me semblait qu'une fois à Rome, on ne pouvait pas l'obliger à partir de suite sans avoir fait des essais. J'espère bien que la petite collecte, ou plutôt la somme provenant d'une exposition sera assez considérable pour le laisser travailler ici pendant quelques mois. Nous le voyons rarement, parce qu'il est toujours avec les peintres allemands. Il a fait connaissance avec le plus jeune des fils de la duchesse de Saint-Leu (plus tard Napoléon III), qui lui a fait faire quelques dessins. Il est arrivé aussi à Rome un jeune Bourcardt de Bâle, fort riche, qui est son ami et qui peut-être l'aidera. Pour la carrière des armes il ne veut pas en entendre parler; vous concevez que je n'ai pu la lui conseiller, car pour un homme libre c'est toujours bien humiliant d'engager sa vie et sa liberté.

M. Max. de Meuron à Léopold Robert.

13 janvier 1830.

...... M. de Pourtalès ignore et doit ignorer, convenez-en, les rapports modestes des jeunes artistes, et serait le premier à louer B. de ce qu'il a fait à l'égard de M. Aurèle (il l'avait remboursé); mais comme dans la position où il s'est trouvé il pouvait rencontrer des personnes peu délicates, et que

la volonté de ceux qui ont fait la collecte était que B. pût étudier cet été, il vous l'a manifesté. Je crois que M. de P. aurait eu plus de jouissance si son mouvement l'eût porté à favoriser largement B., mais il a suivi à son égard son système ordinaire de n'acheter que ce qui lui plaît. En somme est-il blâmable? Convenez que B. n'annonce aucune disposition bien distinguée, vous m'avez dit vous-même que sa première éducation a été négligée. Voilà deux causes qui font douter du succès de sa carrière future d'artiste. Avec cette conviction, M. de Pourtalès pensait qu'il ferait mieux d'embrasser un autre état. Dans cette disposition on n'est pas porté à s'élargir. Je sais qu'il est d'ordinaire très généreux; il ne l'a pas été dans cette occasion, ce n'est pas à nous de le juger; ce que je puis vous dire c'est que si vous connaissiez le détail du temps et des tracasseries qu'entraîne une exposition comme celle que nous avons eue, vous en seriez étonné. Pour mon compte j'y ai consacré huit belles journées et des démarches pour obtenir: local, tableaux, et pousser des amateurs qui certes ne sont pas ce qu'il y a de plus amusant. Et puis, Bourcardt est connu ici depuis sa jeunesse plutôt comme un brave garçon que comme un aigle; il y a ici d'autres jeunes gens qui le surpassent et qui, sans votre recommandation, auraient eu, dans le fait, plus de droits à des encouragements de ce genre que lui.

Vous êtes aussi fâché contre M. Roy; vous avez tort, surtout quand vous dites qu'il est riche. B. peut le croire, mais M. Roy a une famille; en exigeant une signature et un intérêt, il n'a fait que ce que chacun fait ici lorsqu'on prête de l'argent. M. Roy connaît B., il le tient pour un peu mou et *gagne bon temps;* il m'a dit de plus qu'il lui supposait un grand talent, et il a paru déconcerté quand je lui ai déclaré le contraire. Il sait que B. a coûté à sa famille qui s'est gênée pour lui. Croyez-vous que celle-ci soit couverte un jour par le pinceau de B. de ses avances et des privations qu'elle s'impose? Je l'aime ce brave garçon, parce que chacun rend hommage à son caractère et à sa loyauté, mais encore un coup je ne puis blâmer Pierre et Jacques de ce qu'ils ne font pas beaucoup pour lui; pourquoi se vouer à la peinture et à l'art? Il est pourtant d'âge et de santé à se tirer d'affaire seul.

M. Max. de Meuron à Léopold Robert.

Du 15 mai 1830.

Je suis chargé par M. de Pourtalès de vous envoyer l'effet ci-inclus à votre ordre de 70 écus romains 90 b. Veuillez bien l'encaisser et en remettre la valeur à M. Bourcardt en lui souhaitant bon succès pour sa campagne d'été. J'espère que ce petit pécule en couvrira les frais pendant 3 ou 4 mois. Comme cet argent est destiné spécialement à faciliter à M. B. les moyens d'étudier cet été et nullement à s'acquitter des dettes qu'il pourrait avoir contractées, nous avons pensé qu'il fallait vous l'envoyer afin qu'il fût employé de cette manière; nous serons charmés d'apprendre qu'il en a profité. Veuillez le lui dire en lui présentant mes salutations sincères.

Le service de Naples ne paraît pas avoir eu le don de séduire le protégé des Robert; il se sentait probablement destiné à devenir mieux qu'un caporal dessinateur des Bourbons des Deux-Siciles, puisque nous le retrouvons en 1832 à Neuchâtel, se rencontrant avec Agassiz qui trouve le moyen de l'occuper, bien qu'il eût déjà deux peintres à sa solde, Weber et Dinkel, depuis le temps où il était étudiant à Munich.

C'est aussi alors que Burkhardt a peint les dix-neuf portraits qui méritent de nous arrêter un moment. Mais pour l'intelligence de ce qui va suivre, quelques détails sur les habitudes de nos pères, à Neuchâtel, vers 1830, ne seront pas superflus. Le besoin de se réunir existait alors comme aujourd'hui pour les citoyens de la même condition; il y avait deux cercles principaux : le *Cercle de Lecture,* où l'on ne servait pas même de l'eau, et où l'on parlait peu; et le *Cercle des Marchands,* où l'on jouait beaucoup aux quilles. Les membres de ce cercle étaient essentiellement des négociants, avec lesquels les employés n'aimaient pas trop à se rencontrer; comme les cafés n'existaient pas, ces derniers se réunissaient dans l'auberge la plus rapprochée de leur domicile. C'est ainsi que le *Poisson* était le rendez-vous d'un groupe de jeunes gens dont plusieurs figurent dans notre tableau.

Le Cercle des Marchands avait ses locaux dans la propriété Jeanrenaud, occupée aujourd'hui par la poste aux lettres; le bâtiment était sur l'emplacement de la pharmacie Dardel, et le jeu de quilles s'étendait dans le jardin longeant le mur au pied duquel coulait le Seyon. Les joueurs se tenaient dans une salle du rez-de-chaussée disposée à cet effet, parce que le jardin seul eût été trop court pour un quillier, et parce que cette salle permettait de jouer en tout temps et en toute saison, et d'y consommer les rafraîchissements et les reconfortants indispensables aux joueurs passionnés.

Il y avait encore dans le voisinage un autre Cercle d'une nature plus intime et en tout cas fort originale, dont il est bon de ne pas laisser le souvenir s'éteindre. Je veux parler du *Cercle des Caquelons,* dont les membres, non contents de se voir, de causer, et de boire ensemble un verre de vin du pays, tenaient à prendre de temps à autre un repas en commun, peut-être une fois par semaine; et, comme ils manquaient de tenancier en état de les servir, ils apportaient de la maison ou se faisaient apporter leur menu personnel dans les ustensiles de terre de Porrentruy, dont le nom vulgaire est resté attaché à ce singulier Cercle, qui peut paraître une plaisanterie, mais qui était une réalité. Le local était aussi dans la maison Jeanrenaud de la poste, au premier étage, et il

avait pour complément une cuisine, sur le foyer de laquelle les sociétaires faisaient chauffer, au degré voulu, les mets qui s'étaient refroidis durant le trajet. Un vestige en est resté, c'est la pierre sculptée sur laquelle reposait le manteau de la cheminée de ce vénérable foyer. Lors des réparations majeures subies par l'immeuble, le propriétaire fit placer cette pierre dans la cour postale proprement dite, comme couverture de la porte d'entrée de la maison. La liste des membres de ce cercle existe encore; on y trouve des représentants des meilleures familles bourgeoises et des commerçants les plus aisés de la ville.

(A suivre.) L. Favre.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite — Voir la livraison d'avril 1892, page 97)



VII

Tandis que s'achève la construction de l'atelier de Marin, l'artiste passe une partie de l'année 1854 à Saint-Blaise, où le ramènent tant de souvenirs et de si chers liens d'affection. Les lettres qu'il adresse alors

à son ami Edouard Perrochet contiennent des passages dignes d'être recueillis. Nous allons voir naître chez le peintre la vocation du romancier :

Saint-Blaise, 1er septembre 1854. — « Je ne le dis qu'à toi : je fais des pages de romans. Il m'arrive souvent de ressentir certaines choses autrement qu'en peintre, de les voir à un point de vue littéraire. Parfois c'est une aventure, un mot, une conversation, du prosaïque, de la nature à la façon de Balzac. Alors, j'ai pris la résolution d'écrire la chose, sans queue ni tête, d'en faire *une étude,* pour en former un tout quelque jour.

... J'oublie quelquefois les pinceaux, et j'envie le sort du romancier, qui, comme Eugène Sue, court le monde et n'a pas besoin d'un atelier, d'un chevalet, de toiles qu'il faut clouer, etc., qui peut faire de l'art partout, même en prison.

... J'ai pour le moins 50 sujets de tableaux depuis que je suis à Saint-Blaise seulement... Me croiras-tu si je te dis que je n'ose plus me promener ailleurs que dans un cercle par moi limité, crainte de trouver quelque chose qui recule encore mes premiers projets? Comme la nature est variée, mon cher! Il y aurait, dans ce petit vallon de la Goulette où je t'ai conduit une fois, l'aliment de cinq ou six paysagistes. »

Les traits de mœurs qu'il recueille « pour en former un tout quelque jour », Saint-Blaise et ses aspects variés, le vallon de la Goulette, tant décrit et peint dans la suite, — tout cela, c'est *Jean-Louis* qui s'élabore lentement : ce livre ne sera autre chose que la quintessence de tout ce que l'artiste a aimé. Et la scène que voici nous le montre dans le rustique milieu qu'il peindra plus tard avec un réalisme si savoureux :

Saint-Blaise, 8 décembre 1854. — « Tu ne sais pas comme on gaspille ton pauvre serviteur quand il est bien tourné. Les commères le font aller. Je lis Shakespeare, et l'on parle de cochon salé autour de moi. Je m'interromps pour me mêler à la vie réelle. — Si vous saviez comme le lard se fume bien à ma cheminée, dit une commère de la société. Vous savez, Mademoiselle, le cochon du Moulin, que l'on a tué il y a huit jours... — Oui. — Eh bien! il est déjà sec. — Moi, je pousse un « vraiment! » Sur ce, l'on s'adresse à moi : — Venez voir, Auguste. — Et comme j'ai le caractère bien fait (tu sais), je vais admirer la cheminée et le lard sec, et je reviens à Shakespeare et à Marina. »

Je ne sais si Bachelin retourna à Paris durant les premiers mois de 1855. En tous cas, nous le retrouvons déjà à Saint-Blaise le 4 mai, écrivant à son ami une lettre pleine de lyrisme printanier : « Nature! Soleil! Art!... Un bout de pré, un arbre, sont des trésors! »

A ce moment même s'ouvre l'exposition des Amis des arts, où Bachelin n'a pas envoyé moins de six paysages. A vrai dire, le public

en fut plus étonné que charmé; et le phénomène devait se reproduire plusieurs fois encore. Il y eut de la faute du peintre et de la faute du public. Le peintre n'avait pas toujours le goût sûr; Couture et son entourage avaient déteint sur son talent d'une manière fâcheuse à divers égards. D'autre part, le public neuchâtelois s'effaroucha plus que de raison d'une peinture plus franche et plus sincère que celle qu'il avait goûtée jusqu'alors. Ce fut le cas pour le fameux tableau des *Passeroses*, qui fit bruit dans notre Landerneau. Le sujet était un jardin avec des passeroses en plein soleil; une dame vue de dos, avec une mantille de soie changeante, passait par le sentier du jardin. C'était un assemblage de couleurs gaies et vives, qui fit hurler le public.

C'est que le public en était encore au *Doge de Venise,* de Grosclaude; il goûtait surtout la peinture de genre où excellait Edouard Girardet; dans le paysage il aimait un peu d'arrangement et de convention. Le tableau de Bachelin fut un coup de pistolet qui, aujourd'hui, ne ferait plus guère de bruit; le goût a changé, s'est affermi : on a appris, à Neuchâtel, à estimer la peinture pour elle-même, et non plus pour son côté littéraire et anecdotique. Il y avait, parmi de graves défauts, de la sincérité, de la jeunesse, beaucoup de promesses, dans ces passeroses tant conspuées il y a trente ans. Bachelin passait par cette phase cruelle, où l'artiste qui se sent du talent, mais qui rencontre l'indifférence, la froideur ou même l'hostilité du public, se prend par instants à douter de sa vocation :

Marin, 25 décembre 1855. — « Je n'ai trouvé ici qu'une seule personne qui me comprenne, c'est ma sœur; et je suis heureux de le dire. Elle me laisse travailler des journées sans m'adresser la parole; elle voit quand les causeries me déroutent, sans que je le lui dise, et travaille de son côté, sans prendre garde à moi, jusqu'au moment où je me déride; ou bien elle me lit, et alors la besogne prend une tournure dilettante qui ne me ferait pas changer mon rôle pour beaucoup. C'est tout un long chapitre que ma vie de cet hiver ici. »

Il eût pu dire : un chapitre nouveau; car il venait de s'établir, au moins pour une partie de l'année, dans son atelier de Marin. Malheureusement, le 19 octobre 1856, cette sœur, âgée de 21 ans à peine, fut enlevée aux siens par une mort cruelle et soudaine. Mais Bachelin retrouva bientôt dans sa sœur cadette un cœur fidèle, un esprit cultivé, ouvert à toute belle chose, capable de le comprendre et de l'encourager. Celle dont nous parlons nous pardonnera de la mentionner ici; mais elle appartient à la biographie de son frère et a tenu dans sa vie une trop grande place pour que nous puissions l'oublier.

C'est avec le séjour de Marin que commence la période de travail joyeux et incessant : les lectures de toute sorte alternant avec les excursions du paysagiste, les belles séances à la Tène, à la Poissine, sous les arbres séculaires aujourd'hui disparus, dans le vallon de la Goulette, sous les noyers de la Prévôté, sur les plages du lac, à l'ombre de quelque vieux saule... L'artiste a vingt-cinq ans, une robuste santé, la tête pleine de projets et de rêves, l'affection d'une sœur, qui lui sert de secrétaire, de lectrice et de conseil, qui l'accompagne dans ses courses, qui lui fait de la musique, le soir, pendant les heures de lassitude... Heureuse vie, vie féconde, dont nous trouvons un écho dans ce passage de la lettre déjà citée plus haut :

« Chaque chose m'attache, m'arrête; je prends tour à tour la plume, le crayon, la brosse, l'ébauchoir, l'antiquaille, les livres, la céramique, l'histoire de la peinture, l'histoire naturelle, et des myriades de choses que j'adore; aussi je crains que ma vie ne passe en épisodes continus, et je me demande quelquefois comment je puis contenir tant d'amours... J'admire et j'envie Guillarmod, qui n'aime, ne voit, ne sent, n'admire, ne comprend et ne peint que son bétail. Je suis heureux de ne pas avoir appris la musique, car je serais fichu d'en faire. »

Contraste frappant, en effet, que celui des deux artistes : Jacot-Guillarmod concentra tout son effort sur un seul point; mais aussi quel dessin serré, quelle recherche intense de la forme et de la ligne, quelle science patiemment et amoureusement conquise, chez cet animalier dont le Musée de Neuchâtel possède de si remarquables études et croquis ! Bachelin porte sur tous les objets à la fois l'ardeur et la fougue d'un esprit curieux, avide de tout savoir. Mais il ne connaît pas les longues heures de recueillement et de concentration; il crée dans la fièvre, avec une abondance joyeuse, des œuvres plus hâtives et moins caressées, qui ont en surabondance de vie ce qui leur manque à d'autres égards très réellement.

Marin, 19 mars 1856. — « Solitaire en mon hermitage, il me prend des rages quand, dans une lecture, un fait, un nom, une chose historique, m'est inconnue; le rouge me monte au front; j'inscris le fait et le nom, et il faut que je me mette au net là-dessus : je préfèrerais parfois un coup de pied qu'une chose inconnue. J'ai donc travaillé à ce *nihil ignorare* que j'ai pris pour devise et qui me talonne sans cesse... J'ai avalé Bossuet, Mascaron, des cours de logique, des études sur la littérature, les chemins de fer, les canaux, les travaux publics, les grandes cultures, la conchyliologie!!! De la géographie, des voyages, la chasse, la gravure, la musique. »

Ceux qui ont connu Bachelin savent à quel point tout cela est vrai, et que le trait distinctif de son organisation intellectuelle, c'était bien la soif d'apprendre, d'emmagasiner, de collectionner les notions les plus diverses, de maintenir son esprit en continuelle activité, pareil à ces brasiers de hauts fourneaux qui ne doivent jamais s'éteindre, et où l'on ne cesse de jeter jour et nuit des aliments nouveaux.

VIII

Dans les premiers jours de décembre 1856, Bachelin repartait pour Paris, où l'on ne parlait que des événements de Neuchâtel. « C'en est cauchemardant », écrit à sa mère l'artiste ennuyé. Sitôt arrivé, il s'était remis au travail. Il mandait à M. Louis Favre, le 20 janvier 1857 :

« Je suis rentré à l'atelier Couture, et me revoici élève, ni plus ni moins, peignant des torses, dessinant d'après l'antique, faisant des croquis d'après Raphaël, Michel-Ange, et des esquisses peintes au Louvre. Je recule, comme vous voyez, mais c'est avec l'intention de mieux sauter. Je vois que la science est la base sur laquelle il faut s'appuyer. Le seul inconvénient de ma situation actuelle c'est de me retrouver au milieu de jeunes élèves dont les charges et les plaisanteries, qui m'amusaient autrefois, m'agacent et me déplaisent. »

Après avoir montré ses études à son cher maître, il écrit à sa mère :

Paris, 11 février 1857. — « M. Couture a vu ces jours plusieurs compositions de figures que j'ai faites ici; il les a trouvées très bien et m'engage à les exécuter. Il s'est étonné que je n'aie apporté que des paysages. Je lui ai répondu que si je n'avais pas fait des tableaux de figures, c'est que les frais de modèles m'en avaient empêché. — C'est très bien; mais maintenant, m'a-t-il dit, il faut aborder une grande toile, et je ne doute pas que vous réussissiez. Vous avez un tempérament de peintre et un sentiment pittoresque qu'il faut développer, ou sinon vous êtes coupable envers vous-même. — Cela m'a redonné un grand courage et une certaine assurance que m'avaient ôtée les critiques de la Suisse.

Je lui ai alors parlé de mes paysages que je désirais placer. Ce cher Couture m'a dit alors qu'il les prenait sous son patronage et qu'il s'occuperait lui-même de me les faire vendre. Je les confie donc à mon cher maître, puisqu'il veut bien en être le parrain... Je ne saurais dire combien Couture est bon envers moi. Je vais à l'atelier presque gratis, c'est-à-dire qu'au retour de son ancien élève, il a fait taire le sévère règlement de l'atelier en ma faveur. Je dois aller passer la soirée chez lui samedi. Malgré l'apogée où cet homme semble être arrivé, il est avec nous, et avec moi en particulier, d'une bonhomie étrange...

Avec l'aide de Dieu et par mon travail, je ne désespère pas d'arriver... Le tableau que j'aurais envie de faire est un des faits nationaux les plus populaires, et chaque Suisse le comprendra. C'est en vue de cela que je travaille maintenant. Couture lui-même en avait parlé à ses élèves avant que j'aie eu l'idée de le faire. »

Paris l'a ressaisi, et il peut écrire, le 29 avril 1857 :

« Le soir seulement pour moi est consacré aux visites et aux récréations. Je me retrouve au milieu d'un monde très amusant, pas trop moral, il est vrai, mais où je trouve un repos à cette peinture, quelquefois un tourment pour moi par sa continuité... Au milieu d'une vie tellement remplie, tellement palpitante, je me demande comment on vit ailleurs, et je cherche si le bonheur n'est pas loin de tout ce bruit et de ces tentations de Paris. Je vous vois par la pensée dans votre petit cercle de famille, et bien souvent je voudrais y arriver à l'improviste pour me retremper dans la vie calme du foyer... J'ai su avec plaisir, ma chère maman, que la maison de Marin avait bien passé l'hiver : je redoutais beaucoup l'humidité. Les plantes doivent commencer à pousser, et tante Susette a sans doute déjà ensemencé quelques carreaux... Cher Marin, auquel je n'ose penser sans un serrement de cœur! Me sera-t-il possible de l'habiter de nouveau? N'y chercherai-je pas toujours une ombre, ou plutôt une âme que chaque objet me rappellera? [1] »

IX

C'est, croyons-nous, au mois de mars ou d'avril 1857, que Bachelin fit un voyage à Luxembourg, dont il racontait volontiers les émouvantes péripéties.

Il alla de Paris à Metz en chemin de fer; de Metz à Thionville, il fit la route à pied, le sac au dos. Après Thionville, un paysan l'invite à monter sur son char et il arrive sans fatigue à Luxembourg. Là, on lui demande ses papiers : il était muni d'un passeport de la chancellerie de Neuchâtel, que l'employé tourna et retourna avec défiance; Bachelin était convaincu que la situation de Neuchâtel, non encore réglée, rendait son passeport suspect; il est probable que son allure un peu bohème parut plus suspecte encore que ses papiers. Quoi qu'il en soit, il se vit conduire entre deux gendarmes chez le commissaire de police, qui examina le document et conseilla au voyageur de retourner sans retard à Thionville. Or, cela ne faisait pas son compte; il voulait voir la Prusse rhénane. Mais comment serait-il reçu à la frontière prussienne avec son passeport neuchâtelois?

[1] Ce passage est une allusion à la mort de la sœur du peintre, Mlle Adèle Bachelin.

Il se remet bravement en route, retrouve un chariot, des paysans à qui il conte son histoire. Ils lui disent qu'il peut être sans crainte jusqu'à Diekirch. Seulement, comme le poste prussien est à Lotzenbourg, il fera bien de l'éviter en faisant un circuit. Il prend congé de ces braves gens. Avait-il mal compris leurs indications? Ou bien est-ce un malin hasard qui le conduisit tout près d'un casque à pointe? Celui-ci ne parut pas s'émouvoir à la vue de l'artiste, qui, lui, eut une peur affreuse. Il se sauva, se perdit dans les champs, exagéra si bien le circuit qu'on lui avait recommandé de faire, qu'il fut longtemps avant de retrouver une route. Il marchait dans un pays inconnu, où il ne voyait pas une maison. Exténué, il arriva fort tard dans la nuit à un village, où tout le monde paraissait endormi. Une seule lumière brillait à une fenêtre. C'était une auberge! Une vieille femme ouvre au voyageur, qui se laisse choir sur un banc. — « D'où venez-vous? lui demande-t-elle avec bonté. Vous paraissez bien fatigué. — De Diekirch, sans m'arrêter. — Mon Dieu!... » Et la bonne femme se met à pleurer. Elle appelle sa fille: « Vois, il est venu à pied de Diekirch! » On lui prépara à souper, et il ne se fit pas prier pour gagner son lit. Le lendemain, il apprenait qu'il était à Prüm, et se faisait conduire en voiture par Montjoie à Aix-la-Chapelle.

Par un de ces phénomènes bizarres d'association d'idées, le souvenir de l'excellente femme qui avait pleuré en le voyant si fatigué, est revenu à notre pauvre ami dans les derniers jours de sa vie, alors qu'il se traînait, las et brisé, comme dans la solitude d'un pays inconnu.

Mais qui, parmi mes lecteurs, ne retrouve cette aventure dans le récit de la fuite de Jean-Louis se sauvant de Berlin? Tout, dans *Jean-Louis,* a été vécu: c'est l'œuvre où Bachelin revit tout entier. Mais n'anticipons pas.

X

Le 11 mai 1857, l'artiste a une grande nouvelle à annoncer à ses parents. Il va partir pour la Grèce comme membre d'une mission artistique et archéologique. La recommandation de Couture lui avait valu cette aubaine. Déjà il s'équipait et apprenait à monter à cheval; déjà il s'apprêtait à gérer la grosse somme de 2500 francs qui devait lui être confiée pour les frais de route: « Je devrai en rendre compte, écrit-il, et j'espère m'en tirer mieux qu'autrefois avec les carnets de pain de la grand'maman Bachelin. » Mais ses parents vont s'inquiéter à son sujet pendant ce lointain voyage. Il les rassure: « Et puis, à la garde de Dieu!

Ne sommes-nous pas sous sa main en n'importe quel coin de la terre? Y a-t-il plus de danger là-bas qu'en Suisse? Hélas! nous avons appris à quoi tient la vie! »

Un des chefs de l'expédition devait être M. Antonin Proust, qui était élève de Couture. En attendant le départ, Bachelin travaillait, faisait « une infinité de portraits, à des prix très bas », rien que pour s'entretenir la main. Il venait alors d'arriver au Salon, et il écrit à la date du 18 juin 1857 :

« J'y ai trois paysages, et c'est assez curieux pour moi d'y voir la Poissine et ses beaux arbres, que je n'ai rendus que bien imparfaitement, avec Adèle et Rose (ses sœurs) se reposant sous leur ombre; il y a aussi la rive du lac, près de Préfargier, au printemps. Tout cela est perdu au milieu de 5483 œuvres d'art. C'est vous dire qu'il y a du mal à se faire remarquer dans ce torrent de tableaux et de statues. Mais le premier pas est fait, et me voici lancé dans les expositions de Paris, où il n'est pas même donné à chacun d'entrer. Maintenant la lutte commence sérieusement... M. Simon y a aussi deux toiles. Son talent est bien modeste, et n'apparaît qu'aux yeux de celui qui veut bien le chercher.

Vous me disiez que l'on vous avait demandé Marin à louer. J'espère que vous n'en ferez rien... Il y a dans ma chambre un paquet de drapeaux; transportez-les à l'atelier... Respectez l'atelier, je vous prie, et ne l'ouvrez pas aux profanes. Ayez grand soin de tout ce qui se trouve dans les buffets, livres, dessins, costumes, tableaux... Il y a aussi des statuettes que je vous recommande. Craignez que les enfants n'endommagent quelqu'une des choses auxquelles je tiens. Le propre des enfants est de détruire, par la raison qu'ils ne peuvent rien créer...

Vous devez être dans les examens et aux approches des Promotions. Cette idée me rappelle Rose, Adèle, Jean, les fêtes du Mail, le lac, les soirées dansantes, et tous ces charmants souvenirs que le temps et l'espace ont poétisés... Tout en flânant, le soir, sur les boulevards, je me transporte par la pensée à Marin, et tandis que les voitures roulent, que les robes de soie, les cachemires et les dentelles vous effleurent en passant, quand le gaz s'allume et que Paris scintille et chatoie, je vois toute cette vie des jardins de Marin et les bords de la Thièle, qui doivent être si beaux à cette heure, et je leur jette un regret en foulant le macadam. »

Quinze jours après, Bachelin annonce à ses parents que le grand projet de voyage est à vau-l'eau, le roi de Naples refusant de laisser débarquer l'expédition à Naples et en Sicile, et le choléra ayant éclaté à Athènes :

« Je cours vous retrouver; j'ai soif de vous voir et de vous embrasser tous. Je désire beaucoup ne pas séjourner à Neuchâtel; laissez-moi arriver à Marin ou à Saint-Blaise. Je voudrais passer de cette fange de Paris au calme serein de la campagne sans passer par un intermédiaire. »



XI

A la fin de l'année 1857, Bachelin reprenait la diligence pour Paris. La saison était rigoureuse, et la première partie du voyage fut particulièrement pénible :

« A Rochefort, c'était la neige; à Brot, le sol en était tellement couvert que l'on ne pouvait plus avancer. De là commença un des plus pénibles voyages que j'aie jamais faits. Le vent chassait des tourbillons semblables à de la fumée. Le froid était excessif; de plus, une Bernoise d'un embonpoint colossal avait brisé une vitre en montant en voiture. Les chevaux faisaient autant d'efforts pour avancer que ceux de la charrette de M. Guillarmod... Enfin, à la nuit nous arrivâmes aux Verrières... De la douane française à Pontarlier, où nous arrivâmes à 10 heures, nous faillîmes verser plusieurs fois... Nous couchâmes à Pontarlier. J'avais fait route avec M. Michaud, avocat; l'infortune nous avait réunis, et nous fîmes ample connaissance. »

Le lendemain, il parut impossible de repartir; les routes étaient obstruées :

« Nous nous regardions en désespérés, errant dans les cafés de Pontarlier, sur ses trottoirs boueux, dans ses magasins, ses églises, ses fabriques, et cela jusqu'à 4 heures du soir. Une diligence était arrivée sur une glisse et l'on pouvait aller à Salins. Nous partîmes. Nouvelle odyssée : rencontres, haltes, harnais cassés, chevaux qui refusent de marcher, rien n'y manqua. Il y a sur-

tout une chose qui m'a grandement impressionné, c'est la rencontre, dans une forêt de sapins, du triangle traîné par huit bœufs, avec des paysans couverts de peaux de mouton; tout cela, éclairé par des lanternes, était étrange et sinistre. Je ne pourrai jamais oublier cette scène. Les bœufs disparaissaient dans la neige, les paysans criaient. Je pensai que Guillarmod et M. Favre auraient été heureux de voir cela. »

Les voyageurs couchèrent à Salins, y prirent le chemin de fer le matin, et arrivèrent à Paris à 10 heures du soir.

Bachelin n'y retrouva pas son ami Louis Schuller, qui avait été appelé à enseigner le dessin à Schæssbourg, en Transylvanie. Il se lia avec d'autres artistes, en particulier Dumas, fils d'un grand faïencier, qui avait quitté l'usine paternelle pour faire de la peinture, et l'aquarelliste Le Pipre, joyeux compagnon, qui peignait des chevaux et des batailles. Citons encore, parmi ses camarades d'atelier, Manet, qui devait faire tant de bruit plus tard, et prendre cette devise présomptueuse : *Manet et manebit;* Monginot, Armand Dumaresq, Hersent, Green, Sinet, avec qui notre artiste eut une correspondance très active, Auguste Laurens, Frölich, Lemore, Lièvre, Hauguet, à qui l'on doit un beau portrait à la sanguine d'Auguste Bachelin. — Mais laissons-le nous raconter son retour à l'atelier; il écrit à sa mère :

Paris, 13 décembre 1857. — « Au moment où j'entre, il règne un profond silence. Mais mon nom, prononcé affectueusement par une voix bien connue, me jette comme un heureux présage, comme un gage d'espoir et d'avenir : — Tiens, Bachelin! — C'est M. Couture qui quitte sa correction pour venir me tendre la main, et tous les vieux camarades qui m'entourent. Il me questionne sur ce que j'ai fait, sur ce que je pense faire, et avant que je le lui aie demandé, me dit qu'il espère que je vais travailler à l'atelier cet hiver. Pendant un quart d'heure, je dois répondre à un feu de file de demandes et de plaisanteries. Mais ils sont tous Parisiens, et moi j'arrive de Marin; c'est à en perdre la tête! Mais enfin, me voilà rentré au bercail (des loups), et je vais commencer le travail tout de bon. Demain, j'irai montrer mes esquisses à M. Couture, et en avant, à la garde de Dieu! »

2 janvier 1858. — « Hier, 1er janvier, je suis allé rendre visite à M. Couture, chez qui j'ai rencontré les principaux élèves; il nous a parlé pendant près de deux heures avec sa facilité habituelle. Si je manquais de courage, c'est bien auprès de lui que je viendrais en chercher : il vous impressionne, il vous électrise par ses idées claires, précises et toujours grandes sur l'art et sur la nature.

Aujourd'hui, M. Gudin, un peintre de marine de grand talent, m'a fait faire des compliments sur mes paysages, qu'il a vus dans la maison dont je vous

parlais [1]... Je fais à l'atelier de petits tableaux militaires avant que d'attaquer les *Bords du Rhin.* »

Il allait entreprendre, en effet, sa première grande composition. Mais une commande imprévue vient le distraire pour quelque temps de ce projet.

Paris, 25 janvier 1858. « Vous vous souvenez sans doute du petit paysage d'automne, rond, avec deux chasseurs. En arrivant, je l'ai fait voir à l'amateur qui a acheté mes toiles du Salon; il l'a trouvé de son goût, et il me l'a acheté au prix que je l'ai fait: 200 francs. J'avais fait un portrait de femme et celui d'un jeune garçon pour ce même amateur. Il fit voir ces toiles à plusieurs connaissances, si bien qu'il y a dix jours, il me conduit... devinez chez qui!... devine un peu, chère maman... Eh bien, il me présente chez Mme la maréchale de Saint-Arnaud, qui me commande le jour même un portrait du maréchal, son mari. Pour le moment donc, je peins le maréchal en grand uniforme, et voici comment. M. de Saint-Arnaud, comme vous savez, est mort en Crimée. Tous les portraits de lui sont donc antérieurs à la guerre d'Orient. Aidé d'un grand portrait, peint par Larivière, de photographies et de souvenirs de Madame, je reconstruis un autre portrait du maréchal. Madame en est très contente jusqu'à présent... Je peins dans un salon splendide, au milieu des fleurs, des oiseaux, des cristaux, des dorures et des tapis les plus brillants. Je peins, non plus en *ridant,* comme à Marin, mais tout en noir, comme un notaire qui va passer un contrat de mariage, et je me vois réflété par trente-six glaces, que c'en est embêtant. Seulement, je voudrais pouvoir fumer, mais pas moyen. Mme la maréchale est presque une jeune fille; elle est charmante, très bonne avec moi. »

Bachelin écrivait à ce propos à M. Louis Favre:

« Ce monde aristocratique dans lequel j'ai mis un pied est une nouvelle étude pour moi; le drame s'y joue sur des fonds moirés, dorés, dans la soie, le velours, les perles et l'or. Ah! les belles robes, les belles dentelles, les beaux bijoux que je vois passer sous mes yeux; mais je suis mal à l'aise dans ce monde-là, et puis on n'y peut pas fumer! Quel délice en rentrant chez moi de remplacer l'habit noir par ma vareuse, d'allumer une cigarette et de me rencanailler! »

Une affaire en amène une autre; Bachelin continue à raconter ses succès à sa mère: un amateur, sachant qu'il peint le portrait de Saint-Arnaud, lui a fait une commande: « C'est à se croire lancé! » s'écrie l'heureux artiste. Il ajoute un peu mélancoliquement:

« Pendant tout ce temps, je ne pensais presque plus à un autre de mes rêves, mon carabinier sur les bords du Rhin. Les épaulettes d'or, les croix et

[1] Bachelin avait eu le bonheur de vendre deux des paysages exposés au Salon de 1857: *Mars* et *La Poissine.* L'acheteur était M. Guillochin, régisseur de Mme de Saint-Arnaud.

le bâton de maréchal m'avaient fait oublier la capote grise du soldat suisse et le brassard fédéral. Mais aujourd'hui, j'ai pris mon courage à deux mains, et je me suis dit que, bien sûr, il y aurait dans le bâton de maréchal de quoi payer mon *carabinier,* sa toile, ses couleurs et son cadre, et j'ai commandé le châssis. La semaine prochaine, je serai à l'œuvre. »

(A suivre.) Philippe GODET.

VARIÉTÉS

LE VERRE A LIQUEUR DE M. FLEURY

Vous connaissez sans doute, pour en avoir peut-être manié, ce qu'on nomme vulgairement, dans les ménages, un *petit verre* ou un verre à liqueur. La capacité n'en dépasse guère, n'est-ce pas, vingt centimètres cubes. Eh bien ! le verre que nous avons l'habitude d'appeler de ce nom n'est qu'un pygmée auprès de celui que je voudrais vous présenter. Frémissez !... Figurez-vous un énorme bocal de verre, haut d'environ vingt centimètres, large de douze à son bord supérieur, et de la contenance d'à peu près un litre, portant gravé à la meule, dans une couronne de feuillage :

Ver à Liqeur
de M. Fleury 1784.

Par un lapsus bien pardonnable, l'artiste a gravé *Ver* au lieu de *Verre...* La liqueur n'est-elle pas un *ver* rongeur qui détruit dans l'homme la volonté et l'énergie ?

Au premier moment et par une impertinence que nous nous sommes tout de suite reprochée, nous avions songé à un vertueux professeur du gymnase latin, que vous avez peut-être connu ; puis repoussant bien loin cette odieuse imputation, nous nous sommes rabattu sur quelque M. Fleury inconnu, qui avait l'habitude de lever, sauf votre respect, le coude un peu plus haut que de coutume et à qui des camarades en joyeuse humeur ont voulu jouer quelque bon tour.

Ils seront allés en partie de plaisir à la verrerie du Doubs, car le bocal dont nous parlons paraît en provenir, et y auront commandé,

comme cela se pratiquait fréquemment alors, ce verre fantaisiste. La verrerie du Doubs, disparue aujourd'hui, a eu, au siècle passé, son temps de gloire. Aux Montagnes, on s'y rendait volontiers en partie de plaisir et on y commandait, selon le cas, qui un verre de noces ou de baptême, qui une gourde ou une carafe élégamment ornées, qui enfin un verre satirique pour quelque ami dont on voulait se venger.

C'est évidemment à cette dernière catégorie que se rapporte le verre en question que vous pouvez admirer dans la vitrine du Musée historique consacrée à la verrerie.

A. GODET.



L'ARCHIVISTE DES WALLIER

(AVEC PLANCHE)

Les œuvres de peinture du XVIme siècle sont assez rares dans notre pays pour qu'il vaille la peine d'en conserver au moins le souvenir.

Tel est, nous semble-t-il, le cas du portrait qui fait le sujet de notre planche.

Il est peint à l'huile sur la porte de fer qui ferme intérieurement la tourelle de la maison du gouverneur Pierre II Wallier, à Cressier.

Cette jolie construction, en pierre de taille, a été représentée dans les *Fragments d'architecture neuchâteloise,* de L. Reutter. Elle est de forme hexagonale et suspendue, pour ainsi dire, entre ciel et terre, à l'angle S.-O. de la maison; l'une des faces est ornée des armes sculptées de Wallier et d'Affry, avec la date de 1572.

La peinture que nous reproduisons ici appartient évidemment à la même époque. Le pourpoint dont le personnage est vêtu, est jaune à raies et points bruns, sa toque rouge vermillon à cordon noir et jaune et à rosette jaune portant une fleur de lis noire; la barbe taillée en

pointes, la moustache retroussée et les yeux sont bruns; le visage et la main aux doigts effilés, peints en partie sur le panneau, en partie sur la traverse de fer, ont une carnation vigoureuse; tout indique bien le temps de Charles IX ou de Henri III, c'est-à-dire la fin du XVIme siècle.

Tel devait être le costume des riches neuchâtelois à cette époque de notre histoire.

La figure qui, comme nous l'avons dit, est peinte à l'huile sur l'un des panneaux supérieurs de la porte, se détache sur un fond sombre; elle est encadrée entre les traverses et les montants boulonnés qui renforcent la plaque de fer et sont peints en rouge brun; les losanges du châssis sont brun clair et les vitres gris bleu.

Pourquoi tant de précautions pour protéger l'intérieur de la tourelle? C'est qu'elle renfermait, dit-on, les archives de la famille Wallier, archives précieuses qui ont malheureusement quitté notre pays pour prendre le chemin de Soleure, avec le dernier descendant des Wallier, mort depuis peu. Entre ces murs robustes, pour ainsi dire isolés du reste de l'édifice, et cette porte de fer elles se trouvaient à l'abri du feu et de l'effraction.

Nous avons donc le droit de conjecturer que le personnage peint sur la porte représente le conservateur des archives. Il vient de pousser son châssis vitré et regarde d'un air interrogateur, comme s'il écoutait une personne qui lui parle. Il symbolise la vigilance du gardien, l'œil toujours veillant du maître.

Quoique cette peinture n'ait par elle-même aucun intérêt artistique, il nous a semblé cependant qu'elle méritait d'être conservée.

La vieille maison où elle se trouve ne durera pas éternellement, actuellement même la charpente en est plus que vermoulue [1], et le moment est proche où d'importantes réparations s'imposeront. Quel sera le sort de notre archiviste? Dans quels lieux ira-t-il habiter? Nous l'ignorons. Conservons-en au moins le souvenir.

A. Godet.

[1] Une antique maison de Cressier, de la même époque, vient de disparaître cette année même. C'est le vieux moulin, bâti en 1562, au haut du village, par Jacques Cugnet, le meunier. Sur le linteau de la porte était la date et les lettres I. C., et sur le chambranle on voyait, grossièrement sculptées en creux, les armes de J. Cugnet : *une main ouverte*, avec les initiales I. C. La tombe du personnage, représentant un squelette en relief, se trouve près de la tour de l'ancienne église de Saint-Martin (actuellement propriété de M. L. Jeanjaquet). L'écusson sculpté à droite de la tête du squelette porte la même main et les mêmes initiales, avec la date 15?1 (probablement 1581). L'antique *couleuvrenière,* bâtie sur la prairie, à quelques pas du moulin, vient aussi d'être rasée. Ainsi s'en vont, une à une, les vieilles reliques du temps passé.



L'ARCHIVISTE DES WALLIER (1572)

DIX-NEUF PORTRAITS

OU

UNE VOCATION ARTISTIQUE A NEUCHATEL AVANT 1830

(Suite — Voir la livraison de mai 1892, page 103)

Après cette digression, revenons maintenant à notre galerie de portraits et aux protecteurs de Burkhardt, qu'ils fussent ou non des habitués du *Poisson,* peu importe, leurs traits sont conservés par son pinceau reconnaissant, et nous allons les passer rapidement en revue.

Au centre est la figure maigre, intelligente et grave de Louis Humbert-Droz, dont la pharmacie, qui existe encore, place des Halles, est attenante au *Poisson*. Cette place d'honneur ne lui a pas été donnée fortuitement, c'est sans doute de lui que Burkhardt a reçu les meilleures inspirations et les conseils les plus judicieux. Bien d'autres que lui sont venus demander des directions à ce sage, qui ne se nourrissait que de hautes et fortes pensées, et dont la principale préoccupation était la liberté et le bonheur de son pays. Puisque l'occasion m'en est offerte, je considère comme un devoir de consacrer dans ce recueil quelques lignes à la mémoire d'un homme auquel notre canton doit en grande partie l'ordre et la fermeté qui ont présidé à son organisation après le 1er mars 1848. Son influence était considérable et, sans en avoir l'air, il tenait dans ses mains les fils qui faisaient mouvoir les personnages politiques les plus en vue.

Louis Humbert-Droz naquit à la Chaux-de-Fonds en 1804; son père, Victor H.-D., mourut jeune, laissant une veuve à la tête d'une famille de quatre enfants. Celui qui nous occupe montra un tel goût pour l'étude, qu'il fut envoyé fort jeune à Neuchâtel, comme élève pharmacien, chez M. Eckart, à la rue des Moulins. De là il passa successivement à Colmar, puis à Strasbourg, en qualité de commis-pharmacien. Il sortit de cette ville savante avec un excellent certificat de son chef, relevant en particulier la fermeté de son caractère et sa conduite irréprochable.

Ce séjour en France, de 1820 à 1829, exerça sur lui une action décisive. Dans ces dernières années de la Restauration expirante, toute la jeunesse des écoles de médecine et de pharmacie était gagnée aux idées libérales qui devaient prévaloir en 1830 à l'avènement de Louis-Philippe; un changement notable avait dû s'opérer chez le jeune Neuchâtelois, car son père, Victor Humbert, avait éprouvé en 1815 un tel saisissement de joie, en apprenant le retour de notre pays à la maison de Prusse, qu'il ne trouva rien de mieux pour manifester ses sentiments de fidélité que de vêtir ses enfants d'étoffes noires et blanches aux couleurs prussiennes.

En 1830, L. Humbert fonda la pharmacie qu'il devait diriger jusqu'en 1851, année de sa mort. Il retrouva à Neuchâtel ses anciens amis, Henri Ladame et Charles Prince, avec lesquels il fut toujours intimément lié; ce dernier ne laissait guère une journée s'écouler sans faire, après ses cours, une visite à la pharmacie où l'attiraient, avec la force de l'habitude, une sympathie profonde, et le besoin de discuter les questions les plus graves. Je me souviens de l'expression de respect et de conviction qui animait la figure de Ch. Prince, un jour qu'il disait au professeur H. Ladame, son parent : « Vois-tu, Humbert est la plus forte tête que nous ayons dans ce canton, peut-être même dans toute la Suisse ». Et il accompagnait ces mots d'un geste décisif, qu'il dessinait avec son éternel bout de cigare qu'un papier enroulé fixait dans un tuyau de plume.

Le pays s'agitait au souffle des idées libérales venues de France; c'est alors que L. Humbert se lia avec les trois Petitpierre, qui figurent aussi dans les dix-neuf portraits : Gonzalve, Olivier et Frédéric-Etienne, ce dernier noble cœur, patriote dévoué, dont les amis de la Suisse attendaient beaucoup pour l'accomplissement de leurs vœux, mais que la mort surprit avant 1848. De concert avec eux et avec les républicains de tout le pays, prêts à accomplir les plus grands sacrifices pour assurer le triomphe de leurs principes, ils entretenaient par des relations continuelles la ferveur de leurs sentiments, et travaillaient à les répandre et à gagner de nouveaux adhérents.

C'est dans l'arrière-pharmacie de la place des Halles, comme aussi dans celle de Célestin Nicolet, à la Chaux-de-Fonds, que se sont élaborés bien des plans, qu'ont été émises des idées hardies par des hommes au cœur chaud et désintéressé comme L. Humbert, dont la principale préoccupation était d'obtenir la réunion complète de notre pays à la Suisse.

Le 1er mars 1848 arriva et avec lui la république. L. Humbert voyait avec une joie intime ses espérances réalisées, mais il ne perdait pas de vue ce qui restait à faire, l'urgence d'organiser sans retard tous les services publics, tâche rendue difficile par la retraite de la plupart des fonctionnaires attachés à l'ancien régime. Sans quitter sa pharmacie, Humbert veillait sur tout, pensait à tout, assurait l'accomplissement des mesures étudiées d'avance, et lentement mûries, sans songer un seul instant à lui-même. C'est lui qui décida Piaget, fort hésitant, mais sur lequel il exerçait un ascendant extrême, à accepter la présidence du Conseil d'Etat, qui impliquait à cette heure la création, la direction générale des affaires. Chacun est d'accord, aujourd'hui, pour reconnaître que la fermeté, la sagacité et la prudence du premier magistrat de la république ont évité au nouveau gouvernement bien des fautes et ont contribué, plus que toute autre circonstance, à fortifier les nouvelles institutions et à inspirer la confiance.

Un homme qui possédait une telle intelligence des affaires publiques, jointe à une activité que rien ne pouvait distraire, était désigné pour occuper dans l'administration un des postes nombreux qu'on avait peine à repourvoir; mais L. Humbert ne voulait rien pour lui-même, son bonheur étant placé plus haut; d'ailleurs sa santé était chancelante et ses jours étaient comptés. Il fit cependant partie du tribunal civil, puis de la Cour d'appel, et fut nommé conseiller d'Etat, sans département, une année avant sa mort, survenue le 1er janvier 1851, à l'âge de 46 $^1/_2$ ans. Il laissait une veuve et trois enfants en bas âge.

« Personne ne m'a rappelé, mieux que mon ami Humbert, les anciens Romains », disait le professeur Prince, qui se connaissait en hommes de l'antiquité, et qui avait été témoin pendant tant d'années de la fermeté inébranlable, allant jusqu'au stoïcisme, de son ami. C'est que Humbert était un caractère; il tirait sa force de convictions profondes et ne se laissait influencer par aucune considération mesquine; de là l'élévation, la largeur, la sûreté de ses vues, de là aussi l'autorité qu'on lui attribuait et l'estime dont il jouissait, même de la part de ses ennemis politiques. Malgré la gravité empreinte sur sa figure et l'habitude de parler peu, il savait dans l'intimité se montrer enjoué et plaisant; sa conversation était alors fine et spirituelle, quelquefois caustique, émaillée de mots charmants qui faisaient d'autant plus d'effet que son visage sévère gardait d'ordinaire son impassibilité lorsqu'il les prononçait.

Ce n'est donc pas sans savoir ce qu'il faisait que Burkhardt a placé L. Humbert au centre de son tableau; mais, outre le professeur

H. Ladame, on aimerait à voir autour de lui Ch. Prince et Piaget. Mais celui-ci ne vint à Neuchâtel que vers 1831, et il est probable qu'il ne s'occupa guère de l'artiste du *Poisson*.

Gonzalve Petitpierre commence la série supérieure des portraits, à partir de la droite, figure rasée, fine et régulière, teint coloré, cheveux et favoris bruns, ainsi que les yeux, bouche souriante, il porte des lunettes d'argent comme H. Ladame, la cravate blanche, semble être vêtu pour aller dîner en ville. En 1832, il n'avait pas ce teint coloré et rugueux qui, plus tard, ne l'embellissait pas.

Sur la même ligne se présente Ch.-Olivier Petitpierre, figure délicate de jeune fille, au teint clair, avec de grands yeux bruns, nez mince, bouche habituée à sourire; ses cheveux bruns sont ramenés en avant; il est vêtu avec recherche, porte la cravate blanche, l'habit bleu. C'était un joli garçon, remarquablement doué, plus instruit qu'on ne l'était généralement alors, excellent musicien, sa voix avait le don de toucher les jeunes cœurs. Il faisait partie avec ses deux sœurs du plus charmant noyau de société, où brillaient M. et Mme Borel-Perrin, les deux frères Fréd.-Etienne et Alphonse Petitpierre, Eugène Fleury, etc., tous gens aimables, instruits, spirituels, donnant de notre ville une idée avantageuse.

Mais Gonzalve et Olivier avaient mieux à faire qu'à chanter dans les soirées pour amuser les demoiselles et conquérir leurs suffrages; ils s'associèrent pour fonder la *Revue neuchâteloise*[1], journal mensuel, paraissant par livraisons de deux feuilles et dont ils disaient dans le prospectus : « Celui qui parcourt notre pays avec un esprit d'observation, doit être frappé, sans doute, du peu d'activité de notre vie intellectuelle, et de cette tendance à l'isolement qui paralyse nos relations sociales. Intimement convaincus que la publicité est l'instrument le plus propre à développer l'instruction et l'esprit national, plusieurs habitants du canton se sont réunis et vont, pour la première fois, faire paraître un journal neuchâtelois. Recueillir les événements les plus intéressants de la Suisse, présenter quelques observations sur la situation actuelle de notre pays, et sur les améliorations dont elle peut être susceptible, publier quelques recherches sur la statistique, l'histoire, la littérature, les arts, les sciences, l'industrie et l'éducation, en les considérant spécialement dans l'application qu'on peut en faire à nos intérêts

[1] Voir *Musée neuchâtelois*, année 1885, page 26, lettre concernant Fauche-Borel.

locaux, rendre compte des ouvrages publiés ici et ailleurs par des Neuchâtelois, signaler ceux de nos compatriotes qui se sont distingués par une action généreuse ou par une découverte utile, tel est le but que cette société se propose d'atteindre.

« ... La modération sera sa règle ; tout article contenant des principes exagérés et de vaines déclamations, ou tendant à produire au grand jour les actes de la vie privée du citoyen, sera rejeté. »

Mais la liberté de la presse n'existait pas ; il y avait une censure du gouvernement et une municipale ; il fallait, avant tout, obtenir une double permission. A la grande surprise de beaucoup de gens, l'autorisation fut accordée. Cette surprise est exprimée avec assez de vivacité et une pointe de persiflage dans le *Messager boiteux* de 1831, qui prévoit les maux attachés à la liberté d'écrire et de publier. « Une gazette va se publier à Neuchâtel ! s'écrie-t-il. Au premier bruit de cette nouveauté, tous les esprits se sont agités ; les bons, les mauvais, les nébuleux, les éclairés, tous se sont mis à discuter les avantages et les inconvénients de cette entreprise : les uns en ont blâmé l'inconvenance tout au moins imprudente en ce moment ; d'autres ont cherché à en deviner les auteurs ; ceux-ci ont prétendu en montrer d'avance tous les abus ; ceux-là ont pensé aux articles qu'ils pourraient y glisser ; quelques-uns se sont félicités du nouvel aliment intellectuel offert à leur avidité ; les autres, rassasiés de journaux, se sont lamentés d'en avoir un de plus à expédier pour être au courant; enfin on a préparé des attaques et des défenses, des matériaux et des entraves, des opiniâtretés et des résistances ; et cependant toutes ces opinions divergentes s'accordaient sur un point : chacun était d'avis que ni le Gouvernement, ni le Conseil de ville ne permettraient d'allumer dans le Pays ce flambeau de discorde. Les auteurs avaient, dit-on, contre ce coup, une parade toute prête : c'était d'imprimer à l'étranger... et les deux Corps ont été presque unanimes à accorder non seulement une permission ordinaire, mais encore l'exemption de toute censure !...

« Qui a été le plus étonné, du public, ou des journalistes ? Il serait difficile de le dire. Le public, un peu malicieux, s'attendait à voir l'autorité dans un grand embarras ; et il a été enchanté de l'indulgence pleine d'esprit et de la finesse toute paternelle dont on a fait preuve dans cette occasion ; car, de leur côté, les auteurs du projet, qui devaient s'attendre à une vigoureuse opposition, et qui peut-être avaient fait tous leurs plans pour la vaincre, ne trouvant que facilité et bienveillance, ont été étonnés et presque déconcertés. »

L'apparition de cette pauvre petite *Revue neuchâteloise*, qui n'eut qu'une durée de sept mois, prenait, on le voit, les proportions d'un événement, car l'article du *Messager boiteux* n'était pas écrit par le premier venu, et rendait bien l'impression générale produite par ce bolide tombant dans une mare déjà agitée et troublée. La récente révolution de juillet à Paris, la chute des Bourbons, l'avénement plein de promesses de Louis-Philippe, l'esprit de révolte qui règnait partout, avaient réveillé dans une foule de têtes des espérances endormies. Une fermentation, non équivoque sur son objet, remuait le pays; ne seraitelle pas excitée encore par cette publication dont les opinions des auteurs étaient connues, et qui ne manquerait pas de pousser à la revendication de libertés dangereuses, en particulier la liberté de la presse, ouvrant la porte à tous les excès.

Ces craintes sont exprimées très finement dans les *Considérations générales,* qui ouvrent la première livraison de la Revue et qui étaient dues, paraît-il, à la plume aiguisée d'Olivier Petitpierre. « Avec la liberté de la presse, il n'y a plus de repos à espérer pour personne, dit-il en raillant les trembleurs. Un vaste système de mensonges et de personnalités, voilà les fruits précieux que nous en obtiendrons. Le sentiment religieux ira toujours en s'affaiblissant, on glosera sur tout; en matière de gouvernement, tous les principes seront mis en question. On discutera tour à tour les droits des chefs et ceux des gouvernés. On raisonnera sur la forme singulièrement mixte de notre constitution, sur l'existence politique de citoyens d'un canton suisse régis par un prince étranger. Des novateurs voudront nous prouver que nous ne possédons encore aucune assemblée qui soit l'expression fidèle de l'opinion générale, et qui seule ait mission de faire les lois et de balancer l'autorité du gouvernement. Ils demanderont une telle assemblée, et ils la voudront composée, comme ailleurs, de membres élus par le peuple luimême, pour un temps limité. On prêchera la doctrine que, l'esprit humain étant soumis à une marche graduelle, les besoins du peuple varient avec le temps; et l'on conclura de là que notre état actuel réclame des institutions et des fondations publiques, inconnues autrefois... Toutes les têtes s'émouvront, toutes les plumes s'agiteront... Tel est le sens des discours tenus à cette occasion, au sein de mainte réunion, par la classe d'hommes dont je parle. »

Par un artifice bien connu des lettrés, l'auteur fait énoncer par la bouche de ses adversaires les changements qu'il désire dans l'organisation politique de notre pays, et qu'il a l'air de considérer comme des

énormités. Toutefois, il pousse la hardiesse jusqu'à dire à propos de l'omnipotence du gouvernement et de la docilité timorée des gouvernés : « N'existe-t-il pas chez les particuliers une espèce d'indifférence pour la chose publique ? est-il dans notre caractère de nous entretenir fréquemment de ce qui est du domaine de tous ? Il suffit d'assister à une nombreuse réunion d'hommes, soit dans le vignoble, soit dans les montagnes. Qu'on essaie d'y soulever quelque importante question de notre politique intérieure en le faisant avec un esprit d'opposition, on verra bientôt l'embarras se peindre sur la figure des assistants, et, soit timidité, soit ignorance, ou crainte de se compromettre, on aura bientôt choisi un autre sujet de conversation. Comme si les intérêts nationaux n'étaient pas un objet digne de nos méditations et de nos discours ! Comme s'il était réservé à un petit nombre d'élus, quelque probes, quelque éclairés qu'ils soient, de manier de telles questions. »

Et plus loin, il ajoute : « Fermons l'oreille, quand on nous dit que nous n'avons pas d'histoire, que nos intérêts sont trop petits pour qu'on en parle. Oui, notre histoire mérite d'être étudiée, car elle est une très intéressante portion de celle de la nation suisse ; il faut que nous nous occupions de nos intérêts, il faut que nous en parlions à haute voix, sans timidité, avec le désir d'être utiles. Plusieurs de nos institutions ne sont plus en harmonie avec notre temps ; que chacun de nous émette son opinion sur des questions qui sont la propriété de tous ; ce serait un triste rôle que celui de citoyens se bornant à payer les impôts, et à obéir passivement à la loi. Mais les réformes doivent s'opérer lentement, successivement et sans secousses, dans un esprit inspiré par l'amour de la patrie, non par des hommes qui s'appellent bourgeois de Valangin ou de Neuchâtel, mais par des Neuchâtelois attachés à la Suisse, sans laquelle aujourd'hui plus que jamais, il n'est point de salut pour nous. »

Tel est le manifeste que Gonzalve et Olivier Petitpierre osent lancer le 1er janvier 1831. Mais que pouvaient-ils espérer d'un état de choses si compliqué, que nous avons peine à le comprendre, sans autre représentation nationale que les bourgeoisies qui, au lieu d'agir de concert, nourrissaient entre elles des rivalités paralysant leur action ? On est édifié à cet égard par la lecture des divers articles de la Revue dont les plus vifs émanaient, dit-on, de l'avocat Favarger, qui devint plus tard conseiller d'Etat et chancelier.

Malgré la création tant désirée du Corps législatif, ouvert le 11 juillet, les événements qui survinrent la même année, la prise du château par les insurgés le 12 septembre, l'ineptie des chefs de ce mou-

vement avorté, en particulier du capitaine Alphonse Bourquin, dont un frère est représenté sur le tableau de Burkhardt, semblèrent donner raison aux craintes qui avaient accueilli leur journal. L'insurrection n'était nullement dans le programme des rédacteurs, et nous les croyons sincères lorsqu'ils signèrent, le 14, avec Fréd.-Etienne Petitpierre et Eusèbe-Henri Gaullieur, une déclaration publiée dans le *Journal de Neuchâtel,* par laquelle ils affirment être étrangers au mouvement populaire qui venait d'avoir lieu. S'ils plaident la cause de la liberté et des réformes, ils ne les demandent que par des voies légales et non par la force des armes.

Et pourtant un point d'interrogation se pose en présence d'un document retrouvé dans les papiers de la famille Fornachon. C'est une lettre, qui paraît n'avoir jamais été envoyée à son adresse, mais dont les signatures sont caractéristiques. La voici :

A Monsieur le Président du Conseil d'Etat.

Monsieur,

Les soussignés, membres du Comité préposé aux préparatifs du banquet patriotique du 12 septembre, qui aura lieu dans la grande salle du Concert[1], viennent vous demander de leur accorder deux pièces de canon pour fêter d'une manière convenable les santés qui seront portées à cette occasion. Ce serait, selon eux, le moyen de donner à cette fête toute l'importance qu'elle mérite à si juste titre, et si les soussignés font une demande pareille, c'est qu'ils la croient utile et qu'elle ne leur paraît pas présenter d'inconvénient.

Ils espèrent donc, Monsieur, que vous voudrez bien entrer dans les motifs qui les ont déterminés à vous adresser cette prière, et que vous daignerez agréer l'expression de leur dévouement et de leur profond respect.

Neuchâtel, le 11 août 1831.

Fornachon-B. — Gonzalve Petitpierre.
Henry Fleury, père. — Aug. Fröhlich.
A. Courant, L.-Col. — Olivier Petitpierre.

Cette période agitée est peut-être le moment le plus intéressant de la vie d'Olivier et de Gonzalve Petitpierre, que nous laissons pour passer à un autre portrait tout voisin, celui de Frédéric-Etienne, cousin d'Olivier et frère d'Alphonse, un de nos anciens et très estimé collaborateur. Il avait environ 26 ans, lorsqu'il posa devant Burkhardt; sa tête est belle, expressive, intelligente; son nez aquilin, ses yeux bleus, son large

[1] On avait organisé dans tout le pays des banquets nationaux pour fêter l'anniversaire de notre réunion à la Suisse en 1815.

front bien découvert, sa noble attitude lui donnent un air distingué; nous n'avons pas affaire à un habitué du *Poisson,* mais de la pharmacie Humbert, où il trouvait des hommes dont l'instruction était en rapport avec la sienne. Né en 1806 aux Bayards, où son père était pasteur, il fit ses classes à Neuchâtel, passa dans les auditoires, entra en 1824 dans la société de Zofingue, devint président de la section neuchâteloise, fit son droit à Zurich, à Lausanne et à Paris. Reçu notaire en 1830, il entra peu après dans le Conseil de ville, et fut un des signataires de la déclaration provoquée par la prise du Château, qu'il désapprouvait. La publication de cette pièce, où l'état du pays était résumé en quelques mots hardis : « la Suisse ou la guerre civile, telle nous paraît être aujourd'hui notre position », lui valut un rappel à l'ordre de la part de ses collègues de l'Hôtel-de-Ville, qui jugèrent bon de le suspendre pour trois mois de ses fonctions de membre du Conseil de la Bourgeoisie de Neuchâtel.

Cette sentence, qui rappelle celle dont fut frappé, dans le siècle dernier, son homonyme, pasteur à la Chaux-de-Fonds, peut paraître exorbitante aujourd'hui; mais pour nous qui nous souvenons des pratiques de 1831, nous la trouvons très douce et paternelle, et la figure loyale de Frédéric-Etienne n'en est point amoindrie. Il était encore sous le coup de cette punition de collégien en faute, au moment où Burkhardt fixa ses traits sur la toile, et les transmit à notre affectueuse sympathie. Ceux qui pensaient le convertir en employant de tels moyens se trompaient; aucun appât, récompense ou honneur, n'avait prise, comme ce fut le cas pour d'autres, sur cette nature honnête; il n'admettait ni les compromis, ni les marchés où succombent parfois les ambitieux; il porta la peine de la fermeté de ses principes, lorsque, plus tard, en 1842, il fut suspendu de ses droits de communauté et de bourgeoisie par le Conseil général, pour avoir signé la pétition adressée au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avec cette apostille : « Je demande la réunion pure et simple de notre pays à la patrie suisse, moyennant rachat. »

(A suivre.) L. Favre.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite — Voir la livraison de mai 1892, page 113)

XII

Bachelin avait naturellement partagé l'enthousiasme qui fit battre les cœurs suisses, après les événements de septembre 1856, lorsqu'on crut à une guerre inévitable avec la Prusse; une lettre de M. Louis Favre[1] lui avait raconté le départ de nos bataillons pour la frontière du Rhin, puis leur retour dans les foyers:

« Merci, merci, lui répondait-il, des nobles et grandes émotions que vos lettres m'ont fait éprouver... En les lisant, je me suis senti fier d'être Suisse, et j'aurais voulu montrer mon dévouement pour mon pays. De l'enthousiasme d'un Suisse, perdu dans Paris, sont résultées une et même deux compositions que j'exécuterai probablement. Mon cher maître Couture les approuve, et cela me donne le courage de peindre des personnages grands comme nature. « Un peintre, me disait-il l'autre jour, est la lyre frappée par le vent; il faut qu'il vibre, il faut qu'il jette le cri que lui fait pousser la passion ou les événements. » Je voudrais jeter le cri de mon cœur sur une toile et célébrer la Suisse attendant l'ennemi de pied ferme.

Voici mon projet: *La Suisse au bord du Rhin* sera représentée par un carabinier et un canon; ce sera une peinture symbolique; la toile est prête; elle est immense. Mais entre une toile blanche et un tableau il y a la distance de la coupe aux lèvres. Je voudrais dans cet homme incarner l'âme d'un peuple. »

Quelque temps après, il écrit:

« Mon tableau est très avancé; il en est à ce point où il faut tout ennoblir, supprimer les détails et les choses inutiles, faire que mon soldat et mon canon parlent à l'esprit.

[1] Nous avons fait pour cet article de nombreux emprunts aux lettres de Bachelin publiées par M. Louis Favre dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel,* en mai et juin 1891.

Quelles leçons qu'un premier tableau de cette dimension, quelles difficultés imprévues! quelle science il faut acquérir pour les surmonter! J'ai plus appris en quelques semaines qu'en trois ans. Si au moins j'avais un bon modèle auprès de moi, un vrai carabinier suisse ayant fait la campagne du Rhin! Je donnerais en ce moment toute la garde impériale, l'empereur, l'impératrice, le diable et son train, pour un seul de nos carabiniers de Neuchâtel ou de Vaud.

Et puis, vous dirai-je les tribulations d'un homme, préoccupé comme moi de son sujet, travaillant à un grand tableau dans un atelier d'élèves? Vous raconterai-je les charges perpétuelles auxquelles j'ai été en butte? En arrivant, le matin, je trouvais ma toile couverte d'inscriptions facétieuses qui me démontaient: *Au canon, bon logis! — Au rendez-vous des artilleurs, bon vin, bonne bière! — La Suisse prête à faire feu sur... un ennemi absent! — Crédit est mort, la Suisse est victorieuse! — Bachelin, fabricant d'affûts pour Paris et les départements!*

J'ai dû émigrer dans l'atelier d'un de mes amis, où je puis enfin travailler dans le plus religieux silence. »

Une lettre de l'artiste à sa mère nous apprend le nom du modèle qu'il avait choisi et qui n'était autre que Gustave Roux, l'illustrateur bien connu, devenu plus tard le beau-frère d'Eugène Rambert. Bachelin se lia avec lui d'une solide amitié :

14 mars 1858. — « Représenter la Suisse par un soldat..., mettre l'âme du pays dans une seule tête, est une chose belle, mais difficile. J'ai choisi un type Suisse français, à cheveux et barbe noirs, aux yeux un peu enfoncés et sombres. C'est un de mes amis, M. Roux, de Lausanne, qui m'a posé. Maintenant il faut diviniser, si j'ose dire ainsi, ce type national, et c'est maintenant que la lutte commence. La toile me paraît énorme; j'ai passé un jour entier rien qu'à ébaucher le ciel. »



La *Suisse au bord du Rhin* parut à l'exposition suisse en 1858, et le succès en fut contesté. L'œuvre est cependant d'une simplicité imposante. Un carabinier, l'arme au bras, est debout près d'un canon; l'expression calme et résolue du soldat veillant à la frontière traduit avec une mâle éloquence les sentiments qui animaient le peuple suisse; le paysage des environs de Bâle en hiver est largement et sobrement traité. Cette toile a décoré pendant quelques années l'ancienne salle du Grand Conseil; elle a passé plus tard au musée de la Chaux-de-Fonds, et a trouvé place dans l'amphithéâtre du collège, où nous l'avons revue plusieurs fois avec plaisir.

L'artiste avait fait un grand effort, dont peut-être notre public ne lui tint pas suffisamment compte. Au printemps 1858, il revenait à Marin avec quelques commandes, et plein de confiance en l'avenir: « J'ai toujours travaillé, écrivait-il à sa mère, et Dieu doit être bien plus l'ami de ceux qui chantent ses merveilles, que des banquiers et des gens qui jouent à la bourse ou sur les chemins de fer. »

Il avait soif de retrouver les sites familiers des environs de Marin, et il écrivait à sa sœur: « Souvent, en traversant une rue ou le boulevard, je me dis: Que le marais doit être beau en ce moment! » Même quand il se crut le plus parisien, ces mots-là ne manquèrent jamais sous sa plume. Il attaqua cette même année une grande composition militaire, le *Bataillon en marche par la pluie,* qui lui avait été inspirée par le passage à Marin d'un bataillon argovien. Elle fut exposée en 1860 aux Amis des Arts, sous le titre de *Marche d'infanterie suisse* (janvier 1857), et échut au Musée de la Chaux-de-Fonds. La scène est intéressante. Sous un ciel sombre, qui se teint à l'horizon de quelques lueurs cuivrées, les soldats suivent une route détrempée bordée d'une forêt; le major et le commandant, à cheval, assistent au défilé: ces deux figures, en silhouette sur le ciel, ont du caractère, et l'ensemble est plein de mouvement et de vérité. Malheureusement, l'ouvrage ne fut pas placé dans un jour favorable, et il n'en pouvait guère être autrement dans les salles du collège des Terreaux, où nos expositions étaient reléguées faute de mieux, après être sorties du gymnase, où elles avaient débuté en 1842. L'artiste écrivait à M. Louis Favre:

« Que de déboires! Mon tableau n'est pas éclairé comme il devrait l'être; j'ai prié, supplié ces Messieurs de le placer dans une lumière sourde avec le plus grand espace possible au devant, et il est dans une salle claire où le spectateur n'a aucun recul! Il me fallait cela après la peine que j'ai eue pour terminer mon travail à temps, allant deux fois par jour de Marin à Neu-

châtel, cherchant gens, chiens, chevaux pour me servir de modèles, traînant les uns, montant les autres, peignant presque à cheval, rattrapant par le collet ou par le collier mes modèles qui voulaient s'esquiver, une vie de chien, de plusieurs chiens, épiant la pluie, la boue, les flaques, courant après les enterrements, étudiant les reflets dans l'eau, levé à l'aube, me couchant à minuit. On ne peut s'imaginer ce que peut coûter un tableau de figures. Mais comme ce travail met en jeu toutes les facultés! quel bonheur fou qu'un jour de travail sans être dérangé par les importuns, surtout quand on est décidé à n'entendre aucune observation pouvant contrarier le plan qu'on s'est tracé. »

XIII

L'année précédente, c'est-à-dire pendant l'été 1859, avait éclaté la guerre entre l'Italie, alliée à la France, et l'Autriche, qu'il s'agissait de chasser de la Lombardie. Bachelin ne put résister à la curiosité qui le poussait vers les champs de bataille de Magenta et de Solferino. Nous pouvons le suivre, grâce à ses lettres, dans les diverses étapes de cette campagne militaire; il y aurait des pages charmantes à extraire des impressions de voyage qu'il envoyait à sa sœur, à M. Edouard Perrochet, à M. Louis Favre. C'est à ce dernier qu'il écrivait de Magenta la page suivante, qui mérite bien d'être conservée :

« Figurez-vous une plaine immense, qui n'a pas même cet horizon bleu et voilé des plaines que je connais, une plaine dont le feuillage léger du mûrier blanc, les pointes des feuilles du maïs (les épis sont récoltés) et la vigne libre et capricieuse en sa frondaison sont les seules plantes, avec des acacias touffus qui bordent les routes et les sentiers; un paysage où je rencontre des paysannes belles comme celles de Léopold Robert, et des attelages traînés par ces grands bœufs gris du tableau de la *Madone de l'Arc,* voilà la Lombardie telle qu'elle m'apparaît. Le soleil se couche derrière un beau nuage allongé dont il dore les bords; l'air est plein du cri des cigales et des grillons; le vent du soir amène une fraîcheur humide et embaumée; le Tessin glisse au milieu de ces bocages qui appellent l'idylle; les églises jettent au loin la musique de leurs cloches qui sonnent paisiblement l'angelus..... Et bien, tout cela c'est un champ de bataille, c'est un charnier naguère inondé de sang, c'est le théâtre d'une affreuse boucherie où l'on s'est haché, mitraillé, foulé aux pieds avec rage.

On ne le croirait pas si, à chaque pas, on ne heurtait un vestige de combat; le sol est littéralement couvert de sacs effondrés, de shakos, de projectiles, de débris de fer, de cuir, de harnais, de bidons, de gamelles, d'ossements, d'uniformes qui se consument au soleil. On sent qu'à l'ombre de cette vigne un homme est mort lentement, qu'il y a souffert les tourments de cette soif des blessés qui fait frémir; j'écarte les feuilles en tremblant de

peur d'y trouver un cadavre oublié; je crains de cueillir une fleur. Dans le village même de Ponte-Nuovo, j'ai vu des débris de toute sorte que l'incurie des Italiens ne se soucie pas de relever.

Et quelle chaleur! le thermomètre monte à 40 degrés à l'ombre; nos pauvres soldats endurent des souffrances cruelles, bien qu'on ait réduit leur équipement au strict nécessaire, tant pour l'infanterie que pour les troupes montées. C'est à peine si l'on reconnaît sous cette tenue simplifiée les splendides régiments de la garde impériale que je peignais naguère à Versailles et à Paris. »

Bachelin fit en Lombardie de nombreuses études de sujets militaires. Puis, après avoir été témoin des fêtes qui suivirent la conclusion de la paix, après avoir vu Victor-Emmanuel et Napoléon III sortir ensemble du dôme de Milan, où l'on venait de chanter un *Te Deum,* l'artiste reprit le chemin de la patrie : « J'ai soif de lacs, de rivières, de saules et d'ombre fraîche. Comme un cerf altéré brâme... Eh bien, moi aussi ! »

Il passa à pied le Mont-Cenis avec l'artillerie française, étudiant le soldat en marche, vivant de sa vie, et recueillant, au prix des plus grandes fatigues, mille observations pittoresques. Il arriva exténué à Genève. Sa mère et sa sœur étaient allées l'y attendre, et il leur avait tout particulièrement recommandé de lui apporter des habits de rechange, car son costume de voyage était dans un si piteux état, qu'il osait à peine franchir la frontière suisse. Le rendez-vous était à l'hôtel des Bergues, où ces dames étaient arrivées avant lui. Au moment où le peintre arrivait au seuil de l'hôtel, le portier galonné et les garçons en frac s'élancèrent au devant de ce voyageur en loques, en lui criant : « On n'entre pas ! » Il eut toutes les peines du monde à obtenir qu'on appelât le maître d'hôtel et à pénétrer jusqu'à celles qui l'attendaient.

Il exposa les années suivantes plusieurs tableaux reproduisant des scènes de la guerre, entr'autres l'*Attaque du cimetière de Magenta,* qui fut remarqué au salon de 1861. L'intérêt de cet épisode se concentre sur un zouave qui, debout sur le dos d'un camarade, tire par dessus le mur du cimetière. L'*Artiste* en a publié une lithographie, par Mariani[1], et nous en donnons à notre tour un petit croquis suffisant pour indiquer le caractère de cette composition. Bachelin exposait en même temps *La*

[1] Mariani, que Bachelin avait connu chez Gleyre, était de Fribourg et s'appelait en réalité Joseph Moosbrugger. Il avait dû renoncer à son nom, que les bouches françaises essayaient en vain de prononcer. Envoyé en Espagne par un journal illustré de Londres, il y trouva une mort tragique et mystérieuse, que Bachelin a racontée dans son étude sur Frédéric Simon *(Bibl. univ.*, septembre 1889).



Consigne : des garibaldiens, l'arme au bras, qui se disent à l'oreille le mot de passe; *A la Régalade,* zouaves buvant au bidon à tour de rôle; enfin une *Vedette* du deuxième régiment des cuirassiers de la garde. Nous avons retrouvé le jugement porté sur ces œuvres dans un feuilleton du *Siècle,* par un critique aujourd'hui député fort connu, M. Anatole de la Forge, qui, en 1871, devenu préfet de l'Aisne, s'est illustré par sa belle défense de Saint-Quentin. La peinture militaire de Bachelin avait éveillé sa sympathie; il rendait hommage à cet émule de Bellangé et de Beaucé, deux maîtres du genre, et terminait en disant: « Sa *crânerie* me plaît, si je puis me servir de ce mot, plus usité à la caserne qu'à l'académie. »

Parmi les œuvres de Bachelin qui se rattachent à cette phase de sa vie, citons encore celle qu'il exposa à Paris en 1863, en même temps que les *Faucheurs des Alpes,* et intitulée *La Convalescence à Milan.* Un zouave accoudé, étendant sur un sopha sa jambe blessée, raconte à deux dames les combats auxquels il a pris part. Bachelin s'était épris de ces zouaves que Saint-Arnaud appelait *les premiers soldats du monde.* « Je vis avec eux, écrivait-il, je mange leur soupe dans la gamelle de campagne. Pour 2 francs par jour, j'ai les modèles les plus souples, les plus intéressants, les héros de la Crimée, l'histoire vivante. » On a pu voir à l'exposition de ses œuvres les belles études qu'il a laissées en ce genre. On se rappelle aussi ces hussards du quatrième régiment, si charmants, si élégants dans leur uniforme rouge à brandebourgs blancs et leur pantalon bleu de ciel.

Bachelin était épris à la fois de couleur et d'héroïsme: il devait fatalement faire de la peinture militaire.



XIV

Il n'avait pourtant pas abandonné le paysage. Mais le public ne l'encourageait guère dans cette voie, où il devait cependant obtenir plus tard ses succès les moins contestés. On lui reprochait avec une obstination un peu étroite la crudité de ses verts, qui n'était en réalité que celle de la nature sincèrement acceptée. Bachelin voulut-il chercher des sites d'une verdure moins provocante? Le fait est qu'il s'en alla passer le mois de janvier 1860 aux îles d'Hyères, où son ami Simon, déjà gravement malade, était en séjour, et où il mourut deux ans plus tard. Bachelin a consigné dans sa notice de la *Bibliothèque universelle* de bien intéressants détails sur ce peintre d'un talent si personnel et d'un si noble caractère.

Notre artiste vécut dans un perpétuel enchantement sous ce ciel lumineux et au sein de cette végétation luxuriante. Il écrivait alors :

« Figurez-vous les émotions du peintre devant ces magnificences; l'amoureux retrouvant une amante adorée n'est pas plus saisi que je ne l'étais en contemplant cet infini d'azur avec ses voiles blanches et ses rives superbes, boisées ou rocheuses, ces arbres, ces rivières, ces horizons lilas, et sur toute cette féerie un ciel dont rien ne peut rendre la divine lumière. Je nage dans la nacre, l'azur et le cobalt. J'éprouve la soif de peindre, d'interpréter toutes ces richesses; chaque contour du chemin, chaque bouquet d'arbre, chaque coude de rivière, chaque anse de la mer sont autant de motifs de tableaux. J'ai commencé par... devinez quoi : une écurie à porcs. Ne riez pas! elle est

ombragée d'un nopal de dimensions colossales, le plus grand que j'aie vu et qui m'a empoigné. C'est un souvenir que j'emporterai de cette Provence que j'admire et où je laisserai mon cœur; elle m'a révélé un coloris inconnu, une palette nouvelle, les tons gris-perle, rosés, améthystes, lapis-lazulis, l'éclat d'un soleil doux et riant qui charme et colore sans éblouir, le soleil de Fénelon dans sa description des Champs-Elysées. »

Comme le remarque M. Louis Favre, à qui ces lignes étaient adressées, il se fit vers cette époque un changement dans la palette et aussi dans la vision du peintre : l'une et l'autre s'éclaircirent, et la peinture de Bachelin resta jusqu'au bout essentiellement brillante et lumineuse.

Revenu d'Hyères en février 1860, Bachelin fit un séjour d'été à Combe-Varin, chez M. Desor. Il y trouva une hospitalité cordiale et plantureuse. Ecoutons son récit :

« La vie que l'on mène ici est princière, et l'on ne peut désirer mieux. M. Desor est on ne peut plus aimable, et sa société est très intéressante pour ceux qui aiment et étudient la nature. Puis il y a ici un bonhomme d'une originalité étonnante, qu'il suffit de voir pour être de bonne humeur. C'est le compagnon de M. Desor, le fameux Gressly... Ma chambre a vue sur la vallée des Ponts dans toute sa longueur. J'aperçois jusqu'au village de la Sagne dans le fond. Le temps est délicieux pour peindre... Le climat vous ouvre l'appétit d'une manière effrayante, et je deviens vorace malgré moi. Je suis toujours *délabré*, comme dirait la tante Suzette. Heureusement que la table abondante de M. Desor est là pour me ravitailler. »

Le *Musée neuchâtelois* de 1866 nous a conservé un souvenir de ce séjour de Bachelin à Combe-Varin : c'est un portrait du géologue Gressly, « l'être le plus drôle, le plus fantastique, le plus impossible qui se puisse imaginer », selon les propres expressions du peintre.

XV

Dès ces années-là, Bachelin commence à se lasser de la vie de Paris :

Paris, 26 janvier 1861. — « Quelle pourriture que ce monde parisien! écrit-il à M. Ed. Perrochet. Comme ce régime impérial me tombe sur le dos. Quel malheur s'il nous fallait jamais être Français. Oh! la mort, la mort, mille fois la mort plutôt que cela!... Tu vois que je ne suis pas encore si gâté qu'on pourrait le croire... Je travaille beaucoup dans un charmant atelier de la rue de Douai en compagnie de deux amis. J'essaie en ce moment un

épisode de la guerre d'Italie. Ce n'est pas très grand, et je réserve mes forces pour la Suisse, où sont mes vraies sympathies.

Il est vrai qu'en ne restant pas ici, je manquerai peut-être ma carrière de peintre. Mais je m'en fiche. Je veux être homme et honnête avant tout... La vie est sérieuse, et il vaut mieux perdre le monde que son âme. »

Paris, février 1861. — « Sitôt le printemps venu, écrit-il à son ami Louis Schuller, je lâche Babylone et je vole dans ma bonne et douce Suisse, où je suis toujours le plus heureux. En faisant exception de l'art, des musées, du théâtre et de tous les charmes de Paris, la vie parisienne m'attire peu maintenant; je la trouve peu intime et vicieuse; elle attaque toujours un côté de notre âme. Elle vicie toujours les principes les plus sacrés et les plus ancrés en nous. Elle s'introduit toujours un peu dans notre cœur au détriment des affections pures et nobles. Aussi ne resterai-je jamais à Paris qu'un temps limité, pour me retremper dans l'art moderne et vivace et y prendre de nouvelles forces. Ma vie est en Suisse, mon cœur est pour la Suisse, et c'est à la Suisse que je voue le peu que je pourrai faire. Tu vois, mon vieux ami, mon vieux camarade d'études, je ne suis plus le faux Parisien d'autrefois, et je considère les choses plus sainement qu'avant. Je crois avoir trouvé une règle de conduite, et je marche avec courage en avant, content et ayant toujours foi dans un avenir modeste et honorable que je rêve. »

Puis il donne à l'ami transylvanien des nouvelles des camarades :

« Anker, après un an de déboires, s'est remis à peindre. Il fait des tableaux de genre très goûtés du public. Roux lime des bois. Toulmouche fait des scènes d'intérieurs modernes et stylés (genre Hamon) très jolis. Heilbuth est mon voisin : c'est un peintre qui a une grande opinion de lui, mais je l'évite : il est assommant de morgue et pas bonhomme du tout... Je travaille en compagnie de deux élèves de Couture que tu ne connais pas. Nous avons loué un atelier à trois, et je m'en trouve très bien. Je peins une scène militaire, un souvenir de ma campagne d'Italie. »

Quatre mois plus tard, c'est du pays qu'il écrit à Schuller :

Marin, 26 juin 1861. — « Me voici à Marin depuis un mois; me voici au milieu de la nature vraie, cherchant un rêve introuvable, travaillant sans relâche, fou de l'art, amoureux de rendre les splendeurs de la nature, ivre d'exécution soignée et rigoureuse, forçant ma main à peindre des choses très petites, et revenant avec un nouveau plaisir à une grande toile, bohème comme du passé, cueillant toutes les fleurs que le hasard met sous ma main. Voilà ma vie, mon cher Schuller, vie de rêve et de réalité. Je désire et je soupire beaucoup; je sens que le but est loin, que mon rêve ne sera peut-être pas effleuré seulement, et je suis tout de même parfaitement heureux. Tu dois me reconnaître à ces lignes, mon cher ami, car décidément, depuis la rue Vavin, je n'ai pas changé, et je trouve plus que jamais en moi cette

chaleur de cœur qui me troublait, lorsque, flânant le dimanche aux environs de Paris, nous apercevions un motif de paysage, ou bien, dans une allée du bois de Meudon, une robe rose ou bleue. Je crois que je suis encore aussi enfant qu'alors, mon cher Schuller. »

C'est vers cette époque que l'activité de Bachelin commence à se multiplier, à se diversifier; elle devient fiévreuse, comme il l'écrit, en janvier 1862, à Schuller, et l'écrivain rivalise avec le peintre :

« Travaux de toute sorte, dit-il, tableaux, études, paysages, articles de journaux, illustrations, leçons, politique, littérature. Ma vie est multiple au possible; une chose me repose de l'autre, et je cultive encore plus qu'autrefois cet immense domaine de l'art, du beau, de la science et de la littérature. Mon atelier de Marin est une sorte de cuve, où toutes sortes de choses sont en ébullition permanente. »

En effet, à l'exposition de Neuchâtel de 1862, il n'exposait pas moins de neuf tableaux; mais cette même année, il n'a rien envoyé au Salon de Paris. De plus en plus il va se rattacher au pays et réduire le temps donné à la grande capitale, bien qu'il l'appelle encore « ce grand terme de comparaison avec lequel on mesure chaque chose en ce monde ». Son activité commence à s'exercer à Neuchâtel : il publie, au commencement de 1864, son beau travail sur le prince Berthier, qui lui a coûté de longues recherches depuis plusieurs années; il s'occupe déjà de son *Iconographie neuchâteloise,* qui devait paraître en 1878; il donne, en novembre 1864, un cours public à Neuchâtel, sur l'histoire du costume.

Il était allé se retremper, en 1863, dans les sentiments helvétiques au tir fédéral de la Chaux-de-Fonds, et nous le voyons très préoccupé de traduire ses impressions dans une grande composition allégorique, dont il parle en ces termes à son ami Schuller :

Paris, 26 mars 1864. — « Je me suis mis en tête de faire de la peinture qui ait une raison d'être, c'est-à-dire de peindre des scènes qui rendent des sentiments grands, généreux, profitables à l'esprit patriotique et à la *morale.* Je suis sûr que ce mot de morale, écrit par moi rue Breda, te semble un peu violent. Eh bien, non, mon cher papa. Je veux peindre des choses qui portent l'esprit des masses à la morale dans toutes ses acceptions, quelque chose qui grandisse le cœur, les sentiments, l'amour de la patrie, l'amour du vrai, l'amour de la nature. Je laisserai de côté petit à petit, c'est-à-dire autant que l'argent me le permettra, les scènes pittoresques, les scènes de genre, où l'esprit seul est charmé, et quand je serai arrivé à soulever les grandes et nobles passions du peuple, alors, je serai content. Voilà ma philosophie en fait d'art, voilà où tournent mes pensées et mes études. Ceci est ma confession. »

Moraliser les masses par la peinture, c'est, croyons-nous, une pensée plus généreuse que conforme à la saine esthétique. Ce noble désir inspira à Bachelin son grand tableau de l'exposition de 1864, conservé au musée de la Chaux-de-Fonds: « L'Allemagne et l'Italie apportent aux libres tireurs de la Suisse, réunis au tir fédéral de la Chaux-de-Fonds, les bannières de leurs pays, gages de leur amitié ». Il exposait en même temps son curieux tableau, *Faucheurs des Alpes,* où l'on voit des montagnards uranais dévalant des rochers escarpés avec d'énormes paquets de foin sur les épaules.

Dans cette même année 1864, Bachelin adresse de Paris à son ami Perrochet, pour le *Messager des Montagnes,* des correspondances qu'il s'efforce de rendre aussi variées et attachantes que possible, et fait du reportage avec le zèle dévoué qu'il apporte à toute chose. Un croquis, jeté en passant dans une lettre, nous le montre dans l'exercice de ses fonctions de journaliste.

Mais ici se place un fait capital dans la vie de Bachelin, la fondation du *Musée neuchâtelois.*

(A suivre.) Philippe Godet.





VUE DE FONTAINES EN 1844

Typ. H. Wolfrath & Cie, Neuchatel

UNE VUE DE FONTAINES EN 1844

AVEC PLANCHE

Peu de choses suffisent pour changer l'aspect d'un coin de village, un mur abattu, un hangar démoli, un auvent disparu, et comme la fleur dont parle le Psalmiste, « son lieu même ne la reconnaît plus ». Il n'en est pas tout à fait ainsi, il est vrai, de la vue de Fontaines que reproduit la planche de M. O. Huguenin; le temple, la maison d'école, le presbytère sont encore là aujourd'hui comme ils l'étaient il y a un demi-siècle; mais le temple a été dégagé, le cimetière qui l'entourait supprimé, la route élargie, la maison de cure restaurée, le vieux grenier où le pasteur serrait, bon an mal an, le produit des émines de moissons, enlevé, et la génération actuelle ne se souvient plus du Fontaines d'autrefois. Aussi le *Musée neuchâtelois* fait-il œuvre intéressante en arrachant à l'oubli et en conservant ces anciennes vues de nos villages.

L'église de Fontaines, dédiée à saint Maurice, d'origine très ancienne, avait été reconstruite au commencement du XVIme siècle, sur le modèle de la collégiale de Valangin. Boive attribue cette reconstruction au dernier abbé de Fontaine-André, Louis Colomb; mais il fait évidemment erreur, car la paroisse de Fontaines dépendait, jusqu'au XVIme siècle, du Prieuré de Môtiers-Travers, puis ensuite du Collège des Chanoines de Valangin, auquel Claude d'Arberg, avoué du monastère, en avait fait don. La tour de l'église ne fut achevée qu'en 1686 (Boive, IV).

Lorsqu'après la Réformation, Guillemette de Vergy, par acte du 23 août 1536, établit « Maistre Jehan Debely comme prédicant à Fontaines et à Cernier pour prescher et annoncer l'Evangile de la Parole de Dieu es dits deux lieux », elle lui accorda comme demeure « la maison estant au dit Fontaines et appartenances d'icelle, closel et courtil joignant à la dite maison », c'est-à-dire l'ancien presbytère catholique. C'était là en effet qu'avaient habité, depuis la fin du XVme siècle, les anciens curés de Fontaines, entre autres Messire Philibert de Chollex, puis les vicaires qu'y envoyaient, avec une maigre prébende, les Chanoines de Valangin.

Avant cette époque, la maison de cure était située assez loin de l'église, à l'extrémité S.-O. du village; une pièce des Archives communales de Fontaines nous l'a fait retrouver dans une vieille maison, démolie il y a cinq ans seulement. Cette maison, qui portait le nom de « Chez la outre », ou mieux « Chez la Aueter », aux murs énormes, aux voûtes fortes et basses soutenues par de courtes colonnes, était l'une des plus anciennes constructions de la vallée [1]. C'était peut-être primitivement, ou même simultanément avec le presbytère, l'ancien « Gornier », ou grenier, où les moines de Môtiers-Travers serraient les grains qu'ils récoltaient sur leurs domaines du Val-de-Ruz et qu'ils ne pouvaient vendre qu'au Seigneur de Valangin. (Acte de 1296. Monum. de Matile CCLXXVIII).

Comme, vers 1469, cette maison tombait en ruines, on construisit un nouveau presbytère plus rapproché de l'église, celui qu'habitèrent un peu plus tard les premiers pasteurs de Fontaines; mais construit peu solidement, paraît-il, il dut déjà être réédifié un siècle après, en 1601.

Peu de cures du pays ont été, comme celle de Fontaines, le sujet de vifs et interminables démêlés entre les communes de la paroisse d'un côté, la Seigneurie et la Vénérable Classe de l'autre, chacune des parties soutenant que la demeure du pasteur était à la charge de la partie adverse. La paroisse de Fontaines prétendait que le temple et la cure ayant été bâtis par l'Abbaye de Fontaine-André (c'est cette tradition qu'a reproduite Boive), c'était à la Seigneurie, qui avait sécularisé les biens de ce monastère, à pourvoir à la construction et à l'entretien de la cure. Malheureusement pour elle, la paroisse appuyait ses prétentions sur des actes qu'elle affirmait exister, mais qu'elle ne parvenait pas à retrouver et à produire; aussi la Seigneurie mit-elle à la charge des cinq communes (Fontaines, Hauts-Geneveys, Cernier, Fontainemelon et Grand-Chézard) la reconstruction du presbytère, en 1601. La paroisse s'exécuta, mais en déclarant que c'était sans conséquence pour l'avenir.

Un siècle plus tard, il fallait de nouveau réédifier la maison; de nouveau aussi, vifs et longs débats avec la Seigneurie. La chose s'arrangea pourtant; le roi, nouveau souverain du pays, se montra bon prince; il prit à sa charge un tiers des frais et fit l'avance du second tiers; et en 1714 la cure « était remise à neuf ». On stipula alors, pour l'avenir, que le pasteur serait chargé de l'entretien de la maison pour toute dépense ne dépassant pas 15 livres, et que toute réparation au-dessus de cette

[1] Voir la planche. La partie à droite est, seule, ancienne; la partie à gauche est une reconstruction du XVIIme siècle.

somme serait supportée par les communes; seulement celles-ci se plaignirent bientôt, à tort ou à raison, que le pasteur ne faisait aucune réparation d'entretien, attendant que le dégât à réparer atteignît 15 livres qu'il sommait alors les Communes de prendre à leur charge.

Une nouvelle convention de 1782 mit enfin un terme à ces démêlés qui se renouvelaient à chaque instant et qui, depuis lors, cessèrent de se reproduire, aussi fréquemment du moins.

L'un des pasteurs de Fontaines qui eut le plus maille à partir avec ses paroissiens fut M. Jean-Jaques Roy, qui exerça son ministère dans cette paroisse de 1758-1787.

Aux griefs nés de l'entretien de la cure étaient venus s'en ajouter d'autres assez nombreux, d'une nature toute différente. Une requête adressée, en mai 1768, à la Vénérable Classe par la paroisse contre M. Roy, jette un curieux jour sur les relations qui existaient alors parfois entre paroissiens et pasteur, et sur la manière dont certains ecclésiastiques de cette époque comprenaient les devoirs du ministère.

Voici quelques-unes des plaintes formulées dans cette requête par les paroissiens des cinq villages :

« Les paroissiens se plaignent que lorsqu'il s'agit des catéchumènes, comme M. Roy les reçoit aux fêtes de Noël, il leur prescrit l'heure à midy et il les occupe aux ouvrages de la cure jusque bien tard et souvent les renvoye de nuit, sans avoir eu le temps d'être instruits comme le cas le requiert.

« La paroisse de Fontaines, en son particulier, se plaint que nonobstant les avertissements que leurs anciens ont donné à M. Roy de faire enfermer son chien pendant le prêche, il le laissoit toujours le suivre dans l'église où il faisoit un scandale horrible par des hurlements pendant le chant des Psaumes, qu'il surpassoit chacun, et qu'on n'a pu venir à bout d'y remédier que par la voye d'un chatois de 4 batz par fois qu'on y verroit de ces sortes d'animaux, soit le sien, ou autres de la paroisse.

« La Communauté des Geneveys se plaint : 1° De ce qu'on ne leur fait pas régulièrement les sermons sur semaine dans les fêtes, comme cy devant; tantôt le pasteur renvoye son action à un autre jour que celui qui est préposé, tantôt il n'en fait point, tantôt il fait faire les prières au régent, tantôt enfin il se choisit une heure, tantôt une autre auxquelles on ne s'attend pas. 2° Que ses actions du matin à Fontaines ne sont point fixes, ni réglées, et malgré les prières qu'on luy a faites de tacher de se régler pour la commodité de ceux qui sont un peu

éloignés, comme ses prédécesseurs le faisaient, il répond que c'est à luy à choisir l'heure et le moment à sa commodité et non à eux. 3° Qu'il ne donne plus rien à la Chambre des pauvres, comme cela se pratiquoit par cy devant ; quoyqu'ils sachent qu'on ne peut contraindre personne à cela, cependant le bon exemple fait beaucoup. 4° Cette Communauté se joint à celle de Cernier pour se plaindre que leurs visites d'écoles sont négligées, et qu'il faut les faire sans le Pasteur, ce qui n'a jamais été pratiqué cy devant.

« La Communauté de Cernier se plaint que les actions sur semaines hors des fêtes sont tout à fait négligées par le pasteur ; il n'y a que le Régent qui fasse les prières, ce qui marque le peu de zèle qu'on a pour les fonctions pastorales ; comme aussi de se servir d'une chèse dans la chaire sacrée pour s'asseoir en prêchant, etc. »

Malgré ces plaintes, probablement exagérées, M. Roy continua à occuper son poste jusqu'à sa mort, survenue en 1787 ; seulement la Classe l'obligea à prendre un suffragant.

C'est en 1852 que le mur qui entourait le cimetière et le temple fut démoli, et le hangar des pompes qui y était attenant, transporté ailleurs. En 1855 la maison de cure fut complétement restaurée et le grenier rasé ; on retrouve des greniers semblables à côté de beaucoup de maisons du Val-de-Ruz.

Ch. Chatelain.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite — Voir la livraison de juin 1892, page 136)

XVI

« Je fais maintenant partie de toutes les sociétés savantes de la ville et banlieue, écrit Bachelin, le 11 mai 1864, à son ami Perrochet; plus de deux ou trois commissions m'appellent en ville assez souvent. » Puis, quelques mois après : « On me tombe sur le dos de tous les côtés pour m'arracher un travail auquel je ne puis suffire. »

Le *Musée neuchâtelois* occupait une place d'honneur dans la vie si active et remplie de l'artiste et de l'écrivain. Nous avons raconté, dans notre livraison de janvier 1889, comment fut fondé ce recueil d'histoire et d'archéologie, le 30 avril 1864, sur l'initiative de l'imprimeur Fritz Marolf, et comment il devint l'organe de la Société d'histoire, fondée peu de temps après. Un nouveau champ d'activité s'ouvrait pour Auguste Bachelin, qui avait toujours montré un goût particulier pour notre histoire locale et l'étude du passé neuchâtelois. Il fut le collaborateur le plus fécond du *Musée* pendant les vingt-six premières années de son existence. Il suffit, pour en juger, de feuilleter notre *Table analytique :* la liste des travaux de Bachelin n'occupe pas moins de six grandes colonnes, où sont indiqués près de deux cents articles. Il a été pendant un quart de siècle l'âme de notre revue, pour laquelle il a travaillé jusqu'à son dernier jour : souvenirs militaires, archéologie, histoire du costume, iconographie, sites pittoresques, biographies d'artistes, littérature nationale, histoire industrielle, — il n'est aucun sujet qui n'ait éveillé l'attention de l'infatigable chercheur; il a touché à tout d'une main sûre, donnant à la moindre notice un tour agréable et personnel et l'illustrant presque toujours de quelque dessin autographique. Il a poursuivi sans trêve pendant un quart de siècle sa double

tâche d'écrivain et d'illustrateur, et y a même ajouté, on sait avec quel succès, la collaboration du romancier.

Mais s'il a rendu au *Musée* d'immenses services, le *Musée* lui en a rendu à lui-même un très grand. Cette collaboration à une œuvre qui intéressait tous les Neuchâtelois resserra les liens qui l'attachaient à son pays, le mit en rapport avec nombre de personnes dont le séparaient des préjugés réciproques nés de nos divisions politiques, lui rendit une confiance que certaines excentricités de sa peinture avaient effarouchée, donna à son activité une base solide, popularisa son nom et stimula son talent; elle lui fournit l'occasion de mieux connaître et de mieux juger le passé, tempéra certains jugements trop absolus, fit de lui l'homme du pays tout entier, le Neuchâtelois indépendant des coteries que nous avons connu. La Société d'histoire, dans laquelle il a joué un rôle si marquant, le mit aussi en contact avec nombre de personnes qui ne tardèrent pas à apprécier la loyauté, la débonnaireté et le dévouement de cet homme laborieux, désintéressé et modeste. A servir son pays, il conquit ces deux biens précieux, la considération et l'autorité : l'une et l'autre ne firent que s'accroître jusqu'à la fin de sa carrière.

Dans sa peinture, les sujets d'histoire nationale occupent dès cette époque la place prépondérante. Il expose en 1864 à Paris son tableau : *Mort du lieutenant de Montmollin à la journée du 10 août 1792,* à l'occasion duquel certains journaux français lui reprochèrent d'être « opposé à la révolution ». Cet ouvrage figura en 1866 à l'exposition de Neuchâtel avec les *Enfants des Petits Cantons chargeant les armes de leurs pères* (1799). L'une et l'autre toiles appartiennent au Musée de Neuchâtel, ainsi que le *Daniel JeanRichard,* exposé en 1868, et qui restera une des compositions les plus ingénieuses que lui ait inspirées notre passé neuchâtelois.

C'est de cette époque aussi que datent les grands albums autographiés où il racontait, en les illustrant, des souvenirs de voyage, des courses scolaires et des excursions de cadets. A la tête de ces expéditions figurait tout un état-major de professeurs, de savants, d'artistes : Ed. Desor, Fritz Berthoud, le Dr Guillaume, Louis Favre, C. Ayer, Jacot-Guillarmod, G. Grisel, Th. Schuler. Dans l'album intitulé *Un jour au Creux du Vent,* nous trouvons un dessin qui consacre le souvenir de cette réunion d'hommes éminents.

Ces messieurs ne dédaignaient pas de prendre la plume pour raconter les épisodes du voyage. Mais c'était Bachelin surtout qui s'acquittait de cette tâche : aux notes de l'écrivain, qui sont pleines de



verve et de belle humeur, il joignait de pittoresques croquis exécutés avec son brio accoutumé.

Cette série d'albums fait revivre une époque particulière de la vie neuchâteloise, celle où furent créés non seulement la Société d'histoire et son organe, mais aussi le Club jurassien et le *Rameau de Sapin :* après les secousses politiques de 1848 et de 1856, les ressentiments tendent à s'apaiser; le sentiment neuchâtelois, plus fort que l'esprit de parti, rallie dans un commun effort des hommes naguère séparés; le passé cesse d'être suspect aux uns, le présent est accepté par les autres. Assurément, la Société d'histoire a largement contribué à l'évolution qui s'est accomplie alors dans les esprits, et Bachelin en fut un des plus actifs promoteurs. Il avait toujours été un partisan décidé, ardent même, du nouvel ordre de choses, mais il n'avait jamais méconnu la beauté et la grandeur du passé; il avait toujours cultivé avec prédilection l'histoire neuchâteloise, et il eut dès ces années-là un rôle très utile, très bienfaisant à jouer. Il y apporta son aménité naturelle et un patriotisme large, supérieur aux étiquettes politiques.

Il recherchait surtout ce qui, dans le passé, rattachait Neuchâtel à

la Suisse : pour lui, 1848 était un retour à la tradition créée par les vieilles alliances et combourgeoisies cimentées à Grandson, à Morat, à Saint-Jacques. En 1850 déjà, il écrivait de Paris à sa mère : « Tu ne m'as pas dit si l'on avait célébré cette année la fête des *Armourins*. Je l'espère; car c'était la fête la plus Suisse qui ait jamais existé à Neuchâtel. » Mot caractéristique et qui n'eût pas été compris alors de beaucoup d'amis politiques de Bachelin. C'est lui — on ne s'en étonne point — qui fut le promoteur de la fête des *Armourins*, célébrée, après une longue interruption, en 1862, lors de la fête fédérale de gymnastique, puis en 1869 et 1872, de même que plus tard il fut l'organisateur des cortèges historiques dont nous avons gardé un si brillant souvenir.

XVII



En 1865, Bachelin sentit qu'il manquait un complément indispensable à son éducation d'artiste : il ne connaissait pas l'Italie; ou plutôt il ne connaissait, par son voyage de 1859, que le nord de la Péninsule, qu'il avait parcouru comme peintre militaire. Parti le 16 janvier 1865, par un temps très froid, il passa le Simplon par une effroyable tourmente de neige et non sans d'assez vives émotions. Son journal de voyage, qui remplit deux forts cahiers, contient une foule de jolies pages et quelques croquis intéressants. Le voyageur alla directement à Naples, où il retrouva comme conservateur du musée un ancien camarade de l'atelier Couture, M. Salazaro, et, parmi les officiers de bersagliers en garnison au fort Saint-Elme, un autre camarade d'atelier, M. Achinti :

« Nous visitons le fort et les casernes. Puis nous dînons à la gargotte des officiers, où je passe une soirée ravissante. La ville de Naples est à nos pieds, éclairée par un ciel pur et ses cent mille lumières. On entend un bruit sourd comme celui d'une cascade: c'est le bruit de la ville. Nous repassons le livre des souvenirs et Achinti redemande sans cesse du vin de Naples, ce qui me fait voir les choses couleur de rose. Heureusement, il est nuit pour redescendre. »

Au commencement de février, il est à Rome, où il rencontre de nombreux artistes, dont la plupart sont devenus célèbres : Français, l'aquarelliste Favart, Carolus Duran, Baudry, Salomé, Hiolle, Falguière, puis un prix de musique, Massenet, et quelques Suisses : Léon Berthoud, Zwahlen, Schlœth, qui travaillait alors à son groupe de Winkelried, « une belle chose, peut-être un peu trop propre et un peu sèche; mais le sujet fait oublier l'exécution. [1] » Bachelin n'eut pas de repos qu'il n'eût trouvé, à l'église San Andrea delle Fratte, le tombeau d'Angelica Kaufmann, la célèbre artiste originaire de Coire, « pour laquelle j'ai, dit-il, une vive affection comme artiste et comme compatriote. »

Ses notes nous permettent de le suivre dans les musées et dans les églises. Partout il s'indigne — un peu naïvement — de rencontrer des touristes « gantés, ambrés, parfumés, des femmes crinolinées », en grandes toilettes, qui n'ont l'air de rien comprendre aux merveilles étalées sous leurs yeux : « Ces gens, dit-il, me confirment tous les jours un mot de Couture : *Un vrai amateur d'art est aussi rare qu'un grand artiste*. Il y a dans le monde tant de gens qui désirent voir Rome et surtout qui méritent de la voir. Et voilà les gens qui ont le moyen de vivre à Rome ! » Il s'indigne aussi des difficultés qu'il a à obtenir la permission de travailler dans les musées et de la rapacité du personnel : « Il faut payer partout. Les musées ont l'air d'être des fermes entre les mains de quelques employés, et ainsi Michel-Ange et Raphaël ont travaillé pour enrichir des goujats. »

A mesure que se prolonge son séjour, son enchantement grandit; il est comme écrasé par tant de merveilles :

« Il y a des coupoles peintes, des statues sur les églises, à Saint-Pierre, à Saint-Jean de Latran, qui n'ont peut-être pas reçu le regard d'un peintre en un an, en un siècle. Les statues, à Rome, mais cela croît, cela pousse comme l'herbe et les choux, et l'on ne s'en étonne pas plus que des feuilles aux arbres. »

[1] « Schlœth, écrit Bachelin, a une vraie tête de Suisse du XVme siècle, accentuée comme celle des statues de chevaliers sur nos fontaines. » Et un peu plus tard : « Visite à M. Schlœth, à qui je vais demander de faire son portrait pour un journal illustré. Il refuse positivement. Et dire que tant de gens ne désirent que cela ! »

Le journal de voyage renferme des pages enthousiastes sur le paysage des environs de Rome, sur « le Tibre jaune — *Tiber flavus* — serpentant dans ses berges sculpturales, avec les silhouettes si pures, si fines de lignes et de couleurs, des montagnes de l'horizon », sur Raphaël, qui lui ouvre chaque jour « un horizon nouveau et inconnu », sur les primitifs, qu'il met au-dessus de tout :

« Cette chapelle (Saint-Laurent), peinte par Fra Angelico de Fiesole, est une perle. Fiesole est bien le peintre chrétien par excellence, plus que Pérugin et plus que Raphaël. C'est la forme réduite à sa plus simple expression, — *tout juste assez de corps pour peindre des âmes*... Et quelles âmes, pures, vierges, candides! Jusqu'aux tortionnaires qui font griller saint Laurent, qui vous ont des airs naïfs... Une pareille peinture est impossible aujourd'hui. »

A Sainte-Marie en Transtevère, il trouve une fresque de Zuccheri qui le remplit d'émotion : « C'est le sentiment des têtes de Beato Angelico avec la grâce de mouvement et de draperie de Raphaël, et une couleur délicate et puissante. C'est la plus vive impression que j'aie éprouvée à Rome;... elle est de celles qui comptent dans la vie. » Parfois il rentre si ému des chefs-d'œuvre qu'il a vus, qu'il ne peut trouver le sommeil :

« Je me demande s'il est nécessaire de faire encore de la peinture quand les églises et les musées en sont pleins, quand les greniers en regorgent, quand la cuisine de ma patronne en est décorée. Je n'ai pas la moindre idée de tableau depuis que je suis à Rome. La fièvre de produire m'a quitté. Il est vrai qu'elle a été remplacée par la fièvre de copier, d'emporter avec moi un souvenir de toutes les belles choses que je vois... Je suis heureux de passer mon temps au milieu des plus belles choses qui soient sorties du cerveau de l'humanité... Rome finit par me prendre, par m'étreindre tout à fait; je comprends les gens qui y restent toute leur vie. »

Après sa visite à la chapelle Sixtine, au *Jugement dernier,* le journal n'est plus rédigé qu'en exclamations et en cris entrecoupés : « Immense! Effrayant! » — Et devant le *Moïse* de Michel-Ange : « Ce n'est plus de l'art, c'est du génie; cela effraie... Et l'on craint que ce colosse surhumain ne se relève : à lui seul, il balaierait de Rome tous les papes et cardinaux possibles; un coup de sa tête cornue ferait sauter le Vatican. »

Il allait retrouver, le soir, les artistes au cabaret de l'Hippopotame, Français, entre autres, « dont la conversation est des plus intéressantes, type d'artiste dans l'acception heureuse et noble du mot. »

« Ces soirées ont un grand attrait pour moi, et pour les autres aussi, à ce qu'il paraît, car nous les prolongeons assez avant dans la nuit... Discus-

sions orageuses avec Duran chez l'Hippopotame, sur le sentiment, l'art, le travail, la raison, la folie. Duran est né orateur, il s'échauffe, il arrive au lyrisme... Favart est son calmant... Je donnerais toutes les invitations du monde pour notre dîner de l'Hippopotame, en compagnie des paysans, des modèles et des coupeurs de bois de Rome. »

Au milieu d'avril, Bachelin quittait Rome après avoir beaucoup travaillé : « Au revoir, Raphaël, écrit-il; et béni sois-tu mille fois d'âge en âge pour les choses admirables que tu as enseignées à toutes les générations d'artistes ! » Il passe à Livourne, qui *pue le commerce,* et s'arrête à Pise, où son enthousiasme se traduit dans le journal par des lignes de points exclamatifs :

« Pays charmant, idyllique, Corot!... Je débouche aux quais. Adorable!... Eglise Santa Maria della Spina, gothique italien. Bijou, diamant taillé, ou plutôt marbre devenu diamant... J'arrive à la Place du Dôme!!!!!!!!!!! (etc.) Visite au dôme, au baptistère : je suis au ciel de l'art, au paradis des artistes ! »

Le Campo-Santo, les fresques d'Orcagna, portent au comble son émotion. C'est à Pise qu'il voudrait vivre, si Marin n'existait pas :

« Je m'étends au soleil sur les dalles des escaliers qui descendent dans la cour pleine de gazon vert égayé de fleurs blanches, jaunes et rouges, et fumant ma pipe sur ce sol historique, je passe des heures rêveuses, charmantes, infinies, et qui compteront parmi les plus belles de ma vie... Pise est décidément une ville adorable; son souvenir n'aura pas une tache, pas une ombre pour moi. »

A Florence, nouveaux enchantements, nouveaux points exclamatifs. Il pleure en partant, mais le moyen de rester : « Il faut que je sois aux élections du 7 mai à Neuchâtel. » — On est citoyen ou on ne l'est pas. Bachelin l'était, et, la veille de l'ouverture du scrutin pour le renou-



vellement du Grand Conseil, il débarquait dans sa ville natale, rapportant, comme il l'écrivait à sa sœur, « les motifs de plusieurs cours pour la Société d'utilité publique. »

XVIII

Ce voyage en Italie n'a pas eu d'influence apparente et directe sur l'œuvre du peintre; Bachelin n'a jamais peint des paysages ou des scènes de genre empruntés à la terre classique; comme il le disait plus haut, il se borna à s'instruire; il copia, il étudia, durant ce séjour, beaucoup plus qu'il ne produisit, et ce travail ne fut assurément pas perdu. Il repart bientôt pour Paris, où nous le retrouvons au printemps 1866. Il y retourne dès lors chaque hiver. En 1867, il éprouva le besoin de se remettre sous la discipline d'un maître, et il entra à l'atelier de Barrias : « J'y suis nouveau, écrit-il, c'est-à-dire que je dois subir les plaisanteries d'usage et servir de rapin à des collégiens. Je dois aller chercher le charbon, faire le feu, etc. C'est un peu dur, mais je tiens à rapprendre des choses que j'ai oubliées et je passe sur tout cela par amour de l'art. »

Le printemps suivant (1868), il revenait à Marin avec de grands projets de travail :

« Tu ne te doutes pas, écrivait-il à sa sœur, des joies immenses qu'il y a dans le travail, et dans celui de l'esprit surtout. On se sent réellement élevé ou enlevé par le charme de réaliser une idée, si modeste qu'elle soit... La vie peut être brillante pour nous, même au milieu des ennuis matériels les plus plats et les plus absurdes. N'avons-nous pas l'esprit qui se promène au-dessus de tout? Saint Paul disait qu'il était libre en prison; ce n'est pas une vaine figure: l'esprit peut s'élever même d'une prison pour voler à pleines voiles dans des sphères dont ne se doutent pas ceux qui marchent à côté de nous. »

Pendant les mois d'été, les environs de son village lui offraient une inépuisable richesse de motifs, et c'étaient chaque jour, avec sa sœur, de longues séances soit au bord du lac, au bord de la Thielle, à la Tène, soit dans les vallons et les combes qui se cachent au pied de Chaumont ou dans les replis des Roches, au-dessus de Saint-Blaise et de Cornaux; écoutons-le raconter à M. Louis Favre ses impressions de paysagiste :

« Chaque soir et chaque matin, je consulte le ciel avec inquiétude pour y chercher des gages de beau temps, afin que mes études ne restent pas à l'état de grossières ébauches et de pouvoir les pousser aussi loin que possible.

Je suis installé à mi-côte de Chaumont, sur ces collines qui dominent Cornaux, où nous nous rendons le matin, ma sœur et moi, avec toiles, boîtes, chevalets, fusil, tabourets et provisions. Le brouillard couvre la plaine à nos pieds et, au-dessus de nous, rayonne un ciel bleu d'une douceur infinie. Nous dînons en compagnie des petits bergers qui gardent les vaches, et ces dîners ne sont pas à comparer avec les plus beaux que j'aie faits. La salle à manger est tendue d'une tapisserie d'arbres couleur de rouille, ou jaunes comme de l'or; les prés d'un vert très fin en forment le parquet. Quand passe un léger brouillard courant le long de la lisière des forêts, il semble que l'on flotte dans un rêve et que le site se colore de tous les tons de l'opale et de la nacre. »

Avec les derniers beaux jours, tout n'était pas perdu. L'hiver avait aussi ses compensations. Voici à cet égard une page charmante, digne d'être conservée entre toutes, car l'écrivain s'y révèle autant que le peintre, et l'un et l'autre sont unis dans une inspiration commune par l'amour du rivage natal :

« C'est l'hiver. Sorti vers le soir, après une journée de travail, le cœur content, de ce contentement que donne un morceau de peinture pas trop mal réussi, je m'en allais vers le lac, ma promenade ordinaire et dont jamais je ne me lasse. Le temps était froid et sec; une neige fine chassée par le vent des jours derniers recouvrait les massifs d'herbes et de buissons; les flaques d'eau étaient gelées, le ciel était bleu au-dessus de ma tête, mais tout l'horizon était voilé de brouillards gris, rosés sur les bords. Les moineaux et les pinsons sifflaient dans les branches dénudées; des bruits de voix arrivaient de très loin; les herbes sèches criaient sous mes pas. J'arrivai sur la falaise qui domine le lac; l'eau était calme; les petites baies du rivage étaient gelées; des enfants y patinaient en criant, et leurs voix fraîches et jeunes remplissaient l'espace immense qui m'entourait. Un feu clair qu'ils avaient allumé en entassant des roseaux jetait une note rouge et gaie dans ce poème gris et glacé. Plus loin, sur de grandes plaques de neige, des corbeaux picoraient et, à côté, sur le sable jaune de la grève, des mouettes blanches se reposaient sans mouvement. Un coup de fusil dispersa les deux troupes; les enfants se turent et, pendant un instant, je n'entendis que ce bruit sonore, poétique, du battement des ailes des oiseaux. Voilà des impressions que mon lac seul peut me donner, que je chercherais vainement à Paris et auxquelles je voudrais donner un corps par la peinture; mais ma peinture éveillera-t-elle chez ceux qui la verront le ravissement qui me transporte? C'est à cela qu'on reconnaît les maîtres; tant qu'on n'y parvient pas, on n'est qu'un apprenti. »

Bachelin ne se confinait pas à Marin pendant la belle saison. Il allait au bord du lac de Thoune, qu'il adorait, ou bien à Gersau, ou dans quelque coin perdu de la Suisse allemande, où il y eût un lac et des arbres. Il en rapportait des études qui sont au nombre de ses pages les plus senties. C'est dans la Suisse primitive qu'il alla chercher des

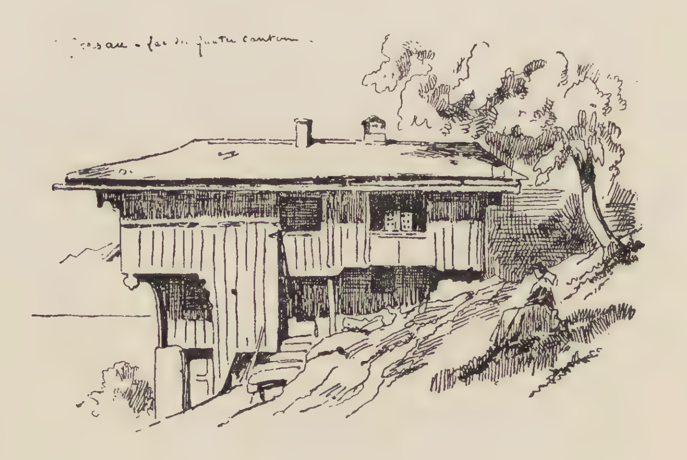
inspirations et des types pour son grand tableau : *Prière avant la bataille de Morat,* la plus importante de ses compositions, qui figura au Salon neuchâtelois de 1870 avec trois paysages. Il écrit de Marin, le 31 mai 1868, à M. Edouard Perrochet : « Je viens de me lancer dans une affaire grave : une toile de 18 pieds, 100 figures. » Et à sa sœur :

Gersau, 17 juillet 1868. — « J'ai une peine énorme avec mes modèles... Je ne puis presque pas me faire comprendre avec mon allemand, ou bien, si j'en risque un mot, mes bonshommes me font des discours à perte de vue, et je suis obligé de les écouter sans savoir ce que cela signifie. Il me tarde de retrouver des gens parlant le français.

J'ai vu des types bien intéressants pour mon tableau; seulement c'est le diable pour les faire poser la tête baissée; il y a un vieux Schwitzois qui ne voulait pas se tenir de profil et qui se retournait sans cesse de face quand je le dessinais. Je n'y suis arrivé qu'avec des chopines et de la persuasion. »

L'année suivante, il est de nouveau à Gersau, poursuivant ses études, cherchant toujours des modèles, et faisant au besoin intervenir les autorités pour en obtenir.

(A suivre.) Philippe GODET.



RELATION DE LA PRISE DE LA BASTILLE

Ecritte par M. Louis de Fluë, commandant un détachement de 32 hommes de Salis-Samade, pour la défense de ce fort, le 14 juillet 1789 [1]

En conséquence des ordres que j'avois reçus la veille par M. le baron de Bösenvald, je partis le 7 juillet à 2 heures du matin du Champ de Mars, avec un détachement de 32 hommes et un sergent, je traversai la ville de Paris sans aucune difficulté, et j'arrivai à la Bastille, où on me laissa entrer avec ma troupe sans me reconnoître; on logea mon monde dans une salle d'armes, au-dessus des chambres des invalides, dans la première cour.

Dans les premiers jours après être entré dans ce fort, le gouverneur me fit voir la place, les endroits qu'il croyoit être les plus foibles et par où il craignoit être attaqué; il me fit voir aussi les précautions qu'il avoit prises et les préparatifs qu'il avoit faits pour se mieux mettre à couvert, et cela consistoit à avoir fait boucher quelques crénaux et des croisées, tant dans la maison que dans la Bastille, par où il craignoit qu'on pourroit tuer du monde à coups de fusil; à en avoir fait ouvrir d'autres qui sont de plus de défense; à avoir fait renforcer un mur dans un oreillon du bastion du jardin du gouverneur; à avoir fait amener quelques voitures de cailloux qu'il fit monter sur les tours, et à avoir fait faire des pinces pour abattre les cheminées, afin d'en jeter les décombres sur les assaillants. Il se plaignoit souvent du peu de sa garnison et de l'impossibilité dans laquelle il étoit de pouvoir garder la place s'il étoit attaqué, et il me permit même de dire ma façon de penser sur toutes ces précautions. Je lui fis envisager ainsi que M. du Puget (lieutenant de Roy) que ses craintes étoient mal fondées, que la place étoit forte par elle-même, que la garnison étoit assez nombreuse si chacun vouloit faire son devoir pour la défendre assez longtemps jusqu'à ce qu'on puisse être secouru.

Le 12 vers le soir, on apprit dans la Bastille qu'on se disposoit à attaquer le magasin des poudres dans l'arsenal; M. du Puget étant aussi

[1] Quoique ce récit — provenant des papiers de Mme de Tulmont-de Marval — n'ait pas trait à l'histoire de notre canton, il a paru assez intéressant pour être imprimé dans le *Musée neuchâtelois*. Nous en devons l'obligeante communication à M. A. Dardel-Thorens. *(Réd.)*

commandant de l'arsenal, ne vouloit point abandonner les poudres qui s'y trouvoient, et jugeant la garnison de l'arsenal, consistant dans une compagnie d'invalides, pas assez forte pour pouvoir les défendre, engagea M. de Launay à prendre ces poudres dans l'intérieur de la Bastille; il y consentit. En conséquence de cela mon détachement fut employé toute la nuit du 12 au 13 à transporter des poudres du magasin dans la Bastille, lesquelles on plaça dans la cour du Puits, assez mal couvertes. M. le gouverneur ordonna la même nuit que toute la garnison eût à se retirer dans l'intérieur du château, ne voulant plus, en cas qu'il fût attaqué, défendre l'extérieur de la place, malgré la convention et la disposition qu'il avoit prise auparavant avec son état-major et les officiers de sa garnison. Pour le contraindre, on fit en même temps observer à M. de Launay qu'il n'avoit point de vivres dans la place, car mon détachement n'avoit du pain que pour deux jours et de la viande pour un seulement, et les invalides n'avoient aucune espèce de provisions; il fit donc entrer deux sacs de farine. En fait de munitions de guerre il avoit fait faire environ trois mille cartouches et quelques centaines de gargousses.

Voyant pendant la journée du 13, du haut des tours de la Bastille, les différents incendies qui se commettoient alentour de la ville, ils nous firent craindre que pareille chose pourroit arriver aux environs de la place, ce qui auroit mis les poudres qui se trouvoient dans ce moment dans la Bastille en danger; c'est pourquoi je m'occupois à trouver un endroit où elles pussent être mieux gardées, et après avoir trouvé un souterrain ou cachot je le fis voir à M. de Launay et à M. du Puget, qui le trouvèrent convenable, et mon détachement s'occupa pendant la matinée du 14 à enfermer ces poudres, de quoi M. du Puget a récompensé les soldats en leur faisant une gratification de deux louis d'or.

On apprit dans la même matinée que le voisinage de la Bastille ainsi que la bourgeoisie étoient alarmés de voir nos canons braqués sur la ville, tandis qu'on devoit savoir qu'il y avoit dans ce moment une garde bourgeoise qui veilloit à la sûreté publique, que cette garde ne pouvoit pas faire le service avec confiance, se voyant menacée par les canons du fort. Sur ce bruit, le gouverneur ordonna qu'on dépointât les canons, qu'on les retirât, et il fit même boucher les embrasures avec des planches et du bois. Vers midy vint un détachement de bourgeois armés, ils s'arrêtèrent dans la première cour et demandèrent à parler au gouverneur qui reçut quelqu'un d'eux dans le gouvernement. Je ne sais quel fut le sujet de leur conférence, ayant été pendant ce temps

dans l'intérieur de la place; cependant une demi-heure après, M. de Launay entra avec un homme dans la Bastille même, et sur ce que j'avois demandé qui étoit ce bourgeois, on me répondit que c'étoit un monsieur qui avoit déjà été plusieurs fois dans la Bastille, ayant une permission pour voir des prisonniers. M'étant joint à eux j'appris à leur conversation que ce bourgeois demandoit au nom de la ville qu'on descendît les canons des tours, qu'en cas qu'on vînt attaquer la place on ne fît point de résistance; qu'on ne devoit point faire la guerre à la nation; qu'il étoit inutile de verser le sang des citoyens, et qu'après avoir tué beaucoup de monde, on seroit toujours obligé de rendre la place; il demandoit encore qu'on laissât entrer une garde bourgeoise pour garder le fort conjointement avec la garnison. Le gouverneur lui répondit qu'il ne pouvoit rendre la place à qui que ce fût, que sa tête en répondoit et qu'il la défendroit aussi longtemps qu'il pourroit, que cependant, pour tranquilliser la bourgeoisie, il avoit déjà fait dépointer et retirer les canons, qu'il pouvoit en assurer ses commettans, et qu'il lui donnoit sa parole d'honneur que son intention étoit de ne point insulter qui que ce fût, pourvu qu'on ne cherchât point à vouloir s'emparer de la place et qu'on ne vînt point attaquer ni les ponts ni les portes. Il le conduisit même au haut des tours pour prendre connoissance de la situation des canons, afin qu'il fût à même de pouvoir rendre un compte plus exact de ses intentions après qu'il fût redescendu. Le gouverneur nous dit qu'il croyoit que la chose étoit arrangée et qu'il espéroit de n'être pas attaqué; cependant le député partit assez mécontent. J'ay apris depuis que ce monsieur étoit le procureur du roy de la ville.

Vers 3 heures de l'après-midy, une troupe de bourgeois armés melés de quelques gardes françaises, nous vinrent attaquer. Ils entrèrent sans difficultés de l'arsenal par la cour de l'arme dans la première cour, un invalide seul ayant été laissé pour garde de la porte, lequel le gouverneur ne voulut pas même qu'il fût armé; ils montèrent sur le pont qui fermoit la cour du gouvernement et qui étoit levé; ils coupèrent les balanciers auxquels sont attachées les chaînes, et le pont tomba; cette opération se pouvoit faire d'autant plus aisément que le gouverneur avoit ordonné qu'on ne tirât pas sur les assiégeants sans les avoir sommés de se retirer, ce qui ne pouvoit se faire à cause de l'éloignement. Cependant les assiégeants tirèrent sur les gens qui étoient au haut des tours, ce qu'avaient déjà fait différentes troupes la veille, qui passoient dans le voisinage.

Après avoir abattu le pont ils percèrent facilement les portes à coups de hache et la foule vint dans la cour du gouvernement, et sur le pont de pierre qui conduit le long des cuisines au corps de la place, et ils se disposoient à vouloir agir de la même manière avec cette porte comme ils avoient fait avec la première. On leur demandoit ce qu'ils vouloient, et ce fut un cri général qu'on baissât les ponts; on leur répondit que cela ne se pouvoit pas et qu'ils devoient se retirer, sinon qu'on les chargeroit; ils redoublèrent de crier : Bas les portes! bas les portes! Alors on ordonna à une trentaine d'invalides, qui étoient postés dans les créneaux, aux deux côtés de la porte, de faire feu, le gouverneur étant monté avec 30 hommes sur les tours. Les assiégeants tirèrent de leur côté contre les créneaux et sur ceux qui étoient sur les plateformes; cependant les assiégeants se retirèrent dans les cuisines qui sont à droite du pont, et dans la cour du gouvernement, derrière le mur du chemin des rondes, et continuèrent de là à faire feu par les créneaux de ce mur et par lès croisées des cuisines. On revint une seconde fois à la charge et on les fit retirer de même! Moy avec mon détachement et une dizaine d'invalides, nous étions postés dans la cour de la Bastille même en face de la porte, où j'avois derrière trois pièces de canons de deux livres de balles et qui devoient être servis par 12 de mes soldats, pour défendre l'entrée de la place en cas que les portes fussent forcées. Pour rendre plus difficile ce projet, que les assiégeants paraissoient vouloir exécuter, je fis après la seconde attaque percer deux trous dans le pont, qui étoit levé, dans lesquels mon intention étoit de placer deux de ces canons, mais ne pouvant pas approcher assez près à cause de la bascule du pont-levis, je les fis remplacer par deux fusils de rempart qui furent chargés à mitraille, mais on n'en fit pas grand usage, parce que les assiégeants ne parurent plus qu'en petit nombre, et d'ailleurs ils avoient amené une charette de paille allumée, avec laquelle ils avoient mis le feu au gouvernement, et après ils la placèrent à l'entrée du pont, ce qui nous empêcha de les voir. Ils avoient aussi amené trois pièces de canon tirant huit livres de balles, et un mortier, lesquels ils avoient mis en batterie dans le jardin de l'arsenal, d'où ils tirèrent quelques coups vers le fort, mais qui ne firent aucun mal. On y répondit de la place par quelques coups de canon. Les assiégeants voyant que leur canon n'étoit d'aucun effet revinrent à leur premier projet de forcer les portes, et ils firent pour cela amener leurs canons dans les cours du gouvernement, et les placèrent sur l'entrée du pont, les pointant contre les portes. M. de Launay voyant ces dispositions du haut des tours,

sans aviser ni consulter son état-major ni sa garnison, fit rappeler par un tambour qu'il avoit avec lui. Sur cela je fus moi-même dans les chambres et près des créneaux pour faire cesser le feu. La foule s'approcha, et le gouverneur demanda à capituler; on ne voulut point y souscrire; les cris redoublèrent de : Bas les ponts ! telle fut la réponse; pendant ce temps-là j'avois fait retirer ma troupe de devant la porte pour ne pas la laisser exposée au feu des canons des ennemis, duquel nous étions menacés. Je cherchois après cela le gouverneur afin de savoir quelles étoient ses intentions; je le trouvois dans la salle du Conseil occupé à écrire un billet, par lequel il marquoit aux assiégeants qu'il avoit vingt milliers de poudre dans la place, et que si on ne vouloit point accepter de capitulation, qu'il feroit sauter le fort, la garnison et les environs. Il me remit ce billet avec ordre de le faire passer. Je me permis dans ce moment de lui faire quelques représentations sur le peu de nécessité qu'il y avoit encore dans ce moment à en venir à cette extrémité; je lui disois que ni la garnison, ni le fort n'avoient encore souffert aucuns dommages, que les portes étoient encore en entier, et qu'on avoit encore d'autres moyens pour se défendre, car nous n'avions qu'un invalide de tué et deux ou trois de blessés, mais il paroissoit ne point goûter mes raisons, il fallut que j'obéis et je fis passer le billet à travers les trous que j'avois fait percer précédemment dans le pont-levis. Un officier ou du moins un quelqu'un qui portoit l'uniforme d'officier du régiment de la Reine infanterie, s'étoit fait apporter une planche pour pouvoir approcher les portes, je lui remis le billet, mais il fut sans effet; les cris de : Point de capitulation ! et : Bas les ponts ! furent toute la réponse; je retournai vers le gouverneur et lui rapportai ce qui en étoit, et revins de suite vers ma troupe que j'avois fait ranger à gauche, vers la porte, attendant le moment où le gouverneur exécuterait sa menace; je fus même très surpris quand le moment d'après je vis quatre invalides approcher les portes, les ouvrir et baisser les ponts. La foule entra tout à coup, on nous désarma dans l'instant, et une garde fut donnée à chacun de nous; on entra dans tous les appartements, en saccageant tout. On s'empara des armes qui y étoient, on jetta les papiers des archives par les fenêtres et tout fut au pillage. Mes soldats qui n'avoient pas leurs sacs avec eux, ainsi que moi, ont perdu les hardes et effets qu'ils avoient. Il n'y a pas de mauvais traitements que nous n'ayons essuyés dans ce moment, et nous étions menacés d'être massacrés de toutes les manières possibles.

(La fin au prochain numéro.)

DIX-NEUF PORTRAITS

OU

UNE VOCATION ARTISTIQUE A NEUCHATEL AVANT 1830

(Suite — Voir la livraison de juin 1892, page 127)

On nous saura gré de citer des fragments de lettres écrites par cet homme aimable et qui ont trait à ses voyages à Lausanne et à Paris, à l'époque de ses études. Elles nous ont été communiquées par son neveu, M. Adolphe Petitpierre, à qui nous témoignons toute notre gratitude.

Le récit qu'on va lire paraîtra sans doute exagéré; mais les documents que nous avons mis à contribution pour en vérifier l'exactitude confirment pleinement les faits rapportés par l'auteur; l'hiver de 1826 à 1827 fut exceptionnellement rude et la neige tomba en abondance en janvier.

Lausanne, lundi 8 janvier 1827.

A Madame la ministre Petitpierre,
rue de Flandre, Neuchâtel.

Chère maman, [1]

Me voici enfin arrivé! On peut bien dire *enfin,* quand on a mis quatre jours complets pour venir de Neuchâtel à Lausanne. J'aurais trop de choses à vous dire si je voulais vous rapporter toutes les contrariétés et les désagréments que j'ai éprouvés pendant ce pénible voyage. Vous vous souvenez que jeudi, à 5 heures du matin, j'allais trouver le voiturier Gex au Faucon. Il était tombé beaucoup de neige, mais selon lui, le vent qu'il faisait la rendant humide, elle ne formerait pas d'amas; par conséquent, il ne voyait aucun motif de différer notre départ, comme je le lui conseillais, présageant des difficultés. Ce Gex est un homme plein de gaîté et de vigueur, bien qu'il ait 67 ans; sans lui, nous serions peut-être encore dans les neiges. Mais n'anticipons pas. — Nous partîmes donc; j'avais pour compagnon de route un M. Saugy, du Locle, mais établi horloger à Genève, fort des bras et toujours disposé à donner un coup de main dans les nombreuses occasions où nous avons eu besoin de recourir à ses services.

[1] Il avait alors 21 ans.

A Boudry, où nous passions à 9 heures, une dame monta dans la voiture; elle allait à Cluse[1], à 10 lieues de Genève. Nous étions bien enfermés et disposés à la gaîté, malgré l'extrême lenteur de la marche. Nous fîmes halte à Concise pour déjeuner; mais arrivés à la Poissine, la neige soulevée par la bise formait de tels amas qu'il devint impossible d'avancer. Les chemins étaient bouchés, les chevaux y seraient entrés plus haut que la tête; il fallait donc songer à se tirer d'affaire d'une autre manière, et courir à la Poissine chercher des pelles, pendant que Gex examinait le terrain pour savoir si l'on pourrait se frayer un passage dans les prés. Grâce à un travail désespéré, nous réussîmes à ouvrir un petit bout de chemin ; une barrière fut démolie et nous servit à établir un pont sur un fossé que nous franchîmes pour rentrer sur la route un peu plus bas. Nouvelle difficulté au pont sur l'Arnon, qui était complétement obstrué; il nous fallut descendre et jeter dans la rivière la neige qui nous barrait le passage.

De tels obstacles se présentèrent plusieurs fois, et nous forcèrent à entrer dans la neige jusqu'à la ceinture pour dégager nos chevaux et notre véhicule. Accablés de fatigue, nous atteignons les portes d'Yverdon, où s'élevaient de mêmes amas de neige; le *pousse* était si fort qu'on ne se voyait pas à quatre pas de distance, et personne ne songeait à nous secourir, bien que nous fussions tout près des maisons. Cependant on se tira d'affaire et notre brillant équipage alla débarquer chez Pavy, à l'hôtel d'Angleterre, rendant grâce au Ciel d'avoir échappé à tant de dangers.

Les gens, qui se chauffaient autour du fourneau, s'amusèrent beaucoup du récit de nos aventures. La diligence de Lausanne, petit traîneau attelé de plusieurs chevaux vigoureux, avait aussi pu percer jusqu'à Yverdon, et s'y était arrêtée. Pour nous distraire des sinistres préoccupations causées par le mauvais temps qui n'annonçait rien de bon pour le lendemain, nous jouâmes à l'écarté avec l'aubergiste, jusqu'au moment d'aller au lit, où toutes nos inquiétudes furent oubliées.

Le lendemain matin, il n'était bruit que des efforts déployés pour ouvrir les routes par des centaines de personnes commandées pour cela. L'espoir rentrait dans mon cœur; je fis marché avec un voiturier qui s'en retournait à Lausanne. Mes nouveaux compagnons étaient un marchand de poisson faisant le commerce des truites de notre lac qu'il va vendre à Genève, et une marchande de dindes, cette vieille mégère que vous voyez au marché de Neuchâtel, de Noël au Nouvel-An. Tout alla bien jusqu'à un quart de lieue de La Sarraz; nous avions suivi jusque là les traces de Gex, qui battait la route avec quatre chevaux; mais ici, la bise ayant comblé le chemin, les nôtres déjà rendus, ne pouvaient plus faire un pas. Je courus au village voisin nommé Arney, et j'en ramenai un homme avec deux chevaux de renfort. Notre voiturier à moitié gelé ne pouvait bouger de son siège, une couche de neige et de glace couvrait le dos de ses chevaux qui semblaient près de périr. Il fallut retourner au village et requérir l'assistance du syndic, Jacques Laveney, que je trouvai se chauffant tranquillement près de son feu avec son

[1] En Savoie.

fils et sa fille. Sans faire de compliments, il se leva, fit appeler une dizaine d'hommes avec des pelles, prit trois chevaux, et se dirigea vers la voiture. Sa surprise fut grande en voyant la route, qu'ils avaient ouverte le matin, réduite à un sentier entre deux murailles de neige. Malgré le travail de ces braves gens et les efforts des chevaux, il nous fut impossible de nous tirer de ce mauvais pas; on se résigna donc à vider la voiture, pour l'abandonner dans la neige comme un navire en détresse, et à trouver un gîte au village. Pour comble d'infortune, il n'y avait pas l'ombre d'une auberge; force était donc d'implorer l'hospitalité de ces paysans qui s'étaient déjà tant dérangés pour nous.

Le syndic était un grand cœur; il fit préparer une excellente soupe que nous mangeâmes à la gamelle avec les principaux travailleurs, et me céda son lit où j'allai me reposer de mes misères dans la même chambre où couchaient sa fille et son beau-fils.

Le lendemain, réveillé de bonne heure par le sabotage de mes voisins de lit, je me levai et trouvai dans la cuisine un bon feu où je séchai mes bas, mes guêtres et mes souliers. La marmite qui bouillait nous livra une soupe au gru délicieuse, après quoi on me servit du café pour lequel on avait sorti le moulin de la poussière où il reposait en paix. Quelles bonnes gens, et quelle cordiale simplicité! Depuis le grand matin, les gens du village étaient occupés à ouvrir les chemins pour rétablir les communications interrompues. Les chevaux étaient reposés et le conducteur dégelé; la voiture se remit en route; à La Sarraz, nous retrouvâmes Gex qui avait culbuté et subi maintes avaries, et arrivâmes ensemble à Cossonnay, où l'on nous fit mille histoires fantastiques sur l'état des chemins jusqu'à Lausanne. Que faire et que résoudre? entre deux mauvais conseils, notre voiturier choisit le meilleur; il suivit Gex qui s'était décidé à passer par Morges, pour rencontrer moins d'embarras et de *menées* de neige. Douce illusion qui ne tarda pas à être dissipée au-dessous d'un village nommé Bremblens, à trois quarts d'heure de Morges. Là, malgré toute notre envie de gagner cette ville si proche, et la rage avec laquelle nous attaquions la muraille de neige qui nous arrêtait, nous dûmes nous déclarer impuissants, dételer les chevaux comme la veille et gagner le village, où l'on nous recueillit dans une maison où l'on vend vin. M. Saugy et moi, avec les deux voituriers, nous couchâmes dans des lits propres, mais en gardant nos casquettes. Le vieux Gex était toujours gai comme pinson, et ne cessait de débiter des plaisanteries.

Le lendemain, dimanche, nous restâmes toute la matinée chez ces gens avec un tas de marmots qui braillaient, attendant avec impatience que la commune eût fait ouvrir les chemins. Enfin, nous rentrons de nouveau dans nos voitures, escortés par douze hommes que Gex avait eu la précaution de requérir et qui ne furent pas de trop pour nous frayer un passage jusqu'à Morges, où nous entrâmes à $2^{1}/_{2}$ heures.

A l'auberge de Morges, je trouvai le marchand de poisson qui avait failli périr la veille en faisant à pied le trajet, après avoir laissé sa marchandise dans la voiture abandonnée. Chacun nous entourait pour nous interroger et nous faire raconter nos aventures; il y avait de quoi frapper l'imagination

de nos auditeurs; employer quatre jours pour se rendre de Neuchâtel à Lausanne, voilà un trait à mettre dans l'almanach de l'an prochain.

Pendant que la tempête se déchaînait sur terre, le lac n'était pas épargné; le bateau à vapeur le *Léman vaudois,* qui était à l'ancre à Sécheron, n'a pu résister à la violence de la bise; les matelots ont voulu gagner un port voisin, mais ils manquaient de bois; après avoir brûlé tous les meubles, ils sont venus échouer devant la pointe de Genthod, où le bateau est enfoncé dans l'eau jusqu'à la cheminée. On estime la perte à 30 mille francs, ce qui ne fait pas rire les actionnaires.

Je suis arrivé lundi à Lausanne, tout hébêté et ennuyé au possible d'être en retard, ce qui m'a fait manquer deux cours; mais je vais me mettre à l'ouvrage tout de bon.

Adieu, etc. F.-E. Petitpierre.

A son arrivée à Paris, le 30 octobre 1829, à 10 heures du matin, il s'empressa d'écrire à sa mère une grande lettre où il raconte en détail son voyage en poste, qui a duré moins que son trajet de Neuchâtel à Lausanne. Aussi est-il émerveillé de la rapidité des moyens de transport en France. Ces détails sont intéressants :

La malle-poste ne prend que trois voyageurs dans l'intérieur et un à côté du conducteur, dans le cabriolet. Le conducteur est un fonctionnaire très comme il faut, responsable de tous les effets et des lettres; il surveille le postillon, avertit, en sonnant du cor, les chars qu'il rencontre et les relais. Le postillon est à cheval et ne s'occupe que de ses cinq chevaux; il change avec les relais toutes les deux ou trois heures. Les chevaux sont changés si lestement qu'on n'a pas le temps de descendre pour une minute, à moins d'avertir le conducteur. La première nuit a été la plus fatigante.

Au mois de décembre, il donne un aperçu de ses occupations et des cours qu'il suit avec régularité :

Au moyen de cartes, signées par les Doyens des Facultés et par mes professeurs, je puis fréquenter les cours des Facultés de droit, des lettres, des sciences et même de médecine si je le veux. En droit, j'entends surtout M. Pardessus pour le droit commercial; ce professeur ressemble à M. d'Yvernois, de la Mairesse, aussi bien de figure que de manières et de tournure d'esprit. Puis M. Delvincourt, vieux doyen, bon professeur; mais, comme il lui manque quelques dents, on ne le comprend qu'avec difficulté. M. Duranton donne le code civil français à la Sorbonne, et non à l'Ecole de droit, bâtiment immense situé près du Panthéon. La Sorbonne, destinée aux lettres et aux sciences, renferme une vaste cour dont un côté est occupé par l'église. A la Sorbonne, j'entends aussi un cours de chimie donné par le célèbre Thénard, homme gros et court, portrait vivant de M. Machon qui construit le Gymnase de Neuchâtel. Représentez-vous une salle fort grande, avec des fenêtres

seulement d'un côté dans le sens de la longueur; au milieu, le professeur debout a le dos à une chaire élevée contre le mur; du fond de la salle partent des bancs en demi-cercle et sans dossier qui montent en gradins jusqu'à deux portes d'entrée ouvertes aux angles. Mettez devant le professeur une longue table chargée d'appareils et d'instruments de tout genre, pour les expériences, et garnissez les bancs en gradins de 4 à 500 personnes, et vous aurez une idée d'une salle de la Sorbonne, disposée pour le cours de chimie. Celui de physique par le fameux Dulong réunit autant d'auditeurs, mais le professeur a la voix faible et on l'entend à peine. Pour trouver place aux cours de Villemin et de Guizot pour la littérature et l'histoire, il faut faire queue à la porte pendant une demi-heure. Ce ne sont plus les 5 ou 6 écoliers de M. Jordan! (maître de latin et de grec au collège de Neuchâtel).

Cousin, professeur de philosophie de la nouvelle école, commencera ses cours en janvier. — Geoffroi St-Hilaire donne l'histoire naturelle; il en est à la description des os de la tête, et s'entoure de 7 ou 8 squelettes d'hommes et d'autres vertébrés pour la démonstration; mais son débit est pénible et je le trouve parfois un peu sciant.

Dans les intervalles de mes cours, je vais à mon cabinet de lecture lire quelque ouvrage de droit, ou de littérature, ou les journaux. Le matin, je m'éveille de bonne heure, j'allume ma chandelle pour lire un moment dans mon lit; puis je pars pour mes cours. Dans les entr'actes, je grignote un morceau de pain avec un fruit, ou un chocolat; nous dînons au restaurant en très nombreuse compagnie; je retourne à mon cercle de lecture où nous discutons ou travaillons jusqu'à 10 $^1/_2$ heures. Je reviens à mon logis dire bonsoir au studieux Coulon; nous lisons un chapitre, et nous allons dormir.

Ce tableau de la vie d'un étudiant neuchâtelois à Paris, il y a 63 ans, ne peut manquer d'exciter la sympathie des lecteurs qui y trouveront sans doute avec plaisir la figure aimée de M. Louis Coulon, le vénérable directeur de nos musées scientifiques. C'est avec lui que F.-Etienne Petitpierre lisait un chapitre des saintes écritures avant de se coucher.

M. Coulon est encore nommé dans quelques lignes curieuses tirées d'une lettre du 19 janvier 1830, écrite pendant le terrible hiver que l'on sait et qui congela entièrement notre lac :

Il faut une santé de fer pour supporter l'hiver rigoureux que nous avons.....

..... Grâce à une dent de sagesse qui naît et me cause une vive douleur accompagnée d'enflure de la joue, j'ai passé la nuit de Sylvestre sans dormir et pendant les deux premiers jours de l'année j'ai tenu compagnie à Coulon qui était indisposé. Pendant que nos amis faisaient un dîner de 7 francs pour finir l'année, nous buvions tranquillement une tasse de chocolat à la santé et prospérité l'un de l'autre.

Quel tableau d'intérieur charmant, et comme on est ravi de voir de jeunes compatriotes donner un tel exemple de bonne conduite et de bonne amitié. Peu après il écrit :

Samedi 13 février 1830. — J'ai assisté hier à une fort belle réunion dans l'appartement de J. Barbezat (?); la soirée était donnée par de jeunes Polonais (qui travaillent chez lui) en l'honneur de Kochiusko, le héros de la Pologne, dont on célébrait le 84me anniversaire. Il a été pour ainsi dire le compagnon d'armes de Lafayette, qui l'a beaucoup connu en Pologne, et dont il a partagé la gloire. Un jeune graveur a offert, de la part des Polonais, un portrait avec grand cadre, de ce chef distingué, à Lafayette, qui a répondu par un discours très touchant.

Le premier violon du grand opéra et Sowinski, fameux pianiste, ont exécuté plusieurs morceaux de musique et accompagné un jeune Italien qui a une voix superbe. Dans les entr'actes on causait. Avec le général Lafayette étaient assis en demi-cercle plusieurs hommes distingués, entre autres Benjamin Constant, Victor Hugo, le général Bignon, le légataire de Napoléon, Norvins, l'historien, Jullien, le directeur de la *Revue encyclopédique;* ce dernier a lu une pièce de vers, comme organe des Polonais, ses amis, en l'honneur de Lafayette. Tous les jeunes gens étaient debout autour de celui-ci; on faisait passer force thé, glaces, sorbets et punch.

..... Je pars dans une heure et n'ai que le temps de vous embrasser et de prier Dieu de veiller sur vous et sur moi. Votre fils, Fr.

(Il revenait par la Hollande, où il comptait voir « l'ami Loutz ».)

Vendredi 30 juillet 1830. — Il est à Boudry, en cantonnement militaire, en route pour le camp de Bière, et exerce les fonctions de sous-lieutenant de chasseurs :

Chère maman,

J'accomplis la promesse que j'ai faite de vous écrire dès que je serais casé à Boudry. Nous sommes partis de Colombier mercredi à midi par une chaleur excessive; dans ce court trajet, deux hommes, de la Chaux-de-Fonds, sont tombés épuisés de fatigue. A 4 heures, nous recevions nos billets de logement et par une faveur dont je sens tout le prix, on ma logé à la cure, chez M. le pasteur Vust, sans doute parce que je suis fils de ministre. Mon compagnon F. Guyot, de Boudevilliers, et moi avons une très jolie chambre vernie, ornée d'une fraîche tapisserie, et donnant sur la fabrique de Boudry et ses pittoresques environs. Quel contraste entre cette chambre et les murs de la caserne!

Nous sommes très agréablement dans la famille Vust, qui a tous les égards possibles pour nous et a la bonté de se prêter à toutes les exigences de gens qui partent à 4 $^1/_2$ heures du matin, non sans avoir déjeuné, qui dînent, goûtent, mangent, boivent bien, et rentrent plus ou moins tard selon les exigences du service.

J'ai déjà bien transpiré en ma vie, mais jamais je n'ai été aussi longtemps en nage, jamais je n'ai tenu bon dans un bain de vapeur comme je le fais ici. Si ce temps continue nous serons bientôt prêts à mettre en broche.

Notre place de réunion est au bas de Boudry, et les exercices se font à la place d'armes, dans les prés, du côté de Bevaix [1], en sorte que chaque jour j'ai quatre fois en perspective la montée brûlante de la ville, indépendamment de toutes les courses exigées par mon grade; l'etat-major est au bas de la ville chez les dames Robert.

Rien de nouveau, pas même le fait que nous *riguons* du matin au soir; c'est à l'ordre du jour dans notre siècle. Beaucoup de train *po pou gran-ne* (pour peu de grain).

On dit ici, quand on a le temps de parler politique, qu'à Paris la chambre des députés est dissoute et la liberté de la presse réduite à zéro. Il paraît que le roi Charles X a trouvé que c'était le plus sûr et le plus prompt moyen de se tordre le cou.

Il ne se doutait pas en écrivant ces lignes que cette chute, qu'il prévoyait, était consommée après les combats dans les rues de Paris des 27, 28 et 29 juillet. On voit par là quel temps les nouvelles mettaient à parvenir chez nous. Il ne savait encore rien des graves événements survenus en France, le lendemain samedi 31 juillet; c'est alors qu'il ajoute les lignes suivantes :

J'ai été hier à Bevaix, où j'ai vu Olivier (Petitpierre) et ses dames; j'ai appris que demain nous avions une petite guerre d'ici à St-Aubin, par Gorgier.

Il paraît que mardi, 3 août, fête du Roi, nous aurons un dîner à Colombier, ou que nous irons à Neuchâtel. J'espère donc vous voir ce jour-là. Nous partirons d'ici vendredi matin 6 août pour Bière.

Il fait en ce moment (2 heures) un gros orage, ce dont nous nous félicitons tous.

Nous avons ici depuis ce matin M. Monvert, avec lequel j'ai eu le plaisir de faire, au dîner, un long quart d'heure d'honnêteté.

Voici la liste des objets que je vous prie de m'envoyer :

1. Le manteau bleu d'Edouard.
2. Un bonnet de nuit.
3. Ma petite brosse d'habits.
4. Un grand drap.
5. Une couverte en laine.
6. Des guêtres blanches.
7. Une fourre de paillasse d'un lit étroit.
8. Un sac de 4 mesures pour fourre d'oreiller.
9. Un ou deux gilets blancs.
10. Un tire-bottes.

[1] C'est là qu'était le gibet de la juridiction criminelle.

Cette liste est intéressante comme terme de comparaison avec les usages actuels.

Nous terminons ces fragments par une lettre écrite dans les jours mauvais de décembre 1831, qu'elle fait revivre avec leur inquiétude, leurs alarmes et leur agitation.

A Madame Petitpierre née Droz, chez M. Le Chevalier de Rochefort, à Corcelles sur Concise.

Neuchâtel, 6 décembre 1831.

Chère maman,

Nous avons eu, la nuit passée à 4 heures, une alerte occasionnée, disent les uns, par l'apparition d'un feu au bord du lac, selon d'autres par le sonnage des cloches dans les villages. Le fait est que chacun a été réveillé en sursaut, et on a montré que, lorsqu'il y aurait autre chose que de la *rise,* chacun serait à son poste, excepté peut-être quelques gens qu'on range dans la classe des suspects et qu'on appelle pour cela libéraux. Pour moi, vous me rangerez dans quelle classe vous trouverez bon, mais vous saurez qu'ayant attendu en vain la réponse de M. Claparède sur mon admission dans la garde destinée à faire la police de l'intérieur, la générale me surprit dans cette situation. Que faire? Ne me verrait-on pas de mauvais œil dans cette garde urbaine composée de gens qui n'ont pas mes opinions? Y serais-je en sûreté, abstraction faite des dangers d'une attaque que je ne redoutais pas? Ou bien, si je restais chez moi pendant que vieux et jeunes sont en plein air exposés à tous les désagréments d'un pareil réveil-matin à cette saison et d'une attaque subite, ne m'exposerais-je pas à passer pour un poltron et un traître? Je pris le parti, avec l'avis de ma sœur, qui ne m'a jamais vu aller au feu avec autant de plaisir, de me rendre au lieu de rassemblement de la compagnie Claparède.

Là, j'interrogeai le capitaine Claparède sur ce qu'il avait à me répondre de la part de M. Fréd. de Pourtalès. Il m'annonça que ce dernier, avant de m'admettre dans l'armée de la foi, exigeait de moi une *rétractation.* Alors, j'ai écrit à M. de Pourtalès, afin de savoir de lui ce qu'il entendait par là, en le priant de me donner une prompte réponse que j'attends patiemment. Je me suis présenté ce matin en armes. M. Claparède m'a dit qu'il me savait gré de cette démarche, et il a partagé avec moi l'opinion que j'avais que jusqu'à nouvel ordre je restasse chez moi, mais armé. C'est, en attendant, un moyen de défendre au moins sa propriété et au besoin celle des autres; car s'il est question de pillage et d'incendie, les Vaudois, s'il en vient, trouveront à qui parler. Nous avons assez de peine à faire nos affaires seuls, sans avoir besoin de nouveaux brouillons; c'est un *libéral* qui vous dit cela. Vous voyez que je ne suis pas tant *brigand,* comme certains le croient. Il est vrai qu'on ne m'a jamais adressé ce titre; je n'ai reçu ni insultes, ni injures des gens du peuple; seuls, les gens comme il faut me font la mine, sans que je leur rende la pareille.

Le *Journal de Neuchâtel* ne paraîtra que demain. Gonzalve est sans cesse insulté et sera peut-être obligé de quitter la ville. M. Bille (avocat) sortant de son char à son arrivée de la Chaux-de-Fonds, dimanche, a été colleté par un individu qu'on dit être un Sagnard. Voilà l'inviolabilité de nos députés.

M. de Pfuel a annoncé au Corps législatif que le gouvernement rendrait compte des dépenses et revenus de l'Etat dès le mois de février 1832. Cela fera sans doute plaisir à tout le pays.

Voilà en abrégé nos plaisirs et nos peines. On s'attend toujours à une attaque; j'ai peine à y croire; il faudrait aux insurgés des points d'appui dans le pays et je doute qu'ils en trouvent beaucoup. Bourquin, à coup sûr, sera désapprouvé de tous ceux qui ont une parole.

Nous vous attendons jeudi. Nos amitiés à M. Le Chevalier.....

Votre fils, Fr.

(A suivre.) L. Favre.

LOUIS HUMBERT-DROZ

1804-1851

(Avec planche — Voir *Musée neuchâtelois* de juin 1892)

Ce portrait, l'un des dix-neuf du tableau de J. Burkhardt, et dessiné dans les mêmes dimensions, représente L. Humbert-Droz; il donne une idée du costume de tous ces personnages qui, on se le rappelle, ont été peints vers 1832. Nous reconnaissons qu'il eût été préférable de reproduire la composition tout entière, mais les frais auraient dépassé nos ressources, et, à défaut d'un Mécène, qui nous manque, pour coopérer à cette œuvre intéressante, nous nous bornons à la figure qui occupe le centre de la toile. L'expression a quelque chose de souffrant, malgré le demi-sourire de cette bouche fine; les cheveux sont bruns, ainsi que les yeux et les favoris. Les lunettes sont montées en écaille. On remarquera le grand col noir que l'on portait généralement alors, le gilet blanc à fleurs roses, l'habit bleu à collet énorme et remontant, rappelant les modes de la restauration.

L. Favre.

ERRATUM. — La planche hors texte de notre livraison de juin, *Vue de Fontaines,* a été par erreur attribuée à M. O. Huguenin. Ce dessin a été exécuté par M. F. Huguenin-Lassauguette, d'après une aquarelle de Baumann.

La Rédaction.



LOUIS HUMBERT-DROZ

1804 - 1851

DIX-NEUF PORTRAITS

OU

UNE VOCATION ARTISTIQUE A NEUCHATEL AVANT 1830

(Suite et fin — Voir la livraison de juillet 1892, page 166)

Fritz Perret-Ducommun occupe dans le tableau une place un peu dans l'ombre; il a une jolie figure colorée, des traits fins, une expression intelligente; c'était un beau garçon, fortement doué, qui fréquentait la pharmacie Humbert et un peu le *Poisson.* — Petit-fils d'un maître d'écriture et d'arithmétique à Neuchâtel, son père, Frédéric Perret allié Tschaggeny, entra dans la maison Robert, Bovet & Cie, qu'il géra et représenta pendant bien des années à Mulhouse. Plus tard, M. Bovet s'étant retiré, il devint l'associé de M. Alphonse Robert, et ainsi fut fondée la maison de banque Robert, Perret & Cie, à Neuchâtel, avec succursale à la Chaux-de-Fonds, surtout pour la vente de l'or et de l'argent aux industriels, et à Mulhouse pour le commerce des indiennes. M. Robert s'étant retiré à son tour, les trois maisons continuèrent sous le nom de Frédéric Perret & Cie.

Envoyé à la Chaux-de-Fonds par son père, pour prendre la direction de la succursale montagnarde, il devint le gendre de M. Nestor Ducommun. Tout ceci se passait avant 1848; les affaires de la maison avaient pris un développement considérable; elles exigeaient de la part des chefs une activité et une intelligence supérieures, mais promettaient en retour une ère de prospérité peu commune. La révolution de février vint bouleverser tout cela. M. Perret, le père, affaibli par la maladie, apprenant la ruine d'un de ses plus forts clients d'Alsace, qui était son débiteur, éprouva une si foudroyante émotion qu'il en mourut. Dans de si graves conjonctures, se voyant privé de l'appui de son père, dont il appréciait plus que personne les hautes capacités financières et commerciales, Fritz Perret prit peur et se crut perdu, malgré tout ce que sa situation présentait de rassurant et, ce qui est le plus incompréhen-

sible, malgré la confiance sans bornes qu'on lui témoignait. On jugera de cette confiance par un trait de générosité qui fera connaître un grand cœur accompagnant un grand nom. Ce trait inédit nous est attesté par une personne bien informée.

Peu après la mort de son père, Fritz Perret voit entrer dans son bureau le comte Louis de Pourtalès-Guy, fils aîné du célèbre Jacques-Louis de Pourtalès, qui venait lui exprimer sa sympathie et lui offrir son appui le plus dévoué. « La révolution en France, dit-il, et par contre-coup la nôtre, et toutes celles qui vont encore se produire, menacent notre industrie d'un trouble qui la mettra dans une position difficile. Cela me préoccupe beaucoup et je voudrais, dans la mesure de mes forces, contribuer à lui aider à traverser cette terrible crise sans trop souffrir. Personnellement je ne puis rien faire d'utile, d'ailleurs je ne saurais pas comment m'y prendre; j'ai compté sur vous pour me seconder, et vous êtes on ne peut mieux placé pour cela. Je vous apporte un premier versement de 350,000 francs que j'ai pu obtenir de mes banquiers de l'étranger, j'en attends encore d'autres; je vous les apporterai au fur et à mesure qu'ils arriveront. »

Cette communication, dont il était profondément touché, loin de lui rendre le courage, effraya Fritz Perret, qui ne songeait qu'à restreindre ses affaires et à attendre les événements; il refusa.

— Vous ne m'avez pas compris, reprit M. de Pourtalès, ce n'est pas un placement de fonds que je vous propose; je viens uniquement solliciter votre coopération pour servir d'intermédiaire auprès de nos industriels que vous connaissez fort bien, et m'aider à leur tendre la main pour que le pays ne soit pas en souffrance, au grand avantage de nos rivaux étrangers. Ecoutez-moi bien, je repousse d'avance toute idée d'un placement de capital. Cette somme que je vous apporte, je vous l'abandonne, sans intérêt, sans même vous en demander un reçu. Vous ne pouvez pas me refuser ce service dans un moment où tant d'honnêtes gens sont dans l'inquiétude et dans la peine; il y va de l'avenir de notre pays. Allons, Monsieur Perret, un peu de courage, tout ira bien.

— Je vous l'ai dit, Monsieur le comte, je comprends votre pensée et je voudrais de toute mon âme m'y associer, mais je ne m'en sens plus capable.

Et c'était vrai; la tête n'y était plus; il s'était fait en lui un effondrement inexplicable qui hâta sa fin prématurée. La liquidation de sa maison, opérée par des mains sages et probes, démontra que son désespoir n'était nullement fondé. Ainsi finit un homme à qui tout paraissait

sourire, et une maison que l'on croyait fondée sur des bases inébranlables. Lorsqu'on voit, dans le tableau de Burkhardt, cette figure juvénile à côté de celle de son beau-frère, Eugène Fleury, qui fut atteint encore jeune d'une paralysie qui l'empêchait de marcher, on ne peut s'empêcher de gémir sur la destinée de ces jeunes gens si heureusement doués et dont la fin fut douloureuse.

* * *

Nous avons parcouru le premier rang des figures de notre tableau; le second commence par un personnage au profil napoléonien distingué, dont personne n'a pu nous dire le nom avec certitude. Peut-être Burkhardt a-t-il reproduit les traits du maître de musique Anderlang, qui prenait sa pension au *Poisson,* et qui devint son beau-frère, en épousant la jolie Elisabeth, née en 1814, cette sœur mentionnée dans les lettres de M. Max. de Meuron, lorsqu'il s'agissait d'envoyer de l'argent à l'*artiste* en détresse à Rome. Cet Anderlang, renonçant à courir le cachet dans notre bonne ville où la musique était encore dans les langes, reprit la direction du *Poisson*, quand la veuve Burkhardt trouva le fardeau trop lourd, et de maître de musique devint maître d'hôtel.

Après lui se présente Frédéric Loutz, que nous avons connu secrétaire du Conseil municipal de Neuchâtel vers 1860, et qui avait repris la suite de l'imprimerie d'Olivier Petitpierre. Sa large figure colorée, ses gros yeux bleus, sa lèvre satisfaite sont en harmonie avec le gilet blanc, le jabot qui fait la roue et les pointes du faux-col remontant jusqu'à la bouche. La maison paternelle de Loutz était située sur le Crêt-Taconnet, aujourd'hui disparu dans le lac pour former le quartier neuf entre le Port et le Crêt.

Le personnage blême et sournois qui vient ensuite et fait contraste avec l'air heureux de son voisin, est un ancien maître d'allemand du Collège, nommé Schwenck, qui a laissé une petite grammaire élémentaire en usage pendant bien des années. Il était célibataire et probablement un des commensaux du *Poisson.* Fort supérieur à M. Schwenck était le professeur Lutringhausen, qui enseignait aussi l'allemand et devint professeur dans la première Académie. Il existe encore d'anciens élèves de cet homme distingué qui se souviennent de ses excellentes leçons, de sa vaste érudition littéraire, de sa méthode claire et rationnelle, et surtout de l'intérêt plein de cordialité et de chaleur qu'il manifestait pour ses étudiants. Il était grand ami d'Agassiz et nous avait été envoyé, nous dit-on, par l'entremise d'Alexandre de Humboldt.

Quelle est cette figure ronde et éveillée, au nez tordu, pétillante de malice et de gaieté, qui semble placée là tout exprès pour faire paraître encore plus mort le masque effacé du pauvre M. Schwenck? C'est un Français, le dentiste Lançon, qui s'appliquait de son mieux à faire mentir le proverbe alors attaché à son art, encore dans l'enfance, et qui consistait surtout à dépouiller les mâchoires avec la plus grande dextérité possible, à l'aide de la clé anglaise, au lieu de les conserver dans leur intégrité, ou de les remplacer habilement comme on le fait aujourd'hui. Il ne devait pas engendrer mélancolie, cet hôte du *Poisson* ou de la pharmacie Humbert, dont les cheveux noirs, les yeux, les sourcils, les épais favoris noirs, font penser au soleil de la Provence; les clients qui sortaient de son cabinet avec une dent de moins, en emportaient pour se consoler une étincelle d'esprit français ou un délicat madrigal.

Et ce personnage coiffé d'une toque rouge amaranthe, vêtu d'une blouse de toile grise brodée de vert sur les épaules et le collet, dont la tête baissée regarde la terre et qui semble absorbé dans une contemplation pleine de tristesse? C'est le peintre Aurèle Robert, qui fut à Rome la providence de Burkhardt, ainsi que l'attestent les lettres de son frère Léopold intercédant avec tant de chaleur auprès de M. Max. de Meuron, en faveur de l'artiste délaissé. La figure, vue de profil, est d'une ressemblance parfaite; comme nous l'avons déjà dit, la peinture est fine, délicate et souple, bien supérieure à celle des autres portraits. Pourquoi cette expression sombre des traits et de l'attitude? Nous avons beaucoup connu cet excellent homme et nous avons eu le privilège de vivre dans son intimité; il était d'ordinaire serein et d'une humeur égale et douce, comme les gens en paix avec eux-mêmes et avec les autres; mais s'il a posé après la mort de son frère Léopold, alors tout s'explique, car il fut, ainsi que toute sa famille, sous le coup de cette fin douloureuse pendant plusieurs années, et il n'en parlait qu'avec d'amers regrets. Il existe dans la famille de feu Louis Huguenin-Virchaux un grand portrait peint par Aurèle, représentant son frère Léopold, palette et pinceaux en main, travaillant devant son chevalet, et vêtu d'une même blouse de toile grise. Ajoutons que, dans son tableau, Burkhardt voulant ressembler d'une façon quelconque à ses deux amis, porte une blouse identique, avec les mêmes broderies vertes.

On sait qu'Aurèle, lorsqu'il quitta définitivement l'Italie, s'établit après son mariage à Bienne, puis au Ried, au-dessus de cette ville, dans une demeure champêtre, où il termina sa laborieuse carrière. C'est là que son fils Paul travaille en ce moment aux compositions grandioses

et superbes destinées à la décoration de l'escalier de notre Musée de peinture.

*
* *

Le troisième et dernier rang de portraits nous présente cinq figures : celle peu intéressante d'un nommé Jeanneret dit la *Verdiole,* dont les aptitudes probables sont indiquées par l'aisance avec laquelle il appuie le pouce de sa main droite sur le bouchon d'une bouteille de vieux Neuchâtel.

Jean-Pierre Fornachon-Virchaux, vrai type neuchâtelois, aux traits réguliers, empreints de douceur et de bonté. Après avoir servi en France dans la cavalerie, il revint au pays et fonda un magasin de poteries et de cristaux sous le Trésor.

Aimé Bourquin, dit *Toulon,* à cause de son abdomen, était le frère du lieutenant Alphonse Bourquin, de Corcelles, qui prit le château de Neuchâtel le 13 septembre 1831, et, incapable de profiter de la situation, se retira devant les bataillons des confédérés de Berne et de Vaud, pour reparaître misérablement en décembre et attirer sur le pays les maux de la guerre civile. Que dire de cet obscur *Toulon,* commis dans la maison A. Châtenay? On raconte que malgré sa rotondité, il fut laminé d'une façon lamentable dans des circonstances cruelles pour son amour-propre. Il y avait à Berne, en 1836, un tir cantonal qui attirait de nombreux visiteurs; malgré la déconfiture à peine oubliée de son frère, il voulut avoir sa part des réjouissances de cette fête, et, juché sur l'impériale de la diligence, il s'avançait triomphalement vers la future capitale de la Confédération. Mais il avait compté sans un malencontreux aqueduc alimentant une scierie et traversant la route à une douzaine de pieds de hauteur, juste au niveau du siège découvert disposé sur la voiture où il trônait avec d'autres voyageurs. C'était une descente et les chevaux couraient grand train. Tout à coup, au cri « gare dessus ! » tous se couchent et s'applatissent de leur mieux pour passer sous ces fourches caudines. Le gros Aimé, peu fait pour de tels exercices, ne parvient pas à se dissimuler à temps; il est balayé après avoir subi un abominable écrasement. Grand émoi dans tout le coche, qui s'arrête pour recueillir les débris de ce désastre. Chacun disait : « Il est perdu, Toulon est plat, il ne pourra voir le tir ». On le conduisit à Berne avec toutes les précautions exigées; il fut livré aux chirurgiens qui parvinrent à le rétablir dans son état primitif et à le sauver du danger de perdre son surnom.

Quelle bonne figure que celle de Ch.-Fréd.-Auguste Matthey, boulanger, dit le *Gros* ou le *Riche,* établi dans la ruelle Fleury, derrière le *Poisson,* et qui fut le beau-père de Louis Humbert-Droz, le pharmacien. Le peintre nous le montre en bras de chemise, le col nu, comme il convient à un boulanger qui enfourne lui-même et qui ne craint pas de se montrer dans son costume de travail. Cette figure est une des mieux réussies du tableau.

Non loin de la boulangerie Matthey, et au rez-de-chaussée d'une des maisons entre la rue du Coq-d'Inde et la rue Fleury, on voyait, il y a soixante-dix ans, un personnage nommé Zuffi, que nous pouvons considérer comme le premier fabricant de chocolat établi chez nous. A cet égard, il mérite d'être mentionné, bien qu'il ne figure pas dans les dix-neuf portraits. Ses procédés étaient fort primitifs. Courbé sur une planche semblable à celle des lessiveuses, mais creusée de rainures transversales parallèles, il passait et repassait sur cette surface cannelée un rouleau pour écraser et réduire en pâte des graines de cacao préalablement grillées. Cette pâte édulcorée avec du sucre et parfumée de vanille, était pressée en tablettes : c'était le chocolat de l'époque, avant le père Philippe Suchard. Quel chemin prodigieux a fait chez nous cette industrie, grâce à l'intelligente activité de quelques hommes pleins d'énergie et d'une audacieuse initiative, et quelle leçon pour les âmes molles qui n'osent rien entreprendre et préfèrent un humiliant désœuvrement au travail qui leur vaudrait l'indépendance. Quand Zuffi avait sa fenêtre ouverte, les enfants de 1824 à 1828, dans le costume de l'époque, s'arrêtaient dans la rue pour assister à cette opération appétissante.

— Viens, disait-il, avec un bon sourire, trempe ton doigt dans la pâte..... et suce..... est-ce bon?

— Oui, M. Zuffi, c'est très bon, peut-on recommencer?

— Prends encore une trempée et sauve-toi sans rien dire.

On trempait et on se sauvait en se léchant les doigts.

Et aujourd'hui, à Serrières, quel visiteur de la grande fabrique de chocolat Suchard en sort sans se lécher les doigts? O puissance d'une saine tradition, religieusement respectée et récompensée par le succès!

* * *

Cette revue des amis qui soutinrent Burkhardt jusqu'à l'arrivée d'Agassiz à Neuchâtel aurait besoin d'un complément indispensable pour être comprise, c'est une description succincte de notre ville à cette

époque, selon le vœu qu'énonçait un de nos étudiants il y a quelques jours, lors de l'inauguration à l'Académie du buste d'Arnold Guyot. Mais le *Musée neuchâtelois* a déjà répondu plusieurs fois à ce désir, et notre Musée historique contient assez de vues du vieux Neuchâtel pour que la génération actuelle puisse s'en former une idée.

L'arrivée d'Agassiz procura immédiatement de l'occupation à notre *artiste* et lui donna le stimulant qui lui manquait. C'était le moment de la publication des *Poissons fossiles*, des *Echinodermes,* puis vinrent les expéditions aventureuses au Glacier de l'Aar. Burkhardt travailla pour la lithographie d'Hercule Nicolet et accompagna Agassiz dans les Alpes pour dessiner les planches de ses publications sur les glaciers.

Les lignes suivantes, tirées de la biographie d'Agassiz par sa veuve, établissent nettement les relations qui existèrent entre ces deux hommes: « M. Jacques Burkhardt, ami personnel d'Agassiz, et l'un de ses compagnons d'étude à Munich, l'accompagnait au glacier en qualité de dessinateur. Il avait déjà travaillé pour lui à diverses reprises. C'était un homme au cœur chaud, un ami fidèle, unissant beaucoup de bon sens à une gaieté qui en faisait une société agréable et amusante. »

Mais des difficultés de divers genres déterminèrent le départ d'Agassiz pour l'Amérique; il s'y préparait déjà en 1845. Qu'allait faire Burkhardt? Une notice que je dois à l'obligeance de M. Marcou, ancien professeur de géologie au Polytechnicum de Zurich, et ami intime d'Agassiz aux Etats-Unis, va nous l'apprendre. Elle m'est parvenue par l'entremise de M. Aug. Mayor, et contient des détails assurément peu connus :

« Vers 1845, dit M. le professeur Marcou, J. Burkhardt se trouvant à Arenenberg (Thurgovie), au château de la reine Hortense, chez M. Keller, l'acquéreur de ce domaine, entendit parler d'une expédition belge qui s'organisait militairement à Bruxelles, pour aller dans l'Amérique centrale coloniser le district de Saint-Thomas, de Guatemala. Cette entreprise aventureuse le séduisit au point qu'il résolut d'en faire partie; il n'est pas facile de dire à quel titre. Il partit immédiatement pour Bruxelles, s'enrôla et s'embarqua à Anvers avec une partie du personnel de la colonie. Mais le gouvernement belge ayant appris que le Guatemala s'opposerait à cet établissement, et ne sachant que faire des hommes enrôlés, les dirigea sur New-York, où ils débarquèrent assez embarrassés de leur personne. Le consul de Belgique leur distribua une indemnité et chacun dut se tirer d'affaire de son mieux.

On ne pouvait rien attendre du chef de la troupe, pauvre bossu qui se carrait dans un uniforme de fantaisie et qui parlait de tout pourfendre dans l'Amérique centrale. Mais le malheureux était phthisique et ses exploits se bornèrent à demander un asile à l'hôpital de New-York, où il mourut peu après. Voilà donc Burkhardt de nouveau dans une situation difficile, jeté inconnu sur un continent étranger, bien loin des habitués du *Poisson* et de leurs subsides, au milieu d'un peuple de gens d'affaires, tenant les arts et les artistes en médiocre estime.

Mais les Suisses ne manquaient pas autour de lui, pas même les Neuchâtelois; il découvrit parmi eux un M. Diacon qui le reçut bien, l'hébergea et l'occupa à peindre des stores pour gagner sa vie. C'est alors que le professeur Agassiz, chargé d'une mission scientifique pour le Musée de Berlin par le roi de Prusse, débarqua à New-York, précédé par le prestige d'une réputation européenne. Les Américains lui demandaient des conférences; il lui fallait pour cela des dessins, des diagrammes. Qui les lui ferait de manière à entrer dans ses vues et à le satisfaire? Burkhardt se présenta; il arrivait juste à point; c'était une figure connue, une figure amie, un commensal de l'*Hôtel des Neuchâtelois,* sur le glacier de l'Aar; il avait l'habitude du dessin d'histoire naturelle, et savait traiter ce genre très spécial pour produire l'effet voulu. La peinture des stores même n'y avait pas nui. Agassiz attacha à sa nouvelle fortune cet ancien compagnon qui lui demeura toujours fidèle. Dès lors, Burkhardt ne l'a plus quitté, vivant d'abord à East Boston, puis à Cambridge dans la maison d'Agassiz, sans salaire fixe, comme un meuble utile, et faisant partie du ménage.

Après le second mariage d'Agassiz, il est le seul étranger qui soit resté dans la famille; il donnait des leçons de dessin aux enfants et s'attacha surtout à Pauline, la fille cadette, qui lui rendait son affection et le lui témoigna dans mainte circonstance, surtout lorsqu'elle eut épousé un homme fort riche et excellent, M. Quincy Schaw. C'est de lui que Burkhardt reçut la somme fort ronde avec laquelle il fit en 1862 un voyage en Europe qui lui procura la joie de revoir ses chères montagnes, ses amis, et même, chose à noter, d'être présenté à l'empereur Napoléon III, alors dans tout l'éclat de sa puissance.

Le monarque, grand amateur d'huîtres et connaissant la supériorité de celles d'Amérique, en avait demandé à Agassiz pour les acclimater et les propager en France. Burkhardt fut jugé digne d'une telle mission et traversa l'Atlantique avec un chargement d'huîtres et de homards vivants qu'il s'agissait de conduire à destination. Il réussit à en sauver

le tiers, qui fut placé à son arrivée au Hâvre dans des viviers disposés pour cela. Du Hâvre, il accourut à Paris et s'y aboucha avec Pierre-Jean-François Bure, fils de la nourrice de Napoléon III, revêtu des fonctions de « trésorier de la couronne », et qu'il avait connu chez M. Keller, à Arenenberg. Ce fonctionnaire habitait une dépendance des Tuileries. Bure l'accueillit fort bien, et s'entremit pour le présenter à l'empereur comme l'envoyé d'Agassiz. Mais l'étiquette était formelle, pour obtenir cet honneur, il fallait être en uniforme. Après de longues hésitations, l'artiste qui n'avait pu se résoudre à endosser la livrée du roi de Naples, choisit l'habit d'officier de marine des Etats-Unis qui lui parut le plus en rapport avec sa dignité de protecteur d'un envoi de mollusques et de crustacés. L'empereur le reçut gracieusement ; Burkhardt, mis à l'aise, se hasarda à lui rappeler leurs relations à Rome, quand il dessinait pour lui et quand ils faisaient assaut le fleuret en main. Ces détails ne parurent plaire que médiocrement au monarque qui, le regardant de ses yeux morts, lui répondit : « Effectivement, j'étais à Rome alors, mais je ne me souviens pas de vous. »

Après avoir passé l'hiver à Nice, Burkhardt, avant de s'embarquer pour l'Amérique, vint à Neuchâtel où il dut trouver des changements notables au *Poisson* et ailleurs, mais où il put encore serrer la main à quelques vieux amis.

Lors de la fondation du grand *Musée Agassiz,* à Cambridge, on transforma en habitation la maison de bois qui avait jusque-là renfermé les collections d'Agassiz et on y logea les employés du Musée. La meilleure chambre du premier étage fut donnée à l'artiste qui y resta jusqu'à sa fin.

Il fit partie de l'expédition au Brésil, et de l'exploration de l'Amazone qui dura dix-huit mois, et d'où Agassiz rapporta plus de mille espèces de poissons non encore connus dans la science. Le climat humide et chaud et l'excès de travail altérèrent la santé de l'artiste, qui ne pouvait suffire à dessiner et à peindre tous les poissons qu'on lui apportait. Peu après son retour, son état empira ; il devint si malade, qu'en l'absence d'Agassiz qui était en voyage, les gens du Musée avertirent Mme Pauline Schaw qui vint immédiatement le chercher dans sa voiture, l'emmena chez elle et le soigna avec la plus tendre sollicitude. C'est là qu'il mourut en 1867. Il fut inhumé au cimetière de Mont-Auburn, où il repose auprès d'Agassiz, à l'ombre du bloc erratique provenant du glacier de l'Aar et des sapins pris à Pierrabot, seul monument érigé par des mains pieuses sur la tombe du grand naturaliste. »

Naître au *Poisson* sur la Place des Halles, à Neuchâtel, mener à Rome une existence besogneuse, mais exciter l'intérêt de Max. de Meuron et des frères Robert, suivre Agassiz dans ses immortelles campagnes des glaciers, des Montagnes-Rocheuses, de l'Amazone, dessiner ses poissons fossiles, ses échinodermes, les planches de ses ouvrages, avoir une place dans sa biographie, reposer auprès de lui dans la tombe, comme le compagnon le plus fidèle de son étonnante carrière, n'est-ce pas suffisant pour mériter une place dans le *Musée,* et occuper un instant l'esprit de ses lecteurs?

L. Favre.

RELATION DE LA PRISE DE LA BASTILLE

Ecritte par M. Louis de Fluë, commandant un détachement de 32 hommes de Salis-Samade, pour la défense de ce fort, le 14 juillet 1789

(Suite et fin. — Voir la livraison de juillet 1892, page 161.)

Enfin la fureur des assiégeants se calma un peu, et l'on me conduisit alors avec une partie de ma troupe (qui étoit restée près de moy dans la mêlée) à l'hôtel de ville. Pendant tout le trajet, les rues et les maisons étoient remplies jusque sur les toits d'un monde innombrable qui m'insultoit et me maudissoit; j'avois continuellement ou des bayonnettes, des épées, ou des pistolets sur le corps, et je ne savois pas quel seroit mon dernier moment. Ceux qui n'avoient point d'armes levoient des pierres contre moy; les femmes grinçant les dents me menaçoient de leur poing; déjà deux de mes soldats avoient été assassinés derrière moy par ce peuple furieux et moy-même je suis persuadé que je ne serois plus parvenu à l'hôtel de ville, sans un chevalier de l'Arquebuse nommé M. Ricard, et un nommé Favereau, qui m'escortèrent et engagèrent le peuple à respecter les prisonniers. J'arrivai enfin, sous un cri général d'être pendu, jusqu'à quelques cents pas de l'hôtel de ville, lorsqu'on apporta au devant de moy une tête perchée sur une pique, laquelle on me présenta à considérer, me disant que c'étoit celle de M. de Launay. Passant sur la Place de Grève, on me fit passer près de M. de Lorme, major de place, qui étoit là à terre baignant dans son sang; j'entendois dire que plus loin on avoit tué M. Mirai, l'aide-major. Vis-à-vis de moy l'on étoit occupé à pendre après un reverbère un offi-

cier et deux simples invalides, et dans cette perspective j'arrivai à l'hôtel de ville. L'on me présenta là à un comité qui y siégeoit; je fus accusé d'être un de ceux qui avoient fait résistance à la Bastille, et que j'étois aussi la cause qu'il y avoit eu du sang de répandu; je me justifiai du mieux qu'il me fut possible, disant que j'avois été moy-même en sous-ordre, et que s'il y a eu quelques malheurs dont j'étois la cause, que cela ne pouvoit être arrivé qu'en conséquence des ordres que j'avois été obligé d'exécuter. Ne voyant plus d'autres moyens de me sauver du supplice, ainsi que les malheureux débris de ma troupe, je déclarai me rendre à la Ville et à la Nation. Je ne sais si on s'étoit lassé de tuer, ou si mes raisons leur parurent si convaincantes, du moins des applaudissements et un cri général de : Brave, brave, brave Suisse! me marquoient qu'on acceptoit mon offre et qu'on me faisoit grâce. Dans l'instant on apporta du vin et il fallut que nous buvions à la santé de la Ville et de la Nation. On nous conduisit ensuite au Palais Royal, et l'on nous fit faire le tour du jardin pour nous montrer au peuple, lequel ne paraissoit pas encore tout à fait apaisé, mais un heureux hasard acheva de nous gagner entièrement son affection. Il arriva que dans ce moment on promenoit aussi dans ce jardin un prisonnier d'Etat qu'on avoit délivré de la Bastille et lequel marchoit directement devant nous, et sur le bruit de: prisonnier de la Bastille, nous fûmes pris également pour des prisonniers délivrés, de manière que tout le monde avoit compassion de nous; il y en avoit même des uns qui croyoient apercevoir à mes mains les marques des fers dans lesquels ils croyoient que nous avions été; enfin la méprise étoit si complette, qu'après nous avoir fait monter dans une salle, un orateur se mit à la croisée, nous fit approcher de même pour nous montrer au peuple assemblé dans le jardin, et auquel il disoit dans sa harangue que nous étions des prisonniers délivrés de la Bastille, que nous y avions été enfermés par un officier supérieur, parce que nous avions refusé de faire feu sur les citoyens, que nous étions des gens qui méritoient leur estime, et qu'il nous recommandoit à leur bienveillance; et incontinent on envoya quelqu'un avec un panier, pour faire la quête pour nous. Après fort peu de tems, ce quetteur revint avec une dixaine d'écus qu'il avait ramassés, et il paya de sa recette le souper qu'on nous avoit fait apporter dans l'intervalle. Nous étions alors amis avec tout le monde; on me sollicita beaucoup de tâcher d'engager quelques-uns de mes camarades du régiment de venir se joindre à nous, et pour ne pas paroître de n'être des leurs qu'à demy, il fallut céder à leurs instances d'aller au camp, pour prier mes camarades de venir se joindre à moy. J'écrivis donc un billet avec un crayon que j'adressois à M. Dienart, capitaine au régiment, et lequel je savois être à même de pouvoir apprécier ce que je lui mandois, par lequel je lui marquois que je m'étois rendu à la Ville, et que je l'engageois à venir me joindre au Palais Royal, et un de mes soldats nommé Schmidt, homme de confiance, fut chargé de le porter au camp; on lui fit prendre un habit bourgeois, pour n'être pas reconnu, et on le conduisit jusqu'au Champ de Mars, mais le camp ayant été levé, il ne put pas le remettre, et par le moyen de ce qu'il n'étoit plus en uniforme, il a pu parvenir à s'échapper et à joindre le régiment. Après avoir soupé, un ordre est venu pour nous reconduire à l'hôtel de ville. Y étant

arrivés, on nous distribua dans les différents districts, moy, mon sergent et un soldat, fûmes envoyés à Saint-Jean en Grève, où nous avons passé la nuit dans l'église, qui servoit de corps de garde!

Je croyois bien alors que j'étois en sûreté, et que je n'avois plus rien à craindre pour mes jours, c'est pourquoi je me mis sur un banc, comptant de bien reposer, parce que je n'avois pas dormi depuis plusieurs nuits. Mais on avoit relâché le même soir plusieurs invalides qui étoient en garnison avec nous dans la Bastille, et avant que de les renvoyer à leur hôtel, on les interrogea sur la défense de la Bastille, et sur la conduite de chacun en particulier, de manière que ces gens me chargèrent dans leurs dépositions, disant que je les avois engagés à tirer, que j'avois été cause de la résistance que l'on avoit faite, et que sans moy on auroit rendu la place sans coup férir. Ils parloient ainsi en présence des gardes françaises, et de beaucoup de monde. Cela ranima et indisposa les esprits contre moy, au point que sur l'heure on est venu où j'étois détenu me rapporter ce qui se passoit, me menaçant et m'insultant de nouveau, et me disant que mon affaire n'étoit point encore terminée, et que seulement le lendemain on alloit décider sur mon sort. D'autres de ces invalides qu'on avoit relâchés le 15 au matin furent encore écoutés, et me taxèrent de même d'être la cause des malheurs de la veille, et ils seroient sans doute parvenus à me faire pendre encore ce jour-là, sans un quelqu'un que je ne connois pas, qui avoit quelque autorité sur eux et qui leur a imposé silence, leur disant qu'il y avoit eu assez de malheurs, qu'il étoit inutile de verser davantage de sang et qu'il leur ordonnoit de n'en pas dire davantage sur mon compte.

Le 15 vers midy, M. Ricard, électeur et secrétaire de la compagnie royale de l'Arquebuse, lequel m'avoit déjà rendu de grands services la veille, ayant obtenu un ordre pour me joindre à cette compagnie d'Arquebuse, vint me chercher, me logea chez lui, et je mangeoi à sa table. Quelques-uns de mes soldats ayant été joints de même à cette compagnie, ont été logés par lui dans une ...... où depuis ils ont été nourris, et on leur faisoit faire le service de la ville avec cette compagnie. Dès le lendemain, M. Ricard m'avoit procuré un laisser-passer, et par ce moyen, et avec celui d'avoir mis des habits bourgeois, ce qui me fut conseillé par M. de la Fayette lui-même, je pouvois aller librement dans tout Paris. Je fus dans ce tems là assez heureux d'avoir pu rendre quelques services au régiment, ainsi qu'à celui de Diesbach, ayant obtenu par mes démarches de leur faire délivrer leurs équipages qu'on leur avoit saisis à l'Ecole militaire. Je m'étois adressé plusieurs fois à M. de la Fayette, ainsi qu'à M. de la Salle et à M. de Saudray, pour obtenir mon élargissement; mais sous prétexte que la ville n'étoit pas encore assez tranquille, que d'ailleurs, me disoient ces messieurs, si on me laissoit aller, je risquerois d'être arrêté dans les campagnes et les provinces. Je fus obligé de patienter jusqu'au 30 juillet, et alors M. de Saudray me donna au nom de M. de la Fayette un passeport, et je rejoignis le régiment à Pontoise. La réception flatteuse de mes camarades et de mes chefs, les craintes qu'ils avoient eues pour moy, leur sensibilité et leur joye d'avoir échappé au malheur dont j'étois menacé, m'ont prouvé que j'avois de véritables amis, et je fus dans ce moment

amplement dédommagé des peines et des dangers que j'avois courus, par l'intérêt que je voyois que mes camarades avoient pris à mon sort!

D'après ce récit exact et véridique, on pourra apprécier les différentes relations qui ont déjà paru sur ce fait. Il sera de même très aisé de juger de tous les traits de bravoure et d'héroïsme, dont beaucoup de gens se font gloire; moy je ne puis que marquer mon étonnement du cri général de trahison, et du supplice par lequel M. de Launay et plusieurs autres ont été punis pour cette cause, car je ne vois pas que ce soit agir en traitre, à l'égard de la ville de Paris ou de la nation, que de rendre une place qui auroit pu tenir beaucoup plus long tems et qui auroit coûté des milliers d'hommes, si on avoit fait la défense dont elle étoit susceptible. Quant au conte qu'on a fait, et qui a été généralement cru, que le gouverneur avoit fait baisser les ponts, afin de laisser entrer une certaine quantité de monde, et qu'après les avoir fait relever, il avoit fait tirer sur ceux qui étoient entrés, ce conte, dis-je, n'a pas besoin d'être réfuté, et quiconque sait ce que c'est qu'un pont-levis, doit voir clairement qu'en baissant un tel pont, devant une multitude de monde empressée d'entrer, on n'est pas maître de le relever à volonté. D'ailleurs il auroit été encore impossible que la garnison tirât sur ceux qui étoient entrés dans le fort, puisqu'il ne s'est pas passé une minute après avoir baissé le pont, que tout le monde étoit désarmé; outre cela, ceux qui ont désarmé la partie de la garnison qui étoit dans la cour, rendront témoignage eux-mêmes, et diront qu'ils l'ont trouvée ayant les armes aux pieds, et point dans l'attitude à vouloir se servir de leur feu. On pourra encore se convaincre davantage de la fausseté de ce fait, par ceux même qui le racontent, car les uns disent que c'étoit le matin qu'on avoit tiré sur les députés que la ville avoit envoyés, d'autres disent que c'étoit l'après-midy, après avoir demandé à capituler. Les uns prétendent que ce fut dans la cour du gouvernement, d'autres soutiennent que c'étoit dans la Bastille même; la diversité de ces opinions prouve même que personne ne peut attester la vérité de ce fait. Je sais fort bien qu'il y a eu plusieurs personnes des assaillans de tuées par les leurs mêmes, car sitôt qu'on a été maître de la place, tout le monde tiroit; sans faire attention ni où ni sur qui le coup partoit. Sur ce qu'on dit qu'on avoit arboré au haut des tours un drapeau blanc, et qu'après cela on avoit fait feu encore, quant à ce fait je n'attesterai pas s'il est vrai ou non, n'ayant pu voir de la cour ce qui se passoit sur les plates-formes, mais j'ay beaucoup de raisons d'en douter pourtant. Je suppose qu'effectivement on eût montré ce drapeau, et qu'on eût encore tiré après, ce qui auroit fort bien pu arriver par ceux qui étoient dans les chambres des deux côtés des portes, et qui ne pouvoient pas voir ce pavillon, je ne crois pas que pour cela on pourroit le taxer de trahison; d'ailleurs, je crois qu'il seroit difficile de prouver ce fait, n'ayant jamais eu connoissance, et je crois personne depuis, qu'un drapeau blanc ait existé dans ce fort. La manière dont on conte ce fait peut encore servir elle-même à prouver sa fausseté, car les uns disent que cela a été le matin, les autres pendant le siège; les uns disent qu'il avoit paru sur cette tour, les autres sur celle-cy; si ce drapeau a effectivement existé, pourquoi tous n'assurent-ils pas que c'étoit dans un tel lieu, et à une telle heure qu'il a été montré? Il est encore certain que le monde s'est

rapproché de la place au point de pouvoir faire feu sur lui, seulement après que le tambour avoit rapellé et que le feu avoit cessé des deux côtés.

Je me crois obligé de rendre cette justice à M. de Launay, que s'il a mérité le supplice qu'il a subi, pour la conduite qu'il a tenue dans le siège, je pense que cela n'a pas été pour cause de trahison, et que cette calomnie n'a été inventée que pour justifier les atrocités auxquelles on s'est porté envers lui et sa garnison.

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite — Voir la livraison de juillet 1892, page 151)

XIX

Le tableau de la *Bataille de Morat* est, par l'effort qu'il a coûté et par l'ampleur de la conception, l'œuvre capitale de Bachelin. Il y a dans cette œuvre de dimension si vaste une unité de composition qui tient à l'unité même du sentiment. Elle ne semble pas faite de morceaux laborieusement rassemblés, mais conçue d'un seul jet : Bachelin, qui avait une imagination de poëte, a eu évidemment la vision de ce peuple en prière, prosterné devant le Dieu des batailles. L'idée de la patrie à sauver domine toutes les âmes et les confond dans une commune invocation. Aussi, pas de groupes distincts, ni de personnage qui s'affirme au détriment des autres : Hallwyl lui-même, qui semblerait devoir s'imposer davantage à notre attention, a je ne sais quoi d'effacé, on a même dit d'insignifiant; l'artiste, à qui on en a fait la remarque, ne l'a pas voulu autrement. Cette foule en armes, à genoux sous le ciel gris dont un rayon de soleil vient de percer les brumes, forme une seule masse, non point confuse, mais compacte, et il s'en dégage une puissante impression de foi et de vaillance : ces braves gens n'ont qu'un cœur et qu'une âme; c'est ce que proclame éloquemment l'ordonnance très simple de la scène.

Elle plaît aussi par la richesse du coloris, si varié, si brillant, sans que ce chatoiement de couleurs vives nuise à l'impression religieuse qu'elle suggère, et par la diversité des types, qui demandent à être étudiés en détail : seigneurs aux armures étincelantes, pages aux longs cheveux et aux costumes bariolés, pâtres montagnards armés du morgenstern, hallebardiers dressant vers le ciel une forêt de piques. On aime à retrouver parmi eux quelques figures connues, par exemple celle de M. Daguet au centre du groupe, et celle du peintre lui-même, coiffé d'un bonnet rouge, à gauche, dans le coin de la toile. Les dogues tenus en laisse et qui déjà s'élancent vers l'ennemi, annoncent, au milieu de cette scène recueillie, l'élan de bravoure qui va suivre : les Bourguignons, selon l'énergique expression du chroniqueur, vont être dans un instant « frottés par dos et ventre » et « sembleront bétail épévanté par le loup ».

Nous sommes en présence d'une œuvre vraiment originale, qui par la candeur de l'inspiration comme par son aspect décoratif, fait songer à quelque vieille tapisserie ornant la grande salle d'un antique manoir. Cette belle page de poésie helvétique devrait trouver sa place dans un de nos édifices publics.

Bachelin n'avait pas renoncé à peindre des sujets militaires plus modernes et à tirer parti de ses études de la guerre d'Italie. Il exposait à Paris, en 1869, un tableau intitulé *Triomphe et deuil,* qui fut remarqué à cause de sa signification humanitaire. Une femme est assise auprès du cadavre d'un soldat — son fils — tandis qu'on voit défiler dans la rue l'armée victorieuse. Ce tableau fut fort mal placé au Salon : « Il est évident, disait Bachelin pour se consoler, qu'une toile qui dit les horreurs de la guerre ne peut avoir la sympathie du gouvernement. » Elle eut en revanche la sympathie de la Loge maçonnique Henri IV, qui envoya au peintre une adresse de félicitations.

Les questions religieuses qui agitèrent notre pays dans les années 1868 et 1869 ne paraissent pas avoir passionné notre artiste autant que ses concitoyens. Il y fait quelques brèves allusions sur un ton fort détaché, et porte sur la nouvelle église libérale fondée par M. Buisson ce jugement caractéristique : « Je me mettrai peut-être aussi de cette secte, si elle protège les arts. » Puis, plus sérieusement, il écrit un peu plus tard :

« Quant à l'église libérale, cela me paraît très beau en apparence, *mortel* dans le fond; les beaux et éloquents discours sont pour beaucoup les *petits couteaux* de M. Arbousset. Cela brille, cela charme, mais ce n'est pas un

argument. Le *rationalisme* va pourrir la société, et je comprends que le concile en revienne à demander la foi absolue sans examen; cela doit être, en face de son ennemi. »

Le concile siégeait en effet à Rome, et de graves événements se préparaient. Bientôt Bachelin allait avoir l'occasion de voir de près ces « horreurs de la guerre » qu'il avait entrevues seulement en 1859, sur le champ de bataille de Magenta. Il était à Paris pendant les derniers temps de l'empire et notait les symptômes précurseurs du prochain effondrement :

Paris, janvier 1870. — « Nous vivons ici dans une telle fièvre qu'on peut s'attendre à de grands événements; il y a de l'électricité dans l'air, la situation s'aggrave de jour en jour; quand et comment cela finira-t-il? L'opposition à l'empire et à Napoléon III s'accentue; partout dans les ateliers, les salons, les cafés, les restaurants on ne craint pas de montrer son drapeau et de le défendre hardiment. J'étais ce soir dans la foule qui accompagnait Rochefort à sa sortie de la Chambre des députés: les triomphateurs n'ont pas de succès pareils; c'est de la folie; sa voiture ne pouvait avancer qu'au pas et la *Marseillaise* faisait trembler les bons bourgeois émus. Les postes de la ligne et de la garde de Paris laissaient passer le flot, et les cris de *Vive la ligne!* rappelaient 1848. La haine, l'exaspération sont au comble chez les démocrates; l'attitude des impérialistes ne fait pas supposer un dénoûment pacifique. — Faites donc de la peinture quand toutes les troupes sont consignées dans leurs casernes et qu'on ne peut pas avoir de modèles! »

Bachelin travaillait alors à son tableau du *Tirage au sort:* les modèles lui faisaient cruellement défaut. Il put achever cependant cet ouvrage, qui figura au Salon de 1870, et eut l'honneur d'un article de Théodore de Banville dans *L'Opinion nationale.* Le poëte des *Odes funambulesques* s'exprimait ainsi :

« Un légitime héritier de Greuze (et aussi de Gessner), un idyllique ému et savant, que la recherche de l'intérêt et de l'émotion dramatique n'empêche pas de voir et d'interpréter la nature avec autant de conscience que de charme, M. Auguste Bachelin, a fait une page exquise avec le *Tirage au sort,* et celle qu'il intitule *Mai* est aussi un chef-d'œuvre de grâce attendrie. M. Bachelin est né à Neuchâtel, comme Marat; mais, grâce au ciel, il a été doué d'un esprit moins abstrait que celui de son trop célèbre compatriote, qui en était arrivé à regarder la *machine rouge* comme une des forces de la nature. Diderot eût aimé sa peinture, dont le sentiment est si humain, et d'un trait de sa plume toute puissante, il l'eût rendue à jamais célèbre. »

Bachelin dut sourire en s'entendant qualifier d'héritier de Greuze. Mais les événements qui se précipitaient allaient lui fournir de plus tragiques réflexions. Le jour de l'assassinat de Victor Noir par Pierre Bonaparte, tout Paris est en rumeur : « Il y a, écrit-il, comme un souffle

de révolution dans l'air; cela fait peur... » Il ajoute : « Cela finira peut-être par une lamentation générale. »

Quelques mois après, la guerre éclatait.

XX



La générale à Fahy (frontière franco-suisse).

Bachelin était alors à Neuchâtel : il venait de diriger avec son zèle accoutumé le comité des décors de la fête fédérale de chant; la cantine

qui avait servi à cette brillante réunion allait se rouvrir pour une autre fête, celle des officiers suisses, qui devait commencer à Neuchâtel le 16 juillet, lorsqu'on apprit que Napoléon venait de déclarer la guerre à la Prusse. Nos officiers reçurent l'ordre de rejoindre leurs corps; nos troupes partaient pour la frontière.

Bachelin fut plus ému que personne de ces événements. Son cœur de Suisse et d'ami de la France était doublement agité; il écrit à son ami Perrochet :

Marin, 12 août 1870. — « Que penses-tu de tout cela? Moi, j'en ai la fièvre chronique. J'ai des parents et de mes meilleurs amis à l'armée française, deux Le Pippre, entr'autres, l'un chef de l'état-major d'une brigade, l'autre, le peintre, capitaine de la mobile. Tu connais l'amour que je porte à cette chère France que j'habite depuis plus de quinze ans. Eh bien, vrai, la main sur le cœur, je trouve que cette leçon lui était nécessaire. »

Marin, septembre 1870. — « Notre maison est devenue une caserne de refuge pour des parents et amis de Paris; on s'y est entassé tant bien que mal... Neuchâtel fourmille de réfugiés; Saint-Blaise, Marin, Epagnier en ont leur contingent. C'est curieux à voir. Paul Girardet est à Epagnier avec tout son ménage. Edouard est retourné à Brienz. Quel remue-ménage dans le monde! »

L'activité de Bachelin se multiplia pendant l'année terrible. Il suivit avec une émotion intense l'occupation des frontières par nos troupes, les défaites successives de cette belle armée française, dont il avait, dix ans auparavant, contemplé les victoires, les sièges mémorables de Strasbourg, de Paris, de Belfort, les souffrances de l'armée de l'Est tenant la campagne par le plus rigoureux des hivers, puis son entrée en Suisse. L'artiste courut aux Verrières pour assister à ce spectacle inouï : une armée française posant les armes devant quelques bataillons de milices. Que d'impressions poignantes pour l'homme, que de sensations imprévues pour l'artiste! L'imagination de Bachelin en reçut un ébranlement qui a laissé dans son œuvre une trace profonde.

Pour lui, en effet, comme pour beaucoup d'entre nous, la guerre finit une période de la vie et en ouvrit une autre : 1870-1871, c'est comme une barre séparant deux phases distinctes. Avant la guerre, après la guerre, disons-nous de tout événement qui a marqué dans notre vie. A partir de cette époque, Bachelin revint à peu près tout entier à la Suisse, et ne fit plus que de courts séjours à Paris :

« Mon Dieu, que Paris me pèse lourdement, écrit-il en y arrivant après le siège et les horreurs de la Commune, et que je suis heureux d'être de la Suisse et d'avoir un asile dans ce bienheureux pays! Ce que je vois et ce que j'entends ici me ferait pleurer si j'étais Français. »

Il avait perdu beaucoup de ses illusions, de ses enthousiasmes parisiens, beaucoup de ses amis aussi : les uns étaient morts pendant le siège; d'autres étaient ruinés ou découragés; Ludovic Baschet, un de ses plus chers camarades de l'atelier Couture, avait vu sa charmante maison de Gagny saccagée par les Prussiens; d'autres avaient fait la Commune et ne parlaient que de revanche. Il alla voir en prison Courbet, qui peignait des fruits pour se distraire et qu'il trouva vieilli et maigri. Bachelin, profondément attristé de tous ces changements, se réfugiait dans le travail. Il était entré à l'atelier Bonnat, où il se refaisait



écolier. Le soir venu, il écrivait pour le *Musée neuchâtelois,* pour le journal *La Montagne,* de la Chaux-de-Fonds, et pour divers recueils de Paris : « Je pourrais, écrit-il alors, si je le voulais, abandonner la peinture et vivre de ma plume. » Mais, loin d'abandonner la peinture, il s'y adonnait avec un surcroît de zèle, depuis cette terrible guerre qui lui avait fourni tant de sujets dramatiques.

Bachelin fut, dès cette époque, le peintre attitré de notre neutralité : il ne cessa de glorifier la Suisse veillant à ses frontières, et prenant soin des victimes de la guerre. Il a écrit ce poëme dans vingt toiles que nous

avons vues figurer à nos expositions : *Entrée de l'Armée de l'Est,* les *Deux Croix, Halte d'un détachement d'infanterie, En route pour la frontière, Français, Prussiens et Suisses, La générale à Fahy, Fraternité militaire,* et enfin ces *Cuirassiers,* sa dernière œuvre, dont l'acquisition par le village de Saint-Blaise fut sa dernière joie.

XXI

Parmi les œuvres inspirées par la guerre franco-allemande, il faut citer tout spécialement les albums autographiés, *Aux Frontières,* et *L'Armée de l'Est en Suisse,* dont le succès fut considérable. Le premier surtout, paru en 1871, fut accueilli avec un empressement dont l'auteur s'étonnait :

« On tire par milliers, et cela ne suffit pas. Je ne m'attendais pas à ce résultat. Je suis écrasé de demandes d'illustrations, d'articles, etc. J'ai reçu du général Dufour une lettre touchante : il me dit que mes concitoyens me doivent de la reconnaissance. C'est très beau ; je ne me serais pas douté de cela. »

Mais ce résultat heureux n'avait pas été obtenu sans peine. Voici ce que l'artiste écrivait au moment où il achevait son travail :

« J'arrive cette semaine à mes derniers dessins, cent au lieu de cinquante ; j'arrive comme l'armée de l'Est, exténué, éreinté et probablement battu comme elle ; car, malgré toute la peine que je me suis donnée, ce n'est pas ça. Mais tant pis ; je ne puis pas recommencer. Je partirai prochainement pour un séjour alpestre, pour remettre ma carcasse un peu compromise par un travail excessif du matin au soir ; ce n'est pas ma vie que de demeurer ainsi sur une chaise ; je m'y suis affaibli gravement ; nous verrons si la vie des Alpes me remettra... Tu ne peux t'imaginer la peine que ce volume m'aura coûtée ; et vrai, cela n'y paraît pas : il y aura des gens qui me diront que j'ai fait cela en m'amusant, au bout de la plume. »

Pendant quatre mois, de l'aube à la nuit, Bachelin avait, comme il dit, « gratté du papier ». Harassé, il arrivait au Stockhorn au mois d'août 1871, et obtenait l'hospitalité d'un vieux vacher qui lui permit de partager un mauvais lit avec un domestique « et un nombre incalculable de puces ». De cet endroit perdu, il écrit à M. Louis Favre :

« J'habite un chalet situé au bord du lac supérieur du Stockhorn ; un vieux vacher a bien voulu me donner l'hospitalité ainsi qu'à un ami parisien qui m'accompagne. Nous vivons quatre dans un espace grand comme une table ; le vacher a un domestique, un vieux Pylade typique, qui est le qua-

trième personnage de cette mise en scène tantôt dramatique, tantôt comique. Dramatique parce que le site est sauvage, terrible, et que les eaux noires du lac me jettent dans des idées lugubres.

La situation devient comique lorsqu'il s'agit de se coucher. Il y a un lit supérieur et un lit inférieur, comme dans les navires; nous avons le supérieur; il faut y monter par une sorte d'échelle ou d'escalier de poules, et cela sans lumière: les chandelles, bougies et autres luminaires manquent, comme bien vous pensez, dans ce logis, et nous nous couchons à 7 $^1/_2$ heures, montre en main. A sept heure, il fait nuit au fond de cet entonnoir. Quand nous sommes juchés sur notre perchoir, Oreste et son Pylade arrivent de la cuisine où ils ont fumé leur dernière pipe devant le feu, et se glissent sans bruit dans leur tiroir, au compartiment inférieur. Dois-je vous dire que ce lit se compose de foin recouvert d'un édredon très primitif. On se couche tout habillé, et à l'aube la toilette est bientôt faite pour courir dehors admirer les effets superbes du soleil levant sur les rochers d'alentour.

Jamais, dans la plaine, on ne voit les effets de lumière fulgurants que nous avons le grand matin, au lever du soleil; tout ce qui est éclairé paraît du métal en fusion, or ou argent, selon que c'est roche ou gazon; tout ce qui est dans l'ombre est d'un noir où l'œil ne découvre rien. Voyez-vous le contraste? Le clair de lune seul pourrait en donner une idée, avec cette différence que la lumière de la lune n'éblouit pas. C'est comme un concert de notes hautes et de notes basses sans intermédiaires.

Je vous écris après le dîner, c'est-à-dire après le repas du milieu de la journée. Nos menus se reproduisent invariablement: pain, lait, fromage, eau à volonté, pas autre chose; cependant, pour changer la monotonie du service, mon compagnon a réglé la chose ainsi: Déjeuner: lait, pain, fromage. — Dîner: pain, fromage et lait. — Souper: fromage, pain et lait. L'imagination et la fantaisie sont ainsi satisfaites. J'oubliais les fraises et les myrtilles alpestres que nous cueillons à pleines mains sur les rochers, qui en sont bleus et rouges. Oreste nous promet du poisson quand le temps sera favorable; ce jour-là on tirera le canon! »

Du Stockhorn, l'artiste et son compagnon passèrent sur l'autre rive du lac de Thoune, à Merligen, « village adorable et adoré : du pittoresque, pas de touristes et tout ce qu'il faut pour être heureux ». Il s'éprit d'une tendresse particulière pour ce « village étrange, accroché à la montagne, avec l'eau rasant le pied des maisons, avec des pommiers, des noyers, de la vigne en treilles, des lauriers grands comme des chênes, des chalets, des costumes pittoresques, des types superbes, un paradis ». Et il ajoute :

« Ce lac bleu m'enchante avec sa couronne de montagnes; que deviendrions-nous si le *bleu* n'existait pas, si nous n'avions pas ces horizons si purs où la pensée se noie avec bonheur? Le bleu, c'est le charme de notre Suisse, rien ne peut nous le ravir. »

Ceux qui ont vu l'exposition des œuvres de Bachelin savent combien de ravissantes études il a rapportées de cette rive chérie : vergers avec une bordure de lac bleu, vieux toits couverts de bardeaux en saillie sur l'azur du ciel, plages ombragées, nappe changeante du lac de Thoune. Il retourna presque chaque année dans ce site enchanteur, où, la veille de sa mort, il rêvait d'aller passer la convalescence espérée.

XXII

Nous aurons à apprécier plus tard les tableaux militaires inspirés à Bachelin par les événements de 1871. Notons pour le moment à leur date les faits saillants de sa biographie. Il est trop clair que le séjour de Paris lui devient toujours plus pénible :

« Je ne sais, écrit-il à sa sœur le 30 janvier 1873, qui, de Paris ou de moi, a changé, mais je ne m'y plais que fort médiocrement. Je m'absorbe dans l'étude et le travail, et j'oublie que j'y suis. Ce qui me peine et me fatigue surtout, c'est de voir que tout le monde a la fièvre, fièvre d'ambition, d'honneurs, de richesse; chacun court, chacun est pressé, personne ne prend ce recueillement solitaire de notre vie suisse. »

Ses travaux le rattachaient toujours plus étroitement au pays natal. Il se plaignait même de voir les liens se resserrer un peu trop au gré de son indépendance :

« Une conspiration de choses et de gens m'a privé petit à petit de ma chère et bonne liberté d'autrefois et m'a fait passer malgré moi, de la bonne et paisible bohème où je vivais, dans le monde positif, administratif et sérieux dont je ne me souciais nullement. »

Des commandes venues du pays le consolaient des déboires et des critiques d'autrefois. A cet égard, il est un homme qui, par la confiance et l'amitié qu'il témoigna à notre artiste, lui a rendu moralement un précieux service : nous voulons parler de M. Alphonse de Coulon, ce citoyen éclairé, aux idées larges, à l'esprit bienveillant et au cœur ardemment neuchâtelois. Bachelin lui avait gardé une vive reconnaissance. En mars 1872, il écrit de Paris à son ami Perrochet :

Ce qui m'occupe surtout, c'est une magnifique commande de quinze toiles décoratives genre XVIIIme siècle, pour M. Alphonse Coulon, à Neuchâtel. C'est une des plus charmantes choses que j'aie jamais eu à faire. Ce sont des scènes galantes, de chasse, de pêche, avec un petit côté historique neuchâtelois. J'ai une masse d'études à faire pour cela, et quand les compositions seront fixées et les matériaux réunis, j'irai exécuter cela à Marin. »

Les panneaux qui ornent la salle à manger de la maison A. de Coulon sont une des œuvres les plus gracieuses et les plus fraîches que Bachelin ait signées. Son archéologie neuchâteloise et sa science du costume, secondant son imagination, l'ont bien servie dans la composition de ces jolies scènes à la fois poétiques et locales, où apparaissent J.-J. Rousseau, Mme de Charrière, Benjamin Constant[1].

Les travaux d'histoire locale avaient pris une place importante dans la vie de Bachelin depuis la création du *Musée neuchâtelois.* Il eut l'honneur et le plaisir — car c'en fut un pour lui — de présider la Société d'histoire, lors de sa réunion à Saint-Blaise, le 23 juin 1873, et d'y prononcer le discours d'usage, où il évoqua d'une façon attachante le passé de son cher village[2]. Bachelin fut une seconde fois président de la Société d'histoire à Corcelles, en 1882, et y lut une brillante étude sur le chanoine de Pierre, qui a été imprimée dans la nouvelle édition des *Chroniques des chanoines.*

Puisque nous venons de parler de Saint-Blaise, conservons ici le souvenir d'un enfant de ce village, parent de Bachelin, mort en 1874, et qui fit honneur à son pays à l'étranger. Nous voulons parler du « cousin Dardel », dont il est fort souvent question dans les lettres de Bachelin à sa famille. Charles-Auguste Dardel habitait Sèvres. Né à Saint-Blaise en 1793, il était, en 1815, officier au bataillon des tirailleurs neuchâtelois à Berlin. Entré à Paris avec les armées coalisées, il s'y établit, puis fonda à Sèvres une importante brasserie. Bientôt, considéré de tous, il fut nommé commandant d'un bataillon de la garde nationale et prit part comme tel aux événements de 1830 et de 1848. L'année 1870 le retrouva à la tête de son bataillon pendant le siège. Il était membre du Conseil municipal de Sèvres depuis 1823 et avait su se concilier l'affection de tous. C'était un type de grâce, d'amabilité, qui charmait tous ceux qui l'approchaient. Il exerçait une large hospitalité envers ses compatriotes; sa vive intelligence et ses idées libérales l'avaient mis en rapport avec nombre d'hommes éminents, et l'on rencontrait chez lui Laboulaye, Barthélemy Saint-Hilaire, etc. Il mourut le 30 janvier 1874, et son enterrement fut une imposante manifestation de respect et de reconnaissance pour cet homme de bien, qui avait dignement servi sa patrie d'adoption, mais sans rompre avec son pays

[1] Bachelin a exécuté aussi, dans les années suivantes, d'intéressantes peintures décoratives pour M. Berthoud, au château de Gorgier. Il a représenté des scènes militaires au moyen âge, et leur a donné pour fond les châteaux de Neuchâtel, de Vaumarcus, de Grandson, etc.

[2] Voir *Musée neuchâtelois,* Tome X.

d'origine; car il aimait à revenir parfois dans son village natal, et il n'avait à Saint-Blaise que des amis.

Bachelin, lui, allait revenir s'y fixer complètement. Marié en 1874, il s'installa à Marin, près Saint-Blaise, et ne fit plus dès lors que de courts séjours à Paris. Son dernier envoi au Salon date de cette année-là. C'était un tableau intitulé *Conversion difficile,* représentant un moine exhortant un garibaldien, et qui appartient au Musée du Locle. Nous en donnons ici un croquis à la plume par l'auteur.

(A suivre.) Philippe GODET.



Une Conversion difficile — Moine et Garibaldien —



PORT DE NEUCHATEL

avant sa transformation en 1886

Typ. H. Wolfrath & Cie, Neuchatel

QUATRE LETTRES DU GRAND OSTERVALD

M. Maurice de Tribolet-Hardy a eu l'extrême obligeance de nous communiquer quelques lettres de Jean-Frédéric Ostervald qui sont en sa possession. Ces lettres sont adressées à deux des fils de Charles Tribolet.

Né en 1659, Charles Tribolet, d'abord pasteur à Môtiers-Travers, devint pasteur à Neuchâtel en 1701, et fut doyen de la Classe. Il mourut à Neuchâtel en 1720. Consacré en même temps que Jean-Frédéric Ostervald, qui était son parent[1] et dont il avait été le camarade d'études, il fut son ami le plus intime et prit vivement son parti dans les luttes que le grand théologien eut à soutenir au sujet de ses ouvrages. Ce fut Tribolet que la Classe chargea de répondre aux observations du clergé bernois sur le *Catéchisme*. Ostervald l'appelle « un autre moi-même ». Charles Tribolet prit aussi une part importante à l'élaboration de la nouvelle liturgie, publiée en 1713, sous son décanat, et rédigea l'épître dédicatoire qui figure en tête de l'ouvrage.

Charles Tribolet avait épousé Marguerite Chambrier, qui lui donna sept enfants : 1. *Godefroi* (1696-1752), que nous allons retrouver et à qui sont adressées trois des lettres ci-après; 2. *Louis* (1700 à 1721), qui servit en France dans le régiment d'Affry, et mourut à Philippeville; 3. *Marianne,* épouse d'Abram d'Ivernois, châtelain du Landeron et conseiller d'Etat; 4. *François-Nicolas* (1706-1731), qui fut enseigne dans le régiment de May; 5. *Jean-Rodolphe* (1710-1735), théologien, dont il sera question plus loin, à l'occasion de la lettre qui lui est adressée; 6. *Jean-Frédéric* (1713-1752), capitaine au service des Etats-Généraux pendant sept ans; il fut le père du chancelier Charles-Godefroi Tribolet, auteur de l'*Histoire de Neuchâtel et Valangin, depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806;* 7. *Charles-Samuel* (1716-1756), lieutenant au service de Sardaigne, plus tard inspecteur général des milices

[1] Le père de Charles Tribolet avait épousé une Ostervald.

et lieutenant-colonel du département du Vignoble. C'est lui qui vendit à Lord Wemyss le domaine de Cottendart [1].

C'est à l'occasion de la mort du doyen Tribolet que J.-F. Ostervald adressa à Godefroi Tribolet, son filleul, alors employé à Paris chez MM. de la Rive & Cie, la lettre suivante :

A Monsieur Tribolet, à Paris.

Vous ne doutez pas, mon cher cousin, que je ne prenne toute la part possible à la grande perte que vous venez de faire de votre bon père, puisque vous savez que j'ay moy-même perdu le meilleur ami que j'eusse et un autre moy-même. Cette mort doit vous toucher d'autant plus, que ni vous, ni votre frère, n'avez pu voir votre cher père avant sa mort, pour recevoir sa bénédiction et ses derniers ordres. Cela, joint à l'état où votre famille, et surtout vos quatre jeunes frères, se trouvent présentement, vous pénètre sans doute de la plus amère douleur, aussi bien que nous tous. C'est un grand coup que Dieu vient de frapper sur vous ; je le prie de tout mon cœur qu'il veuille vous faire la grâce de le recevoir comme vous le devez.

Pour ce qui me regarde, je dois vous dire que votre père, qui me regardoit aussi comme un autre luy-même, est mort persuadé que tant que je vivrois, sa famille me seroit chère, et que je m'employerois avec plus de zèle que personne pour votre bien à tous. Vous êtes sans doute dans les mêmes sentiments ; ainsi il n'est pas besoin que je vous dise icy que vous trouverez toujours en moy un second père, et que je me ferai toute ma vie un devoir de contribuer à la consolation de votre chère mère, qui est extrêmement à plaindre, et à l'avantage de sa famille. Etant votre parrain, c'est maintenant que vous n'avez plus de père que je dois remplacer celui dont vous pleurez la mort. Assurez-vous bien de toute ma tendresse et comptez entièrement sur toute mon affection. Je ne saurois vous en donner pour le présent de preuve plus réelle qu'en vous exhortant à répondre aux intentions que feu votre père a eues pendant sa vie, et surtout au lit de la mort : c'est que vous fassiez toujours votre capital de la piété et de la bonne conscience ; que vous travailliez à attirer la bénédiction de Dieu sur vous, par une conduite conforme au christianisme ; et que du reste vous tâchiez par votre assiduité et par vos soins de vous mettre en état de soulager à tous

[1] La *Biographie neuchâteloise* n'attribue que trois fils à Charles Tribolet. Nous avons cru utile de compléter ses indications à cet égard.

égards une mère qui est à plaindre dans la triste circonstance où elle se trouve, et qui s'attend principalement qu'étant l'aîné vous procurerez le bien de la famille, et que vous serez utile à vos frères. Témoignez bien à votre frère Louys, lorsque vous luy écrirez, combien son affliction me touche. J'ay été consolé par ce qu'il a écrit icy, aussi bien que vous, sur l'état de votre père défunt, qui fut réjoui en entendant la lecture de vos lettres.

Mes fils, qui sont tous deux avec moy, vous embrassent tendrement et vous offrent avec cordialité tout ce qui peut dépendre d'eux.

Adieu, mon cher cousin; Dieu vous bénisse et vous console. Je suis, plus que personne du monde et pour toute ma vie, entièrement à vous.

Le 17 avril 1720. J.-F. OSTERVALD.[1]

On remarquera l'accent de tendre et paternelle sollicitude qui s'allie, sous la plume du vénéré théologien, aux sérieuses exhortations et aux conseils pratiques. Il en est de même de la lettre que voici, qui n'est pas moins touchante :

A Monsieur Tribolet, à Paris.

Je profite du retour de Monsieur Chambrier, mon neveu à Paris, pour vous écrire, mon cher cousin. Je l'aurois fait plutôt si je n'avois été absent et malade tout cet été; j'ay cru pendant quelque temps que je suivrois votre pauvre père; présentement je me trouve mieux et j'espère que je pourrai me rétablir tout à fait.

Je dois vous dire que j'ay été fort réjoui par tout ce que mon neveu m'a dit de vous, surtout par rapport à votre conduite. Vous aimant autant que je fais, et souhaitant de vous voir marcher sur les traces du digne père que Dieu vous avoit donné, je ne saurois avoir de plus grande satisfaction que d'apprendre de si bonnes nouvelles; et cela augmente même de plus en plus ma tendresse et mon estime pour vous. Je vous conjure et je vous exhorte de continuer sur le même pied, et de regarder toujours la Piété et la Vertu comme ce qui seul peut vous rendre heureux à tous égards. Vous vous trouvez dans une ville où un jeune homme de votre âge a besoin de toute sa fermeté pour ne se pas laisser aller au libertinage et pour ne se pas relâcher dans les devoirs de la Religion.

[1] L'éminent théologien signe toujours *Ostervald* et non *Osterwald* (avec le *w*), comme on l'écrit le plus souvent à tort.

Je vous envoye icy une lettre pour votre frère, et je vous prie de la luy faire tenir lors que vous en aurez l'occasion.

Votre pauvre mère est toujours fort affligée, et inquiète sur l'éducation de sa famille; nous tâcherons de prendre toutes les mesures les plus convenables pour vos jeunes frères, et nous sentons tous les jours davantage combien ils ont perdu. La présence d'un père est d'une grande importance pour instruire des jeunes garçons et pour régler leur conduite, et il y a toujours bien des choses qu'une mère, quelque bien intentionnée qu'elle soit, n'est pas en état de faire. Votre frère François dit qu'il voudrait étudier: il faut pour cela qu'il s'évertue et qu'il répare le passé; car jusques à présent il n'a pas fait bien des progrès, soit que cela vienne de la longue maladie de feu votre père, soit qu'il faille l'attribuer à un peu de paresse et au mauvais état de sa santé, ayant depuis assez longtemps une petite indisposition qui ne laisse pas d'interrompre ses études. Je ne négligerai rien de tout ce qui pourra dépendre de moy pour l'animer à bien faire, et pour diriger les plus jeunes. Pendant que je vivrai, votre famille n'aura personne qui s'intéresse plus pour elle que moy, et j'aurai toujours pour vous en particulier, mon cher filleul, toute l'affection que vous pouvez attendre du meilleur ami que votre père eût en ce monde. Je prie Dieu qu'il vous bénisse et qu'il vous remplisse de plus en plus de sa crainte. Ne vous relâchez jamais dans les devoirs de la Religion, et tâchez de suppléer en votre particulier à ce qui vous manque par rapport aux secours que l'on trouve pour la piété dans les lieux où notre Religion est professée publiquement. Unissez-vous toujours avec des personnes sages et vertueuses, et ayez sans cesse devant les yeux ce que votre pauvre père vous a recommandé par dessus toutes choses, et ce qu'il a demandé à Dieu pour vous avant sa mort.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse avec tendresse, et je suis toujours plus que personne entièrement à vous.

Le 22 septembre 1720. J.-F. Ostervald.

Mon fils et ma fille qui sont à la maison vous saluent.

Le filleul du grand Ostervald, après avoir été commerçant à Lyon et à Paris, alla étudier à Leipzig et devint, à la fin de sa vie, conseiller de légation du duc de Saxe-Gotha. Il cultivait tout ensemble les lettres et les mathématiques. Il a publié divers articles en prose et des poésies dans le *Journal helvétique,* entre autres un sonnet sur la mort de son

parrain (1747). La *Biographie neuchâteloise* (II, 405) donne la liste de ses principaux écrits. Sa famille conserve de lui plusieurs poëmes manuscrits, notamment une tragédie, la *Mort de Socrate*, que l'auteur essaya en vain de faire représenter à Paris. Au XVIIIme siècle, où sévissait la *métromanie,* tout le monde se piquait d'écrire en vers, et tout honnête homme devait avoir composé une tragédie pour tenir son rang dans le monde. C'est précisément à propos de cette pièce que J.-F. Ostervald adresse à Godefroi Tribolet le billet qu'on va lire. On remarquera la prudence et l'humilité avec lesquelles l'auteur du *Catéchisme* se récuse en matière de poésie. Et nous croyons qu'il avait raison. Il s'efforce du moins d'être aimable envers l'auteur de la *Mort de Socrate :*

Monsieur Tribolet, en sa maison.

J'ay lu avec une très grande satisfaction, mon cher cousin, votre tragédie de la *Mort de Socrate,* et je vous remercie de me l'avoir communiquée. Si j'étois en état de dire mon sentiment sur les vers, je vous dirois que je les trouve fort beaux, que la diction m'en paroit pure, coulante, élevée, et qu'ils ont de la douceur et de la force. Mais pour toucher ce qui a plus de rapport à ma profession, j'ajouterai que le caractère de Socrate me paroit bien soutenu partout, et que j'y trouve aussi le vôtre, puisque pour exprimer comme vous faites les pieux et nobles sentiments de ce philosophe, il faut soi-même avoir une solide vertu et un vrai respect pour la Divinité. Ainsi cette production de votre esprit et de votre cœur augmente ma tendre estime pour mon cher filleul et m'engagent *(sic)* à être de plus en plus votre très humble et très obéissant serviteur.

Ce 7 de février 1730. J.-F. Ostervald.

Godefroi Tribolet mourut en 1752. Un de ses frères, Jean-Rodolphe, né en 1710, mourut à vingt-cinq ans, peu après l'achèvement de ses études de théologie, qu'il avait commencées sous la direction d'Ostervald, et poursuivies à Genève avec quelques autres étudiants neuchâtelois. Le jeune candidat au saint ministère avait demandé à Ostervald la permission de lui dédier les thèses qu'il venait de soutenir à Genève. Le théologien de Neuchâtel répond par la lettre suivante, dont un passage trahit la sollicitude avec laquelle il suivait ses élèves dans le cours de leurs études :

Je vous témoignai dans ma dernière lettre, mon très cher cousin, que je vous savois bien du gré du dessein que vous aviez formé de me dédier les thèses que vous deviez soutenir sous Mons[r] Turretin. Maintenant que j'ay reçu ces thèses, je ne saurois m'empêcher de vous réitérer ce que je vous ay déjà fait connoître: c'est que je suis tout à fait sensible à ce témoignage public de votre bonne amitié. Il me fait d'autant plus de plaisir, qu'il vient du fils du meilleur ami que j'aye jamais eu, et d'un fils qui, comme je l'espère, fera honneur à la mémoire de son digne père. Après cela rien ne peut manquer à ma satisfaction, que de pouvoir vous prouver par les effets que je suis bien ce que la dédicace de vos thèses suppose, je veux dire votre meilleur parent et ami. J'étendrois mes souhaits plus loin, et je vous dirois que je me réjouis de vous voir un jour exercer le Saint Ministère parmi nous, et faire revivre celui qui vous a donné le jour; mais mon âge ne me permet pas de porter mes vues et mes vœux si loin. Tant que je vivrai, vous aurez toujours part à toute ma tendresse et à toute mon estime, et c'est de quoi vous devez être bien persuadé.

Je voudrois, au reste, avoir été témoin de la manière dont vous aurez soutenu vos thèses, ne doutant pas que vous ne vous en soyez tiré avec honneur. J'espère que Monsieur Turretin m'instruira de l'heureux succès que vous avez eu. Il me marquoit dernièrement que vos compatriotes mes disciples faisoient bien leur devoir et qu'il en étoit content. Cela m'a fort réjouï, et vous me ferez plaisir de le leur témoigner. Je suis toujours et de plus en plus, avec la plus tendre affection, mon très cher cousin, entièrement à vous.

A Neuf[el], ce 28 de mars 1733. J.-F. Ostervald.

Le vœu formé par Ostervald fut à peine exaucé : Jean-Rodolphe Tribolet mourut deux ans après sa consécration. Son protecteur et son second père lui survécut donc douze ans.

Les lettres du grand Ostervald sont assez rares; nous avons tenu à recueillir celles qui précèdent; elles montrent d'une manière caractéristique le côté tendre et affectueux de son âme.

Philippe Godet.

LES PHALANSTÉRIENS DANS LE CANTON DE NEUCHATEL

1846

Le mouvement socialiste, dans le milieu de notre siècle, a présenté un caractère tout particulier, et ne ressemble que de bien loin aux sociétés actuelles, si l'on en excepte le fameux Proud'hon.

L'école de Saint-Simon et du père Enfantin, celle de Cabet et les célèbres phalanstères de Fourrier et de Considérant se distinguaient par un mélange parfois puéril de mysticisme semi-religieux et de communisme platonicien; toute une littérature indigeste au premier chef se rattache à ces diverses manifestations du socialisme nuageux de cette époque, et les partisans de Cabet ou de Considérant s'en allaient, comme de nouveaux apôtres, prêcher un peu partout le nouvel évangile social.

Les Saint-Simoniens ont fait pendant longtemps le bonheur des badauds parisiens, et les Cabétistes, dans leurs essais de colonisation transatlantique, ont rendu célèbre une fois de plus le doux nom d'Icarie.

Dans leur zèle de prosélytisme, les Phalanstériens ne dédaignèrent pas notre petit pays, et Victor Considérant lui-même[1] vint en 1846 sonder le terrain et voir si l'on ne pourrait, au milieu des populations industrielles de nos montagnes, créer un bon petit phalanstère, où dans un communisme enchanteur les braves Neuchâtelois fileraient des jours d'or à tout jamais.

Mal lui en prit: notre gouvernement n'était pas précisément partisan des idées subversives, et le maire du Locle, sitôt avisé de la présence du loup dans la bergerie, en informa le Conseil d'Etat, qui prit ses mesures sans tarder.

Le 9 octobre 1846, M. Nicolet écrivait à Neuchâtel ce qui suit:

« J'ai reçu aujourd'hui l'arrêt du 7 de ce mois qui m'ordonne de ne pas tolérer le séjour au Locle du nommé Considérant, s'il venait à s'y rendre.

[1] Considérant vit encore à Paris, très retiré; il a 82 ans.

« Cet individu est arrivé hier ici, il m'a fait demander une audience, je lui ai fait répondre que je ne m'en souciais pas et que d'ailleurs des occupations pressantes absorbaient tout mon temps.

« Il a dû donner une soirée chez le sieur William Dubois, sur les Monts, mais il paraît qu'il ne s'y est pas rendu un bien grand nombre de personnes; c'est au moins le rapport des gendarmes que j'avais chargés de surveiller. On y avait invité quelques notables, tels que MM. le colonel Favre, Martin et Philippe Droz, juge suppléant, qui m'en ont prévenu et ils n'y ont pas assisté. J'ignore encore quels sont les projets de cet individu, pour la suite; j'ai fait voir aujourd'hui dans les auberges, mais il ne s'y trouve pas, il paroît qu'il sera logé dans quelques maisons particulières, ensorte que je n'ai pas encore pu lui faire donner connaissance de l'ordre qui m'a été donné par l'arrêt précité. »

L'ordre d'expulsion parvint néanmoins à son adresse, et Considérant, « l'individu » de M. le maire, adresse, en date du 12 octobre, de Lausanne au Conseil d'Etat une réclamation énergique, écrite sur papier officiel du Conseil général municipal du département de la Seine :

« Monsieur le Président, dit-il, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'arrivé au Locle le mercredi 7 octobre dans la nuit, j'ai reçu le samedi 10, au matin, de M. le Maire de cette commune *l'injonction de vider le territoire dans les 24 heures.*

« A la question que je lui ai adressée pour connaître le motif de cette expulsion, et savoir dans quelle catégorie de malfaiteurs j'étais rangé, M. le Maire m'a répondu que ses instructions ne lui permettaient pas de me donner d'explications à cet égard.

« N'ayant point à discuter avec un magistrat qui exécutait, comme agent, des ordres supérieurs, j'ai pris acte de cette injonction d'expulsion à bref délai et de sa forme, et si je n'avais eu pour le lendemain 11, à Lausanne, un rendez-vous absolument obligatoire, j'aurais eu déjà, Monsieur le Président, l'honneur de me présenter chez vous à Neuchâtel.

« Vous comprenez en effet que je ne puis sans suite aucune laisser outrager en moi le droit commun et en particulier les droits de citoyen d'un pays ami et allié de la Suisse.

« Il est de mon devoir de saisir mon Ambassadeur de l'avanie faite à un Français dans votre canton, et c'est à mon gouvernement à voir s'il accepte pour ses nationaux la légitimité de ce procédé d'expulsion sommaire qui vient de m'être appliqué.

« Toutefois, Monsieur, comme il me répugne souverainement de faire du bruit et de l'éclat quand il peut être dignement encore possible de l'éviter, j'ai l'honneur de m'adresser à vous en votre qualité de chef du Pouvoir exécutif de l'Etat de Neuchâtel, pour qu'il vous plaise révoquer l'expulsion sommairement prononcée contre moi par un agent de votre gouvernement.

« Si cette révocation devait m'être refusée, je vous prierais, Monsieur le Président, de bien vouloir m'en faire officiellement notification.

« Dans le cas, peu probable j'ose l'espérer, où vous ne jugeriez pas à propos d'honorer d'une réponse la lettre que je prends la liberté de vous adresser, je serais obligé de considérer ce déni comme une adhésion à l'acte contre lequel je vous porte plainte et d'agir immédiatement en conséquence.

« J'ai l'honneur, etc. (S) Victor CONSIDÉRANT,

membre du Conseil général de la Seine. »

Le fait est qu'il existait depuis le commencement de l'année 1846 une société phalanstérienne aux Montagnes, mais elle n'avait pas ostensiblement donné signe de vie; l'annonce de la visite de Considérant au Locle, et l'avis que ce directeur du journal *La Démocratie pacifique* voulait y donner un cours public de sa doctrine, avaient engagé le Conseil d'Etat à agir avec autant de raideur et de célérité.

Dans sa séance du 14 octobre 1846, le même Conseil, après avoir pris connaissance de la missive du philosophe phalanstérien, décida de ne pas lui répondre.

Certains écrits avaient néanmoins pénétré dans le pays, mais il résulte du rapport suivant du maire du Locle que l'influence de la société nouvelle n'était pas grande, et qu'elle finit par s'éteindre tout doucement :

« Monsieur le lieutenant Houriet m'a envoyé à Valangin l'arrêt du 17 de ce mois, par lequel Vos Seigneuries me chargent de leur faire parvenir incessamment l'almanach et les principaux ouvrages de l'école phalanstérienne, et de faire un rapport sur la nature et les démarches de la société phalanstérienne qui existe aux Montagnes, sur l'extension qu'elle a prise et sur le degré d'intérêt que le public témoigne pour ses tendances.

« M. Houriet s'est procuré un almanach phalanstérien ; quant aux autres ouvrages exposés en vente dans la librairie du Locle, qui est

indiquée dans la *Feuille d'avis des Montagnes*, il s'est borné à acheter le catalogue, attendu que l'annonce de chaque ouvrage étant suivie d'une analyse succincte de l'ouvrage, il a pensé que cela était suffisant pour ce que Vos Seigneuries désirent en connaître. Ces ouvrages sont au nombre de 21 et ils coûteraient ensemble 89 fr. 95.

« Les membres de la société qui me sont connus sont des personnes exaltées, d'un caractère léger, dont le fond est le matérialisme; elles s'imaginent que tout est possible et elles sont toujours prêtes à accueillir ce qui est nouveau, même les utopies les plus absurdes; quant aux démarches de la société, elles sont occultes; si elle a des réunions, elles ont lieu chez son président, le nommé William Dubois, sur les Monts du Locle; autant que je puis en juger, elles se bornent à répandre la doctrine phalanstérienne, la société s'imaginant qu'il suffit de la connaître pour l'embrasser; elle ne se doute pas qu'il puisse exister assez de bon sens dans le public pour distinguer ce qu'elle a de faux et d'absurde. Si elle a pris de l'extension, elle n'est pas considérable, autant que j'ai pu en juger, et je n'ai pas remarqué que le passage de M. Considérant y ait contribué; je n'ai pas remarqué non plus que le public en général témoigne de l'intérêt pour ses tendances, il y aurait plutôt une disposition à les ridiculiser et elles ont d'ardents contradicteurs parmi nos libéraux, dès là elle tend plutôt à les diviser qu'à les réunir, et sous ce point de vue cette société fait peut-être plus de bien que de mal. Au reste il ne paraît pas que son existence ait rien d'inquiétant, au moins pour le moment.

« 22 novembre 1846. (S) NICOLET, maire du Locle. »

Ces timides essais d'implanter chez nous les théories de Considérant se sont noyés dans la tourmente qui éclata deux ans après, et ainsi fait que nous n'eûmes pas de phalanstères dans le canton.

Max DIACON.

ERRATUM. — C'est par erreur qu'Aimé Bourquin est présenté, dans l'article *Dix-neuf Portraits*, comme étant le frère du lieutenant Alphonse Bourquin, le commandant de place du Château de Neuchâtel en 1831. Celui-ci avait deux frères, qui ont vécu à l'étranger, et qui, selon toute apparence, n'existent plus.

UN DOCUMENT INÉDIT SUR ROUSSEAU

Inventaire des Effets reconnus le 28e 7bre 1765, dans la Maison de Madame Boy de la Tour née Roguin à Motier apprès le depart de Monsieur Rousseau.

A la chambre de Mr Rousseau.

Un lict a Tombeau Rideaux de Siamoize.
Une couverte de Toile pinte.
Un Traversier avec sa foure de limoge.
Un matela.
La Paillasse.
Un cabaret de Noyer.
Six chezes et un fauteuil garny en Paille.
Une grande Garderobe de sapin a deux portes ferée et garnie d'Etageres et Layettes.
Une cheze de bois.
Un pot de chambre de fayance.
La chambre estant garnie de la Table et grandes Etageres et Layettes que Mr Rousseau avoit fait établir pour plasser sa Biblioteque.

A la Sale.

Un tour de lict verd.
Une couverte d'jndiene piquée fond blanc, Bouquet détachés.
Un matela.
Un Traversier sans foure.
La Paillasse.
Dix Chezes et le fauteuil garny en Paille.
Un Clavessin, sur les Bras du Fauteuil *(sic)*.
Une comode en plaquage garniture dorée.
4 figure en gip sur la cheminée.
N. B. Il n'y a point de porte de fer au fourneau de cette chambre.

Au Poile q'ocupoit M[lle] Le Vasseur.

Un Tour de lict jaune d'Etoffe de menage.
Une couverte d'jndiene piquée fond Rouge.
Un Traversier sans foure.
Un oreillier aussy sans foure.
Un matela.
Une Coëtre avec sa foure de limoge.
La Paillasse.
Six chezes garnies en jaune Etoffe de menage.
Un fauteuil garny en Bazane.
Une cheze garnie en Paille.
Des Ridaux aux fenestres jaune même Etoffe que dessus.
Un grand Miroir à cadre Doré.
Un dit de Toillete, Bordure noire.
Une comode en plaquage garniture dorée.
Un pot de chambre blanc.
La Tapisserie.
Trois Guichet de fausse fenestre en careaux.

A la Cuizine.

13 Assiete de fayance.
2 petites marmites de fer.
Un Coquemar Cuivre Rouge.
Une Casse à pied, cuivre jaune.
Une Casse à Eau.
Un Rechaud Cuivre Rouge.
Le Potager garny de ces trois grilles et trespieds.
Une pair de Chenet à feu.
Une Lechefrite de fer.
Un Cramaillier.
Une Paile a feu.
Un tire Braize.
Des Pincettes.
Le Tourne Broche monté avec son pied sur la Gallerie.
Deux chezes de Bois.
Une Table de sapin a pied pliant.
Une ditte a pied caré avec sa layette, Bois dur.
Une Arche fariniere.
Un mauvais Tabouret sans garniture.
Les portes de fer aux deux fourneaux.
Deux Broches a Rotir.
Une paile a four.

A la Cave.

Rien que les Mares et un Tablard suspendu.

Nous devons la communication de la pièce qu'on vient de lire à l'obligeance de M. Maurice Boy de la Tour. Ce document, dont nous avons respecté l'orthographe, remplit cinq pages d'un petit cahier. Il n'est point sans quelque intérêt, car il nous permet de nous représenter le très modeste intérieur du grand écrivain; son chétif mobilier suffit à donner l'idée de la vie fort simple qu'il menait dans sa retraite de Môtiers-Travers.

Mme Boy de la Tour, née Roguin, lui avait, on s'en souvient, offert cet asile au moment où, condamné en France, chassé d'Yverdon, il ne savait plus où se réfugier. On a publié récemment les lettres adressées à Mme Boy de la Tour par son hôte[1]. Elles attestent éloquemment la bonté infatigable dont cette femme de cœur fit preuve envers le pauvre Jean-Jacques.

Quant à la petite maison de Môtiers, elle contenait tout juste ce qu'il fallait à un ménage sans enfants. L'inventaire qu'on a lu plus haut n'annonce aucun meuble de luxe, rien qui dépasse le strict nécessaire.

L'appartement du philosophe se composait de trois pièces et d'une cuisine. Dans la chambre occupée par lui, on voyait un lit, six chaises et un fauteuil de paille, un buffet en sapin, une table et des étagères, qu'il avait lui-même fait poser pour y mettre ses livres.

Dans la « Salle », on remarquait, comme luxe principal, quelques plâtres ornant la cheminée, et un clavecin auquel les pieds semblent avoir fait défaut, puisqu'il est indiqué comme reposant sur les bras du fauteuil. Cet instrument avait été placé là par Mme Boy de la Tour, qui savait que l'auteur du *Devin du village* ne s'en pouvait passer.

La chambre de Thérèse paraît bien avoir été la plus confortable. Les chaises sont garnies en étoffe jaune et le fauteuil en basane; il y a des rideaux aux fenêtres et deux miroirs, dont l'un à cadre doré.

Quant à la cuisine, elle est très suffisamment meublée, mieux que la cave, en tous cas, dont l'inventaire est d'une si mélancolique brièveté : « Rien que les mares...[2] »

Jean-Jacques appréciait notre vin, mais il en buvait sans doute davantage chez le colonel Pury ou chez Milord Maréchal que dans la rustique demeure où l'inventaire dressé le jour de son départ vient de nous faire pénétrer.

Philippe GODET.

[1] *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau, correspondance avec Mme Boy de la Tour,* publiées par Henri de Rothschild. Paris, Calmann-Levy, in-8°, 1892.

[2] Pièces de bois sur lesquelles reposent les tonneaux.

VARIÉTÉS

UN MÉDECIN DU BON VIEUX TEMPS

Compte des remèdes que le sieur médecin Perret a fournis à la femme de David Vuille, communier des Montagnes dites de St-Imier-la Ferrière.

Soma 42 Batz, du 5 mai 1763, pour remèdes fournis à la femme de D[d] Vuille pour maladies que Dieu l'avait affligés en son esprit et en son corps.

Primo. Un remède à prendre un matin à jeun dans du miel, appelé *Pulvis providentia,* qui coûte ci 10 Batz 2 c.

Secundo. Deux phioles de remèdes en boisson qui etoyent composés *avec beaucoup de drogues et avec les secrets* que je possède très-particulièrem[t] et la connaissance que j'ai dans ces sortes de maladies, ensorte que pour ce qui est des dites deux phioles, je ne demande que ce que les remèdes coûtent *et je fais présent de mes secrets* et des peines que j'ayent de les préparer avec soins et beaucoup d'attention. Je ne repette, dis-je, que 6 pièccettes, cy 10 Batz 2 c., pendant que je pourrais *demander à beaucoup d'autres personnes un écu neuf.*

3° J'ai encore fournis *six prises de remèdes* appelés *céphaliques* et *appéritifs,* propres à *fortifier l'esprit et l'âme* et à guérir, etc. Cela coûte à raison de deux pièccettes la prise cy 21 Batz.

La guérison de cette malade qui a été prompte avec l'assistance de Dieu ne coûte qu'*un Ecus neuf.*

Je fais présent d'avoir regardé l'urine.

Au reste, je me réserve que les deux filles de David viendront une journée pour nétoyer notre cernil, bien entendu que les dites journées seront payées comme dû en déduction du présent compte, de même que le coque, soit chapon que David m'a apporté pour des bouillons à mon épouse.

Ainsi est dressé le présent compte aux Convers le cinquième Jour du mois de Mai 1763.

(Signé) PERRET, Docteur-Médecin.

J'ai reçu le présent compte aux Convers par David Vuille dont je l'enquitte.

(Signé) P., D[r]-Méd.

(*Communiqué par M. le D[r] Stauffer, à Travers.*)

Lettre adressée d'Yverdon à Mlle S. Robert, sœur de Léopold Robert, en 1810, donnant des renseignements sur Pestalozzi, le grand éducateur, et sur l'Ecole normale de demoiselles placée sous sa direction.

Mademoiselle Sophie Robert, chez Monsieur Abr.-Ls Robert, monteur de boîtes en or à la Chaux-de-Fonds.

Yverdon 19 septembre 1810.

Ma chère nièce,

Ce n'est point par négligence que j'ai tardé à vous répondre au sujet de la commission dont vous m'avez chargé. La cause en est que M. Pestalozzi a été absent et qu'à son retour il a été continuellement occupé avec un général français, envoyé de Sa Majesté Impériale pour visiter l'institut. Malgré plusieurs tentatives, je n'ai pu le rencontrer que hier, et j'ai eu le plaisir d'être avec lui un grand moment et de lui parler tout à mon aise de vous, de votre désir d'apprendre sa méthode, et que si vous réussissiez votre désir serait d'aller en place.

Sur quoi il m'a répondu qu'il serait charmé de vous mettre au fait. Que de plusieurs endroits on lui demandait des jeunes demoiselles formées à sa méthode, mais que dans ce moment il n'en avait point de capables. C'est pourquoi, ma chère, si vous êtes toujours dans le dessein de vous absenter, vous pouvez être assurée que M. Pestalozzi vous procurera une bonne place, lorsqu'il vous sentira à même de la remplir. Il ne peut fixer le temps qu'il vous faudra pour vous mettre au fait; cela dépendra de la facilité et du goût que vous y aurez. Quant à la pension, elle est bonne; la nourriture est très saine. On a le déjeuner; à 10 heures, un morceau de pain; on dîne à midi; on goûte à 4 heures et on soupe à 8 heures. Chaque demoiselle a son lit; on ne couche jamais à deux; on est blanchi et entretenu de tout pour 28 louis par an, leçons comprises.

Au bout de quelques mois, si vous parvenez à vous rendre utile, pour enseigner à d'autres, M. Pestalozzi est très généreux; vous seriez certainement récompensée. Enfin, ma chère, réfléchissez, consultez vos parents, et si vous vous décidez à venir, ayez soin d'en aviser l'institut 8 à 10 jours à l'avance. C'est M. et Mad. Couschter qui sont chefs de la pension des demoiselles sous l'inspection de M. Pestalozzi et de M. Niederer. Si vous désirez d'autres renseignements, écrivez-moi, ou directement à M. Pestalozzi, qui se fera un plaisir de vous répondre. Le peu d'allemand que vous savez encore vous facilitera beaucoup et, dans quelques mois, vous l'aurez appris.

Mille salutations au papa et à la mama ainsi qu'à toute la famille; recevez les embrassements de ma femme et de moi qui serai toute ma vie votre bien dévoué oncle et ami

Claude Robert.

(*Communiquée par M. Louis Favre.*)

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite, avec planches) — Voir la livraison d'août 1892, page 188)

XXIII

Nous savons tous ce que fut dès lors la vie d'Auguste Bachelin; elle s'est achevée pour ainsi dire sous nos yeux: vie de labeur et de dévouement; ces deux mots la résument. De cette époque datent l'*Iconographie de Marat,* l'*Iconographie de Rousseau,* l'*Iconographie neuchâteloise,* depuis longtemps en préparation et publiée en 1878 par la Société d'histoire, les belles études insérées ici même sur les artistes neuchâtelois, les Girardet, Maximilien de Meuron, Alexandre Calame, Léopold Robert, François Forster et tant d'autres. Ces notices, où Bachelin a consigné une foule de renseignements qui, sans lui, seraient perdus, constituent l'histoire même de l'art dans notre pays. Ecrites par un peintre, elles ont un prix inestimable, et nous nous demandons si quelque éditeur intelligent ne songera pas à les réunir en volume.

Citons aussi, parmi les travaux de ces années fécondes, la touchante nouvelle de la *Marquise,* parue ici en 1878 et qui fut un des plus grands succès du *Musée neuchâtelois.* Bachelin y fait revivre, avec son don rare de mise en scène pittoresque, l'époque de l'émigration à Saint-Blaise; il y peint avec finesse la figure un peu équivoque de Fauche-Borel. Mais l'intérêt piquant du récit se concentre sur la malheureuse fille du marquis de Kerkaradec, restée seule à Saint-Blaise, dans une misère profonde, et qui épousa le menuisier Ingold. Il ne manque pas de vieillards parmi nous qui se souviennent avoir vu l'héroïne de cette véridique histoire venir vendre au marché de Neuchâtel des petits bancs, des crachoirs et des règles.



EN ROUTE POUR LA FRONTIÈRE

D'après le tableau appartenant à M. Frédéric de Perregaux

Pendant les premiers mois de 1876, Bachelin fut très occupé par les préparatifs du cortège commémoratif de la bataille de Morat. La correspondance active qu'il échangeait alors avec son ami Gustave Roux nous en dirait long sur les peines et les déboires des deux dessinateurs de costumes. Il fallait débattre les moindres détails avec une foule de comités locaux, lutter, au nom de l'exactitude archéologique, contre le faux pittoresque et la fantaisie, discuter à perte de vue sur un casque ou sur un chapeau à plumes... Et les questions d'argent venaient compliquer toutes les autres. Le pauvre Bachelin, en fait d'argent, était bien le plus ingénu des mortels. Il poussa des cris d'étonnement lorsque Roux parla de demander 4,000 fr. pour le travail des deux artistes. Et Roux de lui répondre :

« Votre épatement au sujet des 4,000 fr. m'épate moi-même. Vous n'auriez pas osé demander 400 fr., dites-vous. Tout l'étalage aurait donc été à 39 sous la pièce? Merci! Je ne sais pas trop comment vous calculez, mais mes moyens ne me permettent pas de faire plus que les tailleurs et les menuisiers, qui ne feront certes pas leurs fournitures et leurs travaux *pour rien*. Avec 4,000 fr. on gagnera simplement sa vie, voilà tout, et vous le verrez bien. Autrement, il aurait fallu y mettre plus que de son travail, mais de son argent. Ce qui ne nous sera pas rétribué et pour quoi nous ne réclamons rien, c'est notre bonne volonté et notre sens patriotique et artistique. C'est là le capital que nous apporterons dans l'affaire, et il vaut bien quelque chose. »

La suite montra que Roux ne s'exagérait pas les difficultés et le prix du travail qui allait incomber à son collègue et à lui. « Tu n'as pas d'idée, écrivait Bachelin à un ami, le 13 mars 1876, de ce qu'il est sorti de dessins et d'articles cet hiver de l'officine de Marin. »

La même année que le cortège de Morat, le 4 mai 1876, eut lieu à Neuchâtel l'inauguration de la statue de Farel. Bachelin avait été un des plus zélés promoteurs de cette entreprise; il prononça en face du monument, au nom du comité d'initiative, un discours tout vibrant d'émotion religieuse et patriotique. Un charmant dessin dû à sa plume et inspiré par une page de Merle d'Aubigné racontant l'arrivée de Farel à Serrières, fut distribué en souvenir de la fête aux convives du banquet officiel.

A toutes ces occupations, Bachelin joignait celles de conférencier. Non content d'aller faire des cours publics dans les diverses localités du canton, il organisa en 1878 des conférences à Saint-Blaise et sut y intéresser un public nombreux en appelant des professeurs de la ville. Cette utile institution a survécu à son fondateur.

Son obligeance inépuisable et son érudition variée exposaient Bachelin à toutes les importunités. On recourait chaque jour à ses avis, à ses collections iconographiques ; on lui demandait les services les plus variés. Parfois, il se plaignait doucement dans ses lettres :

Marin, 15 janvier 1879. « ...Il paraît que je suis toujours bon à manger à toutes les sauces, car il n'y a sortes de choses qu'on ne me fasse faire ; je refuse rarement ; alors il arrive que je passe mon temps à une foule de saletés qui m'ennuient et que je dois forcément négliger d'autres choses pour lesquelles je serais plus apte. »

Quelques années plus tard (1882), il s'écrie : « Et quand on m'aura tué sous la besogne, on sera content. Pour avoir la paix, je n'ai qu'un moyen : je pars de temps en temps pour Merligen. »

On pense bien que Bachelin ne recevait pas matériellement la juste rétribution de ses labeurs. Il eut plus d'une fois des soucis d'argent ; et c'est dans un de ces jours maigres qu'il écrivait plaisamment à son ami Perrochet : « ...Bref, j'attends tout de la Providence : elle ne peut que s'intéresser à moi, comme membre du Synode national. »

Encore une fonction qu'il avait acceptée. Sa vie allait se compliquant de jour en jour :

« Je continue mes tableaux militaires, écrit-il à Albert Anker, le 17 mars 1879 ; je suis de plus en plus confiné dans ce genre par les commandes ; je ne m'en plains pas, tant s'en faut... Les conférences, les fonctions publiques et les travaux littéraires me donnent pas mal de besogne ; il y a des jours où je suis écrasé par tout cet amas de choses. »

Mais cette vie fiévreuse a aussi son charme pour lui :

« Je ne m'arrête pas, écrit-il, et je trouve tant de charme dans mes travaux de toute nature, que je ne changerais pas mon sort contre celui d'un roi. Plus on fait, plus on veut faire ; une idée en amène une autre ; on s'excite soi-même et l'on oublie parfois que l'on vit. »

XXIV

En 1882, lors du tir cantonal qui avait lieu à Neuchâtel, Bachelin avait assumé la lourde tâche d'organiser un cortège historique, dont le succès fut très grand. Ce spectacle fut offert une seconde fois au public en 1887, lors de l'exposition nationale d'agriculture. Bachelin eut pour collaborateur zélé, dans cette patriotique entreprise, M. Guillaume Ritter, ingénieur, et tous deux reçurent des figurants de superbes coupes en

argent repoussé. Il faut les avoir vus à l'œuvre jour et nuit pendant des semaines pour comprendre à quel point ce témoignage de reconnaissance était mérité. Le dessin des costumes, la composition des groupes, la distribution des rôles, la mise en scène des figurants nécessitèrent des recherches infinies et des prodiges de patience. Mais le résultat fut digne de tant d'efforts : tout le passé du pays neuchâtelois, depuis les lacustres jusqu'aux canaris de Berthier, ressuscita pour quelques heures à nos yeux. C'est au moment où il préparait ce brillant cortège que Bachelin écrivait à son ami Anker :

« On remplit nos musées de lacustres, et tout ce qui date de ce siècle ne compte pas; on le détruit, on en fait des bretelles et des casquettes. Je fais tout ce que je puis pour raviver ces souvenirs et le respect qu'on leur doit. Ceux qui ont prié et supplié pour la conservation de la Maigrauge à Saint-Blaise et de la tour des Chavannes passent encore pour des serins. J'en suis et je m'en flatte. Depuis trois semaines, je ne vis plus pour moi; ce cortège m'absorbe. Et tout cela peut rater avec la pluie. J'ai deux livres en train et un discours académique à faire. Je crains de devenir fou; c'est pour cela, je crois, que je suis venu m'installer près de Préfargier. »

L'organisateur des cortèges historiques devait aussi s'intéresser au Musée d'histoire. Bachelin était né collectionneur: il l'avait été, nous l'avons vu, dès sa première enfance, dans la grande maison des Terreaux. L'idée de réunir les vestiges du passé, armes, estampes, meubles, faïences, datait de loin, puisqu'en 1853 déjà, à Paris, il rêvait d'un musée d'antiquités qu'on installerait dans la maison des Halles. Trente ans plus tard, ce projet était devenu une réalité plus belle encore qu'il ne l'espérait : un édifice imposant, destiné à loger nos collections d'art et d'archéologie, s'élevait dans un des nouveaux quartiers de la ville, et Bachelin, secondé par M. Alfred Godet, non moins zélé que lui, avait la joie d'y installer les richesses amassées de toutes parts. Les appels adressés au public avaient été entendus: les objets antiques affluaient au Musée; les particuliers se dépouillaient dans l'intérêt de tous. Il y eut alors un bel élan de générosité, qui se continue d'ailleurs. Bachelin se multipliait pour arranger les salles, garnir les vitrines, stimuler le zèle des donateurs. Il achetait aussi, il achetait sans compter, et les additions s'enflaient au point d'inquiéter parfois nos édiles: « Si je n'existais pas, écrivait l'artiste le 11 février 1885, je ne crois pas que ce musée existerait. Je le considère avec un certain orgueil. Je le compléterai avec le temps et un peu d'argent. Seulement, j'ai dépassé mes crédits, et on a l'œil sur moi. Cochon d'argent ! »

XXV

Deux œuvres de Bachelin lui survivront : le Musée historique et le roman de *Jean-Louis*.

Plus j'ai étudié la vie et le caractère d'Auguste Bachelin, plus j'ai vécu par ses lettres dans son intimité, plus aussi je me suis convaincu que c'est dans *Jean-Louis* qu'il nous a livré le fond même de son âme d'artiste et de patriote. Il est tout entier dans cette œuvre. *Jean-Louis,* c'est le livre qu'on ne fait qu'une fois. Bachelin y a mis tout ce qu'il avait en lui : ses souvenirs d'enfance, son amour du village de Saint-Blaise, qui était presque son village *natal,* son expérience des hommes et de la vie, son sentiment poétique profond, sa préférence pour la vie rustique et simple, son goût d'artiste pour le passé, pour les types accentués et pittoresques, pour les scènes locales et caractéristiques. Quand il a écrit *Jean-Louis,* il s'est élevé en quelque sorte au-dessus de lui-même par l'inspiration, par l'intensité de sa vision, par la pénétration de sa psychologie. On peut lui appliquer l'admirable page où il nous montre son héros transporté par la puissance de l'amour dans une sphère supérieure, devenant poëte pour mieux célébrer ce qu'il aime et chantant son bonheur aux échos du vallon de la Goulette :

« Il y a, dans la vie de chacun, un jour, une heure où l'on touche au lyrisme, où l'enthousiasme, la joie vous emportent sur leurs ailes. Jean-Louis venait d'atteindre à cette extase suprême... Ces sommets escaladés, on les redescend, il est vrai ; mais l'âme aime à reprendre cette voie où elle s'est élancée : elle se souvient du ciel, dont elle a franchi les portes. »

Jean-Louis a été une œuvre lentement mûrie et celle que Bachelin a le plus patiemment élaborée. Citons à ce propos quelques passages curieux de sa correspondance intime. En juillet 1881, il était à Oberried, au bord du lac de Brienz, d'où il écrivait : « Je passe à *Jean-Louis*. Oh ! vous ne savez pas quelle besogne il me donne, cet ami ; j'en suis accablé, navré, désespéré. Je ne sais pas comme je vais en sortir. »

Pour en sortir, il va s'installer dans sa retraite favorite, et aussitôt la verve et le courage lui reviennent ; écoutez cette page délicieuse :

« Merligen ! Merligen ! Salut à Merligen ! Il y a une demi-heure que je suis ici, et j'ai déjà pris possession en plein de cette chambre. La table est couverte de papiers, de livres, d'albums, de journaux. Je sens que je vais mieux, que je vais travailler. J'ai trouvé un accueil amical. Du bateau à vapeur une petite fille m'a souri, un paysan est venu me tendre la main. Il pleut... Sitôt qu'il y aura un temps d'arrêt, je vais aller faire ma tournée de

village, revoir des connaissances, trouver quelque bon sourire sur mon passage. Ce sont les fleurs de la vie, cela, n'est-ce pas? Ces effluves qui vont d'un cœur, d'une âme à une autre. Il pleut; mais en dessous, dans le jardin, je revois le laurier immense, le banc près du lac, puis, sur le côté, la fontaine... Rien n'a changé: la chambre est la même: vous souvenez-vous de ce petit fil de fer au-dessus de la fenêtre qui *dginguait* tout le temps? Il est toujours là...

« ...Je reviens du village, où j'ai été flâner: que de poignées de mains, que de salutations... Tout est là, sans changements, inaltérable dans son pittoresque. J'en suis ravi. J'ai retrouvé les loqueteux et cette forte odeur de ménagerie et de lait caillé qui s'échappe des groupes d'enfants. Nicolas est venu me saluer, et la fillette aux jolis yeux, et le vieux barbu et boîteux, et le petit muet, qui m'a suivi jusqu'à l'hôtel.

« Il faut peut-être vous parler de *Jean-Louis*. Hélas! Il me donne bien de la peine. Je suis complétement découragé, et cependant j'y travaille chaque jour. »



Enfin, le livre parut en novembre 1881; l'auteur nous disait en nous l'envoyant pour en parler au public:

« Il y a un point que j'aimerais voir mis en évidence. La scène se passe, non dans un village fictif, mais à Saint-Blaise. Les maisons de Louise et de Jean-Louis existent, une quantité de faits sont authentiques. Les noms sont ceux de la localité; c'est un peu le roman de Saint-Blaise. C'était mon intention de le faire ainsi. »

J'exprimai mon enthousiasme dans des articles dont l'auteur parut tout surpris:

« Je me demande, m'écrivait-il, si je ne suis pas le jouet d'une illusion, en lisant ce que vous dites de mon livre et ce que l'on m'en écrit chaque jour... Que de fois j'ai été sur le point de m'arrêter, au moment où l'on composait *Jean-Louis,* et de faire détruire ce qui était déjà tiré, tellement cela me semblait puéril.

« ...Je suis confus... C'est égal, cela me donne un peu plus d'audace, sinon de confiance, et je me remets à l'œuvre avec courage, surtout avec plaisir... J'ai déjà eu bien des explications à donner au sujet de mes personnages, auxquels chacun met un nom. C'est à croire que le public les connaît mieux que moi.

« Une confession: j'ai écrit avec l'émotion, la joie ou la tristesse de mes personnages, j'ai souffert de leur peine en l'étudiant... Je me tais; si j'écrivais sur ce thème, je noircirais un volume. »

Le romancier a fait revivre le Saint-Blaise d'il y a cinquante ans: voici l'église avec son vieux porche aujourd'hui disparu, sa terrasse ombragée de tilleuls, le ruisseau, la rue montante avec sa scierie et ses moulins, le village du haut avec ses passages voûtés si pittoresques. Dans le bas du village, voici les grands chariots des rouliers stationnant devant les auberges; les grèves du lac, où sont étendus les filets, amarrés les bateaux de pêche. Cadre charmant pour une idylle.

Deux jeunes gens s'aiment depuis l'école, depuis la première enfance, depuis toujours. Jean-Louis est le fils du justicier Prince, « un des premiers du village » ; Louise est la fille de la pauvre madame Tissot, qui tient une humble boutique: *épicerie, mercerie, aunages,* en face du temple. Jetez entre ces deux cœurs l'orgueil intraitable de la justicière: l'idylle tourne au drame. Tout le roman n'est que le duel entre l'amour du fils et l'orgueil de la mère. Celle-ci éloigne le jeune homme, l'envoie dans le canton de Berne: il apprend l'allemand, mais ne désapprend pas l'amour. La justicière réussit à créer à Mme Tissot des embarras d'argent, qui forcent Louise à aller en place; puis elle essaie de distraire son fils par un autre amour: un instant elle croit réussir, mais Jean-Louis se ressaisit et les manœuvres de la terrible mère sont déjouées par la fidélité loyale, par l'affection invétérée du jeune homme pour Louise. La justicière a beau faire admonester l'amoureux par le pasteur du village: le pasteur prend le parti du garçon; il exhorte la mère à céder, mais en vain. Un beau jour — scène superbe de réalité puissante — Jean-Louis, qui travaille aux champs, ne peut plus supporter son chagrin; il brise sa faux d'un geste furieux et court boire. Il entre ivre chez Louise, lui manque de respect; elle le chasse. Désespéré, il s'engage dans le bataillon neuchâtelois à Berlin, tandis que Louise, brisée par tant d'émotions, tombe dans une maladie qui la met à deux doigts de la mort.

Jean-Louis, victime de la haine d'un sergent, réussit à s'évader, et après diverses aventures, revient au pays, où il arrive la veille du 1er mars 1848; il s'associe à la révolution. Mais, hélas! aucune révolu-

tion ne s'est accomplie dans le cœur de la justicière. Elle va un jour jusqu'à insulter Louise. Le fils repart, décidé à s'expatrier. Par bonheur, le justicier, qui aime la paix, mais qui aime encore plus son fils, se réveille enfin de sa torpeur et va, à l'insu de sa femme, demander la main de Louise. Devant cet acte imprévu d'énergie, il ne reste à l'implacable mère qu'à maudire la femme de son fils. La noce se fait sans elle. Puis elle tombe malade et meurt sans avoir voulu se réconcilier avec « cette créature ».

La figure de cette terrible femme, qui domine tout le récit, est merveilleusement étudiée. Bienfaisante, active, bonne pour les siens, la justicière accomplit exactement ses devoirs religieux, visite les malades, secourt les pauvres, — mais elle garde en elle, comme un interdit, un défaut qui anéantit toutes ses bonnes qualités : *l'orgueil*. Cela est d'une profonde et effrayante vérité morale. Le justicier, bonhomme faible, pacifique, tremble devant sa femme et n'ose pas opposer sa volonté à la sienne. Chose curieuse, son émancipation coïncide avec celle du pays de Neuchâtel : la République le fait majeur. Qu'il est amusant dans cette scène de la demande en mariage, dans la petite boutique de la mère Tissot, où sa belle humeur, si souvent comprimée au logis, s'épanouit à l'aise ! Et comme on le comprend, lorsqu'à la fin du repas d'enterrement de sa femme, il lâche ce cri qui est celui de la délivrance : « *L'autre* m'a assez fait *dginguer* toute ma vie ! »

Jean-Louis est le jeune homme d'autrefois, élevé dans le respect de la hiérarchie familiale, déférent envers sa mère jusqu'à se laisser martyriser par elle, « incarnation du respect filial dont il est une victime ». Il est constant dans ses affections, mais tardif à prendre un parti; tel est bien l'homme du vignoble : endurant plus encore qu'énergique, patient jusqu'à l'inertie, mais tenace et impossible à détourner de son but. Bachelin a fait de Jean-Louis le type d'une race dont il était lui-même à beaucoup d'égards un représentant accompli.

Louise est une délicieuse figure, moins insignifiante que beaucoup d'héroïnes de roman, bien que sa situation la condamne à un rôle purement passif. La fidélité et la persévérance de son amour, la distinction et la dignité de son attitude font une individualité vivante à cette douce jeune fille. Quelle puissance concentrée dans la description de son long martyre ! Comme le romancier nous la montre bien « laissant saigner cette blessure qui seule l'attachait à la vie », gardant au cœur son amour de jeune fille « comme une arme brisée dans une blessure ».

Ces personnages et vingt autres, le pasteur, à la fois si fin et si bon

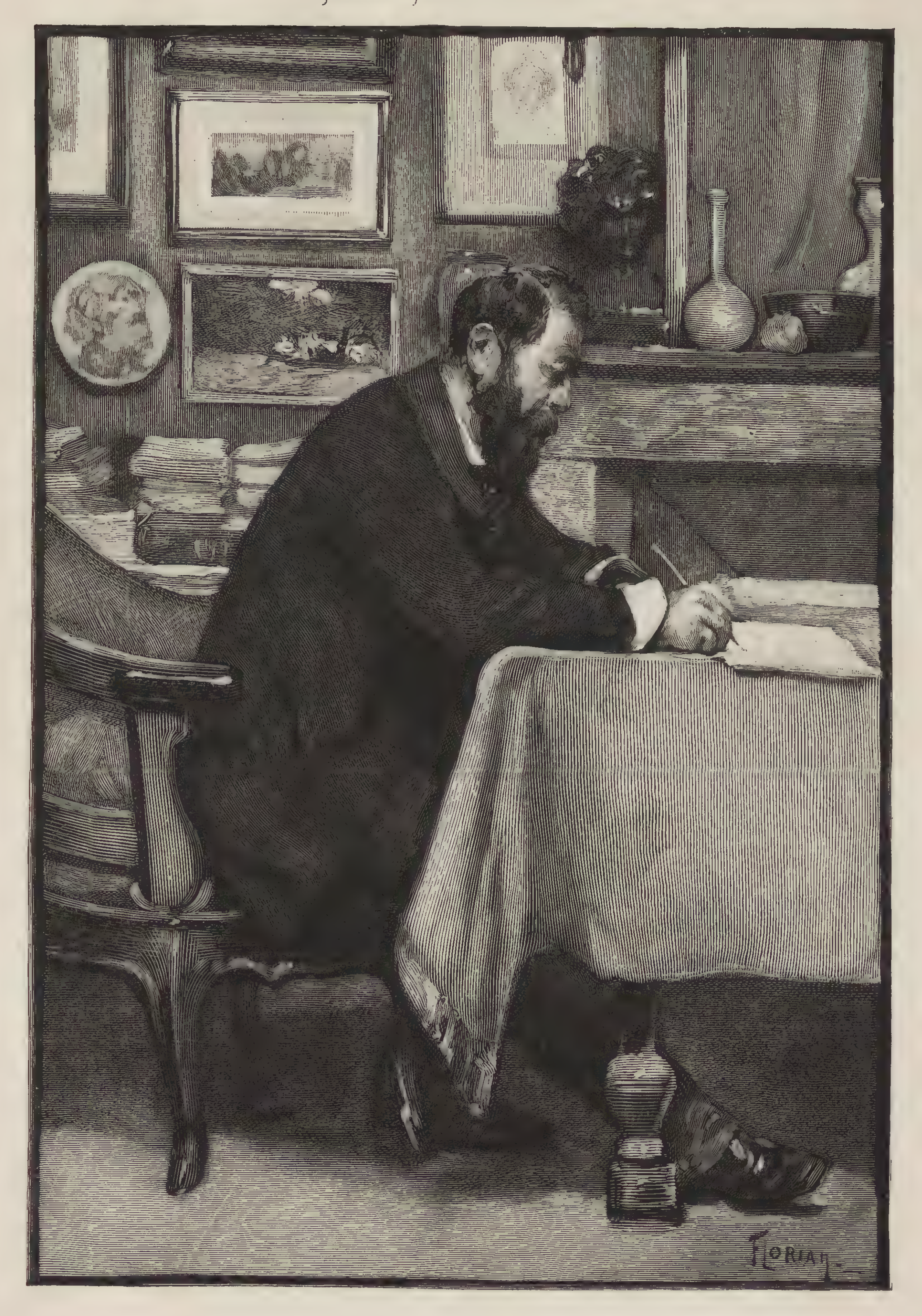
dans sa brusquerie, la sœur de la justicière, ancienne institutrice revêche qui a rapporté de l'étranger ses préjugés de noblesse et ses « grands airs du Mecklembourg », tout ce petit monde se meut dans le cadre des mœurs locales peintes avec une admirable précision. Les scènes de vendange, la procession des masques, le bal de la jeunesse, le sermon du jour du Jeûne, où le pasteur *ramone* si vigoureusement sa paroisse, la séance des recruteurs prussiens dans la salle enfumée du Cheval-Blanc, la journée du 1er mars 1848, et surtout ces deux scènes inoubliables : la noce de Jean-Louis et l'enterrement de la justicière, sont autant de pages où la justesse de l'observation s'unit à la fermeté du dessin et à la vigueur du coloris. L'âme même du pays les a dictées.

Bachelin a réussi à être parfaitement vrai sans être vulgaire. C'est le secret et la magie de l'art : créer, en fixant la réalité, une œuvre qui nous élève au-dessus d'elle. Toute la vie du village, le poëme des saisons, des rustiques travaux, des plaisirs et des fêtes qui les suspendent par instants, encadrent la douloureuse et tendre histoire des deux amoureux. Leur roman, qui est la simplicité même, est poignant. Et quelle vérité dans la description des sites, des lieux familiers où se déroule l'action ! Qui a jamais mieux peint en quelques traits un matin de vendange ?

« Vers 10 heures, le soleil dissipait les brumes blanches qui couvraient le vignoble neuchâtelois, et le ciel, d'un bleu pâle, semblait sourire à l'animation des vendangeurs, égrenés par troupes sur les coteaux jaunissants. Des plaisanteries, des appels, des chants, des rires traversaient l'air limpide ; le bruit sourd des voitures conduisant des gerles vides retentissait sur toutes les routes, et sur cette gamme basse éclataient les notes claires des grelots de cuivre. »

Ce qui est remarquable encore dans ce livre, c'est le parti qu'a tiré l'auteur du langage usité dans le vignoble : il a su en dégager le caractère distinctif, en conserver la saveur particulière. On n'arrive à ce degré de vérité qu'à force d'observation, d'application patiente. Bachelin notait, en effet, tous les tours imprévus, toutes les expressions originales et vives qu'il surprenait dans les conversations du village ; il aimait à entendre causer les gens dans la rue, en wagon, et ne laissait rien perdre. Il raconte dans une lettre à sa sœur comment, se rendant à Paris, il a fait parler son voisin, un jeune soldat en garnison au fort de Joux, et a appris de lui une foule de choses ; il ajoute : « Chaque individu en ce monde est un livre vivant ; il faut savoir le faire parler ».

(A suivre.) Philippe Godet.



AUGUSTE BACHELIN.

Gravure de Florian, d'après une peinture d'Albert Anker

ART ET ARTISTES NEUCHATELOIS

AUGUSTE BACHELIN

(Suite et fin — Voir la livraison de septembre 1892, page 214)

XXVI

La critique étrangère remarqua *Jean-Louis*. Marc-Monnier lui consacra trois colonnes dans le *Journal des Débats* (4 janvier 1882). Il relevait des longueurs dans ce livre, « des lenteurs et des inexpériences qui sautent aux yeux », mais il les pardonnait en faveur de tant de qualités éminentes :

« C'est vu et senti, plein d'émotion et d'observation; on est bientôt pris, on va jusqu'au bout, et il se trouve alors que non seulement on a ri, pleuré, pensé, mais qu'on a passé quelques heures dans un monde vrai, chez des êtres vivants que l'on quitte à regret, comme de vieilles connaissances. »

Louis Ulbach, dans le *Rappel* (17 février 1882), ne craignit pas de dire : « C'est une œuvre de maître ». Et après avoir analysé cette « forte et savoureuse idylle », le critique ajoutait :

« Tel qu'il est, avec ses lenteurs, avec ses gaucheries qui sont des grâces latentes, avec ses retours fréquents sur les mêmes scènes, avec son style inégal, je le place au premier rang des livres récemment parus. »

Un autre critique — anonyme — écrivait dans le *Siècle :*

« Si Auguste Bachelin continue à marcher sans timidité dans cette voie, il deviendra certainement un maître du genre, car ce début l'a déjà mis hors de page. Il est amoureux de son pays, et son pays lui rend en franche et noble inspiration cette tendresse patriotique. »

Laissons parler à leur tour les juges neuchâtelois :

« Evidemment, vous avez vécu longtemps avec vos personnages, écrivait à Bachelin son ancien professeur de littérature, M. Ch. Berthoud; vous étiez de la famille... La réalité, la vérité locale, et, ce qui est bien plus précieux encore, le sentiment humain, profond, émouvant, voilà ce qui se dégage de votre récit... On dit qu'il a un véritable succès; on parle d'une seconde édition suivant de bien près la première. Ce ne serait que justice. Mais c'est en vous-même que vous trouverez toujours la plus précieuse récompense, je veux dire dans le sentiment d'avoir fait une œuvre sincère, consciencieusement étudiée, animée dans sa réalité par la préoccupation de l'idéal, et, à travers le récit de tant de petitesses et de tant de misères morales, faisant croire au bonheur, c'est-à-dire au bien. »

A son tour, M. Fritz Berthoud écrivait au romancier:

« Voulez-vous mon impression de confrère? J'ai d'abord trouvé l'ouvrage un peu long; il m'a semblé qu'il aurait pu être un peu resserré. Puis je me suis laissé *empoigner* à la vérité des tableaux, des scènes, des caractères, et je n'oserais plus en ôter une page. C'est ainsi; cela ne peut pas être autrement. Le portrait de la mère est supérieurement tracé et soutenu... C'est un trait de maître de l'avoir jusqu'au bout peinte dans son féroce égoïsme et de la faire mourir dans l'impénitence finale... Et le soulagement qui éclate à la fin du repas d'enterrement, quelle punition tragique! c'est du grand art, cela!... En somme, vous avez fait là une œuvre forte. »

Mais il est un suffrage qui fut plus précieux encore à l'écrivain que celui des lettrés et des critiques de profession: c'est celui des simples lecteurs du village. *Jean-Louis,* démentant le « nul n'est prophète... », eut à Saint-Blaise même un si franc succès, y devint si vite populaire, qu'un cabaret, qui occupe la « maison de Louise », a inscrit en mémoire d'elle, le nom du rustique héros sur son enseigne: *A Jean-Louis.* Mieux encore. Bachelin va nous dire une des plus douces émotions qu'un auteur puisse goûter, celle de découvrir qu'en faisant de l'art il a créé de la vie et que son œuvre est devenue une réalité pour les autres hommes. C'était trois mois après la publication de *Jean-Louis,* un dimanche de février 1882; l'artiste était allé se promener au Villaret, au-dessus de Saint-Blaise:

« Je cherchais, dit-il, un site pour une scène militaire dont tous les personnages sont peints... A certaines places, rares encore, j'ai trouvé des marguerites et des primevères en fleur. Des oiseaux revenus du Midi chantaient dans les arbres dépouillés. Pauvres oiseaux! vers 4 heures, un souffle glacial est descendu de la montagne, éparpillant des parcelles de neige... Pauvres oiseaux!... Je suis revenu en passant par la Goulette. Chose bien étrange!... Vous allez croire que j'invente. Des jeunes filles et des jeunes garçons de

Saint-Blaise étaient arrêtés à l'endroit où Jean-Louis regarde les truites. Un jeune homme montrait le sommet de la roche en disant: « C'est ici! Je te dis que c'est ici!... regarde!... » Et il expliquait à sa sœur le dernier chapitre de *Jean-Louis*. En entendant cela, *je suis revenu sur mes pas, comme si j'avais peur ou honte.* »

Stimulé par ce succès inespéré, Bachelin écrivit plusieurs nouvelles villageoises qui parurent dans le *Magasin pittoresque:* l'*Idiot,* si émouvant, *Toujours tout droit,* si édifiant dans sa simplicité: « Depuis certaines œuvres de Bitzius, lui écrivait Edouard Charton, je n'ai rien lu qui m'ait autant touché... C'est de la littérature saine, sincère, fortifiante. Hélas! rien n'est plus rare en ce moment! » Ces nouvelles ont été réimprimées avec la *Maison d'Erasme,* parue ici après la mort de l'auteur et que je n'hésite pas à mettre à côté de *Jean-Louis.*

La *Maison d'Erasme* est du meilleur Bachelin, du Bachelin très distingué par la qualité de l'inspiration morale, par l'élévation du sentiment, par la poésie exquise de cette histoire douloureuse, originale, et pourtant si simple et si humaine. On y sent à chaque ligne une âme qui souffre au contact de tout ce qui est banal et vulgaire, qui vibre au spectacle de toute beauté artistique ou morale. Il y a une unité d'inspiration dans ces nouvelles, qu'on pourrait rassembler sous un titre commun: le *Devoir* ou la *Conscience.* Chacune est, en effet, une affirmation de la loi morale: dans la *Maison d'Erasme,* deux amants qui renoncent à leur amour pour rester dignes l'un de l'autre; dans *Toujours tout droit,* un paysan qui prend le « fais ce que dois » pour l'unique règle de sa vie; dans l'*Idiot,* le suprême devoir, celui de la charité, de la compassion envers nos frères, l'emportant sur toutes les répugnances naturelles. Livre moralement excellent, où sont célébrées les victoires de la conscience. Et j'ajoute: livre littérairement excellent aussi, qui ne doit rien à l'imitation, où s'affirme un peintre vigoureux, doué d'une vision toute personnelle.

Nous aimons moins la *Carrochonne,* qui renferme cependant des pages brillantes, pleines de mouvement et d'éclat, comme le défilé au galop d'une brigade d'artillerie sur la place d'armes de Bière, et des pages émouvantes comme celles où l'auteur décrit le pauvre intérieur de la Maison des Etangs. Mais le canton de Vaud a peut-être moins fortement inspiré Bachelin que celui de Neuchâtel.

XXVII

Il revint aux choses du pays avec *Sarah Wemyss,* sa dernière œuvre, à laquelle il travailla, à intervalles irréguliers, pendant dix ans. On peut en suivre la genèse et la composition dans ses lettres intimes :

Juillet 1881. — « Je termine la première partie de *Jean-Louis,* le départ pour Berlin et l'évanouissement de Louise... Le village a des petitesses, des maigreurs qui ne plaisent point à ma plume. C'est dans *Lady Wemyss* que nous mettrons du rêve et de la nature, des paysages, des courses folles dans les bois, des chevaux. »

25 novembre 1881. — « Je me ménage par ci par là une échappée avec *Sarah Wemyss.* Oh ! alors, quel bonheur ! »

18 décembre 1881. — « Sarah me tracasse beaucoup comme arrangement. Il y a de grandes difficultés à faire concorder la partie imaginaire avec les faits historiques. »

30 décembre 1887. — « Je passe la soirée au bal Dupeyrou avec Miss Sarah. »

En janvier 1888, il soumet son manuscrit à Fritz Berthoud, qui l'engage à « aller hardiment de l'avant ».

Le printemps venu, il aime à composer dehors, à la Goulette, à la Tène, pendant les repos de la palette, ou à dicter tout en peignant. Ecoutez cette jolie page :

« C'est sous les hêtres de la Prévôté que je vous écris. Comme ce petit vallon est beau, tendre, comme il suffit à mes yeux ! Je vais écrire une page de *Sarah.* Ce site, ce ciel, ces fleurs m'enchantent, m'attendrissent presque, et je vais mettre Lebel en scène. Si je le fais trop doux, ce sera la faute du site, du soleil. »

Le roman de *Sarah Wemyss* a été jugé très diversement ; mais en somme la critique l'a emporté sur l'éloge, et le livre n'a pas eu le franc succès de *Jean-Louis.* Le malheur, c'est qu'on a comparé ces deux œuvres si peu faites pour être rapprochées : *Jean-Louis* est une chose vécue ; *Sarah Wemyss* est une chose rêvée ; l'un est un roman d'observation et d'expérience personnelle ; l'autre un roman d'imagination pure. Je sais bien que le cadre en est strictement historique. Mais l'auteur a dû reconstituer ce cadre par l'imagination ; il ne l'avait pas connu comme celui de *Jean-Louis*, dont ses souvenirs d'enfance lui permettaient de contrôler l'exactitude au moins dans une certaine mesure. Puis il ne se

mouvait plus dans la simple existence villageoise. Il devait suivre sa belle héroïne dans un monde aristocratique, élégant, qu'à vrai dire il ne connaissait pas et qu'il s'efforça de créer de toutes pièces. L'époque, le milieu où se passait l'histoire, tout était fait pour désorienter notre écrivain. Il eut enfin le malheur de ne pas connaître les sources et les documents qu'il eût pu consulter. Il mourut sans s'être douté que Lebel, son héros, avait dans notre pays des descendants encore vivants, qui possèdent des souvenirs de la fille de lord Wemyss. S'il l'eût su, tout son roman était bouleversé. Peut-être même ne l'eût-il pas écrit.

Nous aurions à écrire tout un chapitre intitulé: « La vérité sur Sarah Wemyss ». D'abord, elle ne s'appelait pas Sarah, mais Marie-Marguerite. Pierre LeBel ne s'appelait pas Pierre, mais Antoine. Il est qualifié dans son acte de mariage d'« intendant de Mylord comte de Wemys, originaire de Neufmoutier, diocèse de Mans en Brie ». Ce n'était pas le paysan un peu fruste que Bachelin s'est plu à peindre avec une incontestable verve, mais un homme relativement cultivé. Voilà qui paraît atténuer la mésalliance. Mais en réalité il n'y eut aucune mésalliance quelconque. En effet, Marguerite, née le 10 août 1751 à Paris, était une fille naturelle de lord Wemyss, qui, si nous en croyons la tradition, l'avait fait élever avec la domesticité de Cottendart et non en grande demoiselle. Il ne l'aurait reconnue que tardivement, peut-être au moment du mariage, qui eut lieu le 20 février 1766 et fut béni à Bôle par le pasteur Samuel-David Bonhôte. Marguerite était alors âgée de quatorze ans et demi. Les époux habitèrent à Bôle la maison Michaud actuelle, appartenant à lord Wemyss, et où l'on peut voir encore, au-dessus de la cheminée du salon, le monogramme L. W., ainsi qu'un fort beau bahut. Nous ignorons quand et comment est mort Antoine LeBel; Marguerite survécut à son mari, comme le prouve son acte de décès, qui renferme quelques indications intéressantes :

« Le dix-sept juin 1830, a été inhumée à Bôle Marie-Marguerite née de Wemyss, femme de feu Antoine LeBel, morte de caducité le 14 du dit mois à Bôle, où elle résidait. Elle était née à Paris le 10 août 1751 de Lord Comte de Wemyss et d'une mère italienne dont le nom n'est pas connu. »

Nous pourrions relever bien d'autres différences entre le récit de Bachelin et la réalité, et indiquer ici des documents d'un haut intérêt, qu'il eût été ravi de connaître, par exemple le portrait authentique de lord Wemyss, un étui à ciseaux en argent formant cachet et portant les

initiales de sa fille: M. W., enfin l'acte sur parchemin, relié en velours rouge, par lequel le roi de Prusse donna à LeBel le titre de baron de Cottendart. Ce n'est que quelque temps après la mort de Bachelin que nous avons découvert tout cela, et nous étions presque heureux pour lui qu'il ne l'eût pas découvert lui-même après l'achèvement de son livre. Il y eût eu de quoi troubler les derniers jours de ce romancier doublé d'un archéologue scrupuleux.

Historiquement inexact, ce roman n'en a pas moins un très grand charme, et nous sommes tenté de plaindre un peu ceux et celles qui ne l'ont point senti, et que la minutie de leurs critiques a empêchés d'être emportés au galop superbe du cheval de Sarah. Il y a dans ce livre un mouvement, une fougue extraordinaire. On doit y louer très particulièrement les chapitres où l'auteur raconte avec tant de verve pittoresque l'expédition des Jacobites, les succès et la déroute du prétendant Charles-Edouard. Mais il faut relire surtout la ravissante scène où lord Wemyss, revenu secrètement à Cottendart, entend les enfants de sa fille chanter un chant écossais dans la forêt de Crostand et, cédant à son émotion, se fait connaître à eux. Nous pardonnerions bien des faiblesses et bien des défauts en faveur d'un seul chapitre comme celui-là.

Nous aimons aussi la figure loyale et vivante de LeBel, qui se détache sur le fond de l'élégante société du XVIIIme siècle, représentée chez nous par Milord Maréchal, Jean-Jacques Rousseau, DuPeyrou, d'Escherny. Ce livre peut être critiqué, même sévèrement, à plus d'un point de vue. On ne lui refusera pas cette qualité qui rachète tant de défauts: la vie.

Comme écrivain, Bachelin est, à notre avis, à la fois très bien doué et très incomplet. Cet homme qui a tant écrit n'a proprement jamais su écrire. Entendons-nous. Son style a d'admirables qualités de mouvement, de brio, de couleur; il est expressif et pittoresque, parfois même puissant. Mais il a d'étranges défaillances, des incorrections qui sautent aux yeux; il est trop souvent lâche, débraillé et *flou,* surtout lorsque, sortant de la narration et de la description, l'auteur veut aborder les idées abstraites et générales. Personne n'est moins penseur que lui; il lui faut des faits ou des couleurs. Il sait voir; il ne sait pas raisonner. Il a manqué à son esprit une certaine discipline philosophique, et son style, visiblement, s'en est ressenti. Sa phrase a des allures et des licences qu'on retrouve dans son dessin, plus expressif que serré. C'est un écrivain spontané, prime-sautier, mais il manque d'acquis. Rambert

l'a magistralement jugé quand il l'a appelé « l'auteur de *Jean-Louis,* écrivain fruste, qui ne sait pas ce qui s'apprend, mais qui a ce qui ne s'apprend pas, la passion, l'émotion, le sens du pittoresque et un coin de génie ».

XXVIII

Nous venons de dire sincèrement notre avis sur l'écrivain. N'est-il pas temps de le dire aussi sur le peintre?

Le 23 avril 1887, Bachelin écrivait à sa sœur :

« Tu connais les rochers, au-dessus du vallon de la Goulette; c'est là que je relis ta dernière lettre par une admirable matinée de printemps. Le temps est beau, le ciel bleu, les terrains pleins de fleurs, qui poussent dans les herbes et les feuilles desséchées. Le coucou vient de chanter. Tout est charmant, tout est tendre, et tu trouverais comme moi qu'il n'y a pas de tableaux, ni de mots qui puissent exprimer l'immense et tendre poésie de ce moment... Il n'y a pas de spectacle de nature qui sente moins l'art qu'on voit dans les expositions et les musées. Les tons sont d'une finesse qui n'a aucun rapport avec ceux de la palette. »

De telles confidences nous livrent à la fois l'homme d'imagination, le rêveur, le poëte et l'artiste épris des sites qu'il étudie en véritable amoureux. La nature l'attirait déjà tout enfant et exerçait sur son âme

un charme puissant et mystérieux; il s'était mis à l'observer à un âge où, en général, on n'y songe guère encore. Il racontait qu'étant gamin, à Saint-Blaise, il voulut savoir un jour si Jolimont était aussi bleu de près que de loin. Il partit dans la direction de la montagne, passa le pont de Thielle et rentra tard au logis; il fut grondé, mais il avait appris quelque chose: il savait maintenant que le bleu disparaissait par degrés pour faire place au vert des arbres; il n'avait pas perdu sa journée. N'a-t-il pas écrit: « Il est bon que chaque jour on puisse se dire qu'on a quelque chose de plus dans la tête. »

Une de ses grandes joies d'enfant fut un voyage à Thoune, qu'il fit avec son excellent père. Il alla jusqu'à Brienz, vit le Giessbach, qui n'était pas encore « embourgeoisé », et dès lors il retourna presque chaque année revoir les lacs de l'Oberland. « Je vais vite quinze jours dans le bleu », disait-il en partant, et il en rapportait « beaucoup de bleu dans le cœur, pour résister aux jours gris ». — « Oh ! les lacs, les lacs ! s'écriait-il, ne m'aiment-ils pas aussi un peu ? » C'est sur la plage de son lac chéri qu'il était vraiment lui-même, intimement heureux, qu'il devenait expansif, disant des vers, chantant, riant, qu'il évoquait tout en peignant mille souvenirs d'autrefois. Personne ne saura jamais ce que furent ses émotions intimes en présence de la nature et quelles exquises jouissances il a goûtées, tandis que sa main cherchait à reproduire les sites préférés. On le devine pourtant quand on voit les études qu'il a peintes à la Goulette, à Voëns, à Epagnier, à Chules, dans ces vieilles cours de Saint-Blaise qu'il affectionnait, et surtout sur les rives de notre lac. C'est ici que Bachelin me paraît tout à fait supérieur.

Nous n'en dirons pas autant de sa peinture militaire. Non qu'elle soit dépourvue de qualités fort précieuses: on y admire une composition ingénieuse et facile, un arrangement heureux, du mouvement, de l'éclat, une peinture claire et gaie. Mais, à ses débuts surtout, Bachelin eut le tort de prêcher un peu, d'exposer sous forme d'antithèse des idées humanitaires plus propres à charmer la Loge Henri IV que les simples amateurs d'art. Il y a quelque naïveté dans ces compositions à tendances. Puis, le dessin est souvent un peu trop facile. On devine un illustrateur qui a trop appris par cœur des mouvements et des attitudes. Ses figures rappellent davantage le modèle d'atelier que le personnage réel et vivant: je n'y retrouve pas toujours le troupier suisse, le soldat citoyen. Ces militaires ont un *chic* particulier qui m'inquiète un peu. On voudrait que l'artiste mît plus nettement en relief le caractère individuel du soldat. Il semble avoir aimé l'uniforme autant que l'homme

qui le revêt, et l'avoir aimé pour sa couleur et son effet décoratif. Il y avait dans son amour immodéré pour les uniformes brillants, tout comme dans son culte obstiné pour les robes rouges ou bleues passant dans le clair-obscur des sous-bois, je ne sais quelle gourmandise de l'œil : il se grisait de couleurs éclatantes, et il oubliait dans cette griserie que la plus jolie jupe ou le plus beau pantalon ne suffit pas à émouvoir les âmes. Trop souvent ses soldats nous sont apparus comme des modèles d'atelier portant un uniforme scrupuleusement d'ordonnance, des mannequins costumés, plutôt que comme des êtres vivants d'une vie véritable.

Il y a cependant d'heureuses exceptions, par exemple l'entrée des prisonniers prussiens à Neuchâtel. Pendant la retraite de l'armée de l'Est en Suisse, un régiment français nous arriva un beau jour avec une cinquantaine de soldats poméraniens faits prisonniers dans un des combats livrés sous le fort de Joux. C'était un spectacle curieux que celui de ces vaincus entraînant dans leur déroute quelques-uns de leurs vainqueurs et forçant ceux-ci à partager leur internement. Les uns et les autres firent leur entrée en ville, marchant pêle-mêle sous l'escorte de soldats suisses. Cet épisode étrange, où notre petit pays apparaissait plus fort que les belligérants désarmés, frappa vivement les Neuchâtelois; Bachelin en tira la donnée d'un tableau très curieux par les contrastes qu'il offre à l'imagination, très amusant par le mélange des trois types nationaux: Suisses, Poméraniens et Français.

L'artiste fit pendant l'été 1885 un assez long séjour à Coblence, où notre compatriote le général de Gélieu, commandant de place, l'avait autorisé à chercher des modèles dans la garnison. Il y peignit de nombreuses études, qui lui ont servi entre autres pour son tableau *Fraternité militaire.* Le Musée de Neuchâtel en possède quelques-unes, qui ont été justement admirées à l'exposition des œuvres de Bachelin et sont au nombre des meilleures pages qu'il ait signées.

Mais il faut surtout mentionner cette œuvre distinguée: *En route pour la frontière,* que nous avons reproduite par l'héliogravure dans notre numéro de septembre. C'est le chef-d'œuvre de Bachelin, peintre militaire. Le bataillon 23 a fait halte sur la route, en pleine campagne, dans la neige, sous le ciel gris. Le bleu des uniformes et la blancheur du sol se marient dans une gamme très douce, très harmonieuse; les figures sont bien dans l'air, les types pleins de vérité, les attitudes naturelles et justes, l'ensemble de la scène d'une vérité extrêmement pittoresque.

Le talent de Bachelin, dans sa peinture militaire, nous apparaît surtout comme un talent décoratif. Ce mot résume à la fois ce qui lui manque et ce qui le distingue. Il s'éprenait de la surface brillante des choses, et souvent deux couleurs heureusement contrastées suffisaient à son bonheur. Aussi ses grandes scènes historiques sont-elles souvent théâtrales plutôt que dramatiques. Mais on n'y peut assez admirer deux choses: d'abord le ton toujours clair et brillant de sa palette, et puis son imagination facile et féconde. Bachelin avait un cerveau toujours en travail et en ébullition; sa vie était de créer sans relâche. En un temps



où un si grand nombre de peintres se contentent du « morceau » et se confinent un peu paresseusement dans « l'étude » et le paysage, lui ne cessait de faire des « tableaux », ne se lassait point de penser, de chercher, de composer, agençant les scènes historiques les plus variées, multipliant les figures, les groupant avec un heureux don de mise en scène et un goût parfois non moins heureux d'antithèse. Il se plaît à nous montrer (par exemple dans *Fraternité militaire*) des soldats d'armées différentes fraternisant aux avant-postes, ou (comme dans l'*Armée de l'Est aux Verrières*) nos troupes remplissant envers les soldats des

pays voisins les devoirs de l'humanité. Car à ses yeux la neutralité suisse n'a pas le devoir de se renfermer dans un isolement égoïste : elle doit être active, généreuse, secourable envers tous.

Notre artiste était un peu vexé de voir ses paysages préférés par certains amateurs à ses tableaux militaires. Quand on lui faisait compliment sur l'un de ses charmants bords de lac, il répondait : « Oh ! le paysage, c'est le dessert. » Et de fait, ses paysages sont exécutés sans effort apparent, d'une seule et joyeuse venue ; si la dextérité acquise a pu nuire à telle de ses figures, qu'on voudrait moins lestement brossée, elle donne au contraire à ses paysages un aspect de fraîcheur qui en est le principal charme. Le charme, telle est la qualité distinctive de Bachelin paysagiste. Il avait un parti-pris d'optimisme et répétait souvent que l'art doit procurer à l'homme des impressions agréables et gaies, et non point le plonger dans des idées sombres. La nature lui semblait bonne, accueillante, souriante ; quand il avait quelque ennui, quelque contrariété, il partait pour l'étude, et sitôt arrivé devant son motif, il oubliait les hommes et se livrait à la poésie des choses. La peinture de paysage lui était un repos et une consolation. Voir la nature triste, c'eût été, pour lui, la calomnier. Aussi ne l'a-t-il jamais peinte sous des aspects tourmentés et n'y a-t-il point mêlé nos tristesses humaines. Ses paysages sont rarement animés par des figures. Il n'éprouvait pas le besoin d'associer ses semblables à ses douces émotions de rêveur ; rien ne devait troubler son joyeux commerce avec la nature, qu'il allait surprendre par les jours de soleil dans l'intimité de nos vallons et le silence de nos plages. C'est là qu'il goûtait, non point les « larmes des choses », que savourait Virgile, mais leur sourire. Il se livrait à l'allégresse et aux ardents baisers du soleil versant ses rayons sur la grève, à la tiédeur du printemps ranimant les dessous de bois et semant les vallons de teintes indécises et douces. D'autres voient dans la nature la lutte et le drame ; Bachelin y cherchait la paix et le rafraîchissement du cœur. Il voulait bien souffrir avec ses semblables devant tel épisode de la guerre ; mais devant les roseaux que la brise fait frémir, devant un bout de plage inondé de lumière, sous les arbres du vallon bien-aimé, il oubliait de parti-pris tout ce qui évoque l'idée de lutte, et se livrait au bonheur de vivre.

C'est en ce sens que le paysage était pour lui le « dessert », une vacance heureuse qu'il s'accordait dans sa vie si remplie ; et c'est pourquoi il eût envisagé comme une sorte de lâcheté morale de donner au paysage une place prépondérante dans son œuvre. Car, ayant d'ailleurs

un haut sentiment de la mission sociale de l'artiste, il voyait dans la guerre et ses péripéties de tout genre une source inépuisable d'enseignements, de graves leçons, d'antithèses suggestives; et quand il méditait quelque grand tableau humanitaire, l'aimable passe-temps du paysage devait lui apparaître comme une sorte de défection. Pendant qu'il s'accordait le luxe d'une séance en pleine nature, il négligeait de prêcher la fraternité des peuples, la fidélité au drapeau; il manquait à sa mission d'évangéliste; il goûtait le fruit défendu.

Or, rien d'exquis comme ce fruit-là. N'est-ce pas pourquoi les paysages de Bachelin ont tout le charme d'une journée d'école buissonnière? Que de jolies pages nous lui devons! Grèves semées d'épilobes, vieux môles en ruine égayés d'herbes folles, nappe bleue, grise ou verte du lac, profil lointain des monts qui l'encadrent, horizon d'août chargé de nuages blancs et cotonneux;... avec ces éléments très simples il a traduit toute la poésie de nos rivages. Et les vieilles maisons de Marin ou de Saint-Blaise, la *Cour de Louise,* par exemple, ou les *Voûtes,* les chalets délabrés de Merligen, les vergers du Seeland, les beaux arbres, aujourd'hui disparus, de la Poissine!... Que de ravissantes études que les amateurs se disputèrent à l'ouverture de l'exposition de ses œuvres!

XXIX

Le jour vint où notre pauvre ami, étreint à la gorge par un mal implacable, dut quitter ses rives bien aimées pour aller au-devant d'une opération redoutable. Durant tout l'hiver 1889 à 1890, il avait été souffrant, et le printemps ne lui apporta pas le soulagement espéré. La dernière fois qu'il vint présider le comité du *Musée neuchâtelois,* nous fûmes tous frappés de l'état où nous le voyions, les traits amaigris et ravagés, la voix faible et enrouée. C'était le 3 juin; le 23 du même mois, il écrivait à M. Edouard Perrochet cette lettre navrante:

« Depuis plus de huit mois, j'ai été atteint par un exzéma qui m'a tourmenté tout l'hiver. Au printemps il est parti, mais en me laissant dans la gorge des granulations qui m'ont peu à peu empêché de boire et de manger... Je passe mon temps à me soigner. En somme, je suis mal. Je ne sais ce qui va advenir. Je ne puis pas travailler. Je dicte les dernières pages d'un roman neuchâtelois auquel je travaillais depuis dix ans. Je ne perds pas l'espérance, malgré tout. Mais, à partir de cette semaine, je commence une grande révision chez moi. Je prépare, entr'autres, tous les éléments d'une exposition de ce

que j'ai fait. Puis je liquide mes collections. J'ai peur que de belles choses ne passent entre les mains d'ignorants, d'indifférents... Je dis aussi adieu à mes belles planches militaires françaises. J'aimerais mieux voir passer cela dans des mains amies.

Excuse-moi, mon cher Edouard, d'être si morose et si bête; mais que veux-tu? Une puissance inéluctable m'a pris par le cou et me tient. J'aurais cependant bien des choses à terminer encore, d'autres à faire, à écrire. Y arriverai-je?... En somme, ce serait bêtement finir.

Merci de ta bonne et constante amitié; c'est une des bonnes choses de ma vie, et si je pouvais, j'en dirais davantage...

Ton ami, BACHELIN. »

On apprit bientôt que Bachelin était gravement malade, et les témoignages de sympathie et d'affection ne lui manquèrent pas. Au nombre de ceux qui le touchèrent le plus, il faut citer la manifestation de la Société d'histoire, réunie le 21 juillet 1890, à Dombresson. Après un toast ému d'un vieux camarade de Bachelin, M. F. de Perregaux, l'assemblée envoya au malade un télégramme où étaient rappelés tous les services qu'il avait rendus à l'art, à l'histoire, au pays.

Le brave artiste avait beaucoup pensé aux autres, à lui-même fort peu. Il n'avait pas su thésauriser et traversait des temps que la maladie n'était pas seule à rendre difficiles. Quand on le sut, on lui acheta beaucoup de peinture: « Je n'en ai pas vendu autant en dix ans que depuis huit jours », nous disait-il lors d'une de nos dernières visites. Et il eut alors un grand bonheur, une de ses dernières joies. Quelques amis de Saint-Blaise organisèrent une souscription pour acheter le tableau des *Cuirassiers français,* qu'il avait exposé à Berne quelques mois auparavant. Il m'écrivait la veille de son départ pour Berne:

« Mes concitoyens m'ont donné une immense marque de sympathie en acquérant ce tableau, qui sera placé dans la salle de commune de Saint-Blaise, à deux pas de l'endroit où s'est passée la scène. Je suis profondément touché de ce témoignage de sympathie. Mais j'y vois aussi une chose curieuse, c'est que l'art entre au village, puisqu'il va décorer les maisons communales. Le vénéré Maximilien de Meuron n'aurait peut-être pas osé rêver un succès semblable. »

Ainsi, jusqu'à cette heure suprême, où il aurait eu le droit de ne plus s'occuper que de lui, Bachelin songeait au pays, à l'art, à son rôle dans la vie de notre peuple, à ce Maximilien de Meuron, à qui nous devons tant de reconnaissance. Jusqu'au bout, le malade restait le bon citoyen, le bon Neuchâtelois que nous avions connu aux jours de santé et de force. Dans une des dernières visites que nous lui fîmes, il nous

parla de l'éventualité de sa mort prochaine. Couché sur un sopha dans son atelier, il parlait avec effort, la gorge étreinte par son mal et par l'émotion, et il nous dit en sanglotant ces paroles, que nous croyons entendre encore : « Il me restait tant à faire pour le pays,... ce cher pays, ce cher pays ! »

Une opération avait été jugée nécessaire; elle devait avoir lieu à Berne. Nous allâmes le voir la veille de son départ. Ce fut une heure triste et lugubre. Il nous remit une lettre que nous demandons la permission de transcrire ici :

Mon cher Godet,

Vous avez été un bon ami pour moi. Soyez-le au-delà encore.

Dans les circonstances présentes, je vois les choses froidement. Je me soumets. Je pars cependant avec un espoir. Cela reste toujours.

Trois éditeurs, MM. ***, m'ont demandé à éditer mon prochain volume. Que faire entre les trois, tous aimables avec moi ?

Si je ne reviens pas de l'opération, seriez-vous assez bon pour vous charger de cette affaire ? Auriez-vous l'obligeance de revoir mon manuscrit et de le corriger ?

Si j'avais une idée sur mon livre, je veux dire une idée pas trop mauvaise, je l'aurais dédié à mon cher professeur Ch. Berthoud.

Malgré tout, malgré ma main qui tremble, je vous dis au revoir; je vous charge de présenter mes amitiés à madame Godet, à monsieur votre père, à vos enfants.

Merci... Votre ami A. BACHELIN.

Marin, le 23 juillet 1890.

En nous remettant cette lettre, il nous dit encore : « Je vous recommande ma pauvre Sarah ! » Il avait rêvé d'écrire un autre livre, qui devait s'appeler *Impressions et paysages,* et dont il parlait souvent dans les derniers mois de sa vie. Il voulait y traiter deux thèmes chers à son cœur : l'amitié, qu'il avait connue dans toute sa beauté, — car il était de ceux qui savent avoir des amis, — puis la nature : et il eût ici développé son esthétique de paysagiste. La veille de son départ pour Berne, quelqu'un de son entourage lui rappela ce livre qu'il projetait d'écrire. Il répondit en récitant de sa voix mourante cette dernière phrase de l'*Abénaki :* « Vois-tu ce beau ciel resplendissant de lumière? As-tu du plaisir à le regarder? Eh bien, je n'en ai plus. »

Le lendemain matin, il prenait le train de Berne; pour voir encore son lac le plus longtemps possible, il s'asseyait auprès d'une fenêtre, et son regard ne quitta plus, tant qu'il put les voir, le pittoresque village

plein de souvenirs heureux et la nappe d'azur où le soleil d'août répandait sa joyeuse lumière. Ainsi que Jean-Louis partant pour son lointain voyage, « il regardait attentivement de ce côté, comme s'il eût voulu emporter dans son souvenir une image plus précise de tant de choses aimées ».

Pendant les jours qui précédèrent l'opération jugée nécessaire par l'éminent professeur Kocher, Bachelin eut encore assez de liberté d'esprit pour revoir le manuscrit de *Sarah Wemyss*. Ses lettres et ses notes intimes vont du reste nous permettre de lire dans son âme pendant ces heures douloureuses, où il montra la résignation la plus touchante.

Berne, juillet 1890. — « Singulier séjour que celui-ci: je vois tout à travers une obsession; c'est terne malgré le soleil. Il est vrai que je suis dans le banal, le bourgeois, les malades, la souffrance.

Je n'écris que *Sarah,* que je corrige à fond... »

26 juillet. — « Vendredi matin, j'ai été faire une promenade dans Berne... Le temps était très beau. Puis Berne est toujours intéressant. Je me suis reposé sur tous les bancs possibles... Dans mon milieu triste, je prends courage. Je ne souffre pas beaucoup; il me semble même que je ne vais pas trop mal. On ne me parle nullement du jour de l'opération. — Que Dieu aie pitié de moi et me pardonne! »

Lundi 28 juillet. — « Hier j'ai fait une assez longue promenade à pied aux environs de Berne, au pied du Gurten. On ne me parle pas encore de l'opération, et cela me tient dans une angoisse irritante... J'ai peur d'être sans rien faire pour ne pas m'abandonner à moi-même. Espérons que tout cela passera et que je vous reviendrai fort après tant d'épreuves...

Nous avons des jours magnifiques et je reste dans le jardin, sous un kiosque avec table. C'est une compensation aux ennuis de l'hôpital... Je n'ose pas penser à Marin, cette idée me trouble... Je corrige toujours *Sarah,* et les chapitres qui portent la mention *Revu Berne* peuvent, ce me semble, passer à l'imprimerie...

Que Dieu me pardonne mes fautes! Je le remercie de ses grâces, je le prie d'être avec toi, avec tous ceux qui m'aiment. »

... *3 heures.* — « Je viens de faire un dur apprentissage, celui de la table d'opération. J'ai été ausculté partout. Ce docteur est admirable, il ne laisse rien au hasard; mais l'épreuve est dure. L'opération se fera dans la journée de mercredi... A la garde de Dieu, qui fait naître, qui fait vivre et qui fait mourir. Puisse-t-il me permettre d'accomplir ma tâche et de vous aimer encore!

... A vous tous aussi, mes bons amis, ma pensée, mes vœux, mes espérances.

Mardi matin. — Hier M. Brunner est venu me faire une visite; il a été très amical, très encourageant et vous salue beaucoup. M. Frey est arrivé

chez moi en voiture, me transportant d'immenses volumes de photographies d'Italie et d'Espagne. Puis il m'a fait faire une promenade de deux heures en voiture aux environs de Berne. Qu'il y a de gens aimables et dévoués. Le D[r] Guillaume est venu aussi me donner de vos nouvelles.

Le temps est voilé. Je voudrais avoir fait ma paix avec Dieu. Je le prie de me pardonner.

Cette journée est pénible... Comme il est temps que cette triste vie finisse !...

Je laisse dans ma valise les chapitres de *Sarah,* qu'il serait inutile de vous envoyer; je crois que je les corrigerai tous. Il me vient à l'idée qu'il y a dans le chapitre 12 ou 13 un passage à refaire ou compléter. Je suis énervé par le docteur et je tremble en vous écrivant. Est-ce qu'il y a un passage qui met le maréchal Keith à l'abri de l'accusation qu'on pourrait lui faire au sujet de sa demande en mariage de Sarah ? Ne pourrait-on arranger cela en prenant sa vie (1[re] année du *Musée neuchâtelois*) ?

Que de choses à faire encore ! Demain, mercredi, peut-être qu'au moment où vous recevrez ces lignes, mon sort sera décidé. Je cherche à avoir du courage, mais je suis angoissé. Ah ! que cette coupe d'amertume passe loin de moi !... Je ne puis vous dire combien je suis attendri, fatigué; je ne puis plus écrire... Que Dieu me fasse triompher de cette épreuve ! »

Mercredi matin, 30 juillet (jour de l'opération). — « Mon Dieu, ayez pitié de moi, préservez-moi ! Mon frère Jean et le D[r] Guillaume sont avec moi. Mes idées sont vagues, ternes. L'attente est longue. Je la passe dans une continuelle prière. Le verset d'aujourd'hui semble me dire que je sortirai triomphant de cette épreuve. Amen ! »

Notre ami, qui avait sa piété, discrète, mais réelle, avait emporté à Berne un livre de textes bibliques qu'il lisait chaque matin. Durant ses derniers jours, il l'a annoté de sa main, et, le matin du jour redouté, il inscrivait en marge ce simple et terrible mot : *Opération*. Les passages du jour auquel il est fait allusion plus haut étaient ceux-ci :

Tu as crié dans ta détresse et je t'ai délivré.

Je connais tes œuvres et ton affliction et ta pauvreté. Ne crains rien des choses que tu as à souffrir.

Et la main de notre ami avait ajouté cette prière : « Oh ! mon Dieu, aie pitié de moi ! »

L'opération eut lieu avec succès. Pendant quelques jours, nous espérâmes conserver Auguste Bachelin. Mais le dimanche 3 août, une pneumonie foudroyante l'emporta brusquement. Le lendemain soir, un groupe d'amis (de ce nombre était Léon Berthoud) attendaient à la gare de Saint-Blaise le wagon qui ramenait son cercueil. Dans la nuit, sous une pluie fine et froide, le corbillard traversait ce village de Saint-Blaise

dont Bachelin a écrit le poëme et qu'il a tant aimé; nous passions devant l'auberge qui, par un phénomène, chez nous bien rare, de popularité, porte comme enseigne le nom de *Jean-Louis;* nous franchissions ce petit pont du Mouzon, bordé de grands peupliers, qu'il aimait en artiste et en enfant du village; nous arrivions à sa demeure en deuil, et, dans l'atelier où a vécu sa pensée, nous entourions, avec sa famille en larmes, le cercueil où reposait sa dépouille et nous contemplions pour la dernière fois sa figure, que la mort avait marquée de son empreinte.

XXX

Nous avons essayé de retracer dans les pages qui précèdent la vie de l'homme et de l'artiste, que nous avons profondément aimés. Nous avons donné à notre récit des développements que nous semblaient justifier les immenses services rendus au *Musée neuchâtelois* par Auguste Bachelin. Et cependant nous n'avons pas su dire tout ce qu'il a été, faire revivre sous ses nombreux aspects son activité publique, montrer l'importance du rôle qu'il a joué parmi nous comme citoyen dévoué, comme promoteur de tant d'entreprises destinées à fortifier le sentiment national.

Nous n'avons presque rien dit du zèle persévérant qu'il a déployé pendant de longues années dans le cercle restreint du village, de la paroisse, de l'école, présidant avec une régularité exemplaire les séances du Conseil municipal et celles de la Commission d'éducation de Marin, visitant les classes, dirigeant les examens, apportant dans les affaires locales cet esprit débonnaire et cette bonne grâce qui préviennent les conflits ou qui du moins les apaisent. Nous n'avons pas assez mis en lumière un des plus nobles traits de son caractère: ce désintéressement sans bornes, cette générosité qui ne savait pas compter et qui lui faisait trouver tout naturel de se mettre au service du premier solliciteur venu et de se dépouiller en faveur de nos collections publiques. Nous n'avons pas dit ce qu'il était comme ami, dans le commerce de tous les jours, cordial, affectueux, plein d'humour et de robuste gaîté, dédaigneux des conversations vides et des mesquins bavardages, toujours préoccupé de quelque noble objet, toujours vibrant à quelque sentiment élevé, toujours épris de ces deux choses qui se confondaient dans son amour: l'art et la patrie.

Ces deux mots, Art et Patrie, résument exactement l'histoire de son âme et de son talent: Bachelin fut un artiste patriote. Peintre, littérateur, archéologue, il a tout rapporté à son cher petit pays. Il l'a aimé avec une ferveur si rare, que, le jour de sa mort, la patrie neuchâteloise fut en deuil, et qu'elle aurait cessé d'exister le jour où elle oublierait le nom d'Auguste Bachelin.

Philippe Godet.

COMPTE RENDU DES SÉANCES

DE LA

SECTION DE NEUCHATEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

1891-1892

Comme l'hiver précédent, la section de Neuchâtel a repris ses séances, et quoiqu'elles n'aient pas été aussi nombreuses ni aussi fréquentées que celles de l'année dernière, elles n'en ont pas moins présenté quelque intérêt ; nous croyons donc utile de les résumer pour les lecteurs du *Musée neuchâtelois.*

M. Alfred Godet n'ayant pu consentir, vu l'état de sa santé et ses nombreux travaux — on sait avec quel zèle il s'occupe de notre Musée historique — à une nouvelle réélection, a été remplacé comme président par M. Charles Herzog, dont M. A. Godet a bien voulu en revanche prendre la place de vice-président. M. William Wavre continue ses fonctions de secrétaire de notre section.

Nos lecteurs savent probablement qu'à l'occasion de la visite faite à Neuchâtel par la Société archéologique de France, trois de nos collègues, MM. Daguet, Alfred et Philippe Godet, ont été nommés membres étrangers de la dite Société, qui a voulu témoigner ainsi l'estime dont jouissent au-delà de nos frontières les travaux de ces membres de notre association.

M. Louis Favre nous a donné la primeur de son étude sur la question controversée de l'indigénat de Marat. Il résulte des recherches de notre

collègue, dont le travail a été publié par notre recueil (livraison de décembre 1891), que le farouche « Ami du peuple » est bien né à Boudry, le 24 mai 1743, mais que son père n'est devenu bourgeois de cette ville, non-jouissant, que le 21 avril 1765. Donc J.-P. Marat n'est pas né neuchâtelois.

Un procès de presse qui a failli surgir entre le gouvernement de Neuchâtel et celui de Saint-Gall, fait l'objet d'une communication de M. Maurice Tripet, archiviste. C'était en 1820. Un journal saint-gallois, l'*Erzähler,* avait publié sur les milices neuchâteloises un article malveillant, dans lequel il divisait notre canton en trois zônes : celle des bœufs, celle des ânes et celle des chèvres. Le Conseil d'Etat s'émut de cette attaque un peu lourde, et voulait demander au gouvernement de Saint-Gall réparation et punition du maladroit rédacteur. Cependant après réflexion on se ravisa au Château, et l'incident n'eut pas de suite. « Der Gescheidtere gibt nach », dit un proverbe allemand.

M. Louis Iseli, professeur, poursuivant ses recherches sur les mathématiciens indigènes, nous donne connaissance de quelques lettres échangées entre l'illustre Leibnitz et notre professeur neuchâtelois Louis Bourguet. On voit par cette correspondance quelle haute opinion avait le savant allemand de notre concitoyen. Ces lettres ont été publiées récemment dans un ouvrage de Gerhardt, intitulé : *Philosophische Schriften von Leibnitz.*

M. Mommsen, le déchiffreur infatigable des inscriptions romaines, en a reconstitué une nouvelle, trouvée à Avenches. D'après le savant allemand, dont M. William Wavre nous expose le procédé pour arriver à une interprétation plausible, l'inscription en question aurait pour auteurs les éducatrices — nous dirions aujourd'hui les « gouvernantes » du futur empereur Vespasien. Elle nous autorise donc à croire que le père de Titus a passé une partie de son enfance à Aventicum, ce que l'on supposait depuis longtemps. L'inscription ne ferait que confirmer le fait. (Voir Bulletin *Pro Aventico*, nº 4, page 44.)

Une des questions qui préoccupe notre Société d'histoire, c'est celle de la conservation des archives communales et des reliques du passé. Pour ces dernières, il a déjà été fait quelque chose et même beaucoup, grâce à la sollicitude de notre regretté A. Bachelin et de ses collaborateurs. Témoin en soit notre Musée historique. Cependant il y a encore telle ou telle localité du pays qui possède des objets intéressants, mais qui pourraient disparaître, si l'on continuait à y porter aussi peu d'intérêt qu'on l'a fait jusqu'à présent. C'est ainsi que M. Maurice Tripet

nous rend attentifs à quatre drapeaux qu'il a vus au Landeron, et dont deux appartiennent à la bourgeoisie de cette ville, les deux autres à la corporation de Saint-Maurice. Malgré leur état de vétusté et de délabrement, M. Tripet a pu nous en donner approximativement le dessin. Il serait fâcheux que par manque de soin ces témoins du passé fussent perdus avec d'autres que nous signale M. Alfred Godet dans la même localité. Et ce qui arrive au Landeron arrive encore ailleurs. Soit par indifférence, soit par négligence, bien des objets intéressants pour la vie politique ou sociale de notre pays s'en vont à vau-l'eau, et l'on regrettera trop tard de n'y avoir pas songé, alors qu'on pouvait encore les sauver de la destruction. C'est un garde-à-vous que nous adressons aux amis de notre histoire, et nous espérons être entendus.

Rien de nouveau sous le soleil. Bien des gens s'imaginent que les doctrines socialistes sont écloses depuis hier chez nous. Elles sont plus vieilles que cela, même dans notre pays. C'est ce que nous a appris M. Max Diacon, sous-archiviste. Il s'était formé aux Montagnes en 1846 une société phalanstérienne, et l'un des principaux disciples de Fourrier, Victor Considérant, était venu au Locle pour encourager et vivifier ce mouvement. Grand émoi au Conseil d'Etat qui n'était pas tendre pour ce genre de propagande, et intima à l'intrus, par l'intermédiaire du maire Nicolet, l'ordre de vider les lieux dans les vingt-quatre heures. Victor Considérant protesta vivement, mais l'affaire tomba. Ce ne fut pas, comme avait failli le devenir celle du prince Louis Bonaparte, un *casus belli*.

Grâce à l'obligeance de M. le professeur Daguet, M. Herzog a pu nous donner communication d'un récit de la « Prise d'Orbe » fait par un des auteurs du mouvement, le maréchal de camp Pillichody, établi à Vaumarcus et plus tard à Saint-Aubin, où il était qualifié du titre de général. Le fait militaire qu'il raconte et dont il a été l'un des principaux acteurs et promoteurs, se rattache à la levée de boucliers contre le gouvernement helvétique, connue sous le nom de « Guerre des bâtons » (Stöckli-Krieg) et arrêtée par l'intervention du Premier Consul (septembre et octobre 1802). Il fournira peut-être un jour le sujet d'un article pour le *Musée neuchâtelois*.

Comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre par ce court aperçu de notre activité, il y a encore quelques glanures à faire dans notre champ historique, quoique le plus gros de la moisson ait déjà été enlevé par nos prédécesseurs. Si d'autres sections que la nôtre se mettaient aussi en campagne, nul doute qu'elles ne missent au jour bien des





MÉDAILLE OFFICIELLE DU TIR CANTONAL

Au Locle 1892

choses intéressantes que notre organe, le *Musée neuchâtelois,* accueillerait avec plaisir.

En cherchant un peu dans de vieux papiers, il pourrait bien se faire quelques trouvailles, comme celles dont M. Ed. de Pury-Marval nous a fait jouir dans une de nos séances. Ce sont des dessins du vieux Neuchâtel, dont l'un en particulier, pris au fond de l'Ecluse, nous donne la vue de l'ancien bâtiment des Mousquetaires, avec une tour qui serait peut-être celle qui est connue sous le nom de « Tour poudrière » et qu'on ne retrouve dans aucune des gravures représentant notre vieille cité.

Ch. Herzog.

LES MÉDAILLES DU TIR CANTONAL DU LOCLE

1892

(AVEC PLANCHE)

Du 7 au 14 août de cette année, le Locle a célébré le tir cantonal. Le souvenir de cette fête, faisant suite à celles de Neuchâtel de 1882 et de la Chaux-de-Fonds de 1886[1], est conservé, entre autres, par les médailles suivantes dont une est officielle et les autres proviennent de l'initiative particulière. Nous ne parlerons pas ici des événements qui ont marqué cette semaine de réjouissances; nous nous contentons de renvoyer, sur ce sujet, aux comptes-rendus des journaux et à la brochure spéciale rédigée par M. le professeur Jaccard, dont la première planche reproduit la médaille officielle, et la dernière[2], qui décore la couverture, la boîte de la montre distribuée en prix concuremment avec celle-ci.

[1] Du tir cantonal de Neuchâtel nous ne connaissons qu'une médaille en étain; de la Chaux-de-Fonds, il existe une médaille officielle signée Durussel, et quelques médailles en étain. Nous aurons du reste l'occasion de revenir sur ces médailles de tir.

[2] Grâce à l'obligeance de M. Jaccard, nous pouvons donner une épreuve phototypique de cette médaille.

Nº 1. — Médaille officielle en or, argent et bronze. Diamètre 45mm. Il en a été frappé 1357, dont 9 en or, 705 en argent, 643 en bronze. Elle n'a pas été mise en vente; on ne pouvait l'obtenir qu'avec un certain nombre de cartons, et il n'en a pas été frappé en dehors de celles destinées au Comité pour la délivrance des prix.

A) NOS JEUX GUERRIERS A LA PATRIE. HUGUENIN FRÈRES. — Un tireur debout, vêtu d'une blouse de tir serrée à la taille par une ceinture, salue de son chapeau qu'il lève de la main droite; le pouce de la main gauche est passé sous la bretelle du fusil qu'il porte suspendu à son épaule gauche; derrière lui, deux drapeaux inclinés à droite, au-dessus de l'écusson cantonal posé à terre; derrière les pieds du tireur, deux palmes. A gauche de ce groupe central : l'école d'horlogerie avec la statue de Daniel JeanRichard, le collège du Locle, un groupe de sapins; dans le fond, une colline portant sur le sommet les sapins de l'Argillaz; à droite du groupe central, la percée du Col-des-Roches, le tunnel et quelques maisons.

R) * TIR CANTONAL NEUCHATELOIS * LE LOCLE. SUISSE. 1892. — Dans un cartouche les armes du Locle surmontées d'une couronne murale à quatre tours et créneaux; à gauche, une branche de chêne, à droite, une branche de laurier; du sommet du cartouche partent sept ..... tranches qui atteignent le rebord de la pièce.

Nous aurions bien quelques réserves à faire; mais elles seraient mieux en place dans une revue de numismatique. Nous croyons cependant bon d'engager les graveurs futurs à ne plus surmonter les armes du second village du monde d'une couronne murale à tours et à créneaux qui est l'attribut des villes fortes, des citadelles.

Les autres médailles mises en vente au Locle n'offrent absolument rien de saillant. Elles se meuvent dans le cercle ordinaire des banalités. Il aurait été si facile de trouver dans l'histoire du Locle un trait glorieux et pittoresque : « la saboulée des Borgognons », « les femmes du Crêt-Vaillant » ou le taureau seul, par exemple. Aussi nous nous contenterons d'une sèche description :

Nº 2. — Etain, diamètre 33mm. — A) * TIR CANTONAL NEUCHATELOIS AU LOCLE * 7 AU 14 AOUT 1892. — Sous une couronne murale à trois tours, l'écusson neuchâtelois.

R) Une cible percée de quinze balles au-dessous d'un chapeau, et sur deux fusils et deux branches de chêne. — LAUER NURNBG.

Nº 3. — Etain, 33mm. — A) * TIR CANTONAL NEUCHATELOIS * DU 7 AU 15 AOUT 1892. — Sous la croix fédérale rayonnante l'écusson neuchâtelois sur une branche de laurier à gauche et une fleur à droite.

R) Dans une couronne de chêne en trois lignes: SOUVENIR | DU | LOCLE.

Nº 4. — Etain, 33mm. — A) Dans une couronne de laurier, en sept lignes: SOUVENIR | DU | TIR CANTONAL | NEUCHATELOIS | AU LOCLE | DU 7 AU 14 AOUT | 1892.

R) Dans une couronne de laurier entre une cible ronde percée de six balles et un carré, deux fusils en sautoir; le tout surmonté d'un chapeau moderne, avec une aile de ... VIEUXMAIRE.

Nº 5. — Etain, 27mm. — A) * TIR CANTONAL NEUCHATELOIS * LOCLE 1892. — Sous la croix fédérale rayonnante les écussons accostés, à gauche du Locle, à droite du canton; entre deux une fleur de lys, un point, ou un I, ou la queue de la pomme transpercée d'une flèche de gauche à droite qui se trouve en dessous.

R) POUR ÊTRE FORTS SOYONS UNIS * * * — Le serment du Grutli.

Nº 6. — A) Comme le nº 4.

R) NEUCHATEL. — Armes du canton.

Nº 7. — Etain, 23mm. — A) Comme 4 et 6.

R) EINER FÜR ALLE! ALLE FÜR EINEN! — VIEUXMAIRE * — Monument de Guillaume-Tell avec son fils.

Arrêtons-nous sur cette devise allemande, qu'il n'aurait pas été difficile à M. Vieuxmaire de traduire en langage du pays; cette opération eût-elle même dû lui coûter un coin de plus.

W. WAVRE.

PROGRAMME

DE LA

Réunion de la Société d'histoire, à Neuchâtel

La réunion générale annuelle de la Société aura lieu à *Neuchâtel,* simultanément avec la cérémonie d'inauguration du buste élevé à la mémoire d'Auguste Bachelin par ses concitoyens, le *jeudi 13 octobre prochain,* avec le programme suivant:

I. De 8 h. à 8 $^1/_2$ h. du matin. Réunion des sociétaires sous le péristyle de l'Hôtel-de-Ville. — Distribution des cartes de fête. — Départ en cortège pour le cloître où une collation sera servie.

II. A 9 $^1/_2$ h. Séance générale à la Collégiale.

ORDRE DU JOUR:

1. Allocution du président.
2. Présentation et approbation des comptes de l'année 1891.
3. Réception de nouveaux membres.
4. Fixation du lieu de la réunion en 1893.
5. Nomination du Bureau pour 1892-1893.
6. Communications de MM. Ph. Godet, Louis Favre, Ch. Châtelain, W. Wavre et Max Diacon.

III. A 11 $^1/_2$ h. Inauguration du buste d'Aug. Bachelin; visite au Musée historique et à l'exposition héraldique.

IV. A 1 h. Banquet au Chalet de la Promenade.

Le Comité espère que de nombreux membres de la Société participeront à cette fête, doublement intéressante cette année pour les amis de l'histoire de notre pays, puisqu'ils auront l'occasion de rendre hommage à la mémoire de l'un des fondateurs de la Société, qu'il présida à plusieurs reprises et dont il fut toujours un membre actif et dévoué.

SOCIÉTÉ CANTONALE D'HISTOIRE

PROCÈS-VERBAL

de la XXIXme Assemblée générale, à Neuchâtel, le 13 octobre 1892

Présidence de M. Alfred de Chambrier

La séance a lieu à la Collégiale; elle est ouverte à 9 heures et demie, par un discours du président, qui annonce ensuite que MM. van Muyden, avocat, président de la Société d'Histoire de la Suisse romande, Viénot, pasteur, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, et Droz-Fahrni, professeur, président de la Société d'Emulation jurassienne, ont été délégués à cette réunion par leurs sociétés respectives.

M. Ferdinand Richard, caissier, présente les comptes de la Société pour l'exercice du 1er janvier 1891 au 31 mai 1892. Les recettes, provenant des cotisations et des intérêts du capital, ont été, en 1891, de 1,904 fr. 07; les dépenses de 7,446 fr. 77. La principale (6,971 fr.) provient de la publication, en 1892, de l'ouvrage de M. Maurice Tripet, les *Armoiries et Couleurs de Neuchâtel*, dont chaque sociétaire a reçu un exemplaire. La vente des exemplaires restants produira une somme de 1,500 francs environ. L'avoir de la Société est, au 31 mai 1892, de 2,091 fr. 57. Les comptes sont approuvés avec remerciements au caissier.

Lecture est faite d'une lettre de la Société d'Emulation jurassienne annonçant qu'elle a nommé Société correspondante la Société neuchâteloise d'histoire, avec laquelle elle désire entrer en relations. Cette demande est acceptée avec remerciements.

Lecture est faite d'une lettre de M. le professeur Daguet exprimant les vœux qu'il forme pour la Société et ses regrets de ne pouvoir, pour raisons de santé, assister à la séance. L'assemblée décide de transmettre

à M. Daguet, ainsi qu'à M. J.-H. Bonhôte, retenu aussi chez lui par la maladie, l'expression de son affectueuse sympathie et de sa haute estime.

61 candidats se sont fait inscrire et sont admis comme membres actifs ; ce sont :

MM.
Amici, Fréd., professeur, Neuchâtel.
Bernard, G.-F., méd.-vét., Neuchâtel.
Bovet, J. professeur, Grandchamp.
Bovet, Théophile, Neuchâtel.
Cartier, Fernand, notaire, Neuchâtel.
de Chambrier, Samuel, Neuchâtel.
Clerc, Octave, Môtiers.
Colin, Jules, comptable, Neuchâtel.
Colomb, Alfred, Neuchâtel.
Cornaz-Vulliet, journaliste, Berne.
de Coulon, Henri, Cortaillod.
Courvoisier-Delachaux, H., Couvet.
Delachaux, E., libraire, Neuchâtel.
Delorme, Jean, Cortaillod.
Droz-Fahrni, A., profes., Porrentruy.
Dubied, A., professeur, Neuchâtel.
DuPasquier, Ferd., Neuchâtel.
DuPasquier, Léon, Neuchâtel.
Duplain, J., fonct. postal, Neuchâtel.
Godet, Henri-Alexandre, Auvernier.
Guye, Paul, banquier, Lausanne.
Guyot, Ph.-H., notaire, Neuchâtel.
de Hiederhäusern, Henri, doct. phil., Ribeauvillé (Alsace).
Hirschy, Jules, Neuchâtel.
Houriet, Henri, Locle.
Huguenin, Oscar, Boudry.
Jacot-Seybold, Alfred, Neuchâtel.
Jacottet, Paul, avocat, Neuchâtel.
Junier, Edouard, notaire, Neuchâtel.
Junod, Em., professeur, Neuchâtel.
Kurz, Louis, professeur, Neuchâtel.
Matthey-de-l'Etang, J., Neuchâtel.
Meckenstock, C., avocat, Neuchâtel.
de Meuron, Pierre, Neuchâtel.
Montandon, J., notaire, Boudry.
de Montmollin, Charles, Auvernier.
de Montmollin, F., étud., Neuchâtel.
de Montmollin, G., D^r, Neuchâtel.
de Montmollin, H., pasteur, Savagnier.
de Montmollin, J., D^r, Neuchâtel.
Nicolas, Georges, Neuchâtel.
Pétavel, A., mécanicien, Couvet.
Perret-Claudon, Emile, Colombier.
Porret, Max, avocat, Neuchâtel.
Prince, E., architecte, Neuchâtel.
de Pury, Frédéric, Neuchâtel.
de Pury, H., cand. chim., Neuchâtel.
Quartier-la-Tente, E., past^r, St-Blaise
Ramus, Charles, Neuchâtel.
de Reynier, E., docteur, Neuchâtel.
Richard, Charles, Saint-Aubin.
Roulet, Auguste, notaire, Neuchâtel.
Roulet-de-Salis, Léon, Neuchâtel.
de Salis, Pierre, Neuchâtel.
Schinz, Rodolphe, Neuchâtel.
Steiner, E., greffier des prud'hommes, Neuchâtel.
Strittmatter, E., avocat, Neuchâtel.
Thiébaud, J., agent postal, Couvet.
Thiébaud, Maurice, Boudry.
Tissot-Huguenin, F., La Sagne.
Wenger-Seiler, Fritz, Neuchâtel.

La Société renvoie au Comité la désignation du lieu de réunion en 1893, et la nomination du nouveau président ; puis elle confirme dans leurs fonctions les membres du Comité actuel. Celui-ci est donc composé comme suit pour l'année 1892-1893:

Président :
Vice-présidents : MM. A. de Chambrier et L. Juillerat.
Secrétaires : J.-H. Bonhôte et Ch. Châtelain.
Caissier : Ferdinand Richard.
Assesseurs : E. Bille, Ph. Godet, Vuichard, J.-F. Breitmeyer, L. Favre et L. DuBois.

Les affaires administratives réglées, M. Philippe Godet, continuant l'œuvre de Samuel de Chambrier dans la *Mairie de Neuchâtel*, présente le tableau complet des transformations et du développement de la ville de Neuchâtel depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours. M. le professeur L. Favre expose ensuite ce qu'était autrefois et ce qu'est actuellement le patois neuchâtelois, qui disparaît rapidement et ne sera bientôt plus connu que de nom. Il termine son étude en demandant qui dans l'assemblée sait le patois; six personnes seulement lèvent la main; puis il propose la nomination d'un « Comité du patois », composé de MM. Ch.-Eug. Tissot, P. Buchenel, Oscar Huguenin, H.-L. Otz, Lucien Landry et Alexis Dardel, comité qui serait chargé de recueillir ce qui reste du patois neuchâtelois, d'en publier, aux frais de la Société, des morceaux en prose et en vers, et de dresser la statistique des personnes qui, dans le canton, parlent encore couramment cette langue. Cette proposition est adoptée et renvoyée au Comité pour exécution. M. le pasteur Ch. Châtelain termine la séance par la lecture d'une courte étude sur la Commune neuchâteloise et la vie communale au commencement du XVIIIme siècle.

Les travaux annoncés de MM. William Wavre, professeur, Max Diacon, avocat, et abbé Jeunet, curé, ne peuvent être lus, faute de temps, les membres de la Société devant se rendre au Musée historique pour l'inauguration du buste d'Auguste Bachelin.

Séance levée à 11 heures trois quarts.

L'un des secrétaires,
Ch. CHATELAIN.

LA FÊTE DE NEUCHATEL

Depuis une première réunion, dans laquelle un certain nombre d'amis de l'histoire décidaient, le 7 janvier 1864, de fonder une Société cantonale d'histoire, jamais cette Société n'avait tenu son assemblée générale à Neuchâtel, sans doute parce que la capitale n'avait pas voulu accaparer un privilège que tous les villages ont successivement réclamé. Puis la fête ayant généralement lieu en été, il semblait tout naturel de la célébrer à la campagne. Cette année cependant aucun village ne s'était mis sur les rangs, et la date ayant, à la suite de diverses circonstances, dû être renvoyée à l'automne, le moment semblait opportun pour Neuchâtel d'offrir à son tour l'hospitalité aux membres de la Société d'histoire. Ainsi fut fait.

Le Comité ne voyait cependant pas approcher la date du 13 octobre sans une certaine appréhension. Il se demandait si la fête aurait à Neuchâtel le caractère d'intimité et d'originalité qu'elle revêt d'habitude, ou si elle ne se trouverait pas un peu perdue dans une ville dont la majorité des habitants n'y prendrait pas grand intérêt. Toutes ces craintes étaient vaines et, malgré la saison avancée et un temps incertain, la réunion de cette année a pour le moins aussi bien réussi que ses devancières. Si la population toute entière n'a pu se mettre en frais, comme cela se fait dans les villages, le nombre des personnes étrangères à la Société qui lui ont fait accueil n'en a pas moins été très considérable.

A 8 $^1/_2$ heures du matin, le cortège se rendait de l'Hôtel de Ville au château, précédé d'un banneret vêtu de rouge et de vert et d'une escouade de fifres et de tambours qui, dans leurs costumes de pages bleu de ciel avec maillots rayés rouge et blanc, l'aigle de Neuchâtel sur la poitrine et la toque ornée d'une cocarde et de plumes au couleurs de la ville, produisaient le meilleur effet. Le vieil air des Armourins, alterné avec la marche bernoise, faisait vibrer dans les cœurs une fibre toute neuchâteloise. C'est au son du rythme grave de ces mélodies chères à nos pères que le cortège gravissait la rue du Château, puis, contournant la Collégiale, faisait son entrée au cloître, où l'attendait la collation tra-

ditionnelle. Tandis que les deux cents personnes présentes circulaient et se rafraîchissaient sous les arceaux, les petits pages, groupés au centre sous les plis de la bannière flammée de rouge et de vert, jouaient les airs de leur répertoire. Cette scène, éclairée d'un pâle rayon de soleil et entourée d'un décor on ne peut plus approprié, formé par le cloître des chanoines, la Collégiale, le château, évoquait comme une vague image de chevaliers partant pour la guerre ou la chasse, et de belles châtelaines se rendant en dévotions à l'église, accompagnées d'une gaie escorte de pages.

Bientôt les membres de la Société d'histoire font leur entrée à la Collégiale, aux accords d'un très beau morceau d'orgues, joué par M. Quinche, et la séance, à laquelle assistent de nombreuses dames, est inaugurée par quelques mots de bienvenue du président, M. Alfred de Chambrier, qui s'excuse avec beaucoup d'esprit d'avoir, pour raisons de santé, dû se décharger sur M. Philippe Godet du soin de faire le travail d'usage sur la localité qui reçoit la Société d'histoire.

Nous laissons au procès-verbal le soin de rendre compte de la séance administrative, qui a pu enregistrer la réception d'un grand nombre de candidats. Ils deviendront, nous n'en doutons pas, de zélés membres de la Société.

Nous ne parlerons pas en détail des trois travaux dont il a été donné communication, puisque ceux de nos lecteurs qui ne les ont pas entendus pourront en prendre connaissance dans le *Musée neuchâtelois*. Disons seulement que M. Philippe Godet a retracé en vives couleurs le développement topographique, intellectuel et social de la ville de Neuchâtel depuis la fin du siècle passé. Un moribond, le patois, a trouvé un éloquent avocat en M. Louis Favre, qui demande la nomination d'une commission de la Société d'histoire pour recueillir des documents en cet idiome pendant que les quelques personnes qui le savent encore sont en vie. Enfin M. le pasteur Charles Châtelain dépeint d'une manière très intéressante la vie communale du Val-de-Ruz au siècle passé, d'après le manuel d'une des communes, qui peut servir de type pour toutes les autres.

Jamais séance n'avait été aussi nourrie, et trois autres travaux annoncés n'ont pu être lus faute de temps.

Jusqu'ici la réunion avait présenté une certaine analogie avec ses devancières. C'était le même programme, bien que le cadre en fût plus grand, plus solennel. Mais nous allons passer au second acte de la journée, non le moins important.

En effet, la fête de la Société d'histoire à Neuchâtel devait en même temps être un hommage rendu à la mémoire de celui qui en a été l'un des fondateurs, à plusieurs reprises le président et toujours le membre le plus dévoué, l'âme véritable de la Société. Nous avons nommé Auguste Bachelin, dont le buste érigé dans une des salles du Musée historique, par souscription publique, allait être dévoilé.

Cette cérémonie s'est accomplie avec dignité et simplicité. M. Philippe Godet, en sa qualité de président du Comité organisateur de la souscription, en faisant aux autorités communales la remise du buste, bronze fortement conçu et brillamment exécuté par M. Fritz Landry, a rappelé en quelques mots tout ce que Bachelin a été dans la Société d'histoire et particulièrement pour le Musée historique. Non seulement il en est le principal fondateur, mais il a su créer dans le pays l'état d'esprit qui a permis de former ces collections. M. Monnier, président du Conseil communal, dans sa réponse à M. Godet, a accepté le buste au nom des autorités et remercié le Comité de son initiative en faisant ressortir ce qu'il y a de patriotique dans l'œuvre artistique et littéraire de Bachelin, puis il a souhaité la bienvenue à la Société d'histoire à Neuchâtel.

La cérémonie terminée, il restait encore quelques instants à consacrer à l'exposition héraldique installée dans une salle voisine par les soins de la Société suisse d'histoire qui, fondée en avril 1891, avait tenu la veille sa première assemblée générale à Neuchâtel, sous la présidence de M. Jean Grellet.

L'exposition héraldique, la première de ce genre organisée en Suisse, était un essai qui a réussi au-delà de toute attente par le nombre, la variété et l'intérêt des objets anciens et modernes envoyés d'un peu partout. Mentionnons seulement les actes prêtés par l'Etat et par la Commune de Neuchâtel, entre autres la charte de 1214; les superbes peintures de M. Ch. Buhler, à Berne, dont la réputation pour cette spécialité s'étend bien au-delà des frontières de la Suisse, et de M. A. Gautier, à Genève; celles de M. Jules Colin, à Neuchâtel; une collection complète d'armoriaux suisses, de nombreux traités de blason, les belles planches de M. Gull, à Saint-Gall, reproduisant la série des peintures murales de l'ancienne tour d'Erstfelden et le facsimilé du codex Haggenberg, conservé à la bibliothèque de Saint-Gall; de l'argenterie armoriée, des collections d'ex-libris et de sceaux, enfin, parmi les applications de l'art héraldique à l'industrie, les peintures sur porcelaine prêtées par M. Michel et la riche exposition d'orfèvrerie et bijouterie de M. Jobin.

Sous les brillantes couleurs et les contours pleins de fantaisie des lambrequins héraldiques, qui se prêtent si bien à l'ornementation, la salle présentait un gai coup d'œil.

Après une matinée aussi remplie, il était temps de se rendre au Chalet de la Promenade, où le banquet allait procurer aux membres de la Société d'histoire et à leurs amis, réunis ici au nombre de plus de 260, encore quelques agréables moments.

M. William Wavre ayant été nommé major de table, le président de la Société, M. Alfred de Chambrier, porte en termes élevés le toast à la patrie. Les hommes passent et les idées se transforment, mais la Patrie reste, dit-il. « Sans doute, les passions peuvent se déchaîner, les anathèmes s'entre-croiser, la notion même de patrie momentanément s'obscurcir, mais comme les eaux de notre beau lac, après une tourmente furieuse, s'apaisent petit à petit et arrivent insensiblement à former une immense nappe transparente comme le cristal et dans laquelle se reflètent les nuages, ainsi s'apaisent les haines, se dissipent les préjugés et, chez les vieux Neuchâtelois, dont le calme apparent n'est souvent qu'un volcan endormi, reparaît pure, radieuse la belle et grande image de la Patrie. »

Notre petit pays peut envisager avec orgueil un passé sept fois séculaire ayant à sa base une vie communale intense dans laquelle il puisait une confiance superbe pour résister aux réactions d'en haut comme aux aspirations d'en bas. Cette conception restreinte de la patrie est préférable à ce cosmopolitisme qui, embrassant toute l'humanité dans un amour indéfini, perd la notion de patrie. Les Neuchâtelois aiment avec passion leur patrie, cette source limpide à laquelle ils viennent puiser tout ce qu'il y a de meilleur en eux et qui, sous sa triple forme de Suisse, canton, commune, n'en est pas moins une dans leur cœur.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici en entier ce beau morceau, et nous pouvons en dire autant de plusieurs des orateurs qui ont pris la parole. M. le pasteur Châtelain porte le toast aux autorités; M. Herzog aux sociétés amies représentées à la fête, soit la Société d'histoire de la Suisse romande, la Société d'émulation jurassienne et celle de Montbéliard. M. le pasteur Viénot, délégué de cette dernière, qui nous est déjà connu comme un orateur plein de grâce, de distinction et d'esprit, porte en termes charmants la santé de la belle patrie neuchâteloise; M. van Muyden, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, dans un parallèle entre l'esprit vaudois, genevois et le

nôtre, donne aimablement la préférence à l'esprit individuel et libéral propre aux Neuchâtelois.

M. Philippe Godet ne pouvant, comme habitant de Neuchâtel, porter selon son habitude son toast en vers à la ville qui nous reçoit, passe en revue les vingt-huit villages où la Société d'histoire a déjà tenu ses assises, adressant à chacun, avec la verve que l'on connaît, un couplet émaillé d'humour et d'à-propos. Il se résume ainsi:

Voilà donc amis de l'histoire
Nos dettes envers le pays!
Notre œuvre ne fut point sans gloire;
Nos travaux sans doute ont leur prix:
Le passé mieux connu s'impose
Au respect du présent; tant mieux!
C'est une bonne et sainte chose
Que de respecter ses aïeux.
Mais notre œuvre aurait été vaine,
Sans les efforts multipliés
Des villages hospitaliers
Qui furent trente ans à la peine;
Sans ce long dévouement local,
Notre plus féconde richesse,
Qui va se retremper sans cesse
Dans l'amour du vieux sol natal.

Quatre discours encore se succèdent. M. le pasteur DuBois voit dans l'étude de l'histoire du passé avant tout une préparation à l'avenir de la liberté et du progrès; M. le pasteur Quinche apporte les salutations de la Société jurassienne d'émulation de Neuveville; M. Max Diacon boit aux communes Neuchâteloises; enfin M. E. Junod parle avec émotion de l'armée.

Que restera-t-il de la journée du 13 octobre? D'abord la belle carte de fête composée et dessinée par M. Paul Bouvier, comme souvenir tangible; puis la conviction, basée sur des preuves éclatantes, que notre Société d'histoire, bien que — ou peut-être parce que — moins savante que ses sœurs des cantons voisins, s'implante toujours plus avant dans le cœur même du peuple neuchâtelois.

Jean Grellet.

UN SIÈCLE A VOL D'OISEAU

Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société d'histoire à Neuchâtel, le 13 octobre 1892 [1]

MESSIEURS,

Laissez-moi vous offrir avant toute chose mes bien sincères condoléances : vous allez m'entendre, au lieu de notre président. M. Alfred de Chambrier, souffrant l'été dernier, n'a pu entreprendre le travail qu'il eût su rendre si attachant. C'est à moi qu'est échue la tâche, à vrai dire impossible, de le remplacer. Il serait plus que naïf de vous représenter ce que vous perdez au change : vous le savez tous, et je le sais bien mieux que vous. Je n'emploierai pas un temps précieux à solliciter votre indulgence : elle est d'avance acquise à ceux qui en ont besoin.

Il est d'usage, dans nos séances, que le premier discours soit consacré à retracer l'histoire de la localité où nous sommes réunis. Vous n'attendez pas de moi une histoire de la ville de Neuchâtel : autant me condamner à raconter l'histoire même de notre pays, qui n'est plus à écrire. J'ai donc cherché quel sujet pourrait être abordé devant vous, qui offrît un réel intérêt local et qui fût en même temps assez circonscrit pour ne pas excéder les limites du temps dont je dispose. J'aurais peut-être cherché longtemps, si notre secrétaire, M. J.-H. Bonhôte, que la maladie tient éloigné de cette assemblée et à qui je vous convie à donner avec moi une pensée reconnaissante, ne m'avait suggéré une idée dont je m'empare. Puisqu'il ne peut être question de raconter l'histoire de notre ville, ne pourrions-nous du moins tracer un tableau de son développement durant le siècle qui va finir? Une circonstance nous

[1] Il est toujours dangereux d'essayer de décrire ce qu'on n'a pas vu, et nous craignons d'avoir commis plus d'une erreur en traçant le tableau du vieux Neuchâtel. Aussi accepterons-nous avec une vive reconnaissance les observations que voudront bien nous adresser ceux de nos lecteurs qui ont connu mieux que nous les choses disparues dont il est question dans ce travail. *L'auteur.*

invite à fixer notre point de départ au début de ce siècle : c'est qu'à cette époque fut écrit un livre, devenu classique parmi nous, qui dépeint de la façon la plus vivante l'état de notre petite ville à la fin du siècle dernier : vous avez nommé la *Mairie de Neuchâtel*, de Samuel de Chambrier.

Né en 1744, mort en 1823, Chambrier présenta en 1809 à la Société d'Emulation patriotique un volumineux mémoire : *Description topographique et économique de la Mairie de Neuchâtel.* La Société ne put se charger des frais d'impression de ce travail si riche en renseignements sur les antiquités, l'histoire, les institutions, les mœurs et la topographie du chef-lieu. Mais elle jugea le manuscrit digne d'être déposé à la bibliothèque de Neuchâtel. C'est en 1840 seulement qu'il vit le jour, édité par les soins de M. Terrisse.

Mon propos serait de reprendre les choses au point où Samuel de Chambrier les a laissées et de tracer une esquisse — nécessairement bien rapide — du développement matériel et intellectuel de notre ville dans les cent dernières années. Nous nous occuperons d'abord de sa topographie ; puis nous verrons comment l'essor extérieur qu'elle a pris a correspondu à des changements non moins considérables dans tous les autres domaines.

I

Il est peu de villes au monde qui aient subi en un siècle une transformation aussi complète que la nôtre. Si quelque bourgeois d'il y a cent ans revenait s'y promener aujourd'hui, il hésiterait à reconnaître les lieux qui l'ont vu naître et mourir. La cause principale de ce changement inouï, c'est le détournement du cours d'eau qui traversait notre ville, le Seyon, qui fut en quelque sorte son créateur, mais souvent aussi son plus redoutable adversaire. On a banni le Seyon de cette cité qu'il aimait d'un amour parfois violent et cruel. Le divorce a été prononcé entre ces deux conjoints, dont l'union était troublée par de pénibles querelles et des sévices graves. Dès lors, la petite ville a changé de face.

Représentez-vous Neuchâtel il y a cent ans.

La ville tout entière tient dans l'espace borné à l'Ouest par le Château, à l'Est par la ligne des anciens fossés, qui va de la tour des Chavannes au lac. Il est vrai que des maisons nouvelles ont franchi le *terreau*, qui a été comblé, et envahissent à l'Est les jardins et les vignes. Le faubourg se peuple de constructions élégantes, parmi lesquelles on

distingue la résidence princière de DuPeyrou, qui date de 1764. Le faubourg est bordé au Sud par une promenade récente, très fréquentée des Neuchâtelois, qui s'y rendent, affirme Chambrier, « pour voir et pour être vus ». Elle aboutit au Crêt : « De cette élévation, dit l'auteur de la *Mairie*, on jouit d'une vue très agréable sur la ville, *qui en est à un petit quart de lieue*... C'est au pied de cette butte qu'une borne marque la fin de l'exercice de la police municipale. »

A l'Ouest, la ville se termine au pied de la tour des Prisons, où le mur d'enceinte est couronné par la tourelle de l'Oriette, marquant le point précis où finissait à l'occident le littoral concédé à la ville par Jeanne de Hochberg. A la tour des Prisons, reste de l'ancienne résidence des premiers seigneurs de la maison de Neuchâtel, est adossée une porte qui ferme la ville du côté de l'Ouest.

Au Midi, la ville est beaucoup moins étendue qu'aujourd'hui. Pour nous la représenter à cette époque, il nous faut supprimer par l'imagination tout le quartier de l'Evole, le quai du Mont-Blanc, les rues du Môle, Pury, de la Place d'Armes et du Musée, le Gymnase, puis le quartier de l'Est, c'est-à-dire tout ce qui se trouve au Midi des rues de la Balance, des Epancheurs, de la rue Saint-Honoré et de la Promenade. A l'extrémité est de la rue Saint-Honoré, s'élevait la petite tour Salanchon, qui défendait l'accès de la ville au Sud-Est, mais qui fut démolie d'assez bonne heure.

Remontons la ligne d'enceinte orientale. Voici l'emplacement de la tour et porte Saint-Maurice, qui vient d'être abattue en 1784. A cette porte s'appuyait le Jeu de Paume, construit en 1626 pour les princes français et transformé en chantier de bois de construction. On l'a démoli pour donner une issue à la rue Saint-Honoré. Plus haut, voici le bâtiment du Concert, élevé en 1766 sur le fossé de la ville. Vis-à-vis, en dehors de l'enceinte, la maison des Orphelins, qui date de 1720, et, en équerre avec cet édifice, le nouvel hôpital bourgeois, édifié en 1779. Il fait face au nouvel Hôtel de Ville, bâti en 1784 sur l'emplacement de l'ancien hôpital, vénérable maison dont la façade était formée par le mur d'enceinte et qui dominait le fossé.

A côté de l'hôpital, une porte donnait accès dans la rue de ce nom : occupant l'espace entre l'Hôtel de Ville actuel et le bas des Terreaux, elle était surmontée d'une tour avec horloge. Quand on démolit le vieil hôpital, on supprima un des plus importants témoins du passé. C'est là, en effet, dans la chapelle dédiée aux saints Antoine et Sébastien, que Farel avait prêché pour la première fois à Neuchâtel, et cette chapelle

était demeurée affectée au culte réformé jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. A cette époque, l'affluence des réfugiés français rendit nécessaire la construction du Temple neuf.

Après la porte de l'Hôpital, voici, séparant la rampe des Terreaux de celle des Fausses-Brayes, les deux anciens greniers, entre lesquels se dresse la tour aux Chiens. En face, au-delà du fossé, le cimetière, occupant l'emplacement actuel du collège des Terreaux et de la maison des pompes. Enfin, à l'angle Nord-Est de la ville, la tour et porte des Chavannes, imposante et pittoresque. Beaucoup d'entre nous l'ont encore connue et ont déploré sa démolition en 1867. De 1780 à 90 avaient déjà disparu la tour aux Chiens, la porte de l'Hôpital et la porte Saint-Maurice.

De la tour des Chavannes, l'enceinte nord de la ville, extérieurement bordée de jardins, rejoignait le Seyon, sur lequel s'élevait à cet endroit la tour du Râteau, qui subsista jusqu'au XVIII[e] siècle. Elle devait son nom à la herse placée en travers du torrent pour arrêter les débris qu'il charriait. Au-delà, nous trouvons la porte Mégechien, qui ferme l'entrée de la rue des Moulins du côté de l'Ecluse, et qui n'a complètement disparu qu'en 1847.

L'Ecluse, où ne se trouvaient guère d'autres constructions qu'une teinturerie et la maison des Mousquetaires, voisine de la porte Mégechien, l'Ecluse, dit Chambrier, « *est un vallon retiré et solitaire, que* traverse le Seyon, et couvert dans son milieu par les dépôts de cailloux qu'y a laissés le torrent. » — Vallon si solitaire, en effet, qu'un jour Jean-Jacques Rousseau, venu à Neuchâtel voir DuPeyrou, porta sa rêverie dans ce site charmant, et s'arrêta à causer sous un poirier avec le teinturier Wittnauer. Le philosophe admira fort un beau noyer, qui n'a disparu qu'il y a quelques années[1].

Nous venons de faire le tour de la ville. Entrons-y avec le Seyon.

Il y pénétrait par la rue actuelle de ce nom, après avoir fait une chute de 30 pieds, qu'on appelait le Gor, et dont les moulins de la ville occupaient le côté droit. Le torrent traversait toute la ville du Nord au Sud et se jetait dans le lac à peu près à l'endroit où a été placée depuis la table d'orientation. Un long môle perpendiculaire au rivage et qui a donné son nom à la rue voisine, protégeait l'embouchure du côté de l'Ouest. C'était la promenade favorite des Neuchâtelois à l'heure où s'élève le joran.

[1] Nous tenons cette anecdote de feu M. Louis Wittnauer, à qui son père l'avait transmise en lui montrant le noyer admiré par Jean-Jacques.

Cinq ponts reliaient les deux rives du Seyon. Celui des Petites Boucheries conduisait du bas des Chavannes, où était le four banal, au milieu de la rue des Moulins. Le Pont des Boutiques reliait la Croix du Marché, où se tenait trois fois par semaine le marché de la ville, à la rue de l'Hôpital ; il devait son nom aux boutiques en plein vent qui le bordaient des deux côtés.

Le troisième pont est celui des Boucheries : il passait sous l'ancien Hôtel de Ville, qui occupait l'espace entre le bureau des télégraphes actuel et la maison Barbey. L'antique édifice, datant de 1580, était donc à cheval sur le Seyon ; il reposait sur une voûte au plein-centre surbaissé, sous laquelle coulait le torrent. Le Pont des Boucheries, étroit et obscur passage en bois, avec quelques marches d'escalier, conduisait de la rue du Temple-Neuf aux Halles. Sur les deux côtés du pont, en travers du torrent, étaient installés les abattoirs et les boucheries. Une bonne femme, rencontrée dans cet humide couloir, dit un jour à mon aïeul : « On s'y tue beaucoup de bêtes. » Il répondit : « Et il s'y en passe encore plus. » — Passage très fréquenté, en effet, où flottaient les odeurs nauséabondes des viandes dépecées et du sang moisi, qui pénétraient jusque dans les salles de l'Hôtel de Ville situées au-dessus. [1]

On entrait dans l'édifice par une tourelle hexagone, appelée la tour du Mazel, ouvrant sur la petite ruelle dite aujourd'hui « de l'ancien Hôtel de Ville ». Depuis 1786, grâce à la munificence d'un citoyen généreux, un édifice nouveau a reçu les services publics. Mais l'ancien Hôtel de Ville, jusqu'en 1860, est demeuré affecté à divers usages, avec sa vaste salle ornée d'un grand poêle en faïence et de mauvaises peintures allégoriques.

C'est ici que le Seyon a exercé surtout ses ravages. Chaque année, grossi par les pluies de novembre ou par la fonte des neiges, il se jette avec fracas dans le canal resserré que forment les maisons bordant ses rives. Alors des hommes accourent armés de crochets et du haut des ponts s'efforcent de diriger les débris charriés par le torrent et d'en maintenir libre le cours. Les ponts sont menacés, comme aussi plusieurs maisons aux façades surplombant le Seyon. Fréquemment la ville basse est inondée et l'eau se mêle au vin des caves, indiscrétion qui n'a jamais réjoui un cœur neuchâtelois. En 1579, les engorgements formés au devant des ponts ont arrêté le cours de l'eau, qui soudain a rompu cette digue, emportant tout sur son passage. L'Hôtel de Ville s'écroula, ainsi

[1] Voir la description colorée d'Auguste Bachelin, *Musée Neuchâtelois*, 1869, p. 265-266.

que plusieurs maisons voisines. Vingt personnes furent noyées; des bestiaux périrent dans les flots. Les archives de la ville furent roulées jusqu'au lac, qui ne les a jamais rendues.

En 1750, trois crues subites mirent la ville en danger; l'une d'elles emporta la tour du Râteau; le torrent dépassait de deux pieds le niveau de la rue des Moulins et l'on dut venir en bateau sauver les habitants. Les débordements du Seyon étaient devenus légendaires: après l'affaire de Rossbach, Frédéric II, trouvant l'officier neuchâtelois Jacobel parmi les prisonniers, lui demanda, pour s'assurer de son origine, quel fruit croissait au Crêt Taconnet[1] et si le Seyon débordait toujours.

Après les alarmes de 1750, on s'occupa sérieusement de régler le cours du Seyon, et l'ingénieur Rovéréa imagina de rompre l'impétuosité du courant en lui faisant faire à la sortie de l'Ecluse la chute dont nous avons parlé plus haut. Telle était l'origine du Gor[2]. Mais il fallait un remède plus radical, et c'est notre siècle qui devait y recourir.

Un quatrième pont en pierre reliait la rue de Flandre, à l'angle de laquelle était située la maison Sandoz-Rollin, aujourd'hui le Cercle National, et la rue de la Treille ou Saint-Maurice. Enfin, le Pont-Neuf conduisait de la Promenade Noire à la rue des Epancheurs et au Port.

Parlons du Port, qui a donné bien du mal à nos pères, et à leurs neveux aussi. A la fin du siècle passé, le Port ou Bassin s'ouvre, non pas au Sud, mais à l'Est, afin d'éviter l'engorgement produit par la vague d'Ouest. Il est protégé au Midi par un promontoire nommé la Salle, où s'élèvent, à côté d'un beau massif de peupliers, dont nous avons vu disparaître les derniers, quelques constructions peu apparentes. Un singulier caprice y a réuni une buanderie, des abattoirs à porcs et une salle de dessin et d'arithmétique. C'est en partie sur cet emplacement qu'a été édifié le Gymnase. Le môle de la Guillotine, qui forme l'éperon du port, est l'endroit où se baignent les gamins de la ville.

Les notables changements survenus, de 1780-1790, dans la partie Est de Neuchâtel : construction de l'Hôtel de Ville, démolition de plusieurs portes, n'ont pas atteint l'intérieur de la cité. La rue de l'Hôpital a conservé jusqu'à une époque relativement récente la physionomie pittoresque que lui prêtaient ses vieilles arcades. Elles la bordaient de chaque côté sur la moitié de sa longueur, et cessaient, du côté du Nord,

[1] Les fameuses *berlettes*, dont quelques buissons existent encore aujourd'hui dans la propriété de M. Jeanjaquet-Petitmaitre.

[2] Voir, au sujet du Gor, l'intéressant article de M. Louis Favre, et la vue dessinée par Bachelin d'après Weber, *Musée* de 1889.

à l'hôtel du Faucon, qui portait encore, il y a cent ans, le nom de Maison de Ville, parce qu'il fut, pendant un temps, affecté aux cérémonies publiques.

Franchissons maintenant le Pont des Boutiques, et, de la Croix du Marché, montons au Château.

Nous passons au pied de la tour de Diesse, qui est la tour du guet : pendant les nuits d'orage, le veilleur signale sa présence par des coups frappés chaque quart d'heure sur la cloche. Dans les nuits ordinaires, il crie les heures sur une mélopée dont il a le secret.

Au haut de la rampe ardue qui conduit au Château, sous la terrasse de la Collégiale, nous trouvons la sévère rangée de maisons jadis habitées par les chanoines, et où résident deux pasteurs et les quatre régents du collège.

Le Château nous apparaît à peu près tel qu'il est aujourd'hui ; mais la Collégiale présente un aspect fort différent. Elle est affublée d'un lourd appendice, la chapelle Saint-Guillaume, qui masque le grand portail ouest. L'église n'a qu'une seule tour; elle en avait deux avant l'incendie de 1450, qui ne laissa de toute la ville subsister que treize maisons. L'admirable monument des comtes est masqué par une espèce d'armoire et ne devient visible que quand on ouvre les volets. Dans la disposition intérieure du temple, tout indique ces distinctions hiérarchiques que l'esprit moderne a bannies de nos mœurs : des bancs fermés sont réservés au gouverneur, aux membres du Conseil d'Etat, aux officiers militaires et de judicature, aux conseillers de ville, et certains bancs appartiennent à des familles dont les ancêtres avaient fondé des chapelles avant la Réformation.

C'est dans la Collégiale que se tiennent chaque printemps les assemblées de générale bourgeoisie, à moins que le temps ne permette de se réunir à ciel ouvert, sur la spacieuse terrasse ombragée de tilleuls : à l'angle Nord-Est, est l'arbre du banneret, sous lequel ce personnage prête le serment de son office.

Quant au cloître, il est masqué par de banales constructions; il sert de lieu de réunion et de salle d'archives à la Classe des pasteurs. Entre le cloître et le Château, l'espace rempli aujourd'hui par la salle du Grand Conseil est occupé par des remises et des greniers. Quant à la terrasse du donjon, elle est occupée par l'arsenal.

Dans la grande et belle salle du Château, si richement décorée d'armoiries, siège le tribunal des Trois-Etats. Le président a devant lui, sur un coussin, le sceptre de la souveraineté. C'est là aussi qu'ont lieu

l'installation et l'assermentation des gouverneurs, des maires et des châtelains, que le Conseil d'Etat reçoit, dans les cérémonies publiques, les quatre bourgeoisies et le corps des pasteurs, que les bourgeois viennent faire des représentations au gouvernement. Et c'est dans la cour, enfin, que le président du Conseil d'Etat reçoit, à la foire de novembre, le cortège des Armourins en cuirasse, éclairés par les flambeaux des jeunes pages.

De la terrasse du Château, nous découvrons de divers côtés l'horizon, ou du moins nous devinons les points les plus dignes de remarque. A l'Ouest, sur une éminence découverte dominant la route de Peseux, on distingue les fourches patibulaires de la juridiction. Au Nord, au-dessus du beau vignoble des Parcs, cinq ou six maisons forment le hameau du Plan ; au-dessous est la *Boine* ou *borne* municipale.

Au-delà du Seyon à droite, se dresse la colline du Tertre, au pied de laquelle s'ouvre « un frais petit vallon ». Qui le reconnaîtrait aujourd'hui? Et, plus loin, que reste-t-il du Crêt Taconnet, que nous avons précipité dans le lac? En poursuivant le chemin de Fahys, nous arrivons au Mail, où jouaient en 1707 au jeu de mail les prétendants français et que Chambrier appelle « une solitude peu fréquentée; » puis le vallon de Monruz, qu'il qualifie de « retraite charmante où le philosophe peut se livrer à ses occupations ».

Telle est la petite ville avec ses environs. En 1803, elle comptait 541 maisons et 4,170 habitants.

II

Et comment vivent ces braves gens? — Décrirons-nous les institutions que le souffle des temps nouveaux a balayées? A la tête de la Commune bourgeoise, Monsieur le maire, représentant constitutionnel du seigneur, chef de la justice, puis les deux conseils et le corps exécutif, le fameux collège des Quatre-Ministraux. Ce corps, dont le pouvoir est allé grandissant depuis la charte de 1214, est composé de neuf membres: les quatres maîtres-bourgeois, le banneret, les deux maîtres des clefs, le secrétaire de ville et le procureur. Les Quatre-Ministraux exercent la police, représentent la Bourgeoisie dans les circonstances solennelles; ils ont la surveillance du repos domestique et de l'ordre dans les familles, exhortent les époux désunis et les enfants rebelles, mettent à la *javiole* les bourgeois mutins, expulsent les étrangers gênants. Magistrature imposante que celle du collège des Quatre-Ministraux, que personne ne

bravait impunément et dont on n'a osé rire que depuis qu'elle a cessé d'être !

Par une étrange confusion des pouvoirs, les maîtres-bourgeois ont des attributions judiciaires : ils forment, sous la présidence du maire, la première cour criminelle pour instruire la procédure des détenus; un bourgeois ne peut être arrêté sans leur consentement. Ils veillent avec le banneret au maintien des franchises de la Bourgeoisie et à ce titre occupent une place aux Trois-Etats, où ils ont le droit de protester et de contre-protester.

C'est un imposant spectacle lorsque MM. les Quatre, c'est-à-dire les Neuf, marchent en corps, précédés d'un huissier en manteau rouge et vert portant le sceptre de la Bourgeoisie.

Celle-ci a, depuis le XVme siècle, sa milice distincte de celle du Seigneur, et sa bannière, que porte le banneret. C'était lui qui la portait à la journée de Grandson. Nommé par l'assemblée des bourgeois, sur double présentation du Petit Conseil, il ne rend compte qu'à ses commettants. Il préside aux exercices de tir, conduit les bourgeois, jusqu'aux limites de la mairie, à la rencontre du Prince, quand celui-ci vient visiter sa bonne ville. Il exerce aussi des fonctions civiles, reçoit et transmet aux conseils les propositions des bourgeois dans les assemblées générales, exerce en leur nom un droit de contrôle et de veto dans les conseils. Il est le protecteur des orphelins et des veuves. Il est, selon la belle expression d'alors, l'*homme du peuple* et, à ce titre, il a son huissier particulier, qui l'accompagne au temple et dans les cérémonies publiques.

Le Petit Conseil ou Conseil Etroit, composé de vingt-quatre membres, est avant tout un corps judiciaire; il rend la justice d'après le droit coutumier. Il forme le tribunal de première instance au civil et au criminel. Il se recrute lui-même dans le *Grand Conseil* ou *Conseil des Quarante,* qui forme le Conseil général de l'époque.

Les membres des conseils portent en séance l'habit noir, le manteau noir, le rabat de batiste et l'épée au côté. Ils possèdent une lourde vaisselle d'argent ou de vermeil, dont ils se servent dans les repas solennels.

Les intérêts spirituels des bourgeois sont confiés à la Classe des pasteurs et au Consistoire, qui réprime les délits contre la religion. La Classe exerce une influence directe sur les affaires publiques. Un jour, au XVIIme siècle, elle s'est avisée, fort habilement, de remercier publiquement les conseils de leur sage administration. Sensibles à cette politesse, les conseils ont invité les pasteurs à venir « prendre le potage sur

l'Hôtel de Ville ». Dès ce jour, la Classe était reconnue comme corps officiel sur le terrain municipal. Au XVIIIme siècle, elle joue un rôle important comme corps reconnu dans l'Etat.

L'instruction publique est établie, il y a cent ans, sur un pied fort modeste, mais solide. Elle dépend à tous les degrés de la Bourgeoisie. En 1799, Neuchâtel possède 5 écoles de filles, 5 écoles primaires de garçons et les 4 classes du collège latin. Le corps enseignant se compose de 5 institutrices, 8 régents et 4 maîtres spéciaux. Total : 17. Les maîtres du Collège, qui habitent les anciennes demeures des Chanoines, donnent les leçons chez eux. A la sortie des classes, les écoliers, rangés deux à deux, descendent sous la conduite du régent jusqu'à la Croix-du-Marché, où ils sont licenciés.

Les classes primaires sont aussi tenues dans l'appartement des régents. Mais, en 1790, on répartit les classes de filles et de garçons entre divers bâtiments, l'ancien Hôtel de Ville, le Trésor. Dispersion fâcheuse, puisqu'elle forçait les élèves à passer d'une rue à l'autre, ce qui était une cause de dissipation. Cependant, de ces modestes écoles sortaient des jeunes filles qu'on recherchait à l'étranger comme institutrices, et des jeunes gens que leur belle écriture et leur arithmétique faisaient apprécier dans les maisons de commerce.

Le commerce avait pris, en effet, à la suite du Refuge, un essor assez remarquable. Les Pourtalès, les de Luze avaient développé parmi nous, dit Chambrier, « l'esprit de calcul dont le Neuchâtelois avait le germe ». C'est là ce qui explique pourquoi l'enseignement supérieur et classique a langui pendant toute la fin du XVIIIme siècle. Il se réduisait à une chaire de philosophie, où avait enseigné l'illustre Bourguet, mort en 1742, mais qui n'eut dès lors qu'une existence intermittente. Les maîtres distingués ne firent cependant pas défaut. La chaire de belles-lettres et de philosophie est occupée, dès 1790, de la façon la plus distinguée par le professeur Meuron, premier bibliothécaire de Neuchâtel. Mais huit ans après elle fut supprimée, faute d'élèves, et les rares jeunes gens qui voulurent pousser leurs études au-delà du collège durent aller à Bâle, à Genève, ou à l'étranger. Neuchâtel devait heureusement prendre bientôt une brillante revanche et devenir essentiellement une ville d'éducation, de culture intellectuelle et artistique.

Les arts ne tiennent qu'une petite place dans la vie neuchâteloise d'il y a cent ans. La peinture se borne à rafraîchir les enseignes d'auberges et les écussons de la ville sur les fourgons de la Bourgeoisie. Quelques portraits, il est vrai, faits de main d'artiste, ornent les demeu-

res. Mais les peintres qui les exécutent ne sont point natifs de Neuchâtel. Cependant, la ville trouve en 1788 les ressources nécessaires pour établir une classe de dessin, et Chambrier compte sur cette institution nouvelle pour décider si les Neuchâtelois ont du talent ou n'en ont pas. Le peu de zèle que montrent les élèves ne le rassure point sur la solution. Notons cependant que c'est dans cette classe, sous la direction de l'italien Ricco, puis d'Abraham Girardet, que Maximilien de Meuron reçut ses premières leçons de dessin.

Chambrier n'est pas plus optimiste au sujet de la musique. Ce n'est qu'au XVII[me] siècle qu'on toléra à Neuchâtel l'établissement d'un joueur de violon. Au siècle suivant, plusieurs maîtres de musique y furent reçus, « la sévérité ecclésiastique s'étant relâchée ». Un des premiers qui paraît avoir profité de cette tolérance fut Jean-Jacques Rousseau : malheureusement, son apparition à Neuchâtel, dans l'hiver de 1730 à 1731 (il avait alors 18 ans), ne prouve guère en faveur du sens musical de nos ancêtres. Adolescent vagabond, il venait de se couvrir de ridicule à Lausanne, en prétendant diriger un orchestre dans le salon de M. de Treytorrens. Il dut fuir à la hâte et se réfugia à Neuchâtel, où — j'ai quelque honte à l'avouer — ce singulier professeur trouva des élèves.

A la fin du XVIII[me] siècle, quelques Neuchâtelois cultivaient pourtant avec succès la musique. Georges de Montmollin, le jeune enseigne qui devait mourir en héros le 10 août 1792, jouait fort bien du violon, et M[me] de Charrière aimait à l'accompagner au clavecin quand il allait la voir à Colombier. « Son violon remplit toute la maison », écrit-elle à une amie. Elle nous a laissé aussi, dans les *Lettres Neuchâteloises,* la description d'un concert en 1784 : son héroïne, M[lle] de la Prise, chante un solo avec accompagnement d'instruments à cordes. Il se donnait en effet des concerts depuis la construction de notre petit théâtre, et, pour en soutenir l'intérêt, on y intercalait l'opéra-comique et la comédie.

Chambrier croit pouvoir affirmer que les Neuchâtelois ont plus de disposition pour la musique que pour les arts du dessin, ce qui nous semble bien contestable.

Quant à la poésie, Chambrier s'étonne de son indigence, d'autant plus anormale, selon lui, que « le fruit de nos coteaux est propre à échauffer la verve poétique ». Le bon vin ne fait pas nécessairement les bons vers. Chambrier ne cite aucun rimeur du crû, pas même le sémillant César d'Ivernois, agréable poëte de société, qu'il devait pourtant bien connaître.

Les réunions mondaines ne manquaient pas à Neuchâtel : on avait de petites sociétés de danse, où les jeunes filles étaient admises dès l'âge de dix ans et qui devinrent avec le temps nos célèbres *redoutes*. M[me] de Charrière a décrit aussi un de ces bals, qui étaient des événements considérables. Ces mœurs patriarcales allaient se transformer avec la ville elle-même.

(*A suivre.*) Philippe Godet.

CHARLES-PARIS, DUC D'ORLÉANS-LONGUEVILLE

Portrait, Monnaie, Médaille

AVEC PLANCHE

Le *Musée neuchâtelois* n'a jamais publié de portrait de ce jeune prince ; aussi sommes-nous heureux d'offrir aujourd'hui une reproduction de la belle gravure de Nanteuil, d'après le tableau de Ferdinand, et qui représente Charles-Paris à l'âge de 11 ans, en costume ecclésiastique, le corps légèrement à droite, la tête presque de face. Autour du cadre ovale la légende : MESSIRE CHARLES PARIS D'ORLEANS COMTE DE ST-PAVL ABBÉ DE ST-REMY DE RHEIMS, etc. Sur le socle, Ferdinand Pinxit, Nanteuil sculpebat 1660. Dessous le portrait, en partie sur le cadre l'écusson d'Orléans-Longueville avec la mitre et la crosse.

Cette gravure n'est pas mentionnée dans l'*Iconographie neuchâteloise* de Bachelin ; nous compléterons la série des portraits de ce jeune prince en reproduisant dans une prochaine livraison ses traits tels qu'ils se trouvent frappés sur une pièce de 10 creutzer du Musée de Neuchâtel et sur une médaille dont nous ne connaissons qu'un exemplaire et qui se trouve à Gotha [1].

La petite pièce d'argent de la forme et de la valeur de dix creutzer, est une de celles que le prince et le sieur de Fontenay, son gouverneur, « jettèrent le 13 mars 1668 depuis le cimetière d'en haut au peuple qui

[1] Le Musée de Neuchâtel possède de lui un portrait à l'huile coupé au genou, en costume d'imperator, dans l'attitude du commandement. L'original de la gravure reproduite ci-contre appartient à M. Maurice de Tribolet-Hardy, que nous remercions ici.



CHARLES-PARIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE

1660

estoit en grande foule sur le cimetière du bas prosche l'escole, y avoit un grandissime nombre d'hommes, femmes, filles et enfants.[1] »

Cette pièce passe pour unique. Il est fort extraordinaire qu'il n'en soit pas resté davantage. On en avait fait battre pour quarante pistoles, soit environ mille pièces. On voit que le temps avait manqué à l'affreuse gravure de l'avers. En outre, contrairement à l'usage, la devise : *Oculi Domini et pax super justos* se trouve placée autour de la tête du prince; tandis que ses noms et titres sont autour de l'écusson : Carol(us) Pari(s) Aur(elianus) D. G. pri(nceps) Novicastri.

Cette particularité se trouve, il est vrai, sur la pièce de 10 creutzer d'Henri II, qui aura sans doute servi de modèle. L'arrivée des princes ne fut annoncée à Neuchâtel que le 7 ou le 8 et ce ne fut qu'en hâte qu'on put préparer la cérémonie de la remise de la Principauté, qui eut lieu le 13 du même mois de mars 1688.

La médaille dont nous avons à parler a été frappée en 1672, lorsqu'il était question d'offrir le trône de Pologne au jeune duc.

L'avers représente le buste de profil du duc à droite, en costume romain, la cuirasse entourée d'un vêtement flottant, la tête laurée.

La devise est : CAR . PAR . AUR . DUX . LONG . R . POLO . DESIG . 1672, c'est-à-dire: Carolus Paris Aurelius, dux Longavillæus, Rex Poloniæ designatus.

Au revers, un navire, toutes voiles dehors sur une mer agitée; au-dessus une étoile avec l'inscription AFFLICTIS . SIDUS . AMICUM.

Né le 28 janvier 1649, Charles-Paris porta le titre de comte de Saint-Paul jusqu'au moment où son frère abdiqua en sa faveur en 1668. Il devint alors duc de Longueville. Le nom de Paris lui vient de la ville du même nom qui figura au nombre de ses marraines. Il était adroit dans tous les exercices chevaleresques, parlait plusieurs langues et savait l'art de se faire aimer et respecter de chacun; aussi les Polonais mécontents dirigèrent-ils spécialement leurs yeux sur lui, lorsqu'ils prirent la décision de déposer le roi Michel. Mais au moment où ils faisaient la vie amère à ce dernier, le jeune duc de Longueville terminait brusquement sa carrière, en 1672, au passage du Rhin.

Après que l'armée française eut campé quelques jours sous les murs de la ville d'Emmerich, le roi et ses généraux délibérèrent sur la manière la plus commode d'attaquer les Provinces-Unies et de s'en emparer à l'improviste. Le résultat du conseil fut que le prince de Condé devait s'efforcer de passer de force l'Issel avec 20,000 cavaliers, dont chacun devait prendre un mousquetaire en croupe, pour s'emparer

[1] Journal d'Abr. Chaillet, v. *Musée neuchâtelois* 1889, p. 69. appendice *d*.

d'Amsterdam, pendant que le roi et Turenne tiendraient en respect l'armée hollandaise, commandée par le prince d'Orange.

Comme le prince se mettait en devoir d'exécuter cette entreprise, un paysan de Nieder-Elten lui montra un gué qui n'était défendu que par quelques soldats frisons, si fatigués par de longues marches et contre-marches, qu'ils ne pourraient pas faire longtemps résistance. Condé vérifia la chose de ses yeux et fit rapport au roi, qui pendant la nuit du 10 au 11 s'y rendit avec tous ses généraux ; il fit établir une batterie de 12 pièces de 24 sur la rive, ordonna de remonter sur des chars le petit pont du Rhin placé en aval d'Emmerich et de le jeter près de la batterie. Le 12 juin au matin, il reconnut le gué; le prince passa en bateau près de Zollhuys, suivi de 40 dragons sous le comte de Guiche et de Revel. Ils arrivèrent heureusement, bien qu'ils fussent salués à l'autre bord par quelques coups de mousquets des Frisons placés sur l'autre rive. Cependant le général Jean Nartan de Mombas, qui commandait l'infanterie hollandaise, était aussi arrivé à cet endroit et avait l'air de vouloir tenir tête aux Français ; mais avec sa cavalerie il ne fit que jeter le désordre dans l'infanterie frisonne, puis, à la première décharge des 12 canons de la batterie française, et à la vue de l'approche de la cavalerie française, qui à ce moment passait ensemble le Rhin, il prit la fuite en grande confusion. Lorsque l'infanterie frisonne se vit ainsi abandonnée par lui, elle mit bas les armes et demanda quartier; ce qui lui fut aussi promis par le prince de Condé. S'étant mis en selle, il ralentit l'attaque et convoqua quelques généraux au conseil à Crays, où il leur demanda ce qu'il y avait à faire. Pendant ce temps la cavalerie qui passait le fleuve en rangs serrés dut aussi s'arrêter. Mais comme le sable, remué par les chevaux et leur propre masse, soulevait l'eau de telle sorte qu'ils n'avaient plus pied et devenaient impétueux, le duc de Longueville, qui se trouvait à Crays, tira un pistolet pour faire signe à la cavalerie de se tenir plus tranquille ; malheureusement son coup de pistolet partit à l'improviste. Les Frisons crurent que c'était un signal que la cavalerie devait achever le passage et les tailler tous en pièces. Ne voulant pas périr sans vengeance, ils reprirent leurs fusils et firent si bien feu sur Crays qu'il n'y eut aucun des seigneurs qui s'y trouvaient, qui ne restât mort ou endommagé. Le duc de Longueville, percé de deux balles, tomba mort sur le sol. Le prince de Condé fut atteint deux fois sous le coude droit; une troisième balle effleura le pommeau de sa selle.

Là-dessus la cavalerie française attaqua les Frisons avec la plus grande furie, l'épée au poing, et les tailla en pièces à l'exception de 2 capitaines, 5 lieutenants, 3 porte-enseignes, 4 sergents et 105 soldats qui furent conduits prisonniers à Emmerich.

Limier, dans son *Histoire de Louis XIV,* tome III, livre IV p. 312 raconte le fait de cette manière :

« Cependant les Français avançoient toujours, sans que pas un tirât un seul coup de leur côté, non plus que de celui des Hollandais, de sorte qu'il y a apparence que tout se serait passé sans répandre de sang, n'eût été que le duc de Longueville fit une faute, qui lui fut fatale, aussi bien qu'à plusieurs personnes de qualité. Soit que le duc se sentît encore de la débauche qu'il avoit faite dans le camp, avant que de passer le Rhin, et qu'il n'eût pas pris de garde à la défense que le prince de Condé avoit faite de tirer ou d'insulter les Hollandois, soit que, comme quelques écrivains l'ont rapporté, il voulût seulement faire signe du pistolet à ceux qui le suivaient de mieux garder leurs rangs, et que ce mouvement fit partir le coup, toujours est-il certain que cela seul fut cause de tout le désordre qui arriva.... »

L'abbé de Choisy, témoin oculaire du passage, décrit dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV,* tome I, liv. I, p. 27, aussi bien la personne que la triste fin de M. de Longueville de la manière suivante : « J'étois à trois pas de Sa Majesté quand elle apprit la blessure de M. le Prince et la mort de M. de Longueville. Elle parut plus touchée de l'une que de l'autre. » Et page 29 : « Mais passerai-je si légèrement sur la chose de ma vie qui m'a le plus touché ! J'étois serviteur, que dis-je serviteur, j'étois ami très particulier de M. de Longueville. Je me garderai bien de faire ici son portrait, cela ne serviroit qu'à renouveler ma douleur. Enfin je le connaissois, comme tout le monde, pour le prince le mieux fait, le plus aimable et le plus magnifique ; mais je savois de plus une partie de son secret. Nous attendions à tous moments des nouvelles de Pologne et selon les apparences il en devoit être bientôt Roi. J'étois tous les jours avec lui, je lui avois donné au siège d'Orsoy une canne garnie d'or, qu'il avoit trouvée à son gré, car il ne faisoit pas de façon de prendre de petits présens de ses amis, bien sûr de leur en faire bientôt de grands. Il y avoit trente heures qu'il étoit allé en parti du côté de l'Issel, lorsqu'il arriva au camp fort fatigué. Il apprit que le Roi étoit parti la nuit avec six mille chevaux ; son courage lui redonna de la vigueur ; il pique à toute bride et arrive sur le bord du Rhin, dans l'instant que M. le Prince montoit dans un bateau pour passer de l'autre côté. J'étois sur le bord, et sur son chemin il couroit et ne laissa pas de me dire en passant : Adieu l'abbé, je n'ai pas votre canne aujourd'hui. Il vit que le bateau de M. le Prince démaroit, il cria qu'on l'attendît ou qu'il s'alloit mettre à la nage. M. le Prince qui connoissoit son neveu eut peur qu'il ne fît ce qu'il disoit, et que son cheval presque rendu ne le fit noyer. Il fit retourner à terre et le prit dans son bateau. On sait

trop la suite. L'émulation et la jalousie de gloire entre M. le Duc et M. de Longueville excitèrent leur témérité, et deux heures après je vis de mes propres yeux le corps de M. de Longueville, que l'on rapporta sur un cheval, la tête d'un côté et les pieds de l'autre. Des soldats lui avoient coupé le petit doigt gauche pour avoir un diamant. Non, je ne crois pas avoir jamais été, ni pouvoir jamais être aussi touché que je le fus. Mais, ce qui est fort singulier, j'étois encore jeune, grand joueur, assez peu attaché à mes devoirs ecclésiastiques, à peine étois-je tonsuré, et cependant j'allai m'enfermer dans une hutte de feuilles, que mon frère de Balleroy avoit fait faire, et je priai Dieu pour M. de Longueville à genoux, avec des larmes, et une contrition de cœur, que je voudrois bien avoir pour mes péchés. Je ne pouvois pas me consoler en pensant qu'un jeune prince ambitieux, galant, sujet à ses passions, avoit été tué roide, et les suites d'une éternité malheureuse me faisoient tourner la tête. Ces pensées funestes me tourmentèrent pendant toute la campagne, et je ne me remis l'esprit qu'en apprenant que M. de Longueville, avant que de partir pour l'armée, avoit fait une confession générale aux Chartreux et s'étoit disposé à une mort véritablement chrétienne. »

Ainsi périt à la fleur de l'âge un prince dont les destinées auraient pu mettre notre petit pays en intime relation avec le royaume de Pologne et dont la mort allait donner une toute autre direction à notre histoire.

W. Wavre.

JAMES-HENRI BONHOTE

Les membres fondateurs de notre Comité de rédaction nous quittent l'un après l'autre, nous laissant le regret de perdre des compagnons de travail qui nous ont secondés dans notre tâche depuis près de trente ans, et des amis sur le concours desquels nous pouvions nous reposer avec confiance.

Après Auguste Bachelin, un nouveau deuil vient encadrer de noir ce numéro de fin d'année; J.-H. Bonhôte laisse vide une place importante où il sera difficilement remplacé. Et pourtant il n'avait pas fait d'études, et avait commencé par être un obscur relieur; mais par un travail personnel de tous les instants, doublé d'une mémoire prodigieuse et d'un esprit méthodique, il était devenu dans certains domaines, en particulier dans l'histoire nationale, un érudit qu'on ne trouvait jamais au dépourvu, et qui fournissait des renseignements puisés aux meilleures sources. Comment avait-il acquis cette instruction? En lisant les livres dont il pliait les feuilles et qu'il reliait, ennoblissant ainsi son métier, — aidé de sa compagne, femme d'un grand mérite, — et le faisant servir au développement de ses rares facultés.

Une application aussi constante fut récompensée; son savoir et ses talents se firent jour par des publications successives qui attirèrent l'attention : Les *Etrennes,* La *Biographie neuchâteloise,* le *Glossaire neuchâtelois,* œuvre d'observation et de patientes recherches. Peu à peu il s'éleva d'une situation fort modeste aux emplois les plus en vue dans notre ville et dans le canton. Sans rien de brillant dans sa parole, avec des dehors tout ordinaires, il tenait sa place par la fermeté de son caractère, l'autorité de son savoir et de son jugement, et surtout son indomptable, mais froide énergie.

Les premiers pas du *Musée neuchâtelois* furent ce que sont les premiers pas; il fallait tout créer, organiser les recherches, se faire ouvrir les archives et les papiers de famille, trouver des collaborateurs sérieux et actifs, éveiller le goût de l'histoire et le rendre populaire. C'est alors que J.-H. Bonhôte rendit de précieux services, grâce à ses fonctions de bibliothécaire, d'archiviste de l'Etat, de secrétaire de la Société cantonale d'histoire. La *Biographie neuchâteloise* lui avait ouvert bien des portes et valu de nombreuses et utiles relations. Soutenu par lui et par des collègues infatigables comme le Dr Guillaume, Aug. Bachelin, et d'autres encore dont on peut voir la liste dans la table générale des matières, le *Musée* sortit des langes, prit la place honorable que chacun lui reconnaît, et attira à lui une nouvelle génération de chercheurs, d'écrivains qui continuent vaillamment l'œuvre des premiers pionniers et font de lui un monument national.

Du Comité de rédaction primitif, il ne reste sur la brèche que celui qui écrit ces lignes et qui a peine à maîtriser son émotion ; le cœur attristé par tant de départs, il se souvient de ces belles années de travail, de foi, d'espérance, avec des collègues pour lesquels il éprouvait autant d'estime que d'affection.

Depuis assez longtemps, J. Bonhôte n'assistait plus guère à nos séances mensuelles, retenu qu'il était par ses occupations non seulement à la bibliothèque de la Ville, mais à la bibliothèque populaire qu'il avait contribué à fonder et à laquelle il consacrait ses soirées, fournissant ainsi à notre population un aliment scrupuleusement choisi.

Lorsque ce robuste travailleur fut terrassé par la maladie à laquelle il devait succomber après de longues souffrances, nous partagions les appréhensions des siens, comme nous partageons aujourd'hui leur douleur et leurs regrets, auxquels s'associeront sans doute nos abonnés et nos lecteurs.

Au nom du Comité :

Ls Favre, président.

UNE PAGE DE LA VIE COMMUNALE D'AUTREFOIS [1]

C'est en m'appuyant sur l'adage latin : *Ab uno disce omnes,* que je voudrais, pendant les quelques instants qui me sont accordés, vous rappeler ce qu'étaient, il y a 150 ans, dans la première moitié du XVIII[me] siècle, nos petites communes neuchâteloises, celles du moins de l'ancien Comté de Valangin, en tirant du « Manuel » ou Registre des procès-verbaux de l'une d'elles, ce qui, dans les décisions prises par l'Assemblée générale de cette communauté, peut nous faire connaître ce qu'était la vie communale d'alors. Comme toutes ces communes se régissaient de la même manière, que les coutumes établies et les usages reçus différaient très peu d'une localité à une autre, et que le même esprit animait les populations, la vie communale de l'une était la vie communale des autres.

Le Manuel que j'ai eu sous les yeux, manuel de l'une de nos vieilles communes du Val-de-Ruz, date de 1725. Tenu par des secrétaires qui presque tous étaient de bons calligraphes, mais qui avaient un français moins que fédéral, ce Manuel contient, par ordre de date, toutes les décisions prises, au jour le jour, par la Générale Commune, sur tout ce qui intéressait la Communauté et ressortissait de son administration, c'est dire sur tout ce qui se faisait dans la localité.

On ne trouve dans les pages de ce Registre rien de très important, aucune mention de grands événements, fort peu de faits relatifs à l'histoire du pays, mais malgré cela, de cet ensemble de décisions ne concernant que la Commune et ne se rapportant qu'à ses intérêts, se dégage une impression très nette, celle qu'il y avait dans ces populations neuchâteloises un sentiment profond d'indépendance vis-à-vis du pouvoir du souverain, d'égalité et de solidarité entre les membres de ces communautés et de soumission absolue de l'individu à l'autorité de la corporation ; aussi après avoir lu ce Manuel, ces communes d'autrefois me sont-elles apparues presque comme de petits états dans l'état, et ces états minuscules comme des démocraties, mais des démocraties très autori-

[1] Lu à la séance générale de la Société d'histoire, à Neuchâtel, le 13 octobre 1892.

taires, frisant de près une certaine forme de socialisme, et dans lesquelles la liberté de l'individu était complètement sacrifiée à l'intérêt de la corporation.

La Commune se composait de tous les descendants des anciens habitants de la localité qui y résidaient alors que celle-ci n'avait pas encore été « fermée », c'est-à-dire érigée en communauté, ce qui avait eu lieu généralement, au Val-de-Ruz et aux Montagnes, dans la première moitié du XVIme siècle, ainsi que de tous ceux qui depuis lors avaient été admis, moyennant finance, au nombre des communiers. Mais ceux-là seuls, hommes ou femmes, avaient des droits qui avaient feu ou ménage à part. Quant aux habitants non communiers que l'on avait autorisés à résider dans la localité, qu'ils fussent ressortissants d'autres communes neuchâteloises, de cantons suisses ou de pays voisins, ils n'avaient à l'égard de la Commune que des devoirs et point de droits.

L'autorité souveraine résidait dans l'assemblée des « Maîtres de Commune », c'est-à-dire des communiers hommes ayant feu à part; c'étaient eux qui formaient ce que l'on nommait « le Général de Commune », ou « la Générale Commune ». Celle-ci seule avait le droit de prendre des décisions ayant force de loi pour la localité. Elle se réunissait fréquemment, parfois tous les trois ou quatre jours, au son de la cloche de l'église, le beffroi des communes flamandes, au « poële » de la Maison de Commune. Chaque fois qu'il y avait des travaux à faire en commun, et c'était très souvent, tous les communiers, hommes et femmes, étaient réunis en plein air, en assemblée générale; les femmes veuves y avaient alors voix consultative.

La Générale Commune désignait chaque année, le jour du nouvel an, l'autorité exécutive, c'est-à-dire le gouverneur et son « consort » ou gouverneur-adjoint, et nommait un secrétaire qui seul de tous les représentants de la Commune recevait un traitement. Le gouverneur cumulait, mais sans aucune rétribution, toutes les fonctions; il était président de la Générale Commune, et son représentant au dehors, caissier, archiviste, directeur des travaux publics, huissier, directeur et agent de police, etc. Cette charge, qui n'était pas une sinécure, était attribuée à tour de rôle à chaque Maître de Commune, sans distinction de position sociale ou de degré d'instruction. Nul ne pouvait s'y soustraire, à moins qu'il n'eût atteint un certain âge, ou n'eût des infirmités qui le rendaient incapable d'exercer ces fonctions.

Dans les assemblées de la Générale Commune que présidait le gouverneur, chaque Maître de Commune avait sa place marquée, qui lui

était assignée d'après son rang d'immatriculation. Il n'y avait d'exception que pour le ou les justiciers, s'il s'en trouvait, qui siégeaient à la place d'honneur, c'est-à-dire au haut bout de la grande table. Nul ne pouvait se dispenser d'assister aux séances, sous peine d'une amende, à moins d'excuse légitime de la validité de laquelle jugeaient les communiers présents. Dans les délibérations, le vote était obligatoire; quiconque refusait de se prononcer lorsqu'on mettait aux voix une proposition, n'était plus « ajourné », convoqué, aux séances suivantes. Pendant les votations un silence complet était de rigueur. « Passé que tel ou tel est châtié de 4 Batz pour ne s'avoir pas voulu taire pendant qu'on demandait le Plus », disent fréquemment les Manuels. Il en était de même pour quiconque se permettait de jurer ou de prononcer quelque propos offensant à l'égard de la Commune ou des gouverneurs; dans ce cas le coupable devait, en outre, faire amende honorable à la séance suivante; s'il s'y refusait, il était pour un temps rayé du corps de la communauté.

Lorsque les Maîtres de Commune étaient convoqués la veille pour le lendemain, ou le matin pour le soir, ils étaient tenus de venir à la séance en vêtements convenables et avec un chapeau. Ceci n'était pas exigé lorsqu'ils se réunissaient à brûle pourpoint ou en plein air.

Les nombreuses décisions prises par les Maîtres de Commune et inscrites à la suite l'une de l'autre dans le Manuel que j'ai sous les yeux, peuvent se grouper sous trois chefs : relations avec la seigneurie, rapports avec les communes voisines et administration intérieure. Ces dernières remplissent, cela va sans dire, la plus grande partie du registre. Les premières par contre sont assez rares, mais d'autant plus significatives.

En dehors des questions brûlantes de l'importation des vins étrangers, de l'exportation du bois, du séjour des « piétistes » ou anabaptistes, et de « la brouillerie de la Chaux-de-Fonds », c'est-à-dire des démêlés du pasteur Petitpierre avec la Vénérable Classe, questions dans lesquelles la cour de Berlin dut intervenir directement et en passer, généralement, par où voulaient les communes, les décisions relatives aux rapports avec la seigneurie ne concernent, à peu d'exceptions près, que des faits de minime importance; il n'y aurait donc pas lieu de les mentionner et de s'y arrêter, si par la forme dans laquelle ces décisions étaient prises et signifiées et par les conclusions auxquelles elles aboutissaient presque toujours, c'est-à-dire au refus d'obéir, ne se révélait clairement, dans ces détails mêmes, l'esprit qui animait nos populations

communales neuchâteloises à l'égard du pouvoir du souverain. Ce n'était ni un esprit frondeur, ni une opposition systématique, mais le sentiment bien arrêté de droits acquis auxquels le prince n'avait pas à toucher. Chaque fois qu'il ne s'agissait que d'arrêtés ne concernant pas directement la Commune ou ne touchant pas aux franchises inscrites dans les articles généraux, ou consacrés par l'usage, la Générale Commune les enregistrait sans opposition, toutefois en paraissant toujours le faire, non parce qu'elle y était obligée, mais parce qu'elle le voulait bien; mais toutes les fois que la seigneurie touchait à ce qui était « d'ancienneté » et ne plaisait pas à la Commune, celle-ci répondait par un non catégorique : « Passé qu'on ne veut pas », disent souvent les Manuels.

La souveraineté du roi de Prusse comme prince de Neuchâtel était admise sans conteste; on était plein de respect pour lui, on prêtait sans aucune réticence et même avec enthousiasme serment de fidélité à Sa Majesté, on s'associait de cœur aux deuils et aux joies de la famille royale, on sonnait toutes les cloches au décès d'un membre de la maison de Brandebourg ou d'un de ses parents, même à la mort du roi d'Angleterre, on allumait des feux de joie à la nouvelle de la naissance d'un prince ou d'une princesse, ou d'une victoire remportée par les armes prussiennes. Il est vrai que lorsque le prince de Neuchâtel, Frédéric Guillaume Ier, demandait, suivant l'ancienne coutume, une « aide », un don, à l'occasion du mariage de l'une de ses filles, la Commune refusait nettement; « les bourgeois de Valangin n'ont rien à payer », telle était la réponse transmise à Neuchâtel. Mais tous ces témoignages de respect, de fidélité, d'affection même n'étaient donnés qu'à la condition, bien entendue dans le for intérieur des communiers, que S. M. ne se mêlât pas trop ou même pas du tout des affaires de la Commune, qu'elle régnât, mais qu'elle ne gouvernât pas; qu'elle le fît à Neuchâtel, si elle le voulait, mais non pas au Val-de-Ruz et aux Montagnes; le souvenir de l'ancienne autonomie du Comté de Valangin reparaissait toujours.

Aussi, dès que quelque ordre du Conseil d'Etat arrivait à la Générale Commune et que celle-ci trouvait qu'il portait atteinte à ses droits ou à ce qui était « d'ancienneté », vite, elle déléguait à Valangin le gouverneur et son consort pour s'entendre avec les maîtres-bourgeois et voir s'il n'y avait pas lieu d'aller « en remontrance » à Neuchâtel, voire même à Berlin. Ce mot de remontrance en dit beaucoup; ce n'est pas le sujet qui se permet de faire entendre une plainte en courbant humblement la tête devant son seigneur, c'est l'homme libre qui, la tête haute, vient rappeler poliment, mais fermement au souverain qu'il outrepasse ses

droits. Et quand il s'agissait de maintenir leurs droits, toutes les communes du Val-de-Ruz et des Montagnes, quelques démêlés qu'elles eussent pu avoir entr'elles les jours précédents, se trouvaient immédiatement d'accord : « Passé que l'on doit se soutenir dans toutes les franchises du pays. »

Si on se soumettait difficilement aux ordres du souverain, on comprend que les ordres et les arrêtés des autorités inférieures de l'Etat ne devaient pas trouver meilleur accueil lorsqu'ils touchaient à quelque coutume ou à quelque droit, réel ou prétendu, de la Commune. Quelques petits faits, de peu d'importance en eux-mêmes, mais significatifs, nous le montrent. Un jour arrive un ordre du procureur général enjoignant à la Commune, comme aux autres, d'envoyer des hommes pour ouvrir la route obstruée par les neiges, conduisant de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds. La Commune délègue aussitôt le gouverneur à Neuchâtel auprès du procureur général, pour lui signifier « qu'elle n'entend pas à avoir à ouvrir les chemins en dehors de sa brévardie ». Une autre fois c'est le maire de Valangin qui fait avertir par le grand sautier les deux gouverneurs qu'ils aient à l'attendre tel jour chez eux parce qu'il a une communication à leur faire. Là-dessus la Générale Commune se réunit et décide que comme le maire de Valangin n'a pas dit quelle était la nature de la communication qu'il voulait faire aux gouverneurs, ceux-ci ne doivent pas l'attendre et qu'ils n'ont qu'à aller comme à l'ordinaire travailler aux champs.

Mais c'est surtout contre les ordres militaires, Frédéric-Guillaume I[er] et Frédéric II tenaient naturellement à organiser mieux qu'elles ne l'étaient les milices neuchâteloises, que la Commune se regimbait et résistait, quelque légitimes et rationnels que fussent d'ailleurs ces ordres; et cependant les Neuchâtelois aimaient le service militaire ; ils s'enrôlaient volontiers. Un jour arrive de Neuchâtel un nouveau règlement militaire introduisant certains changements dans l'effectif des compagnies, le calibre des armes, l'uniforme, etc. La Générale Commune se réunit et décide de répondre : 1. Que ce nouveau règlement est contraire à l'usance et pratique du Comté de Valangin (il y avait 150 ans que le Comté de Valangin n'existait plus !). 2. Qu'elle n'entend pas que l'on augmente l'effectif des compagnies. C'est assez qu'elles soient composées de 100 hommes comme d'ancienneté. 3. Que quant aux armes de nouveau calibre ($^3/_4$ d'once), il est impossible de les introduire « veu l'indigence et la nécessité où se trouve une grande partie des soldats du Val-de-Ruz ». 4. Que le nouvel uniforme est beau, mais que la Commune

n'entend pas qu'à l'avenir ceux qui ne l'auront pas soient châtiés. 5. Que la création d'une compagnie d'élite ou de piquet est inutile; lorsque la nécessité ou le cas le requerra, les compagnies seront toutes prêtes à s'assembler lorsqu'il conviendra suivant l'ancienne pratique.

Un autre jour, c'est le changement de la place d'exercice pour les milices du Val-de-Ruz. La Commune envoie aussitôt à Neuchâtel le gouverneur annoncer à l'autorité militaire que ses soldats ne veulent exercer qu'à la place accoutumée. Il est vrai que la nouvelle place choisie était près de Savagnier et qu'il y avait brouille entre les gens de Savagnier et ceux de la Commune, les soldats de celle-ci se plaignant que les premiers les traitaient toujours de rebelles. Etait-ce le souvenir, vieux de 150 ans, de la fidélité que la Commune avait gardée aux Challant lors de la réunion de Valangin au Comté de Neuchâtel, et du refus qu'elle avait fait de prêter serment de fidélité à Marie de Bourbon, refus qui avait valu à la Commune, de Leurs Excellences de Berne, cet avertissement, «raide comme la justice de Berne», que s'ils ne prêtaient pas ce serment, il pourrait leur en coûter cher; ou bien cette accusation de rebellion provenait-elle de ce que les habitants de la Commune auraient été en 1707 partisans du prince de Conti plutôt que de l'électeur de Brandebourg?

Une autre fois encore, c'est le colonel du département du Val-de-Ruz qui veut placer les soldats de la Commune par rang de taille; nouveau voyage du gouverneur à Neuchâtel pour se plaindre de cette prétention et déclarer que la Commune entend que ses soldats soient placés comme d'ancienneté par rang d'âge; un autre jour enfin, c'est l'ordre venu de Neuchâtel de faire les exercices militaires le dimanche matin avant le prêche; la Commune répond que ses soldats ne veulent exercer qu'après le prêche.

Il faut ajouter aussi que lorsqu'il s'agissait de l'intérêt général, de la défense du pays, en particulier, elle ne résistait jamais. Dès que l'ordre arrivait de Neuchâtel de monter la garde à Pertuis ou au Bugnenet, les deux passages conduisant du Val-de-Ruz en Erguel, aussitôt les gouverneurs allaient «ajourner» tous les hommes valides. Les femmes mêmes, ayant feu à part, étaient tenues de faire leur tour de garde à Pertuis, mais elles étaient sans doute autorisées ou obligées à se trouver un remplaçant.

Mais si la Générale Commune manifestait un esprit très prononcé d'indépendance vis-à-vis de l'autorité du souverain et ne la reconnaissait et ne la respectait guère qu'à la condition qu'elle se fît sentir le moins

possible, elle exerçait par contre une autorité d'autant plus forte et même despotique sur les membres de la communauté. Ceux-ci en effet avaient fort peu de liberté d'action, même dans leurs propres affaires, pour peu que celles-ci eussent un point de contact avec l'intérêt commun. Tout, parfois même jusqu'aux plus petits détails, était soumis aux décisions de l'assemblée des maîtres de Commune, prises à la majorité des suffrages.

S'il y a pour un particulier un droit qui nous semble tout naturel, c'est celui de pouvoir vaquer quand il lui plaît aux différents travaux de sa profession ; c'est pour un agriculteur de pouvoir, au jour qu'il lui convient, charrier son bois, fumer ses terres, faucher son foin, ou moissonner ses blés; c'est de pouvoir au moins tracer les sillons de son champ dans la direction qu'il trouve la plus favorable. Mais la Commune neuchâteloise d'il y a 150 ans ne l'entendait pas ainsi. C'était elle qui, par l'assemblée de Générale Commune, décidait souverainement et sans appel que tel jour, à telle heure, on irait chercher le bois à la forêt, que tel autre jour, à telle heure, dans telle portion du territoire on bumenterait, on fanerait, on moissonnerait; elle décidait que telle année on « virerait » telle portion des champs à labourer de joran en uberre, et telle autre, de bise en vent. Et nul ne pouvait se soustraire à l'obligation de faire au jour fixé les travaux ordonnés. Si des affaires pressantes l'appelaient ce jour-là au dehors, il devait demander l'autorisation de s'absenter à la Générale Commune. On faisait annoncer dans le village que le lendemain on irait « décombrer les champs », (en enlever les pierres), ou bien « épancher les ratières », (étendre les taupinières), etc. ; c'étaient les femmes veuves qui étaient chargées de ce dernier travail, comme aussi de se tenir à l'issue des chemins de la forêt, pour prévenir les passants lorsqu'on « chablait » le bois. Et le lendemain tous devaient se trouver sans faute, à trois ou quatre heures du matin, devant le four banal ou devant la maison de Commune, pour se rendre ensemble sur le lieu des travaux.

Aucun propriétaire ne pouvait louer sa maison, ni même un logement dans sa maison, sans la permission de la Générale Commune ; celle-ci s'ingérait même par ses édits dans la tenue des ménages. Défense était faite d'apporter du bûcher dans la cuisine plus de bois qu'il n'en fallait pour la journée, et le bois devait être placé de telle manière qu'une personne assise près du foyer ne pût le prendre sans se lever de sa place. Il est vrai qu'il s'agissait là de précautions contre l'incendie, toutes les maisons étant couvertes en « bardeaux ». On ne pouvait

même chauffer son poële ou bassiner son lit sans l'autorisation des Maîtres de Commune. Le pasteur de la paroisse dont cette Commune était l'annexe avait dû prendre un suffragant; celui-ci, M. Guy d'Audanger, était venu se domicilier dans le village où il avait loué un petit appartement fort peu confortable, paraît-il. Le suffragant souffrant du froid, on était en janvier et il venait du Vignoble, crut pouvoir y parer quelque peu en faisant bassiner son lit, mais il ne put le faire sans l'autorisation de la Commune qui prit l'arrêté suivant : « Passé que l'on permet à M. le ministre Guy de faire échauffer son lit dans une chambre de l'appartement où il demeure, et d'y mettre un moine moyennant qu'il veille sur cela, et que ce ne soit pas des enfants qui y portent le feu ; et est ce sans toucher aux édits faits à ce sujet. »

Bien des détails seraient encore à relever dans ce Manuel dont les décisions qu'il nous a conservées nous font pénétrer dans l'intérieur d'un ménage communal d'autrefois, et nous révèlent les idées et les coutumes d'alors ; décisions relatives à l'école : La Commune ordonne à tous les parents qui ont des enfants à l'école d'assister aux deux examens annuels, la moitié à « la visite » du printemps, l'autre moitié à « la visite » d'automne ; la Commune autorise un de ses ressortissants à envoyer « son allemand », le petit domestique, à l'école, à condition « qu'il se convienne » avec le régent ; elle permet à ce dernier de garder, « de manier », deux pensionnaires venus de la Suisse allemande pour apprendre le français, pourvu « qu'ils aient déjà de l'éducation » ; elle défend d'offrir à l'avenir une collation au ministre lorsqu'il viendra faire la visite de l'école, parce que lors de la visite précédente il est parti de suite sans prendre un verre de vin avec les gouverneurs et les anciens; puis les décisions relatives aux finances communales : celles-ci étaient gérées avec une grande économie; l'argent était rare et on ne laissait perdre aucun revenu, quelque minime fût-il. C'est ainsi que la Commune vend pour un crutz deux branches de prunier que le vent avait brisées dans le jardin communal ; qu'elle met en montes la corde usée de la cloche de l'église, les vieilles cordes du tambour hors d'usage, même le vieux fond du tambour; celui qui avait charge de cet instrument lui portait une telle affection, que la Commune dut lui interdire de le prendre avec lui lorsqu'il se rendait à la montagne pour soigner son bétail.

Tous ces détails, bien minimes en eux-mêmes, mais bien significatifs par le jour qu'ils jettent sur la vie publique de nos pères, nous montrent tout le chemin que, grâce à Dieu, nous avons fait depuis lors dans le

domaine de la liberté individuelle, mais ils montrent aussi comment ces petites communes neuchâteloises, républiques minuscules sous un gouvernement monarchique, ont été pour nos pères l'école où se nourrissait et se développait leur esprit d'indépendance et de liberté en face du pouvoir du souverain.

Ch. CHATELAIN.

UN SIÈCLE A VOL D'OISEAU

Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société d'histoire à Neuchâtel, le 13 octobre 1892

(Suite et fin — Voir la livraison de novembre 1892, page 255)

III

Si l'on prend la peine d'y réfléchir, on reconnaîtra que la cause principale, disons unique, des transformations qui se sont accomplies à Neuchâtel, c'est le généreux attachement de David Purry à sa ville natale. Sans lui, nous n'aurions pas vu de longtemps le Seyon détourné de son cours, la ville assainie, sa physionomie changée du tout au tout, son enceinte brisée pour faire place à d'imposantes constructions, de vastes terrains conquis sur le lac et des quartiers nouveaux envahissant nos plages. Et surtout nous n'aurions pas vu le rapide essor de notre instruction publique et de nos institutions de charité. Car l'exemple de ce grand citoyen fut contagieux; il eut des imitateurs aussi intelligents que désintéressés, et un magnifique élan philanthropique marqua les premières années de notre siècle.

Neuchâtel, enrichi par son bienfaiteur, se sent capable d'entreprendre de grandes choses et cède à l'impérieux désir d'améliorer les conditions de son existence. On dirait d'une personne qui, ayant fait un riche héritage, s'empresse de se mieux loger et s'accorde le luxe qu'elle se refusait naguère. Dès 1808, on élargit les routes qui relient Neuchâtel aux autres parties du pays. Le pont de Serrières est construit en 1810; la promenade est bordée d'un quai en roc qui fut longtemps l'orgueil de

la ville[1]. L'année 1811 voit naître au pied du donjon un parc charmant qui prend le nom de Jardin du Prince. Le cimetière des Terreaux est transformé en chantier municipal et un nouveau champ des morts est ouvert au Mail. On procède à la réfection de la canalisation des fontaines. Dès 1817, on parle de construire un collège où seront réunies nos écoles encore dispersées. Dès 1822, on construit, avec l'aide des souscriptions des particuliers, la route de l'Evole à Saint-Nicolas, dite de la *Main,* qui remplace, pour entrer en ville, la rampe ardue du château ; et cette route coûta moins cher que le devis ne le prévoyait, « ce qui, remarque ingénûment le *Messager boiteux*, est rare dans ces sortes d'ouvrages ».

L'an 1825 voit le début d'un travail autrement important : la suppression des vieilles arcades de la rue de l'Hôpital et le rélargissement de cette artère centrale. Puis l'étroite ruelle des Poteaux est élevée à la dignité de rue; le pavé pointu de la ville est rendu moins inhumain. Le Bassin est comblé et on aménage un nouveau port. On reconstruit le bâtiment des prisons d'une façon « mieux appropriée à l'état actuel de la civilisation et à l'adoucissement des mœurs ». C'est le *Messager boiteux* qui l'affirme. Il constate encore avec satisfaction, en 1827, l'avancement des travaux du Gymnase et la construction d'une chapelle catholique à la Maladière. L'édilité, toujours plus pénétrée de ses devoirs, institue l'arrosage officiel de nos rues, transporte les abattoirs à Serrières, et aborde enfin le projet du détournement du Seyon.

L'ancien président Favre, et les professeurs Ladame et de Joannis, étudient l'idée de percer un tunnel de la Prise au lac. Cette idée avait vaguement hanté nos pères en 1750; ils reculèrent devant les frais. On la reprend en 1839, et les travaux commencent, sous la direction de l'ingénieur Négrelli. Ils étaient près de leur terme, lorsque, en octobre 1843, le Seyon, gonflé par les pluies, se précipita, sans attendre la permission des Quatre-Ministraux, dans le tunnel encore inachevé, emportant les échafaudages et endommageant le canal. C'est ainsi que le turbulent cours d'eau prit possession de son nouveau lit. Celui-ci mesure 800 pieds de longueur et consiste d'abord en un canal suivant le vallon de la Prise, puis en une galerie souterraine d'environ 500 pieds traversant la colline de Saint-Nicolas, enfin en une tranchée à ciel ouvert formant trois cascades de 21 pieds chacune et que la route franchit sur un pont de pierre. Les frais du travail s'élevèrent à 250,000 livres.

[1] L'ancienne *battue,* qui disparut lors de la création des terrains de l'Est.

Si la révolution de 1848 a transformé nos institutions, le détournement du Seyon a métamorphosé les conditions matérielles de notre vie locale. Au lieu du cloaque que formait le Seyon, grand canal collecteur où s'ouvraient les bouches d'égoût des maisons riveraines, au lieu du torrent souvent impétueux, roulant sous les ponts ses eaux jaunes chargées de débris, s'étendit bientôt une rue spacieuse, principale artère de la ville du nord au sud. Le vallon de l'Ecluse fut nivelé et transformé en une rue populeuse. Le centre de la ville perdit la physionomie extraordinairement pittoresque dont tant de vieilles gravures nous ont conservé l'image. Il n'en reste un souvenir que dans l'irrégularité bizarre de certaines façades de la rue du Seyon.

Cette rupture avec le passé fut le signal d'une transformation rapide sur tous les points à la fois.

En 1852, le collège des Terreaux sort de terre sur l'emplacement du cimetière abandonné; les anciens Greniers disparaissent; le gaz remplace dans nos rues les vénérables reverbères à huile. Et voici qu'en 1860, on porte la main sur l'ancien Hôtel de Ville, ce témoin majestueux du passé. Le *Messager boiteux* proteste doucement, mais sa voix n'est point entendue. La Société d'histoire n'existait pas encore pour défendre l'antique Maison commune, riche en souvenirs, où Henri II avait, en 1557, célébré le festin de réconciliation avec les bourgeois de sa bonne ville, où avait battu pendant des siècles le cœur de la cité; la fameuse voûte sous laquelle s'installaient les marchands de marrons et qui abritait par les jours de pluie les *mistons* désœuvrés; la tour du Mazel, où la petite cloche appelait les magistrats au Conseil : tout cela disparut.

Mais de bien autres surprises étaient réservées aux âmes conservatrices : le *Messager boiteux* annonçait coup sur coup, en 1853, deux nouvelles foudroyantes : la prochaine apparition dans le pays du télégraphe électrique, et celle des chemins de fer. Il enregistrait ce projet invraisemblable d'une ligne ferrée qui traverserait le canton de Saint-Blaise aux Verrières : « Le *Messager*, s'écriait-il, a un peu de peine à y croire; mais dans le temps où nous vivons, il ne faut plus s'étonner de rien. Ce serait curieux, n'est-ce pas, de voir un jour des lignes de wagons filer à pleine vapeur au-dessus des sources de l'Areuse et dans les Gorges du Champ-du-Moulin! Qui vivra, verra. »

Le *Messager* a vécu, et il a vu. Il a vu, messieurs, plus qu'il n'eût jamais imaginé. Aujourd'hui, les voies ferrées sillonnent notre pays en tous sens, et le réseau s'est étendu jusque dans les rues de la vieille cité des Quatre-Ministraux. Un funiculaire, dont la gare est placée à l'endroit

même où le Seyon jadis se précipitait dans le Gor, relie la ville aux quartiers populeux créés sur les pentes escarpées qui la dominent. Le *Messager* disait bien vrai : au temps où nous vivons, il ne faut plus s'étonner de rien.

Certes, le 30 juin 1826, la curiosité des bourgeois avait été vive à la vue du premier bateau à vapeur, l'*Union*, inaugurant son service régulier entre Yverdon et Neuchâtel. Puis on s'était accoutumé à ce spectacle, et, en 1858, ce n'était plus un bateau, mais une flottille d'une douzaine de bateaux à vapeur qui sillonnaient notre lac. Mais toute cette animation joyeuse fut de courte durée; un progrès chasse l'autre; l'apparition de la première locomotive, dont nous croyons voir encore le débarquement sur la place du Port — car c'est le bateau à vapeur lui-même qui amena sa rivale dans la place — ouvrit une ère nouvelle du développement de la ville.

Une autre circonstance allait en hâter l'accroissement. Nous voulons parler de la création, en 1864, de la Société des Eaux. En vertu de l'adage *Urbes aquæ condunt* — c'est l'eau qui fonde les villes, — elle entreprit d'assurer à la nôtre le moyen de s'étendre sur les coteaux escarpés et rocheux qui la dominent, et où l'eau faisait absolument défaut. Cette vaste entreprise est sans contredit la plus importante qui ait été accomplie dans l'ordre matériel depuis la correction du Seyon. L'eau du torrent détourné, sagement captée et domptée, devint un agent de prospérité nouvelle pour cette ville qu'il avait si souvent désolée, et permit, tout en alimentant nos fontaines, de construire les quartiers des Sablons, du Rocher, de la Cassarde. Dès cette époque, la ville s'étend vers le Nord, escalade les pentes ardues, envahit les vignes environnant la gare.

Puis, à son tour, le lac recule, comme la vigne, devant les constructions nouvelles. Neuchâtel ne peut s'agrandir qu'au détriment du vin ou de l'eau.

On demandait un jour au pasteur David Durand, mort à Londres en 1808, pourquoi il ne revenait pas finir ses jours dans sa ville natale; il répondit : « Pour vivre à Neuchâtel, il faut être chèvre ou poisson. » Etranglé entre la montagne et son lac, Neuchâtel semblait condamné par la Providence à rester une petite ville. Neuchâtel n'a pas voulu s'y résigner. Aujourd'hui, une cité nouvelle s'étend de l'Evole au Crêt : on y peut vivre sans être poisson ni chèvre. La baie de l'Evole est comblée, les terrains de l'Est créés à grands frais à l'aide du Crêt-Taconnet mis en miettes, le port reporté en avant; des édifices comme

le Mont-Blanc, les deux Collèges, le Musée, l'Académie, marquent le profil actuel de la cité au midi. La pierre à Mazel, jadis un îlot sauvage, sert d'assise à des constructions récentes et supporte un chevalet téléphonique ; le Crêt n'entend plus les vagues mugir dans ses grottes : le jardin Desor fleurit à ses pieds. Tout est transformé. La petite ville de 500 maisons et de 4000 habitants en compte plus de 17,000 aujourd'hui, occupant 1400 maisons.

IV

Ce n'est pas sa physionomie extérieure seulement qui s'est métamorphosée. Les institutions et les mœurs en ont fait autant. Les Quatre-Ministraux, l'antique Bourgeoisie ont vécu. Mais un fait bien remarquable, c'est que les commotions politiques dont notre pays fut le théâtre n'ont jamais arrêté l'évolution régulière qui s'accomplissait dans l'ordre intellectuel, économique et philanthropique.

Le 9 mars 1806, la Principauté est cédée à la France. Il semble que les esprits désorientés eussent dû se replier dans l'inaction. Il n'en fut rien. Jusqu'à la restauration de 1815, Neuchâtel continue à vivre d'une vie intense. L'émulation pour le bien général, stimulée par l'exemple de Purry, accomplit des merveilles sous les divers régimes qui vont se succéder ; l'esprit public et l'initiative privée bravent tous les obstacles ; de riches citoyens dotent la cité de toute sorte d'établissements utiles, et le *Messager boiteux* peut s'écrier avec orgueil :

« Ce mode d'exécuter de grandes choses par la réunion de petits moyens a été souvent employé chez nous, depuis quelques années surtout, et toujours avec succès, parce que dans notre si petite, mais si heureuse patrie, on ne peut rien proposer de propre à accroître sa prospérité, que ses vrais enfants n'éprouvent le besoin de s'y associer. Que d'exemples n'en avons-nous déjà pas sous les yeux ! Des édifices s'élèvent, des routes se tracent, des écoles s'organisent en faveur de l'enfance, des hospices sont ouverts à la vieillesse ou au malheur ! Chaque année offre au patriotisme et à la bienfaisance quelque occasion de se déployer, et jamais la bienfaisance et le patriotisme n'y restent insensibles. »

Nous ne pouvons indiquer tous les faits qui donnent raison à notre vieil almanach. Bornons-nous à citer les plus saillants.

En 1808, un négociant de génie, un homme d'argent qui avait un cœur d'or, Jacques-Louis de Pourtalès, fonde un hôpital destiné aux malades de tout le pays et affecte à cet établissement un capital de 700,000 livres. Un des premiers services que rendit cette maison fut

d'offrir un hôpital militaire aux Alliés : 125 soldats atteints de maladies contagieuses y étaient soignés au commencement de 1814 par des infirmiers et des infirmières volontaires, dont plusieurs payèrent leur dévouement de leur vie.

Deux associations ont dès la même époque une part considérable à tous les progrès réalisés à Neuchâtel. M. Alphonse Petitpierre a retracé la noble et vraiment glorieuse histoire de la *Société d'Emulation patriotique* et de la *Société du Jeudi*. La première, fondée en 1791 par l'éminent pasteur Chaillet, rédacteur du *Journal helvétique,* avait ce simple programme : « Tout ce qui peut contribuer au bien public ». L'agriculture, les industries nationales de l'horlogerie, des indiennes, de la dentelle, l'histoire du pays, son développement scientifique, l'ont tour à tour occupée pendant 60 ans. On connaît les précieuses *Descriptions* des diverses mairies du pays qu'elle a publiées. A son tour la *Société du Jeudi,* composée de magistrats et de notables, avait pour but « l'instruction mutuelle en vue de l'utilité publique ». Elle vécut de 1802 à 1816.

C'est à ces deux sociétés, qui comptaient en commun plusieurs membres, qu'est due la création la plus utile et la plus féconde dont notre pays se puisse honorer dans la première moitié de ce siècle : la *Caisse d'Epargne de Neuchâtel.*

Dès 1801, sur l'initiative du châtelain de Marval, l'*Emulation* agitait le problème de faciliter l'épargne des ouvriers et des domestiques. La ville et l'Etat se montrèrent peu disposés à participer à l'entreprise ; mais les promoteurs de l'épargne populaire surent se passer du concours de l'Etat, sauf, plus tard, à lui offrir le leur. La question fut mûrie dans la Société du Jeudi. Et, en 1812, Paul Coulon rédigeait le plan de l'institution nouvelle, qui devait « contribuer au progrès des bonnes mœurs et à l'accroissement de la prospérité publique en permettant à la petite épargne de se transformer en capital ». Les fondateurs offraient leur garantie personnelle aux déposants.

Le 1er janvier 1813, la Caisse d'Epargne commençait ses opérations. Jusqu'en 1823, fait bien exceptionnel, elle n'eut pas un agent rétribué. M. Paul Coulon et M. de Pourtalès-Boyve exercèrent à titre gratuit, l'un pendant 29 ans les fonctions de teneur de livres, l'autre pendant 24 ans celles de caissier. En 1848, les dépôts s'élevaient à 4 millions et demi ; ils se montent aujourd'hui à près de 38 millions. La modeste institution de 1812 est devenue une des plus florissantes de notre patrie et l'un des rouages importants de notre vie publique. Non contente d'être la providence des gagne-petit, elle a pu, au moyen de son fonds d'amortissement,

participer à nos plus grandes entreprises d'utilité générale : conversions de dettes, prêts aux communes et municipalités, avance de 400,000 francs à l'Etat, pour la construction du Pénitencier ; offre spontanée de 600,000 francs pour la construction de l'Académie. C'est l'épargne du peuple qui a ainsi sauvé dans notre pays l'enseignement supérieur et en a assuré la stabilité[1].

Les deux Sociétés de l'*Emulation* et du *Jeudi* créèrent encore, en 1810, notre première Chambre d'assurance mutuelle des immeubles, qui fut réorganisée en 1849, par la loi instituant l'assurance obligatoire. En 1826, naissait la première Société d'assurance mutuelle contre la grêle. Peu d'années auparavant (1818), s'était fondée la première Société d'agriculture, qui avait ce trait commun avec l'Académie française, que le nombre de ses membres ne devait pas dépasser 40.

Les œuvres philanthropiques continuent à germer dans le sol fécond du patriotisme neuchâtelois. Douze personnes charitables créent en 1821 l'asile du Prébarreau pour jeunes filles pauvres ; Mlle de Montmollin institue le fonds des vieillards en 1829 ; en 1838 se constitue la Société de patronage pour les enfants malheureux.

Bientôt une fondation plus considérable encore va commencer son utile carrière. « De tous les établissements de Neuchâtel, disait un voyageur français, il n'en est aucun qui ne rappelle un digne citoyen. » Le nom d'Auguste Meuron de Bahia est de ceux que nous avons inscrits dans notre livre d'or. Ce généreux citoyen fonde, en 1846, l'Hospice des aliénés de Préfargier, qui a acquis parmi les établissements de cet ordre une si bonne renommée. Notons que la première idée en avait surgi au sein de la Société d'Emulation, qu'on retrouve à chaque pas dans la noble histoire de la philanthropie neuchâteloise.

La Société d'utilité publique, fondée en 1856, a vaillamment travaillé à son tour au progrès matériel, intellectuel et social de la République. L'histoire de son activité suffirait à remplir un long chapitre. A côté d'elle et dans la même période, ont pris naissance une foule d'institutions d'intérêt général, d'instruction mutuelle et de bienfaisance. Comment citer tous ces fonds spéciaux destinés au soulagement des malades, aux convalescents, aux incurables : Hôpital catholique de la Providence, Dispensaire, Crèche, colonies de vacances pour enfants pauvres, salles de lecture pour ouvriers, bibliothèques populaires, société pour les détenus libérés, écoles de dessin professionnel, sociétés et cafés

[1] Voir le discours prononcé par M. A. de Chambrier, recteur, le 27 mars 1886, à l'inauguration du nouvel édifice académique.

de tempérance, associations de secours mutuels, sans parler des œuvres proprement religieuses d'évangélisation populaire et de mission? La plupart de ces institutions datent des trente dernières années et attestent, à travers toutes nos évolutions politiques, la continuité de nos bonnes traditions nationales. Partout fleurit l'association libre, féconde en raison de sa liberté même ; elle a chez nous accompli des prodiges.

L'instruction publique et les beaux-arts n'ont pas pris un moindre essor depuis le temps où Samuel de Chambrier constatait notre indigence à cet égard et où un malicieux humoriste, César d'Ivernois, écrivait dans ses notes intimes cette amère boutade : « Parler, lire, penser,... trois choses qu'on n'enseigne point au collège de Neuchâtel. »

Nous avons vu ce qu'étaient nos écoles à la fin du siècle dernier. La munificence de Purry permit de les développer au-delà de ce qu'on eût pu jamais attendre des faibles ressources de la Bourgeoisie. Dès 1805, on rétablit la chaire de Belles-Lettres, où enseignent successivement MM. Villemin, Pétavel et Guillebert. On crée en 1816 une chaire de droit, en 1824 une chaire de mathématiques et de physique, confiée à M. de Joannis, brillant élève de l'Ecole polytechnique de France.

Le développement de nos collections scientifiques coïncide avec ces innovations. Le Musée d'histoire naturelle, dont l'existence a commencé avec le siècle, s'enrichit rapidement grâce aux dons de nombreux neuchâtelois établis à l'étranger, et, sous la direction dévouée de MM. Coulon père et fils, il devient un des plus beaux musées de la Suisse.

Des cours publics sont institués, qui attirent de nombreux auditeurs. En même temps, la vie littéraire s'éveille parmi nous : c'est le moment où l'improvisateur Pradel obtient dans notre ville ses prodigieux succès, où la jeunesse commence à frémir au souffle du romantisme; bientôt nos étudiants passeront la nuit dans la boutique du spirituel libraire Jules Gerster, attendant le ballot de Paris qui doit leur apporter le *Jocelyn* de Lamartine.

En 1830, on procède à la réorganisation complète du collège, où on institue les deux grandes divisions classique et industrielle (l'*ordre latin* et l'*ordre français,* comme on disait alors). Au-dessus des 7 classes qu'il compte maintenant, sont organisés les auditoires, dotés d'un corps enseignant supérieur, dont quelques noms suffisent à marquer la haute valeur : Ulysse Guinand, Juste Olivier, Henri Ladame, Pétavel, Joannis, Guillebert; en 1832, on crée une chaire d'histoire naturelle, que l'on confie à un jeune savant déjà célèbre, Louis Agassiz.

C'est à son initiative qu'est due la fondation de la Société des sciences

naturelles, dont M. Louis Favre a magistralement retracé l'histoire, lors du 50me anniversaire de cette savante confrérie basée sur le principe fécond de l'enseignement mutuel. On sait qu'elle reçut, en 1837, la Société helvétique, devant laquelle Agassiz, renversant toutes les notions reçues, proclama sa théorie glaciaire.

Le couronnement naturel de tant d'efforts et de si utiles réformes fut la création de la première Académie, dont l'existence, de 1841 à 1848, marque la phase la plus brillante de notre vie intellectuelle. Ici encore, il suffit, pour évoquer l'éclat d'un passé souvent décrit, d'énumérer après les noms déjà cités, ceux d'Arnold Guyot, Charles Prince, Tisseur, DuBois de Montpéreux, Monvert, Matile, Frédéric Sacc.

Il faut remarquer, à propos de cette organisation de l'enseignement supérieur, que la théologie n'y eut aucune part. La Compagnie des pasteurs pourvoyait à l'instruction des *proposants,* et, depuis deux siècles, le soin de former les ministres était remis à l'obligeante initiative de quelques pasteurs, ou bien aux facultés suisses ou étrangères. Ce n'est qu'en 1834 que la Classe fonda deux chaires de théologie, où elle appela MM. Diacon et Perret-Gentil.

Quant à l'enseignement primaire, voici sa situation à cette époque. On comptait à Neuchâtel 25 classes, fréquentées par 7 à 800 élèves, et un corps enseignant de 36 membres. Ces chiffres, qui sont triplés aujourd'hui (2750 élèves, 101 maîtres), nous font mesurer la distance franchie depuis le commencement du siècle. L'inauguration du Gymnase, le 17 août 1836, fut comme la prise de possession matérielle par la cité de ses écoles réorganisées.

Avec 1848, l'éducation publique entre dans une phase toute nouvelle. La liberté d'enseignement proclamée, la surveillance supérieure des écoles confiée à l'Etat, le principe de l'instruction gratuite et obligatoire, telles sont les premières conquêtes de la République, qui, dès ses débuts, eut l'honneur de ne reculer devant aucun sacrifice en faveur de l'éducation nationale. L'Académie fut, il est vrai, supprimée, mais une Académie nouvelle fut fondée en 1866. Pour nous en tenir à ce qui concerne uniquement notre ville, rappelons qu'ensuite de l'introduction du régime municipal en 1856, les classes primaires et secondaires furent remises à la municipalité, et enregistrons, après la construction du collège des Terreaux, inauguré en 1853, celle du collège de la Promenade, inauguré en 1868. Le touriste qui visite Neuchâtel peut constater que ses monuments les plus importants sont quatre palais consacrés à l'instruction publique. Il faut y ajouter deux édifices construits par l'Etat,

mais dont notre ville s'honore aux yeux de l'étranger : le Pénitencier et l'Observatoire, qui sont, chacun en son genre, des établissements modèles.

Il était inévitable que l'essor des arts accompagnât le développement de l'éducation. La première fois que le *Messager boiteux* s'occupe de l'état des beaux-arts à Neuchâtel, c'est en 1823, pour signaler les succès remportés à Paris par nos graveurs Forster, Brandt, Abraham Girardet, pour saluer la gloire naissante de Léopold Robert, alors à Rome, et pour annoncer qu'« un de nos amateurs de peinture les plus distingués », Max. de Meuron, vient d'obtenir une médaille à Paris pour ses paysages alpestres : « Le génie des beaux-arts, s'écrie l'honnête almanach, commence à prendre quelque essor dans notre patrie. »

Il annonce en 1825 l'ouverture du magasin d'objets d'art Jeanneret et Baumann, qui devait procurer aux Neuchâtelois des jouissances et des ressources artistiques dont ils étaient privés jusqu'alors. L'année suivante, ces négociants fournirent un local pour la première exposition qui ait eu lieu à Neuchâtel. Voici à quelle occasion.

Une exposition allait s'ouvrir à Berlin, et quelques artistes neuchâtelois s'apprêtaient à y envoyer leurs œuvres. L'*Emulation* suggéra l'idée d'une exposition préliminaire, avec jury qui choisirait les objets dignes de figurer à Berlin. Ce premier Salon de 1826 dura trois semaines et excita un vif intérêt : 15 tableaux, signés Léopold Robert, Meuron, Grosclaude, Lory, Moritz, furent envoyés à Berlin : 8 y restèrent.

Une nouvelle exposition eut lieu en 1828 dans des conditions analogues : on y vit figurer des paysages de Rose Osterwald et des gravures de Jaquemot. Puis l'année 1835, où mourut Léopold Robert, fut marquée par une exposition de 138 tableaux, études et dessins du grand artiste dans les salles de l'Ancien Hôtel-de-Ville.

Maximilien de Meuron s'appliquait à stimuler cet intérêt croissant pour les choses de l'art. C'est à ce citoyen d'élite, aussi grand par son dévouement au bien public que par le rôle qui lui appartient dans l'histoire de l'art suisse, qu'est due la fondation, en 1842, de la Société des Amis des Arts, si populaire dans notre pays. Ses expositions bisannuelles ont eu un succès grandissant et exercé une influence décisive sur le développement du goût national. Grâce à elles, Neuchâtel a conquis dans l'art un rang élevé, que lui envient peut-être nombre de villes suisses plus importantes.

Mais les premières expositions souffraient de leur installation très défectueuse dans les salles de nos Collèges, où étaient relégués aussi les quelques tableaux formant le noyau d'un futur musée. La société Léo-

pold Robert, fondée en 1862, édifia les salles où ont eu lieu depuis nos expositions, et le musée naissant fut installé à l'Hôtel DuPeyrou, en attendant qu'un véritable palais fût érigé aux Beaux-Arts, en 1884, dans cette ville qui ne sait rien leur refuser.

La restauration du monument des comtes, exécutée avec un art savant par M. Marthe en 1837, et plus tard la restauration si heureusement accomplie de la Collégiale, se rattachent au même ordre d'idées.

Quant à la musique, sans prendre le même essor que la peinture, elle a suivi pourtant une marche progressive. Déjà en 1828, notre ville se risquait à recevoir dans ses murs la Société suisse de musique et faisait à des hôtes nombreux un cordial accueil, dont le *Messager boiteux* s'attarde à décrire les splendeurs. Un homme d'une énergie égale à son talent et à qui l'ancien disciple tient à rendre un hommage ému, M. Louis Kurz, fut longtemps l'âme du mouvement musical neuchâtelois, forma et dirigea l'orchestre, présida à nos concerts, et hâta, en 1858, la fondation de la Société de musique. Dès lors, les sociétés chorales et instrumentales, et, par suite, les concerts se sont multipliés à Neuchâtel. Cet art s'est en même temps démocratisé, et à côté des concerts de musique classique et savante, nous avons ceux de nos diverses fanfares, si goûtés des habitants de notre ville.

V

Pour tracer un tableau complet du développement de Neuchâtel depuis un siècle, il faudrait faire une place importante à l'histoire industrielle du village de Serrières, qui fait partie du ressort municipal de Neuchâtel. Ici encore, et plus qu'ailleurs, nous pourrions admirer les fruits du travail intelligent et de l'énergie individuelle.

Il faudrait aussi consacrer des monographies à la philanthropique création du quartier dit de l'Immobilière (1859), à l'activité de la Société de construction, qui a doté la ville de rues nouvelles, signaler surtout, en ces dernières années, les changements survenus dans l'alimentation d'eau : le pauvre Seyon, exclu déjà de nos rues, s'est vu bannir aussi de nos fontaines ; nous l'avons renié sur toute la ligne, et c'est l'Areuse qui l'a supplanté, à la suite des importants travaux accomplis récemment par la ville.

Il faudrait encore donner une vue d'ensemble de nos établissements d'instruction, tels qu'ils sont aujourd'hui, sans oublier ces deux institutions prospères, l'Ecole d'horlogerie et l'Ecole de commerce. Il faudrait

mentionner enfin bien d'autres institutions, transitoires ou durables, toutes créées par cet esprit public qui est notre trésor de famille et la marque même du patriotisme neuchâtelois.

« Petit, mais fortuné pays que le nôtre », s'écrie souvent le bon *Messager boiteux* que je viens de feuilleter à votre intention. Il a raison, messieurs : oui, pays fortuné que celui où l'amour du bien public l'emporte dans les cœurs sur l'égoïsme des intérêts privés et sur les passions qui peuvent — qui doivent même — séparer à certaines heures les citoyens. M. Alphonse Petitpierre a fait cette observation rassurante : « Prompts à nous passionner dans la vie politique et à nous séparer en partis contraires, nous savons retrouver après le combat le calme indispensable et cette sagesse attentive que réclame le bien public. » Il ajoute : « Dans notre pays, la liberté individuelle a plus produit que ne l'aurait fait le pouvoir le plus centralisateur. »

Toute l'histoire de notre ville depuis un siècle prouve la vérité de ces assertions. Jamais, aux heures où nous fûmes le plus déchirés par les luttes politiques ou religieuses, l'initiative généreuse des citoyens ne s'est lassée ; jamais les intérêts sacrés des malheureux et des pauvres n'ont pâti de nos divisions.

Et maintenant, messieurs, quel sera l'avenir de notre cité ? Avec la création de voies de communication nombreuses, avec l'adduction prochaine de forces motrices considérables, avec l'installation d'industries variées, Neuchâtel entre visiblement dans une phase nouvelle de son développement et de sa croissance. Deviendra-t-il une ville industrielle, ou restera-t-il ce que la Providence semblait le destiner à être, une ville-école ? Essaiera-t-il de concilier ces deux activités et réussira-t-il à les mener de front ? Autant de questions que je hasarde en tremblant.

Car — l'aveu est-il nécessaire ? — je suis de ceux à qui les grandes cités font peur et qui ont une prédilection invincible pour les petites villes modestes et sans bruit.

Permettez-moi une confidence : quand, des hauteurs des Valangines, de Tête-Plumée ou de la Roche de l'Ermitage, je contemple Neuchâtel à mes pieds, quand je vois ma chère petite ville s'évertuant à grandir, refoulant le lac, escaladant les coteaux, arrachant ses précieuses vignes pour étendre son domaine et loger sa population croissante, je me dis qu'il le faut, que cela est fatal et inévitable, et qu'un brillant avenir est réservé à tant d'activité. Mais, au même instant, une vague mélancolie m'envahit. Je me prends à songer à la jolie ville d'autrefois, enceinte de murs et hérissée de tours, où il fallait, pour y vivre, être

« chèvre ou poisson », mais surtout Neuchâtelois jusqu'au fond du cœur. Je songe à ses portes aujourd'hui démolies, à ses ponts disparus, à ses vieilles mœurs, disparues aussi, à tout ce passé qui eut ses misères, comme notre présent, mais qui ne fut point sans gloire, à tous ces braves aïeux qui dorment dans nos cimetières après avoir accompli de leur mieux leur tâche d'hommes et de citoyens.

Et je me dis : « Sommes-nous plus sages, plus dévoués à la chose publique, plus contents de notre sort devenu meilleur et de notre ville rendue plus salubre? Les progrès accomplis nous ont-ils faits plus heureux?... » Qui le sait? Et alors, mon regard, embrassant la ville agrandie, se sent obscurci par une larme. Grondez-moi, si vous voulez; poussez la rigueur jusqu'à me traiter de poëte. Mais pardonnez-moi, messieurs : j'ai le culte des choses qui ont vécu !

Philippe GODET.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

M. Alfred Godet nous envoie la note suivante, qui tout à la fois rectifie sur un point l'article de M. Ch. Herzog, publié dans notre livraison d'octobre, et répare une omission que nous avons commise dans notre précédent article (livraison de novembre) :

A la page 243 du *Musée neuchâtelois*, année 1892, nous lisons :

« (la) *Tour poudrière*, qu'on ne retrouve dans aucune des gravures représentant notre vieille cité... » — Et, dans l'article *Un siècle à vol d'oiseau* (novembre 1892), cette tour n'est pas citée.

Le fait est que la *Tour poudrière*, qui terminait le mur à meurtrières descendant obliquement de l'angle N.-E. du château jusque près de l'Ecluse, est représentée dans plusieurs vieilles gravures neuchâteloises, entre autres dans les deux vues de Matthieu Merian *(Topographia Helvetica*, etc.), 1642 et 1648, et dans toutes les autres vues inspirées par elles, entr'autres celle de la *Mairie de Neuchâtel*, par S. de Chambrier, celle de Bodenehr (vers 1710), etc.

En outre, un croquis de M. de Sandoz-Travers, propriété de M. de Pury-Marval, nous prouve que la *Tour poudrière* existait encore vers 1769. Les derniers restes (fondements) en ont été enlevés vers 1880, quand on rebâtit des dépendances situées derrière la maison Gacon, sur l'emplacement de laquelle se trouvait le vieux tirage de l'Ecluse.

La seule tour dont nous ne possédons aucun dessin est la *Tour Mège-Chien*, qui devait s'élever sur la porte de la rue des Moulins et qui est encore citée en 1423 (Matile, Musée III, 81). Il est probable qu'elle fut détruite lors du débordement du Seyon en 1579. — Or nous ne possédons aucune vue de Neuchâtel antérieure au XVIIme siècle. A. GODET.

M. Ed. de Pury-Marval veut bien nous signaler aussi l'omission de la tour poudrière. Il nous fait observer en outre que la herse, ou le *râteau*, placé sous la tour du même nom, et qui servait en effet à arrêter les épaves charriées par le Seyon, était primitivement destinée à fermer la ville à l'ennemi lorsque les eaux étaient basses ou le lit à sec, et à prévenir les surprises nocturnes.

Un mot d'explication, enfin, quant au nom de *Môle de la Guillotine* (p. 260, *Musée* de novembre). Au commencement de notre siècle, pour agrandir et mieux garantir le port, on prolongea le vieux môle de la Salle par un éperon sur pilotis. Le *mouton*, ou machine servant à enfoncer les pieux, éveilla l'idée de la sinistre machine à couper les têtes, qui du reste n'a jamais fonctionné chez nous, et le surnom de môle de la *Guillotine* passa dans la langue courante. La chanson des « piloteurs », bien connue chez nous, rappelle d'ailleurs par un mot le fameux refrain révolutionnaire :

En voilà une, | La jolie une. | La un' s'en va, | Ça ira; | La un' revient, | Ça va bien.

L'ANCIEN PONT DE COUVET

AVEC PLANCHE

Par acte en date du 27 septembre 1603, signé Bar Petitpierre, la Communauté de Couvet accordait à Abraham, ffeu Jean Mathé, une somme de 1800 livres faibles, ainsi que tous les matériaux nécessaires, pour la construction d'un pont en pierres sur la rivière d'Areuse. Ce pont, qui fut appelé « le gros pont de Couvet », devait être à quatre arches et avoir en longueur, « sur le dessus » un pied de plus que celui de Travers. Lorsqu'il fut terminé, « deux Messieurs de Neuchâtel » qui en firent l'expertise, le 13 novembre 1604, y trouvèrent « quelques défauts ».

Le quartier de Saint-Gervais, au sud de la Reuse, n'était probablement relié jusqu'alors au village que par un gué établi près des Anciens Moulins et par une passerelle en bois, à l'usage des piétons. La construction du pont établissait une communication directe avec Môtiers (la route actuelle date de la fin du siècle dernier). Il existe encore entre les deux villages, au travers du marais, un sentier appelé « le chemin du prêtre ». L'ancienne route seigneuriale sortait de Couvet par la rue du Quarre [1] (au nord de la Reuse) et passait par Boveresse, Môtiers, Pré-Monsieur, Fleurier, etc.

Le pont de 1603, construit peu solidement, paraît-il, ne tarda pas à menacer ruine et fut remplacé, mais nous ignorons à quelle date, par le pont à deux arches que représente la planche. Celui-ci tomba à son tour sous la pioche des démolisseurs, en 1851, lors de la correction de la Reuse. A sa place fut construit un pont en bois, puis plus tard un pont en fer ; le lit de la rivière fut à cette occasion abaissé de 1 ½ à 2 mètres et on retrouva à cette profondeur des troncs d'arbres coupés au niveau du lit actuel. Les alluvions du torrent le Sucre, du côté nord de

[1] Ces noms de Quarre et de Saint-Gervais, ainsi que celui de Place du Perron et le nom de famille Andrié (communiers de Couvet) seraient-ils l'indice d'une ancienne immigration genevoise à Couvet, comme aux Hauts-Geneveys, où se retrouvent aussi ces mêmes noms de Andrié et de Quarre (mas de maisons).



Lith GENDRE, Neuchâtel

L'ANCIEN PONT DE COUVET

la rivière, et des glissements de terrain du côté sud, avaient produit cet exhaussement du sol. Les beaux arbres qui s'élevaient sur la berge sud de la Reuse avaient été plantés au commencement de ce siècle, par les jeunes gens de Couvet; l'établissement de la ligne du Régional ne pouvait manquer de les faire disparaître.

La grande maison que l'on voit à l'extrémité nord du pont, est l'ancienne cure de Couvet; c'est là que naquit, en 1714, Emer de Vattel, fils de David Vattel, pasteur de Couvet, et de Marie, née de Montmollin.

Avant d'être restaurée et transformée en presbytère, cette maison servait d'hôtellerie et d'école; celle-ci occupait la partie est du bâtiment; celle-là, la partie ouest. La salle d'école se trouvait au rez-de-chaussée; au-dessus était le logement du régent, composé d'une chambre avec poêle, d'un cabinet et d'une cuisine. C'est dans la salle d'école que se tenaient les assemblées communales et que se célébrèrent les premiers cultes publics à Couvet, jusqu'à l'érection du temple (1658). L'établissement de ces cultes amena la construction, sur le toit du bâtiment, d'un clocheton qui fut pourvu d'une cloche achetée pour 6 pistoles [1] des communes de la Paroisse de Môtiers. La fourniture du pain et du vin, de la nappe, des plats et des coupes pour la célébration de la sainte Cène, était adjugée en enchères publiques; ceux qui l'obtenaient faisaient abandon en faveur des pauvres de la somme qui leur était allouée [2].

CH. CHATELAIN.

[1] 1 pistole = 10 livres 4 sous.

[2] Nous devons tous ces renseignements à l'obligeance de M. Gustave Petitpierre, de Couvet, auquel nous adressons nos sincères remerciements.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXIX (ANNÉE 1892)

PLANCHES

